



K. C. III. E. 1.

5. 62

2. 67



John Carter Brown
Library
Brown University

The John Carter Brown Library
Brown University
Purchased from the
Louisa D. Sharpe Metcalf Fund

HISTORICAL

RECORDS

OF THE

STATE OF

NEW YORK

1850

K

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE

ET

POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE
DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME SEPTIEME.

K

38107211

UNIVERSITY OF TORONTO

LIBRARY

128 St. George Street
Toronto, Ontario

Canada

1972



K



Un Anglais de la Barbade vend sa Maitresse.
de la Rue St.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE

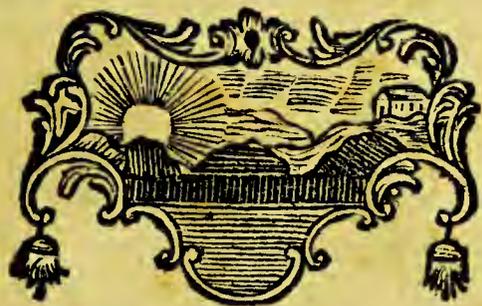
E T

POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE
DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME SEPTIEME.



A GENEVE,

Chez JEAN-LÉONARD PELLET, Imprimeur
de la Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXXIII.

К

ВЕРИТЕЛИ
ЗАКОНОВ

СВЯТЫХ

ПИСАНИЙ

И

ПРОРОКОВ

И

СВЯТЫХ

ОТЕЦ

И

СВЯТЫХ

СВЯТЫХ

СВЯТЫХ

СВЯТЫХ

T A B L E

D E S

I N D I C A T I O N S.

LIVRE TREIZIEME.

Établissements des François dans les isles de l'Amérique.

- I. **C**ONSIDÉRATIONS générales sur l'établissement des colonies. Page 1
- II. Premières expéditions des François aux isles de l'Amérique. 4
- III. Les isles Françaises languissent long-temps sous des privilèges exclusifs. 5
- IV. Les isles Françaises recouvrent la liberté. Obstacles qui s'opposent encore à leurs progrès. 9
- V. Mesures prises par la Cour de Versailles pour rendre ses colonies utiles. 14
- VI. Notions sur la Guyane. Motif qu'avoient les Européens pour la fréquenter & la parcourir. 16
- VII. Les François s'établissent dans la Guyane, & y languissent pendant un siècle. 18
- VIII. La Cour de Versailles se propose de rendre la Guyane florissante. Ce projet avoit-il été judicieusement conçu ? fut-il sagement exécuté ? 21

- | | |
|--|----|
| IX. Idée qu'il faut se former des côtes & du sol de la Guyane. | 30 |
| X. Quels bras pourra-t-on destiner aux cultures dont la Guyane est susceptible ? | 34 |
| XI. Avant de jeter des capitaux dans la Guyane, il convient d'examiner si la colonie est bien organisée ; il en faut régler les limites. | 38 |
| XII. Etat actuel de la Guyane Française. | 40 |
| XIII. Après de longues discussions entre les Cours de Londres & de Versailles, Sainte-Lucie reste à la France. | 43 |
| XIV. Premières opérations de la France à Sainte-Lucie. | 46 |
| XV. Quelle opinion faut-il avoir de Sainte-Lucie ? | 48 |
| XVI. Etat actuel de la colonie de Sainte-Lucie. | 50 |
| XVII. Obstacles qui se sont opposés aux progrès de Sainte-Lucie. | 51 |
| XVIII. Moyens que la Cour de Versailles se propose pour mettre Sainte-Lucie à l'abri de l'invasion. | 53 |
| XIX. Les François s'établissent à la Martinique sur les ruines des Caraïbes. | 56 |
| XX. Premiers travaux des François à la Martinique. | 58 |
| XXI. La Martinique jette un grand éclat. Causes de cette prospérité. | 60 |
| XXII. Manière dont se faisoit le commerce à la Martinique. | 62 |
| XXIII. La Martinique déchoit. Cause de cette décadence. | 68 |
| XXIV. Etat actuel de la Martinique. | 73 |
| XXV. La Martinique peut-elle espérer de voir améliorer sa condition ? | 74 |
| XXVI. La Martinique peut-elle être conquise ? | 77 |
| XXVII. Les François envahissent la Guadeloupe. Calamité qu'ils y éprouvent. | 80 |

DES INDICATIONS. vij

- XXVIII. *La Guadeloupe sort peu-à-peu de la misere : mais ne devient une colonie florissante qu'après avoir été conquise par l'Angleterre.* 83
- XXIX. *Variations du Ministère de France dans le gouvernement de la Guadeloupe.* 86
- XXX. *Quelles sont les dépendances de la Guadeloupe.* 88
- XXXI. *Situation actuelle de la Guadeloupe & des petites isles qui lui sont soumises.* 90
- XXXII. *Mesures prises par la France pour préserver la Guadeloupe de l'invasion.* 95
- XXXIII. *Courte description de l'isle de Saint-Domingue.* 98
- XXXIV. *Des vagabonds François se réfugient à Saint-Domingue.* 99
- XXXV. *La Cour de Versailles avoue ces hommes entreprenants, lorsque leur situation a pris de la stabilité, & leur donne un Gouverneur.* 102
- XXXVI. *Le Ministère forme une compagnie pour la partie du Sud de Saint-Domingue.* 110
- XXXVII. *Malgré les calamités qu'elle éprouve, la colonie de St. Domingue devient le plus bel établissement du Nouveau-Monde.* 111
- XXXVIII. *Etablissements formés dans la partie du Sud de Saint-Domingue.* 114
- XXXIX. *Moyens qui pourroient améliorer les cultures dans le Sud de la colonie.* 123
- XL. *Etablissements formés dans l'Ouest de Saint-Domingue.* 124
- XLI. *Réflexions sur le peu d'intérêt que les métropoles & les colonies prennent les unes aux autres.* 131
- XLII. *Etablissements formés au Nord de Saint-Domingue.* 133
- XLIII. *Grande importance de la ville du cap*
a ij

<i>François , située sur la côte du Nord de Saint-Domingue.</i>	135
XLIV. <i>Nature & quantité des productions que la France reçoit annuellement de sa colonie de Saint-Domingue.</i>	139
XLV. <i>Liaisons de St. Domingue avec les nations étrangères.</i>	144
XLVI. <i>Les liaisons de la France avec Saint-Domingue deviennent dangereuses pendant la guerre. Pourquoi ?</i>	146
XLVII. <i>La partie de Saint - Domingue occupée par les François peut être attaquée par les Espagnols qui en possèdent l'autre parrie.</i>	147
XLVIII. <i>Les limites entre l'Espagne & la France ont-elles été judicieusement fixées à Saint-Domingue ?</i>	151
XLIX. <i>Moyens qu'a la partie Française de Saint-Domingne pour se garantir d'une invasion étrangere.</i>	153
L. <i>Le droit de propriété est-il bien établi dans les isles Françaises ?</i>	162
LI. <i>Les impôts sont-ils convenablement assis dans les isles Françaises ?</i>	165
LII. <i>Les milices sont-elles bien ordonnées dans les isles Françaises ?</i>	173
LIII. <i>Le partage des héritages est-il utilement réglé dans les isles Françaises ?</i>	176
LIV. <i>A-t-on pourvu sagement au payement des dettes contractées par les isles Françaises ?</i>	181
LV. <i>La métropole , en obligeant ses isles à ne livrer qu'à elle leurs productions , en a-t-elle suffisamment assuré l'extraction ?</i>	189
LVI. <i>L'autorité aux isles Françaises , est-elle dans les mains les plus propres à les faire prospérer ?</i>	196
LVII. <i>Changements qu'il conviendrait de faire</i>	

DES INDICATIONS. ix

dans l'administration des isles Françoises. 201

- LVIII. *La France peut-elle avoir une marine militaire? Lui convient-il de l'avoir? Mesures qu'elle doit prendre pour l'avoir.* 208
-

LIVRE QUATORZIEME.

Etablissements des Anglois dans les isles de l'Amérique.

- I. **Q**UEL étoit l'état de l'Angleterre, lorsqu'elle commença à former des établissements dans les isles de l'Amérique. 222
- II. *Causes qui hâterent la population des isles Angloises.* 224
- III. *Par quels hommes furent peuplées les isles Angloises.* 231
- IV. *Sous quelle forme d'administration s'établirent les isles Angloises.* 232
- V. *Moyen employé par la métropole, pour s'assurer toutes les productions de ses isles.* 235
- VI. *Diminution des avantages que l'Angleterre retiroit de ses isles. Quelle en fut la cause.* 237
- VII. *Les Anglois s'établissent à la Barbade. Grande prospérité de cette isle.* 238
- VIII. *Conspiration formée à la Barbade par les esclaves.* 240
- IX. *Etat actuel de la Barbade.* 241
- X. *La Barbade est-elle susceptible d'une grande défense?* 243
- XI. *Evénements arrivés dans Antigoa. Productions & charges de cette isle. Importance dont elle est pour la Grande-Bretagne.* 244

- XII. *A quoi se réduit l'établissement formé par les Anglois à Montserrat.* 248
- XIII. *Mœurs anciennes & état actuel de l'isle de Nieves.* 249
- XIV. *Saint-Christophe, d'abord partagé entre les Anglois & les François, reste à la Grande-Bretagne.* 250
- XV. *Ce que St. Christophe est devenu sous la domination Britannique.* 251
- XVI. *Déplorables catastrophes arrivées à Saint-Christophe.* 252
- XVII. *Particularités sur la Barboude.* 255
- XVIII. *La colonie d'Anguille est très-misérable, & son sort ne peut pas changer.* 256
- XIX. *Tortola est la seule des isles Vierges que les Anglois ayent cultivée. Reproche au gouvernement.* 257
- XX. *Description de la Jamaïque.* 259
- XXI. *Les Espagnols découvrent la Jamaïque, & s'y établissent quelque temps après.* 259
- XXII. *La Jamaïque est conquise par les Anglois. Evénements arrivés dans l'isle depuis qu'ils en sont les maîtres.* 261
- XXIII. *Cultures établies à la Jamaïque.* 269
- XXIV. *Etat actuel de la Jamaïque, considérée sous tous ses rapports.* 273
- XXV. *Moyens qu'a la Jamaïque pour se garantir de l'invasion.* 278
- XXVI. *Dangers qui menacent la Jamaïque dans son propre sein.* 281
- XXVII. *Avantages de la Jamaïque pour la guerre. Désavantages pour la navigation.* 288
- XXVIII. *Révolutions arrivées dans les Lucayes, Etat de ces isles.* 290
- XXIX. *Pauvreté des Bermudes. Caractere de leurs habitants.* 292

DES INDICATIONS. xj

- XXX. *La Grenade fut d'abord occupée par les François. Ce qu'y firent les premiers colons.* 295
- XXXI. *Evénements arrivés dans la Grenade depuis qu'elle est tombée sous la domination Britannique.* 298
- XXXII. *Cultures de la Grenade & des Grenadins.* 301
- XXXIII. *L'isle de Tabago, qui occasionna de grands combats entre les Hollandois & les François, devient une possession Britannique.* 302
- XXXIV. *Plan de défrichement pour les isles d'Amérique.* 305
- XXXV. *Malheurs arrivés aux Anglois à Tabago, pour s'être écartés des maximes que nous venons de tracer.* 308
- XXXVI. *Histoire des Sauvages de Saint-Vincent.* *ibid.*
- XXXVII. *L'arrivée des François à Saint-Vincent brouille les Caraïbes noirs avec les Caraïbes rouges.* 310
- XXXVIII. *Saint-Vincent tombe au pouvoir des Anglois. Sort de l'isle sous cette domination.* 313
- XXXIX. *La Grande-Bretagne entre en possession de la Dominique.* 317
- XL. *Discorde entre les Anglois de la Dominique & les François des isles voisines.* 318
- XLI. *En quoi consiste l'importance de la Dominique.* 321
- XLII. *Loix particulieres à la Dominique.* 322
- XLIII. *Plan conçu par le Ministère Britannique, pour rendre florissantes les trois isles autrefois neutres.* 324
- XLIV. *Obstacles qui se sont opposés à la prospérité des isles neutres.* 328
- XLV. *Etat actuel des isles Angloises.* 329
- XLVI. *Résumé des richesses qui sortent de tout l'Archipel Américain.* 336

xij

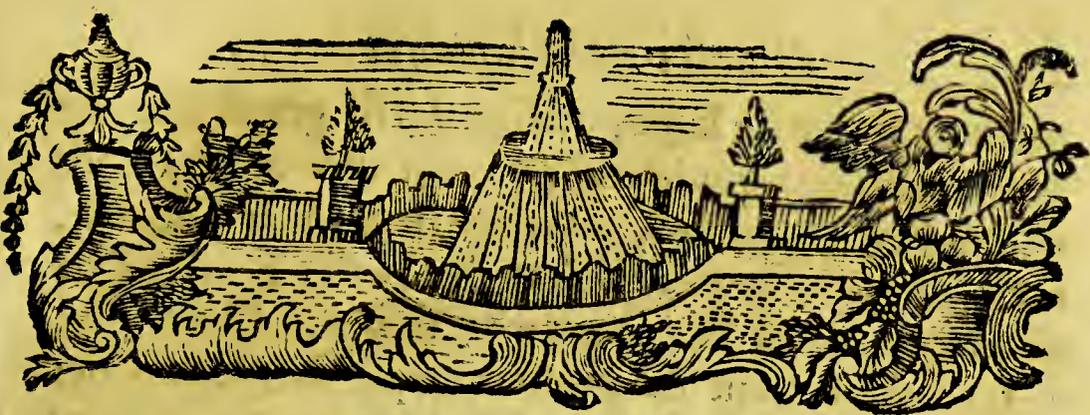
T A B L E , &c.

XLVII. *Moyen le plus propre à multiplier les productions de l'Archipel de l'Amérique.* 338

XLVIII. *Quel doit être le sort futur des isles de l'Amérique.* 340

Fin de la Table du Tome septieme.

HISTOIRE



HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE
DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.



LIVRE TREIZIEME.

*Établissements des François dans les isles de l'A-
mérique.*

L'HISTOIRE ne nous entretient que de conqué-
rants qui se sont occupés, au mépris du sang & du
bonheur de leurs sujets, à étendre leur domination ;
mais elle ne nous présente l'exemple d'aucun Souve-
rain qui se soit avisé de la restreindre. L'un, cepen-
dant, n'auroit-il pas été aussi sage que l'autre a été
funeste, & n'en seroit-il pas de l'étendue des Em-

I.
Confidéra-
tions géné-
rales sur l'é-
tablissement
des colo-
nies,

pires ainsi que de la population ? Un grand Empire & une grande population peuvent être deux grands maux. Peu d'hommes, mais heureux ; peu d'espace, mais bien gouverné. Le sort des petits Etats est de s'étendre ; celui des grands de se démembler.

L'accroissement de puissance que la plupart des gouvernements de l'Europe se sont promis de leurs possessions dans le Nouveau-Monde, m'occupe depuis trop long-temps, pour que je ne me sois pas demandé souvent à moi-même, pour que je n'aie pas demandé quelquefois à des hommes plus éclairés que moi, ce qu'on devoit penser d'établissements formés à si grands fraix & avec tant de travaux dans un autre hémisphere.

Notre véritable bonheur exige-t-il la jouissance des choses que nous allons chercher si loin ? Sommes-nous destinés à conserver éternellement des goûts aussi factices ? L'homme est-il né pour errer continuellement entre le ciel & les eaux ? Est-il un oiseau de passage, ou ressemble-t-il aux autres animaux, dont la plus grande excursion est très-limitée ? Ce qu'on retire des denrées peut-il compenser avec avantage la perte des citoyens qui s'éloignent de leur patrie pour être détruit, ou par les maladies qui les attaquent dans la traversée, ou par le climat à leur arrivée ? A des distances aussi grandes, quelle peut être l'énergie des loix de la métropole sur les sujets, & l'obéissance des sujets à ces loix ? L'éloignement des témoins & des juges de nos actions, ne doit-il pas amener la corruption des mœurs, & avec le temps de déclin des institutions les plus sages, lorsque les vertus & la justice, leurs bases fondamentales, ne subsistent plus ? Par quel lien solide une possession, dont un intervalle immense nous sépare, nous fera-t-elle attachée ? L'individu, dont la vie se passe à voyager,

a-t-il quelque esprit de patriotisme ; & de tant de contrées qu'il parcourt, en est-il une qu'il continue à regarder comme la sienne ? Des colonies peuvent-elles s'intéresser à un certain point aux malheurs ou à la prospérité de la métropole, & la métropole se réjouir ou s'affliger bien sincèrement sur le sort des colonies ? Les peuples ne se sentent-ils pas un penchant violent à se gouverner eux-mêmes, ou à s'abandonner à la première Puissance assez forte pour s'en emparer ? Les administrateurs qu'on leur envoie pour les gouverner ne sont-ils pas regardés comme des tyrans qu'on égorgeroit, sans le respect pour la personne qu'ils représentent ? Cet agrandissement n'est-il pas contre nature, & tout ce qui est contre nature ne doit-il pas finir ?

— Seroit-ce un insensé que celui qui diroit aux nations, il faut ou que votre autorité cesse dans l'autre continent, ou que vous en fassiez le centre de votre Empire ? Choisissez. Restez dans cette partie du monde ; faites prospérer la terre sur laquelle vous marchez, vous vivrez ; ou si l'autre hémisphère vous offre plus de puissance, de force, de sûreté, de bonheur, allez vous y établir. Portez-y votre autorité, vos armes, vos mœurs & vos loix y prospéreront. Y pensez-vous, lorsque vous voulez commander, être obéis où vous n'êtes pas, tandis que l'absence du chef n'est jamais sans fâcheuse conséquence dans l'enceinte étroite de sa famille. On ne regne qu'où l'on est ; & encore n'est-ce pas une chose facile que d'y régner dignement. Pourquoi, ô Souverains ! avez-vous rassemblé de nombreuses armées au centre de votre Royaume ? Pourquoi vos palais sont-ils environnés de gardes ? C'est que la menace toujours instante de vos voisins, la soumission de vos peuples, & la sûreté de vos personnes sacrées exigent ces précautions. Qui vous répondra

de la fidélité de vos sujets au loin? Votre sceptre ne peut atteindre à des milliers de lieues, & vos vaisseaux ne peuvent y suppléer qu'imparfaitement. Voici l'arrêt que le destin a prononcé sur vos colonies. Ou vous renoncerez à elles, ou elles renonceroient à vous. Songez que votre puissance cesse d'elle-même sur la limite naturelle de vos Etats.

Ces idées, qui commencent à germer dans les esprits, les auroient révoltés au commencement du dix-septième siècle. Tout étoit alors en fermentation dans la plupart des contrées de l'Europe. Les regards se tournoient généralement vers le Nouveau-Monde; & les François paroissoient aussi impatients que les autres peuples à jouer un rôle.

II.
Premières
expéditions
des François
aux îles de l'Amérique.

Depuis la fin tragique du meilleur de ses Monarques, cette nation avoit été sans cesse bouleversée par les caprices d'une Reine intrigante, par les vexations d'un étranger avide, par les projets d'un favori sans talent. Un Ministère despote commençoit à la charger de fer, lorsque quelques-uns de ses navigateurs, aussi puissamment excités par la passion de l'indépendance, que par l'appât des richesses, tournèrent leurs voiles vers les Antilles, avec l'espérance de se rendre maîtres des vaisseaux Espagnols qui fréquentoient ces mers. La fortune, après avoir plusieurs fois secondé leur courage, les réduisit à chercher un asyle pour se radouber. Ils le trouverent à Saint-Christophe en 1625. Cette île leur parut propre au succès de leurs armements; & ils souhaiterent être autorisés à y former un établissement. Denambuc, leur chef, obtint non-seulement cette liberté, mais encore celle de s'étendre autant qu'on le voudroit ou qu'on le pourroit, dans le grand archipel de l'Amérique. Le gouvernement exigea pour cette permission, qui n'étoit accompagnée d'aucun secours, d'aucun appui, le dixième

des denrées qui arriveroient de toutes les colonies qu'on parviendroit à fonder.

Une compagnie se présenta en 1626, pour exercer ce privilege. C'étoit l'usage d'un temps où la navigation & le commerce n'avoient pas encore assez de vigueur pour être abandonnée à la liberté des particuliers. Elle obtint les plus grands droits. L'Etat lui abandonnoit pour vingt ans toutes les isles qu'elle mettroit en valeur, & l'autorisoit à se faire payer cent livres de tabac, ou cinquante livres de coton par chaque habitant depuis seize jusqu'à soixante ans. Elle devoit y jouir encore de l'avantage d'acheter & de vendre exclusivement. Un fonds qui ne fut d'abord que de 45,000 livres, & qu'on ne porta jamais au triple de cette somme, lui valut tous ces encouragements.

Il ne paroissoit pas possible de rien faire d'utile avec des moyens si foibles. On vit cependant sortir de Saint-Christophe des essaims d'hommes hardis & entreprenants, qui arborerent le pavillon François dans les isles voisines. Si la compagnie qui excitoit l'esprit d'invasion par quelques privileges, eût eu, à tous égards, une conduite bien raisonnée, l'Etat ne pouvoit tarder à tirer quelque fruit de cette inquiétude. Malheureusement elle fit ce qu'a toujours fait, ce que fera toujours le monopole : l'ambition d'un gain excessif la rendit injuste & cruelle.

Les Hollandois, avertis de cette tyrannie, se présenterent avec des vivres & des marchandises, qu'ils offroient à des conditions infiniment plus modérées. On accepta leurs propositions. Il se forma dès-lors entre ces républicains & les colons, une liaison dont il ne fut pas possible de rompre le cours. Cette concurrence ne fut pas seulement fatale à la compagnie dans le Nouveau-Monde, où elle l'empêchoit de débiter ses cargaisons ; elle la poursuivit encore dans

III.
Les isles
Françoises
languissent
long-temps
sous des
privileges
exclusifs.

tous les marchés de l'Europe , où les interlopes donnoient toutes les productions des isles Françoises à plus bas prix. Découragés par ces revers mérités , les associés tomberent dans une inaction entière , qui les privoit de la plus grande partie de leurs bénéfices , sans diminuer aucune de leurs charges. Dans leur désespoir , ils abandonnerent , en 1631 , leur octroi à une nouvelle compagnie , qui elle-même le céda à une autre en 1642. Inutilement , le ministère sacrifia à la dernière les droits qu'il s'étoit réservés. Cette faveur ne pouvoit pas changer le mauvais esprit qui jusqu'alors avoit été un principe constant de calamités. Une nouvelle révolution devint bientôt nécessaire. Pour éviter sa ruine totale , pour ne pas succomber sous le poids de ses engagements , le corps épuisé mit ses possessions en vente. Elles furent achetées la plupart par ceux qui les conduisoient comme gouverneurs.

Boifferet obtint , en 1649 , pour 73,000 livres , la Guadeloupe , Marie-Galande , les Saints , & tous les effets qui appartenoient à la compagnie dans ces isles : il céda la moitié de son marché à Houel , son beau-frere. Duparquet ne paya , en 1650 , que 60,000 livres , la Martinique , Sainte-Lucie , la Grenade & les Grenadins : il revendit sept ans après au Comte de Cerillac , la Grenade & les Grenadins un tiers de plus que ne lui avoit coûté son acquisition entière. Malthe acquit , en 1651 , Saint-Christophe , Saint-Martin , Saint-Barthelemi , Sainte-Croix & la Tortue , pour 40,000 écus : ils furent payés par le Commandeur de Poincy qui gouvernoit ces isles. La religion devoit les posséder comme fiefs de la Couronne , & n'en pouvoit confier l'administration qu'à des François.

Les nouveaux possesseurs jouirent de l'autorité la plus étendue. Ils dispofoient des terrains. Les

places civiles & militaires étoient toutes à leur nomination. Ils avoient droit de faire grace à ceux que leurs délégués condamnoient à mort. C'étoient de petits souverains. On devoit croire que régissant eux-mêmes leur domaine, l'agriculture y feroit des progrès rapides. Cette conjecture se réalisa à un certain point, malgré les émotions qui furent vives & fréquentes sous de tels maîtres. Cependant ce second état des colonies Françoises ne fut pas plus utile à la nation que le premier. Les Hollandois continuoient à les approvisionner, & à en emporter les productions, qu'ils vendoient indifféremment à tous les peuples, même à celui qui, par la propriété, devoit en avoir tout le fruit.

Le mal étoit grand pour la métropole. Colbert se trompa sur le choix du remede. Ce grand homme, qui conduisoit depuis quelque temps les finances & le commerce du Royaume, s'étoit égaré dès les premiers pas de sa carrière. L'habitude de vivre avec des traitants, du temps de Mazarin, l'avoit accoutumé à regarder l'argent, qui n'est qu'un instrument de circulation, comme la source de toute création. Pour attirer celui de l'étranger, il n'imagina pas de plus puissant moyen que les manufactures. Il vit dans les ateliers toutes les ressources de l'Etat, & dans les artisans tous les sujets précieux de la monarchie. Pour multiplier cette espece d'hommes, il crut devoir tenir à bas prix les denrées de premiere nécessité, & rendre difficile l'exportation des grains. La production des matieres premieres l'occupa peu, & il appliqua tous ses soins à leur fabrication. Cette préférence donnée à l'industrie sur l'agriculture, subjuga tous les esprits; & ce systême destructeur s'est malheureusement perpétué.

Si Colbert avoit eu des idées justes de l'exploitation des terres, des avances qu'elle exige, de la

liberté qui lui est nécessaire, il auroit pris en 1664 un parti différent de celui qu'il adopta. On fait qu'il racheta la Guadeloupe & les isles qui en dépendoient, pour 125,000 livres; la Martinique pour 40,000 écus; la Grenade pour 100,000 livres; toutes les possessions de Malthe pour 500,000 livres. Jusques-là sa conduite étoit digne d'éloges: il devoit rejoindre au corps de l'Etat autant de branches de la souveraineté. Mais il ne falloit pas remettre ces importantes possessions sous le joug d'une compagnie exclusive, que l'expérience, d'accord avec les principes, proscrivoit également. Le ministère espéra vraisemblablement qu'une société dans laquelle on incorporoit celles d'Afrique, de Cayenne, de l'Amérique Septentrionale, & le commerce qui commençoit à se faire sur les côtes de Saint-Dominique, deviendroit une puissance inébranlable, par les grandes combinaisons qu'elle auroit occasion de faire, & par la facilité de réparer d'un côté les malheurs qu'elle pourroit essuyer d'un autre. On crut assurer ses hautes destinées en lui prêtant sans intérêt pour quatre ans, le dixième du montant de ses capitaux, en déchargeant de tous droits les denrées qu'elle porteroit dans ses établissemens, & en proscrivant autant qu'il seroit possible, la concurrence Hollandoise.

Malgré tant de faveurs, la compagnie n'eut pas un instant d'éclat. Ses fautes se multiplièrent en proportion de l'étendue des concessions dont on l'avoit accablée. L'infidélité de ses agents, le désespoir des colons, les déprédations des guerres, d'autres causes porterent le plus grand désordre dans ses affaires. La chute de cette société paroissoit assurée & prochaine en 1674, lorsque la Cour jugea qu'il lui convenoit d'en payer les dettes qui montoient à 3,523,000 livres, & de lui rembourser son ca-

pital, qui étoit de 1,287,185 livres. Ces conditions généreuses firent réunir à la masse de l'Etat des possessions précieuses qui lui avoient été jusqu'alors comme étrangères. Les colonies furent véritablement Françaises, & tous les citoyens, sans distinction, eurent la liberté de s'y fixer, ou d'ouvrir des communications avec elles.

Il seroit difficile d'exprimer les transports de joie que cet événement excita dans les isles. Les fers sous lesquels on gémissoit depuis si long-temps, étoient rompus, & rien ne paroissoit désormais pouvoir ralentir l'activité du travail & de l'industrie. Chaque colon donnoit carrière à son ambition : chacun se flattoit d'une fortune prochaine & sans bornes. Si leur confiance fut trompée, il n'en faut accuser ni leur présomption, ni leur indolence. Leurs espérances n'avoient rien qui ne fût dans le cours naturel des choses, & toute leur conduite tendoit à les justifier, à les affermir. Les préjugés de la métropole leur opposerent malheureusement des obstacles insurmontables.

IV.
Les isles
Françaises
recouvrent
la liberté.
Obstacles
qui s'oppo-
sent encore
à leurs pro-
grès.

D'abord on exigea dans les isles même, de chaque homme libre, de chaque esclave des deux sexes, un capitation annuelle de cent livres pesant de sucre brut. On représenta vainement que l'obligation imposée aux colonies de ne négocier qu'avec la patrie principale, étoit un impôt assez onéreux pour tenir lieu de tous les autres. Ces représentations ne firent pas l'impression qu'elles méritoient. Soit besoin, soit ignorance du gouvernement, des cultivateurs qu'il auroit fallu aider par des prêts sans intérêt, par des gratifications, virent passer dans les mains de fermiers avides une portion de leurs récoltes, qui reversée dans des champs fertiles, auroit augmenté graduellement la reproduction.

Dans le temps que les isles se voyoient ainsi dé-

pouillées d'une partie de leurs denrées, l'esprit d'exclusion prenoit en France des mesures certaines pour diminuer le prix de celles qu'on leur laissoit. Le privilege de les enlever fut concentré dans un petit nombre de ports. C'étoit un attentat manifeste contre les rades du Royaume, qu'on empêchoit de jouir d'un droit qu'elles avoient essentiellement : mais c'étoit un grand malheur pour les colonies, qui, par cet arrangement, voyoient diminuer sur leurs côtes le nombre des vendeurs & des acheteurs.

A ce désavantage s'en joignit bientôt un autre. Le ministere avoit cherché à exclure les vaisseaux étrangers de ses possessions éloignées, & il y avoit réussi, parce qu'il l'avoit voulu véritablement. Ces navigateurs obtinrent de l'avarice, ce que l'autorité leur refusoit. Ils acheterent aux négociants François des passe-ports pour aller aux colonies, & ils rapportoient directement dans leur patrie les chargements qu'ils avoient pris. Cette infidélité pouvoit être punie & réprimée de cent manieres. On s'arrêta à la plus funeste. Tous les bâtimens se virent obligés, non-seulement de faire leur retour dans la métropole, mais encore dans les ports même d'où ils étoient partis. Une pareille gêne occasionnoit nécessairement des fraix considérables en pure perte, elle devoit influer beaucoup sur le prix des productions de l'Amérique.

Leur multiplication fut encore arrêtée par les impositions dont on les surchargea.

Le tabac fut assujetti à un droit de 20 sols par livre.

On proscrivit d'abord l'indigo des teintures du Royaume, sous prétexte qu'il les détérioroit, & qu'il nuiroit à une des cultures de la métropole. Mais lorsque des expériences répétées eurent convaincu les plus opiniâtres, que, mêlé avec le pastel, ou

même employé seul, il rendoit les couleurs plus belles & plus solides, on se contenta de l'accabler de taxes. Elles furent telles, qu'il ne fut pas possible d'en exporter. Ce ne fut qu'en 1693 que celui qui étoit destiné pour l'étranger fut délivré de ces vexations.

Le cacao ne sortit des mains du monopole que pour être assujetti en 1693 à un droit de 15 sols la livre, quoiqu'elle n'en coûtât que 5 dans les colonies. Son introduction dans le Royaume ne fut d'abord permise que par Rouen & par Marseille, & depuis sa liberté prétendue, que par ce dernier port.

Le coton qui avoit d'abord échappé aux rigueurs du fisc, fut chargé, en 1664, de trois livres par cent pesant. Inutilement on réduisit de moitié cette imposition en 1691. Cette modification ne fit pas revivre les arbutus qu'on avoit extirpés.

La consommation de gingembre, qui a une partie des propriétés du poivre, & qui peut aisément le remplacer, devoit être encouragée. On l'arrêta au moyen d'un droit de six livres par quintal. Il fut réduit, dans la suite, à 15 sols : mais alors les dernières classes de citoyens avoient pris, pour cette épicerie, un mépris que rien ne put vaincre.

La casse de l'Amérique n'étoit achetée, en France, que le quart de ce que coûtait celle du Levant. Des analyses bien faites auroient dissipé le préjugé d'où naissoit cette énorme différence dans les prix : mais le gouvernement ne s'avisa jamais d'un expédient qui devoit augmenter les richesses de ses possessions.

Le sucre étoit la plus riche production des isles. Jusqu'en 1669, l'exportation directe dans tous les ports de l'Europe en avoit été permise, ainsi que celle de toutes les denrées des colonies. On vou-

lut, à cette époque, qu'il ne pût être déposé que dans les rades du Royaume. Cet arrangement en augmentoit nécessairement le prix, & les étrangers qui le trouvoient ailleurs à meilleur marché, contracterent l'habitude de l'y aller chercher. Cependant le parti qu'on prit de décharger le sucre des trois pour cent qu'il avoit payés à son entrée, fut cause qu'on conserva quelques acheteurs. Une nouvelle faute acheva de tout perdre.

Les raffineurs demandèrent, en 1682, que la sortie des sucres bruts fût prohibée. L'intérêt public paroïssoit leur unique motif. Il étoit, disoient-ils, contre tous les bons principes, que les matieres premières allassent alimenter les fabriques étrangères, & que l'Etat se privât volontairement d'une main-d'œuvre très-précieuse. Cette raison plausible fit trop d'impression sur Colbert? Qu'arriva-t-il? Leur art resta aussi cher, aussi imparfait qu'il l'avoit toujours été. Les peuples consommateurs ne s'en accommoderent pas: la culture Françoisse diminua, & celle des nations rivales reçut un accroissement sensible.

Quelques colons voyant qu'une expérience si fatale ne faisoit pas abandonner le systême qu'on avoit pris, sollicitèrent la permission de raffiner leur sucre eux-mêmes. Ils avoient tant d'avantages pour faire cette opération à bon marché, qu'ils se flattoient de recouvrer bientôt chez les étrangers la préférence qu'on y avoit perdue. Cette nouvelle révolution étoit plus que vraisemblable, si chaque quintal de sucre raffiné qu'ils envoyoit, n'eût été assujetti à un droit de 8 livres à son entrée dans le Royaume. Tout ce qu'ils purent faire malgré le poids de cette imposition excessive, ce fut de soutenir la concurrence des raffineurs François dans l'intérieur de la monarchie. Le produit des ateliers

des uns & des autres y fut consommé tout entier, & l'on renonça à une branche importante de commerce, plutôt que de reconnoître qu'on s'étoit trompé en défendant l'exportation des sucres bruts.

Dès-lors, les colonies qui recueilloient vingt-sept millions pesant de sucre, ne purent pas le vendre en totalité à la métropole, qui n'en consommait que vingt millions. Le défaut de débouchés en réduisit la culture au pur nécessaire. Ce niveau ne pouvoit s'établir qu'avec le temps; & avant qu'on y fût parvenu, la denrée tomba dans un avilissement extrême. Cet avilissement, qui provenoit aussi de la négligence qu'on apportoit dans la fabrication, devint si considérable, que le sucre brut qui en 1682 se vendoit 14 ou 15 francs le cent, n'en valoit plus que 5 ou 6 en 1713.

Il n'étoit pas possible que dans cet état des choses, les colons pussent multiplier leurs esclaves, quand même le gouvernement n'y auroit pas mis des obstacles insurmontables par de fausses vues. La traite des noirs fut toujours confiée à des compagnies exclusives qui en acheterent constamment fort peu, pour être assurées de les mieux vendre. On est fondé à avancer qu'en 1698, il n'y avoit pas vingt mille negres dans ces nombreux établissemens; & il ne seroit pas téméraire d'assurer que la plupart y avoient été introduits par des interlopes. Cinquante-quatre navires de grandeur médiocre, suffisoient pour l'extraction du produit de ces colonies.

Les isles Françoises devoient succomber naturellement sous le poids de tant d'entraves. Si leurs habitants ne les abandonnerent pas pour porter ailleurs leur activité, il faut attribuer leur persévérance à des ressources indépendantes de l'administration. Lorsqu'on opprimoit quelque production, le colon se tournoit rapidement vers une autre que

le fisc n'avoit pas encore apperçue, ou qu'il craignoit d'étouffer au berceau. Les côtes ne furent jamais assez bien gardées, pour rompre toutes les liaisons formées avec les navigateurs étrangers. Les brigandages des Flibustiers se convertissoient quelquefois en avances de culture. Enfin, la passion tous les jours plus vive de l'ancien monde pour les denrées du nouveau, étoit un grand encouragement à leur multiplication. Cependant ces moyens n'auroient jamais été suffisants pour tirer les colonies Françaises de leur état de langueur. Une grande révolution étoit nécessaire. Elle arriva en 1717.

V.
Mesures
prises par la
Cour de Ver-
sailles pour
rendre ses
colonies uti-
les.

A cette époque, un règlement clair & simple fut substitué à cette foule d'arrêts équivoques, que des fermiers avides & peu éclairés avoient arrachés successivement aux besoins, à la foiblesse du gouvernement. Les marchandises destinées pour les colonies, furent déchargées de toute imposition. On modéra beaucoup les droits des denrées d'Amérique, qui se consommeroient dans le Royaume. Celles qui pourroient passer aux autres nations, devoient jouir d'une liberté entière, à l'entrée & à la sortie, en payant trois pour cent. Les taxes mises sur les sucres étrangers, devoient être perçues indifféremment par-tout, sans aucun égard aux franchises particulières, hors les cas de réexportation dans les ports de Bayonne & de Marseille.

En accordant tant de faveurs à ses possessions éloignées, la métropole n'oublia pas ses intérêts. Elle voulut que toutes les marchandises, dont la consommation n'étoit pas permise dans son sein, leur fussent défendues. Pour assurer la préférence à ses manufactures, elle ordonna aussi que les marchandises même, dont l'usage n'étoit pas prohibé, payeroient les droits à leur entrée dans le Royaume, quoique destinées pour les colonies. Il n'y eut que

le bœuf salé, qu'elle ne pouvoit fournir en concurrence, qui fut déchargé de cette obligation.

Cet arrangement eût été aussi bon que les lumières du tempsle comportoient, si l'édit eût rendu général le commerce de l'Amérique concentré jusqu'alors dans quelques ports, & s'il eût déchargé les vaisseaux de l'obligation de faire leur retour au lieu d'où ils étoient partis. Des pareilles gênes limitoient le nombre des matelots, augmentoient le prix de la navigation, empêchoient la sortie des productions territoriales. Ceux qui gouvernoient alors l'Etat, devoient voir ces inconvénients, & se propofoient, sans doute, de rendre un jour au commerce, la liberté & l'activité qui lui sont nécessaires. Vraisemblablement, ils furent obligés de sacrifier leurs maximes à l'aigreur des gens d'affaires, qui désapprouvoient avec éclat toutes les opérations contraires à leurs intérêts.

Malgré cette foiblesse, le colon qui n'avoit résisté qu'avec peine aux sollicitations d'un sol excellent, y porta tous ses soins dès qu'on le lui permit. Sa prospérité étonna toutes les nations. Si le gouvernement, à l'arrivée des François dans le Nouveau-Monde, avoit eu, par prévoyance, les lumières qu'il acquit par l'expérience un siècle après, l'Etat auroit joui de bonne heure d'une culture & d'une richesse qui valoient mieux pour sa prospérité que des conquêtes. On ne l'auroit pas vu également écrasé par ses victoires & par ses défaites. Les sages administrateurs qui remédioient aux maux de la guerre par une heureuse révolution dans le commerce, n'auroient pas eu la douleur de voir qu'on avoit évacué Sainte-Croix en 1696, & sacrifié Saint-Christophe à la paix d'Utrecht. Leur affliction auroit été bien plus profonde, s'ils avoient prévu qu'en 1763 on seroit réduit à abandonner

la Grenade aux Anglois. Etrange maladie de l'ambition des peuples ou plutôt des Rois ! Après avoir sacrifié des milliers d'hommes, pour acquérir & pour conserver une possession éloignée, il faut en immoler encore davantage pour la perdre ! Cependant il reste à la France des colonies importantes. Elles méritent qu'on pese leur valeur. Commençons par la Guyane qui est au vent de toutes les autres.

VI. Les peuples qui étoient dans ce grand espace, avant l'arrivée des Européens, étoient divisés en plusieurs nations, toutes peu nombreuses. Elle n'avoient pas d'autres mœurs que celles des sauvages du continent méridional. Les Caraïbes seuls, que leur nombre & leur courage rendoient les plus inquiets, se distinguoient par un usage remarquable dans le choix de leurs chefs. Il falloit avoir pour conduire un tel peuple, plus de vigueur, d'intrépidité, de lumières que personne, & montrer ces qualités, par des épreuves sensibles & publiques.

Notions sur la Guyane. Motif qu'avoient les Européens pour la fréquenter & la parcourir.

L'homme qui se destinoit à marcher le premier avant des hommes, devoit connoître d'avance tous les lieux propres à la chasse, à la pêche, toutes les fontaines & toutes les routes. Il soutenoit d'abord des jeûnes longs & rigoureux. On lui faisoit porter ensuite des fardeaux d'une pesanteur énorme. Il passoit la plupart des nuits en sentinelle, à l'entrée du cabaret. On l'enterroit jusqu'à la ceinture dans une fourmilierie, où il restoit exposé un temps considérable à des piqûres vives & sanglantes. S'il montroit dans toutes ces situations, une force de corps & d'ame à l'épreuve des dangers & des fléaux où la nature expose la vie des sauvages ; s'il étoit l'homme qui devoit tout endurer & ne rien craindre, les suffrages s'arrêtoient sur lui. Cependant, comme s'il eût senti ce qu'impose l'honneur de commander

à

à des hommes, il se déroboit sous d'épais feuillages. La nation alloit le chercher dans une retraite qui le rendoit plus digne du poste qu'il fuyoit. Chacun des assistants lui mettoit le pied sur la tête, pour lui faire connoître qu'étant tiré de la poussière par ses égaux, ils pouvoient l'y faire rentrer, s'il oublioit les devoirs de sa place. C'étoit la cérémonie de son couronnement. Voilà des sauvages qui avoient des notions plus justes de la souveraineté, & qui connoissoient mieux leurs prérogatives que la plupart des peuples civilisés. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les fleches tomboient à ses pieds, & la nation obéissoit à ses loix, ou plutôt à ses exemples.

Tels étoient ces habitants de la Guyane, quand l'Espagnol Alphonse Ojeda y aborda le premier en 1499, avec Améric Vespuce & Jean de la Cosa. Il en parcourut une partie. Ce voyage ne donna que des connoissances superficielles d'un si vaste pays. On en fit beaucoup d'autres, qui, entrepris à plus grands fraix, n'en furent que plus malheureux. Cependant on les multiplia par un motif qui a toujours trompé, qui trompera toujours les hommes.

Un bruit s'étoit répandu sans qu'on en sache l'origine, qu'il y avoit dans l'intérieur de la Guyane, un pays désigné sous le nom *del Daurado*, qui renfermoit des richesses immenses en or & en pierres, plus de mine & de trésors que Cortès & Pizarre n'en avoient jamais trouvé. Cette fable n'enflammoit pas seulement l'imagination naturellement ardente des Espagnols : elle échauffoit tous les peuples de l'Europe.

Cet enthousiasme faisoit particulièrement Walter Raleigh, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produit la région la plus féconde en caractères singuliers. Il avoit une passion extrême pour

tout ce qui avoit de l'éclat; une réputation qui éclipsoit les plus grands noms; plus de lumieres que ceux que leur état attachoit uniquement aux lettres; une liberté de penser qui n'étoit pas de son siecle; quelque chose de romanesque dans les sentimens & dans la conduite. Ce tour d'esprit le détermina, en 1595, au voyage de la Guyane: mais il la quitta sans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit. Il publia cependant à son retour en Angleterre une relation remplie des plus brillantes impostures dont on ait amusé la crédulité humaine.

Un témoignage si éclatant détermina quelques François en 1604 à tourner leurs voiles vers ces contrées, sous la direction de la Ravardiere. D'autres aventuriers de leur nation ne tarderent pas à suivre leurs traces. Tous se livrerent à des fatigues incroyables. Enfin, quelques-uns, plutôt rebutés de tant de travaux que désabusés de leurs espérances, se fixerent à Cayenne.

VII.

Des négociants de Rouen, qui pensoient qu'on pourroit tirer parti de cet établissement naissant, unirent leurs fonds en 1643. Ils chargerent de leurs intérêts un homme féroce, nommé Poncet de Breigny, qui, ayant également déclaré la guerre aux colons & aux sauvages, fut massacré.

Les François s'établissent dans la Guyane, & y languissent pendant un siecle.

Cet événement tragique ayant refroidi les associés, on vit se former en 1651 une nouvelle compagnie, qui paroissoit devoir prendre un plus grand effor. L'étendue de ses capitaux la mit en état d'assembler dans Paris même sept à huit cents colons. Ils furent embarqués sur la Seine pour descendre au Havre. Le malheur voulut que le vertueux Abbé de Marivault, qui étoit l'ame de l'entreprise, & qui devoit la conduire en qualité de directeur général, se noyât en entrant dans son bateau. Roi-ville, Gentilhomme de Normandie, envoyé à Cayen-

ne comme Général , fut assassiné dans la traversée. Douze des principaux intéressés , auteurs de cet attentat , se conduisirent dans la colonie qu'ils s'étoient chargés de faire fleurir , avec toute l'atrocité qu'annonçoit cet affreux prélude. Ils firent pendre un d'entre eux. Deux moururent. Il y en eut trois de relégués dans une isle déserte. Les autres se livrèrent aux plus grands excès. Le Commandant de la citadelle déserta chez les Hollandois , avec une partie de sa garnison. Ce qui avoit échappé à la faim , à la misere , à la fureur des sauvages du continent qu'on avoit provoquée de cent manieres , s'estima trop heureux de pouvoir gagner les isles du Vent sur un bateau & sur deux canots. Ils abandonnerent le fort , les munitions , les armes , les marchandises , cinq ou six cents cadavres de leurs malheureux compagnons , quinze mois après avoir débarqué dans l'isle.

Il se forma en 1663 une nouvelle société sous la direction de la Barre , Maître des requêtes. Elle n'avoit que deux cents mille francs de fonds : mais les secours du gouvernement la mirent en état d'expulser de sa concession les Hollandois qui s'y étoient établis sous la conduite de Spanger , lorsqu'ils l'avoient vue évacuée par ses premiers possesseurs. Un an après , ce foible corps fit partie de la grande compagnie où l'on fondoit toutes celles que la nation avoit formées pour l'Afrique & pour le Nouveau-Monde. En 1667 , Cayenne fut insultée , pillée , abandonnée par les Anglois ; & les fugitifs en reprirent possession , pour se la voir encore arracher en 1672 par les sujets des Provinces-Unies , qui ne la purent retenir que jusqu'en 1676. A cette époque , ils en furent chassés par le Maréchal d'Étrées. Depuis la colonie n'a pas été attaquée.

Cet établissement , tant de fois bouleversé , respi-

roit à peine. A peine il jouissoit d'un commencement de tranquillité, qu'on espéra favorablement de sa fortune. Quelques Flibustiers qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du Sud, s'y fixerent; & ce qui étoit plus important, se déterminèrent à confier leurs trésors à la culture. Ils paroissoient la devoir pousser avec vigueur, lorsque Ducasse leur proposa en 1688 le pillage de Surinam. Leur goût naturel se réveille; les nouveaux colons redeviennent corsaires, & leur exemple entraîne presque tous les habitants.

L'expédition fut malheureuse. Une partie des combattants périt dans l'attaque; & les autres faits prisonniers furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne se releva jamais de cette perte. Bien-loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle ne fit que languir à Cayenne même.

Cette isle qui n'est séparée du continent que par les eaux d'une rivière qui se divise en deux branches, peut avoir quatorze à quinze lieues de circonférence. Par une conformation que la nature donne rarement aux isles, élevée sur les côtés, & basse au milieu, elle est entrecoupée de tant de marais, que les communications n'y sont guere praticables. Dans une plaine de deux lieues, qui pouvoit être aisément percée de canaux navigables, & dont on n'a pas su même égoutter les eaux, a été bâti le seul bourg qui soit dans la colonie. C'est un amas de barraques entassées sans ordre ni commodités, & où regnent durant l'été d'assez fréquentes fièvres, quoiqu'on n'ait cessé d'en vanter la salubrité. Il est défendu par un chemin couvert, un large fossé, un rempart en terre, & par cinq bastions. Au milieu du bourg est une butte assez élevée, dont on a fait une redoute appelée le fort, où quarante hommes pourroient encore capituler

après la prise de la place. L'entrée du port n'a guere que treize pieds d'eau. Les navires pourroient toucher à quatorze : mais heureusement la vase est molle, & l'on peut la labourer sans danger.

Les premieres productions de Cayenne furent le rocou, le coton & le sucre. Ce fut la premiere des colonies Françoises qui cultiva le café. On y a toujours cru, & peut-être on y croit encore, que ce furent quelques déserteurs qui, en 1721, racheterent leur grace, en l'apportant de Surinam où ils s'étoient réfugiés. Un historien exact a écrit depuis peu, vraisemblablement sur de bons mémoires, que ce fut un bienfait de la Motte-Aigron qui, en 1722, eut l'art d'emporter de cet établissement Hollandois des semences fraîches de café, malgré la défense rigoureuse d'en laisser sortir en coffes. Dix ou douze ans après, on planta du cacao.

En 1752, il sortit de la colonie deux cents soixante mille cinq cents quarante-une livres pesant de rocou, quatre-vingt mille trois cents soixante-trois livres de sucre, dix-sept mille neuf cents dix-neuf livres de coton, vingt-six mille huit cents quatre-vingt-une livre de café, quatre-vingt-onze mille neuf cents seize livres de cacao, & six cents dix-huit pieds de bois. Ces produits réunis étoient le fruit du travail de quatre-vingt-dix familles Françoises, de cent vingt-cinq Indiens, de quinze cents noirs, qui formoient la colonie entiere.

Tel, & plus foible encore, étoit l'état de Cayenne, lorsqu'on vit avec étonnement la Cour de Versailles chercher, en 1763, à lui donner un grand éclat. On sortoit des horreurs d'une guerre honteuse. La situation des affaires avoit décidé le ministère à acheter la paix par le sacrifice de plusieurs possessions importantes. Il paroissoit également né-

VIII.

La Cour de Versailles se propose de rendre la Guyane florissante.

Ce projet avoit-il été judicieux.

ment con-
çu ? fut-il
sagement
exécuté ?

cessaire de faire oublier à la nation , & ses calamités , & les fautes qui les avoient amenées. L'espérance d'une meilleure fortune pouvoit amuser son oisiveté , tromper sa malignité ; & l'on détourna ses regards des colonies qu'elle avoit perdues , vers la Guyane , qui devoit , disoit-on , réparer tant de désastres.

Ce n'étoit pas l'opinion des citoyens qui paroissent les mieux instruits de la situation des choses. Un établissement formé depuis un siècle & demi , & à une époque où les esprits étoient violemment poussés aux grandes entreprises : un établissement dont les discordes civiles ni les guerres étrangères n'avoient pas ruiné les travaux : un établissement que des administrateurs sages avoient régi avec désintéressement & application : un établissement auquel les bienfaits du gouvernement & les secours du commerce n'avoient jamais manqué : un établissement où le débouché des productions avoit été toujours assuré : cette colonie n'étoit rien. On n'y avoit jamais vu de plantation florissante. Aucune fortune ne s'y étoit élevée. La misère & l'obscurité avoient été opiniâtrement son partage aux mêmes époques où les autres possessions Françaises de l'Amérique étonnoient l'Ancien & le Nouveau-Monde par leur éclat & par leurs richesses. Loin que le temps & le progrès des lumières eussent amélioré son sort , sa situation étoit devenue de jour en jour plus fâcheuse. Comment espérer qu'elle rempliroit les hautes destinées qu'on lui préparoit ? Ces considérations n'arrêterent pas le ministère. Voyons ce qu'on a dit pour justifier ses vues.

L'Amérique offroit , dans l'origine , à l'invasion de l'Europe , deux régions entièrement différentes , la Zone Torride & la Zone tempérée du nord. La première présentait une vaste coupe à la soif de l'or ;

à la cupidité, des appas; à la mollesse, le repos; à la volupté, son aliment; au luxe, ses ressources. Celui qui s'en empara le premier dut éblouir par son éclat, séduire par l'image de son bonheur. Une opulence, aussi imposante que rapide, ne pouvoit manquer de lui donner dans le monde ancien une influence d'autant plus étendue, que la nature de la vraie richesse y'étoit ignorée, & que ses rivaux se trouverent tout-à coup plongés dans une indigence relative, aussi insupportable que l'indigence réelle. Son nouveau domaine étoit la patrie du despotisme. La chaleur y brisoit les forces du corps; l'oisiveté, suite nécessaire d'une fertilité qui satisfait aux besoins sans le travail, y ôtoit à l'ame toute énergie. Cette contrée subit son destin. Les peuples qui l'habitoient, étoient des esclaves qui attendoient un maître. Il vint. Il dit: obéissez; & l'on obéit. L'esprit des monarchies absolues étoit une production du sol qu'il y trouva toute formée: mais il existoit au-dessus de sa tête un ennemi auquel on ne résiste point, & qui devoit le subjuguier à son tour: c'est le climat. Dans la première ivresse, l'usurpateur forma les projets les plus vastes, & conçut les espérances les mieux fondées en apparence. Il regarda le signe de l'opulence comme le principe créateur & conservateur des forces politiques; & comment ne s'y feroit-il pas trompé? Si nous sommes désabusés de ce préjugé, c'est peut-être à ses désastres que nous devons cette grande leçon. Il s'imagina & dû s'imaginer qu'avec de l'or, il auroit à sa solde les nations, comme il avoit les negres sous sa chaîne: sans prévoir que cet or qui lui donnoit des alliés jaloux, en feroit autant d'adversaires puissants, qui, joignant leurs armes à la richesse qu'ils recevoient, tourneroient ce double instrument à sa propre ruine.

La Zone tempérée de l'Amérique Septentrionale ne pouvoit attirer que des peuples laborieux & libres. Elle n'a que des productions communes & nécessaires, mais qui font dès-lors une source éternelle de richesse ou de force. Elle favorise la population, en fournissant matière à cette culture paisible & sédentaire qui fixe & multiplie les familles, qui, n'irritant point la cupidité, préserve des invasions. Elle s'étend dans un continent immense, sur un front large, & par-tout ouvert à la navigation. Ses côtes sont baignées d'une mer presque toujours libre, & couvertes de ports nombreux. Les colons y sont moins éloignés de la métropole, vivent sous un climat plus analogue à celui de leur patrie, dans un pays propre à la chasse, à la pêche, à l'agriculture, à tous les exercices, & aux travaux qui nourrissent les forces du corps, & préservent des vices corrupteurs de l'ame. Ainsi dans l'Amérique comme en Europe, ce sera le Nord qui subjuguera le Midi. L'un se couvrira d'habitants & de cultures, tandis que l'autre épuiera ses fucs voluptueux & ses mines d'or. L'un pourra policer des peuples sauvages, par ses liaisons avec des peuples libres; l'autre ne fera jamais qu'un alliage monstrueux & foible d'une race d'esclaves avec une nation de tyrans.

Il étoit essentiel pour les colonies du Midi qu'elles eussent des racines de population & de vigueur dans le Nord, pour s'y ménager un commerce des denrées de luxe avec celles de besoin, une communication qui pût donner des renforts en cas d'attaque, un asyle dans la défaite, un contre-poids des forces de terre à la foiblesse des ressources navales.

Les colonies méridionales Françaises jouissoient, avant la dernière guerre, de cette protection. Le

Canada, par sa situation, par le génie belliqueux de ses habitants, par ses alliances avec des peuplades sauvages, amies de la franchise & de la liberté du caractère François, pouvoit balancer, du moins inquiéter la Nouvelle-Angleterre. La perte de ce grand continent déterminâ le ministère de Versailles à chercher de l'appui dans un autre, & il espéra le trouver dans la Guyane, en y établissant une population nationale & libre, capable de résister par elle-même aux attaques étrangères, & propres à voler, avec le temps, au secours des autres colonies, lorsque les circonstances pourroient l'exiger.

Tel fut évidemment son système. Jamais il ne lui tomba dans l'esprit qu'une région ainsi habitée, pût jamais enrichir la métropole par la production des denrées propres aux colonies méridionales. Les bons principes lui étoient trop familiers, pour ignorer qu'il n'est pas possible de vendre, sans suivre le cours du marché général; qu'on ne peut atteindre ce but qu'en cultivant avec aussi peu de frais que ses rivaux; & que des travaux faits par des hommes libres, sont de toute nécessité infiniment plus chers que ceux qui sont abandonnés à des esclaves.

Les opérations étoient dirigées par un Ministre actif. En politique sage, qui ne sacrifie pas la sûreté aux richesses, il ne se proposoit que d'élever un boulevard pour défendre les possessions Françaises. En philosophe sensible, qui connoît les droits de l'humanité & qui les respecte, il vouloit peupler d'hommes libres ces contrées fertiles & désertes. Mais le génie, sur-tout le génie impatient de jouir, ne prévoit pas tout. On s'égarâ, parce qu'on crut que des Européens soutiendroient sous la Zone Torride des fatigues qu'exige le défrichement des terres; que des hommes qui ne s'expa-

trioient que dans l'espérance d'un meilleur sort, s'accoutumeroient à la subsistance précaire d'une vie sauvage, dans un climat moins sain que celui qu'ils quittoient.

Ce mauvais systême, où le gouvernement se laissa entraîner par des hommes audacieux que leur présomption égardoit, ou qui sacrifioient la fortune publique à leurs intérêts particuliers, fut aussi follement exécuté qu'il avoit été légèrement adopté. Tout y fut combiné sans principe de législation, sans intelligence des rapports que la nature a mis entre les terres & les hommes. Ceux-ci furent distribués en deux classes, l'une de propriétaires, & l'autre de mercenaires. On ne vit pas que cette distribution, qui se trouve établie en Europe, & presque chez toutes les nations civilisées, est l'ouvrage de la guerre, des révolutions, & des hasards infinis que le temps amene; que c'est la suite des progrès de la sociabilité, mais non la base & le fondement de la société, qui, dans l'origine, veut que tous ses membres participent à la propriété. Les colonies qui font de nouvelles populations & de nouvelles sociétés, doivent suivre cette regle fondamentale. On s'en écarta dès le premier pas, en ne destinant des terres dans la Guyane, qu'à ceux qui pourroient y passer avec des fonds & des avances pour les cultiver. Les autres, dont on tenta la cupidité par des espérances vagues ou équivoques, furent exclus de ce partage des terres. Ce fut une faute de politique contre l'humanité. Si l'on eût donné une portion de terrain à défricher à tous les nouveaux colons qu'on portoit dans cette portion nue & déserte, chacun l'eût cultivée d'une maniere proportionnée à ses forces & à ses moyens, l'un avec son argent, l'autre avec ses bras. Il ne falloit ni rebuter ceux qui avoient des capitaux, parce que c'étoient des hom-

mes très-précieux pour une colonie naissante, ni leur donner une préférence exclusive, de peur qu'ils ne trouvassent pas des coopérateurs qui voulussent se mettre dans leur dépendance. Il étoit indispensable d'offrir à tous les membres de la nouvelle transmigration, une propriété où ils pussent faire valoir leur travail, leur industrie, leur argent, en un mot, leurs facultés plus ou moins étendues. On devoit prévoir que des Européens, quelle que fût leur situation, ne quitteroient pas leur patrie sans l'espérance d'un meilleur sort; & que tromper leur espoir & leur confiance à cet égard, seroit ruiner la colonie, dont on projettoit les fondements.

Des hommes transportés dans des régions incultes n'y trouvent que des besoins; & les travaux les mieux ordonnés, les plus suivis, ne fauroient empêcher que ceux qui passeront dans ces déserts pour défricher les terres, ne restent dénués de tout jusqu'à l'époque, plus ou moins éloignée, des récoltes. Aussi la Cour de Versailles, à qui une vérité si frappante ne pouvoit échapper, s'engagea-t-elle à nourrir indistinctement, durant deux années, tous les Allemands, tous les François qu'elle destinoit à la population de la Guyane. Mais cet acte de justice n'étoit pas une action de prudence. Il falloit prévoir que les vivres seroient mal choisis par les agents du gouvernement. Il falloit prévoir que, quand même les approvisionnements auroient été faits avec zèle, avec prudence, avec défintéressement, c'étoit une nécessité que la plupart se gâtassent, soit dans le trajet, soit au terme. Il falloit prévoir que les viandes salées, bien ou mal conservées, ne seroient jamais une nourriture convenable pour des malheureux réfugiés qui quittoient un climat sain & tempéré pour occuper les sables brû-

lants de la Zone Torride , pour respirer l'air humide & pluvieux des tropiques.

Une politique judicieuse se feroit occupée de la multiplication des troupeaux , avant de songer à l'établissement des hommes. Cette précaution n'auroit pas seulement assuré une subsistance saine aux premiers colons , elle leur auroit encore fourni des instruments commodes pour les entreprises qu'exige la formation d'une peuplade nouvelle. Avec ce secours , ils auroient bravé des fatigues que le Ministère se feroit chargé de payer libéralement , & auroient préparé des logements & des denrées à ceux qui devoient les suivre. Par cette combinaison , qui n'exigeoit pas des méditations bien profondes , l'établissement qu'il s'agissoit de former , auroit acquis , en peu de temps , la consistance dont il étoit susceptible.

On ne fit pas ces réflexions si simples , si naturelles. Douze mille hommes furent débarqués , après une longue navigation , sur des côtes désertes & impraticables. On fait que dans presque toute la Zone Torride , l'année est partagée en deux saisons , l'une sèche , & l'autre pluvieuse. A la Guyane , les pluies sont si abondantes , depuis le commencement de Novembre jusqu'à la fin de Mai , que les terres sont submergées ou hors d'état d'être cultivées. Si les nouveaux colons y étoient arrivés au commencement de la saison sèche , distribués sur les terrains qu'on leur destinoit , ils auroient eu le temps d'arranger leurs habitations , de couper les forêts ou de les brûler , de labourer ou d'ensemencer leurs champs.

Faute de ces combinaisons , on ne fut où placer cette foule d'hommes qui arrivoient coup sur coup dans la saison des pluies. L'isle de Cayenne auroit pu servir d'entrepôt & de rafraîchissement aux nouveaux débarqués. On y auroit trouvé du logement

& des secours. Mais la fausse idée dont on étoit prévenu, de ne pas mêler la nouvelle colonie avec l'ancienne, fit rejeter cette ressource. Par une suite de cet entêtement, on déposa dans les isles du Salut ou sur les bords du Kourou, sous la toile & dans de mauvais angars, douze mille malheureux. C'est là que, condamnés à l'inaction, à l'ennui, à la privation des premiers besoins, aux maladies contagieuses qu'enfantent toujours des subsistances corrompues, à tous les désordres que produit l'oïveté dans une populace transportée de loin sous un nouveau ciel, ils finirent leur triste destinée dans les horreurs du désespoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les inventeurs, contre les auteurs d'un projet funeste qui a fait tant de victimes : comme si la guerre dont elles étoient destinées à combler les vuides, n'en avoit pas assez moissonné dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien au désastre, & que les 25,000,000 employés au succès d'un système absurde fussent entièrement perdus, l'homme chargé de mettre fin à tant de calamités, crut devoir ramener en Europe deux mille hommes, dont la constitution robuste avoit résisté à l'intempérie du climat, à plus de misère qu'on ne sauroit dire.

L'Etat s'est trouvé heureusement assez puissant, pour pouvoir soutenir de si grandes pertes. Mais qu'il est douloureux pour la patrie, pour les sujets, pour toutes les ames avars du sang François, de le voir ainsi prodiguer dans des entreprises ruineuses, par une folle jalousie d'autorité qui commande un silence rigoureux sur les opérations publiques ! Eh ! n'est-ce pas l'intérêt de la nation entière, que ses chefs soient éclairés ! Mais peuvent-ils l'être autrement que par des lumières générales ? Pourquoi lui cacher des projets dont elle doit être l'objet & l'inf-

trument ? Espere-t-on commander aux volontés sans l'opinion, & inspirer le courage sans la confiance ? Les vraies lumières sont dans les écrits publics, où la vérité se montre à découvert, où le mensonge craint d'être surpris. Les mémoires secrets, les projets particuliers, ne sont guere que l'ouvrage des esprits adroits & intéressés, qui s'insinuent dans les cabinets des administrateurs, par des routes obscures, obliques & détournées. Quand un Prince, un Ministre, s'est conduit par l'opinion publique des gens éclairés, s'il éprouve des malheurs, ni le ciel, ni la terre ne peuvent les lui reprocher. Mais des entreprises faites sans le conseil & le vœu de la nation, des événements amenés à l'insu de tous ceux dont on expose la vie & la fortune, qu'est-ce autre chose qu'une ligue secrète, une conjuration de quelques individus contre la société entière ? Jusqu'à quand l'autorité se croira-t-elle humiliée, en s'entretenant avec les citoyens ? Jusqu'à quand témoignera-t-elle aux hommes assez de mépris, pour ne pas chercher même à se faire pardonner ses fautes ?

Qu'est-il arrivé de la catastrophe, où tant de sujets, tant d'étrangers ont été sacrifiés à l'illusion du Ministère François sur la Guyane ? C'est qu'on a décrié cette malheureuse région avec tout l'excès que le ressentiment du malheur ajoute à la réalité de ses causes. Heureusement les observations de quelques hommes éclairés nous mettent en état de débrouiller le cahos.

IX. Cette vaste contrée, qu'on décora du magnifique nom de France équinoxiale, n'appartient pas toute entière à la Cour de Versailles, comme elle en eut autrefois la prétention. Les Hollandois, en s'établissant au Nord, & les Portugais au Midi, ont resserré les François entre la riviere de Marony & celle de Vincent Pinçon ou d'Oyapock; ce

Idée qu'il faut se former des côtes & du sol de la Guyane.

qui forme encore un espace de plus de cent lieues.

Les mers, qui baignent cette longue côte, sont faciles, ouvertes, débarrassées de tous les obstacles qui pourroient gêner la navigation. On n'y voit que les deux isles du Salut, à trois lieues de la terre-ferme. Comme elles ne sont séparées que par un canal de quatre-vingt toises, il seroit aisé de les joindre; & après leur union, elles formeroient un abri suffisant pour les plus grands vaisseaux. La nature a tellement disposé les choses, qu'il n'en coûteroit que peu pour rendre ce poste imprenable avec les matériaux qui se trouvent sur les lieux même. De ce port, couvert de tortues une partie de l'année, & placé au vent de l'archipel Américain, une escadre pourroit, durant la guerre, voler en sept ou huit jours au secours des possessions nationales, ou aller attaquer celles des Puissances ennemies de la France.

Nul danger n'est à craindre dans ces parages. Les vents sont généralement favorables pour approcher, autant & si peu qu'on veut, des côtes. Si, ce qui est infiniment rare, leur ordre est interverti, ou qu'il survienne quelque calme, on a la ressource de mouiller par-tout sur un fond excellent.

Ces avantages sont malheureusement accompagnés de quelques inconvénients. Des courants rapides s'opposent à l'arrivée des navigateurs. Que si, pour les éviter, on approche trop près de la terre, l'eau manque presque par-tout. On n'en trouve pas même à l'embouchure des rivières qui ne peuvent recevoir que de très-petits bâtimens. Celle d'Aprouague est la seule qui en ait douze pieds. Là, échoués sur une vase molle, les navires peuvent se livrer, sans inquiétude, à toutes les ré-

parations dont ils ont besoin. Cependant il leur convient de s'expédier fort vite, parce que les vers, les eaux bourbeuses, les pluies & les chaleurs y détruisent, en fort peu de temps, les vaisseaux les mieux construits, les mieux équipés.

Dans cette région, quoique voisine de l'équateur, le climat est très-supportable. Cette température peut être attribuée à la longueur des nuits, à l'abondance des brouillards & des rosées. Dans aucun temps, on n'éprouve à la Guyane ces chaleurs étouffantes si ordinaires dans tant d'autres contrées de l'Amérique.

Malheureusement, pendant les six premiers mois de l'année, & quelquefois plus long-temps, cette colonie est abymée par des déluges d'eau. Ces pluies surabondantes dégradent les lieux élevés, inondent les plaines, pourrissent les plantes, & suspendent souvent les travaux les plus pressés. La végétation est alors si forte, qu'il seroit impossible de la retenir dans de justes bornes, quelque nombre de bras qu'on employât pour la combattre. A cette calamité en succede une autre. C'est une longue sécheresse qui ouvre la terre & qui la calcine.

Les opinions sur le sol de la Guyane se contrarient très-long-temps. Il est aujourd'hui connu que c'est le plus souvent un tuf pierreux, recouvert de sables & du débris de quelques végétaux. Ces terres sont d'une exploitation facile : mais leur produit est toujours très-foible, & il cesse même après cinq ou six ans. Le cultivateur est alors réduit à faire de nouveaux défrichements, qui ont toujours le sort des premiers. Ceux même qui sont exécutés dans quelques veines d'un sol plus profond qu'on trouve par intervalle, n'ont pas une longue durée, parce que les pluies répétées qui tombent en torrents,

torrents dans cette région , ont bientôt entraîné les fucs qui pouvoient les fertiliser.

Ce furent sur ces maigres campagnes que s'établirent les premiers François, qu'une fatale destinée poussa dans la Guyane. Les générations qui les remplacèrent , cherchèrent par-tout des terrains plus réconds , sans en jamais trouver. Inutilement le fisc fit successivement de grands sacrifices pour améliorer cette colonie. Ces dépenses furent inutiles , parce qu'elles ne pouvoient pas changer la nature des choses. L'exemple des Hollandois , qui , après avoir aussi languï dans le voisinage sur les terres hautes , avoient enfin prospéré sur des plantations formées dans des marais desséchés avec des travaux immenses , cet exemple ne faisoit aucune impression. Enfin , M. Mallouet , chargé de l'administration de ce malheureux établissement , a lui-même exécuté ce qu'il avoit vu pratiquer à Surinam ; & l'espace qu'il avoit arraché à l'océan , s'est aussi-tôt couvert de denrées. Ce spectacle a donné aux colons une émulation dont on ne les croyoit pas susceptibles , & ils n'attendent que les bienfaits du gouvernement pour enrichir la métropole de leurs productions.

Ce sera sur des plages formées par la dégradation des montagnes & par la mer , que seront désormais établies les plantations. Il faudra dessécher des marais , creuser des canaux , élever des digues : mais pourquoi les François craindroient-ils d'entreprendre ce qu'ils voyent si heureusement exécuté sur leurs frontières ? Pourquoi la Cour de Versailles se refuseroit-elle à encourager par des avances & des gratifications des défrichements vraiment utiles ? Des défrichements ! Voilà des conquêtes sur le cahos à l'avantage de tous les hommes , & non pas des Provinces qu'on dépeuple & qu'on dévaste pour s'en emparer ; qui coûtent le sang de deux nations

pour n'en enrichir aucune ; qu'il faut garder à grands frais & couvrir de troupes pendant des siècles, avant de s'en promettre la paisible possession.

Tout invite le Ministère de France au parti qu'on ose lui proposer. Dans la Guyane, les feux souterrains, si communs dans le reste de l'Amérique, sont actuellement éteints. On n'y éprouve jamais de tremblement de terre. Les ouragans n'exercent pas leurs ravages sur ses côtes. Son accès est rempli de tant de difficultés, qu'on peut prédire qu'elle ne sera pas conquise. Les îles Françaises, au contraire, déjà prises une fois, attirent les regards, & sollicitent la cupidité d'une nation vivement aigrie de leur restitution. Son chagrin fait présumer qu'elle sera toujours disposée à réparer, par la force des armes, le vice de ses négociations. La confiance bien fondée qu'elle a dans sa marine, ne tardera pas peut-être à la précipiter dans une nouvelle guerre, pour reprendre ce qu'elle a rendu, pour étendre plus loin ses usurpations. Si la fortune secondoit encore ses efforts ; si un peuple, encouragé par des victoires, dont les citoyens recueillent seuls tout l'avantage, l'emportoit toujours sur une nation qui ne combat que pour ses Rois : ce seroit du moins une grande ressource que la Guyane, où l'on cultiveroit toutes les productions dont l'habitude a donné le besoin, & pour lesquelles il faudroit payer un énorme tribut à l'étranger, si les colonies nationales ne pouvoient les fournir.

Le dessèchement des côtes de la Guyane exigeroit des travaux longs & difficiles. Où prendre les bras nécessaires pour l'exécution de cette entreprise ?

X. On crut en 1763 que les Européens y seroient très-propres. Douze mille furent la victime de cette opinion. La mort n'épargna qu'une soixantaine de familles Allemandes ou Acadiennes. Elles s'établissent dans la

Quels bras
pourra-t-on
destiner aux
cultures
dont la

rent sur le Sinamary, qui leur offroit des bords qui ne sont jamais inondés par la mer, quelques prairies naturelles, & une grande abondance de tortues. Cette foible peuplade augmente & vit heureuse le long de ce fleuve. La pêche, la chasse, l'éducation des troupeaux, la culture d'un peu de riz & de maïs : telles sont ses ressources. Quelques spéculatifs ont voulu conclure de cet exemple que les blancs pourroient cultiver la Guyane : mais ils n'ont pas fait réflexion qu'on ne fondeoit des colonies que pour obtenir des productions vénales, & que ces productions exigent des soins plus suivis & plus fatigans que ceux auxquels on se livre sur les rives du Sinamary.

Les naturels du pays pourroient, dit-on, opérer sans inconvénient ce qui est destructeur pour nous. Ces sauvages étoient assez multipliés sur la côte, lorsqu'elle fut découverte. La férocité Européenne en a si fort diminué le nombre, qu'il n'y en reste pas actuellement plus de quatre ou cinq cents en état de porter les armes. Mais quelques aventuriers qui ont pénétré depuis peu dans l'intérieur des terres, y ont découvert beaucoup de petites nations, toutes plus barbares les unes que les autres. Partout ils ont apperçu l'oppression des femmes, des superstitions qui empêchent la multiplication des hommes, des haines qui ne s'éteignent que par la destruction des familles & des peuplades, l'abandon révoltant des vieillards & des malades, l'usage habituel des poisons les plus variés & les plus subtils ; cent autres désordres dont la nature brute offre trop généralement le hideux tableau. Cependant le voyageur est accueilli avec respect, secouru avec la générosité la plus illimitée & la plus touchante simplicité. Il entre dans la cabane du sauvage ; il s'assied à côté de sa femme & de ses filles nues ; il partage

leurs repas. La nuit, il prend son repos sur un même lit. Au jour, on le charge de provisions, on l'accompagne assez loin sur sa route, & l'on s'en sépare avec les démonstrations de l'amitié. Mais cette scène d'hospitalité peut devenir sanglante en un moment. Ce sauvage est jaloux à l'extrême; & au moindre signe de familiarité qui l'allarmeroit, on seroit égorgé.

Il faudroit commencer par assembler ces peuples toujours errants. Quelques présents de leur goût, distribués à propos, rendoient cette première opération facile. On éviteroit, avec la plus scrupuleuse attention, de réunir dans le même lieu celles de ces nations qui ont les unes pour les autres une aversion insurmontable.

Ces peuplades ne seront pas formées au hasard. Il conviendra de les distribuer de manière à se procurer des facilités pour pénétrer dans l'intérieur du pays. A mesure que ces établissements acquerront des forces, ils fourniront des facilités pour établir des habitations nouvelles.

Jusqu'ici, aucune considération n'a pu fixer ces Indiens. La plus sûre voie, pour y réussir, seroit de leur distribuer des vaches qu'ils ne pourroient nourrir qu'en abattant des bois & en formant des prairies. Les légumes, les arbres fruitiers dont on enrichiroit leur demeure, seroit un moyen de plus pour prévenir leur inconstance. Il est vraisemblable que ces ressources qu'ils n'ont jamais connues, les dégoûteroient avec le temps, de la chasse & de la pêche, qui sont actuellement les seuls soutiens de leur misérable & précaire existence.

Un préjugé bien plus funeste resteroit à vaincre. il est généralement établi chez ces peuples, que les occupations sédentaires ne conviennent qu'à des femmes. Cet orgueil insensé avilit tous les travaux

aux yeux des hommes. Un missionnaire intelligent ne perdroit pas son temps à combattre cet aveuglement. Il ennoblirait la culture, en travaillant lui-même avec les enfants; & il réussiroit par ce noble & heureux stratagème, à donner aux jeunes gens des mœurs nouvelles. Peut-être parviendrait-on à vaincre l'indolence des peres même, si l'on favoit leur donner des besoins. Il n'est pas sans vraisemblance qu'ils demanderoient à la terre des productions, pour les échanger contre des marchandises dont l'usage leur seroit devenu nécessaire.

Ce but salutaire s'éloigneroit infiniment, si l'on assujettissoit les sauvages réunis à une capitation & à des corvées, comme se le sont permis les Portugais & les Espagnols sur les bords de l'Amazone, de Rio-Negro & de l'Orenoque. Il faut que ces peuples ayent joui pendant des siècles, des bienfaits de la civilisation, avant d'en porter les charges.

Cependant, après cette révolution heureuse, la Guyane ne rempliroit encore que très-imparfaitement les vues étendues que peut avoir la Cour de Versailles. Jamais les foibles mains des Indiens ne feront croître que des denrées de valeur médiocre. Pour obtenir de riches productions, il faudra recourir nécessairement aux bras nerveux des negres.

On craint la facilité qu'auront ces esclaves pour déserter de leurs ateliers. Ils se réfugieront, ils s'attrouperont, ils se retrancheront, dit-on, dans de vastes forêts, où l'abondance du gibier & du poisson rendra leur subsistance aisée; où la chaleur du climat leur permettra de se passer de vêtement; où les bois propres à faire des arcs & des fleches ne leur manqueront jamais. Cent d'entre eux avoient pris ce parti, il y a environ trente ans. Les troupes envoyées pour les remettre sous la chaîne, furent

repoussées. Cet échec faisoit craindre une désertion générale. La colonie entière étoit consternée. On ne favoit à quoi se résoudre, lorsqu'un missionnaire part, suivi d'un seul noir, arrive à l'endroit où s'étoit livré le combat, dresse un autel, appelle les déserteurs par le moyen d'une clochette, leur dit la messe, les harangue, & les ramene tous, tous sans exception, à leurs anciens maîtres. Mais les Jésuites qui avoient mérité & obtenu la confiance de ces malheureux, ne sont plus dans la colonie; & leurs successeurs n'ont montré ni la même activité, ni une connoissance égale du cœur de l'homme. Cependant, il ne seroit peut-être pas impossible de prévenir l'invasion de ces infortunées victimes de notre cupidité, en rendant leur condition supportable. La loi de la nécessité, qui commande même aux tyrans, prescrira, dans cette région, une modération que l'humanité seule devoit inspirer partout.

¶ **[XI.]** Avant de jeter des capitaux dans la Guyane, il convient d'examiner si la colonie est bien organisée; il en faut régler les limites.

Ce nouvel ordre de choses engagera le gouvernement dans des dépenses considérables. Avant de s'y livrer, il examinera si la colonie a eu jusqu'à notre âge, l'organisation qui devoit la faire prospérer, & si Cayenne est le lieu le plus convenable pour être le chef-lieu d'un grand établissement. C'est notre opinion: mais d'habiles gens pensent le contraire, & leurs raisons doivent être discutées. Ces vues peuvent être excellentes, sans que les avantages en aient été plutôt apperçus, & il ne faut pas s'en étonner. Les choses sont quelquefois d'une difficulté qui ne peut être surmontée que par l'expérience ou par le génie. Mais l'expérience qui marche à pas lents, demande du temps; & le génie qui, semblable aux coursiers des dieux, franchit un intervalle immense d'un saut, se fait attendre pendant des siècles. A-t-il paru? Il est repoussé ou

persécuté. S'il parle, on ne l'entend pas. Si, par hasard, il est entendu, la jalousie traduit ses projets comme des rêves sublimes, & les fait échouer. L'intérêt général de la multitude suppléeroit peut-être à la pénétration du génie, si on le laissoit agir en liberté : mais il est sans cesse contrarié par l'autorité, dont les dépositaires ne s'entendent à rien, & prétendent ordonner de tout. Quel est celui qu'ils honoreront de leur confiance & de leur intimité ! C'est le flatteur impudent, qui, sans en rien croire, leur répétera continuellement qu'ils sont des êtres merveilleux. Le mal se fait par leur sottise, & se perpétue par une mauvaise honte qui les empêche de revenir sur leurs pas. Les fausses combinaisons s'épuisent avant qu'ils ayent rencontré les vraies, ou qu'ils puissent se résoudre à les approuver après les avoir rejetées. C'est ainsi que le désordre regne par l'enfance des Souverains, l'incapacité ou l'orgueil des Ministres, & la patience des victimes. On se consolerait des maux passés & des maux présents, si l'avenir devoit changer cette destinée : mais c'est une espérance dont il est impossible de se bercer. Et si l'on demandoit au philosophe à quoi servent les conseils qu'il s'opiniâtre d'adresser aux nations & à ceux qui les gouvernent, & qu'il répondît avec sincérité, il diroit qu'il satisfait un penchant invincible à dire la vérité, au hasard d'exciter l'indignation, & même de boire dans la coupe de Socrate.

Avant de prendre sur la Guyane une résolution finale, il conviendra de fixer les bornes encore incertaines de cette colonie. Au Nord, les Hollandois voudroient bien étendre les frontieres de Surinam jusqu'aux bords du Sinamary : mais le poste militaire que la Cour de Versailles a fait établir depuis long-temps sur la rive droite du Marony, paroît avoir anéanti sans retour cette prétention an-

cienne. Du côté du Midi, les difficultés sont moins applanies. L'Amazone fut autrefois incontestablement la borne des possessions Françaises, puisque, par une convention du 4 Mars 1700, les Portugais s'obligerent à démolir les forts qu'ils avoient élevés sur la rive gauche de cette riviere. A la paix d'Utrecht, la France qui recevoit la loi, fut forcée de céder la navigation de ce fleuve avec les terres qui s'étendent jusqu'à la riviere de Vincent Pinçon, ou de l'Oyapock. Lorsque le temps fut venu d'exécuter le traité, il se trouva que ces deux noms employés comme synonymes, désignoient dans le pays, ainsi que sur les anciennes cartes, deux rivieres éloignées l'une de l'autre de trente lieues. Chacune des deux Cours voulut tourner cette erreur à son avantage; celle de Lisbonne s'étendre jusqu'à l'Oyapock, & celle de Versailles, jusqu'à Vincent Pinçon. On ne put convenir de rien; & les terres contestées sont restées désertes depuis cette époque assez reculée.

On n'aura pas la présomption de s'ériger en juge de ce grand procès. L'unique observation qu'on se permettra de faire, c'est que le but de la cession exigée par le Portugal, a été de lui assurer la navigation exclusive de l'Amazone. Or les sujets de cette Couronne jouiront paisiblement de cet avantage, en éloignant les limites des possessions Françaises de vingt lieues seulement & jusqu'à la riviere de Vincent Pinçon, sans qu'il soit nécessaire de les reculer de cinquante jusqu'à l'Oyapock.

XII. Tout est à faire dans la Guyane. On ne compte à Cayenne même que trente plantations presque toutes misérables. Le continent est dans un plus grand désordre encore que l'isle. Les habitations y changent souvent de place. Des déserts immenses les séparent. Placées à une grande distance du mar-

Etat actuel
de la Guyane
Française.

ché général, elles n'ont aucune facilité pour leurs échanges. On n'y jouit d'aucune des commodités que se procurent mutuellement des hommes réunis. Les loix, la police, les bienfécances, l'emulation, l'influence du ministère : tous ces avantages y sont inconnus. Pour l'exploitation de cent lieues de côtes, on ne comptoit en 1775 que treize cents personnes libres, & huit mille esclaves. Les productions de la colonie étoient même au-dessous de ces foibles moyens, parce qu'il n'y avoit dans les ateliers que des blancs sans intelligence, que des noirs sans subordination. Les denrées qu'emportèrent les bâtimens venus de l'Amérique Septentrionale ou de la Guadeloupe & de la Martique, ne s'éleverent pas à 100,000 livres, & la France ne reçut sur six navires que quarante quintaux de sucre, qui furent vendus en Europe 2,156 liv. ; six cents cinquante-huit quintaux quatre-vingt-huit livres de café, qui furent vendus 31,296 liv. 16 sols ; trois quintaux trente-quatre livres d'indigo, qui furent vendus 2,839 livres ; cent cinquante-deux quintaux quarante-une livres de cacao, qui furent vendus 10,668 livres 16 sols ; trois mille trois quintaux cinquante-cinq livres de rocou, qui furent vendus 187,706 liv. 7 sols 6 deniers ; neuf cents soixante-douze quintaux soixante livres de coton, qui furent vendus 243,150 livres ; trois cents cinquante-trois cuirs, qui furent vendus 3,177 livres ; quatorze cents vingt-deux quintaux huit livres de bois, qui furent vendus 7,604 l. 3 s. 9 d. En tout 488,598 liv. 3 s. 3 den. Les 600,000 liv. que la Cour dépensa cette année comme les autres pour cet ancien établissement, servirent à payer ce qu'il avoit reçu au-delà de ses exportations. A cette époque, Cayenne, devoit 2,000,000 de livres au gouvernement ou aux négociants de la métropole.

Il faut attendre quelque chose des lumières que M. Mallouet a répandues dans la colonie ; des encouragements que cet habile administrateur a fait accorder en 1777 à ceux des colons qui se livreroient à la coupe des bois de construction , à la culture des subsistances , à la salaison du poisson , à quelques autres productions de peu de valeur , dont il a assuré le débouché. Il faut attendre encore plus des arbres à épiceries. Le giroflier a déjà donné des clous qui ne sont que très-peu inférieurs à ceux qui nous viennent des Moluques ; & tout annonce que le muscadier ne réussira pas moins heureusement. Mais rien de grand ne pourra se tenter sans capitaux , & sans capitaux considérables.

Ils sont au pouvoir d'une riche compagnie qui s'est formée , mais sans privilège exclusif , pour cette partie du Nouveau-Monde. Ce corps dont le fonds primitif est de 2,400,000 livres , a obtenu du gouvernement le vaste espace qui s'étend depuis l'Approuague jusqu'à l'Oyapock , & toutes les facilités qu'on lui pouvoit raisonnablement accorder pour mettre en valeur ce sol , regardé comme le meilleur de la Guyane. En attendant que ses succès lui permettent de s'occuper du dessèchement des marais & des grandes cultures , cette association puissante a tourné ses vues vers la coupe du bois , vers la multiplication des troupeaux , vers le coton & le cacao , mais principalement vers le tabac.

Des esclaves cultivent depuis long-temps , pour leur usage , autour de leurs cases , cette dernière plante. On lui trouve les mêmes vertus qu'au tabac du Brésil , qui s'est ouvert un débit assez avantageux dans plusieurs marchés de l'Europe , & qui est d'une nécessité presque absolue pour l'achat des noirs sur une grande partie des côtes d'Afrique. Si cette entreprise réussit , la France verra diminuer ses be-

soins, & ses navigateurs seront dispensés d'aller chercher à Lisbonne cette portion de leur cargaison. Les espérances que peut donner Sainte-Lucie, ont une autre base.

Les Anglois occuperent sans opposition cette isle, dans les premiers jours de l'an 1639. Ils y vivoient paisiblement depuis dix-huit mois, lorsqu'un navire de leur nation, qui avoit été surpris par un calme devant la Dominique, enleva quelques Caraïbes accourus sur leur pirogues avec des fruits. Cette violence décida les sauvages de Saint-Vincent, de la Martinique, à se réunir aux sauvages offensés, & ils fondirent tous ensemble, au mois d'Août 1640, sur la nouvelle colonie. Dans leur fureur, ils massacrèrent tout ce qui se présenta. Le peu qui échappa à cette vengeance, abandonna pour toujours un établissement qui étoit encore au berceau.

Dans les premiers âges du monde, avant qu'il se fût formé des sociétés civiles & policées, tous les hommes en général avoient droit sur toutes les choses de la terre. Chacun pouvoit prendre ce qu'il vouloit pour s'en servir, & même pour consumer ce qui étoit de nature à l'être. L'usage que l'on faisoit ainsi du droit commun, tenoit lieu de propriété. Dès que quelqu'un avoit pris une chose de cette manière, aucun autre ne pouvoit la lui ôter sans injustice. C'est sous ce point de vue, qui ne convient qu'à l'état de nature, que les nations de l'Europe envifagerent l'Amérique, lorsqu'elle eut été découverte. Comptant les naturels du pays pour rien, il leur suffisoit, pour s'emparer d'une terre, qu'aucun peuple de notre hémisphère n'en fût en possession. Tel fut le droit public, constant & uniforme qu'on suivit dans le Nouveau-Monde, & qu'on n'a pas même eu honte de vouloir justi-

XIII.

Après de longues discussions entre les Cours de Londres & de Versailles, Ste. Lucie reste à la France.

fier en ce siècle, pendant les dernières hostilités.

Quoi, la nature de la propriété n'est pas la même par-tout, par-tout fondée sur la prise de possession par le travail, & sur une longue & paisible jouissance! Européens, pouvez-vous nous apprendre à quelle distance de votre séjour ce titre sacré s'anéantit? Est-ce à vingt pas? Est-ce à une lieue, est-ce à dix lieues? Non, dites-vous. Hé bien, ce ne seroit donc pas à dix mille lieues. Et ne voyez-vous pas que ce droit imaginaire que vous vous arrogez sur un peuple éloigné, vous le conférez à ce peuple éloigné sur vous? Cependant, que diriez-vous, s'il pouvoit arriver que le sauvage entrât dans votre contrée, & que, raisonnant à votre manière, il dit: cette terre n'est point habitée par les nôtres, donc elle nous appartient? Vous avez l'hobbesisme en horreur dans votre voisinage; & ce funeste système, qui fait de la force la suprême loi, vous le pratiquez au loin. Allez! après avoir été des voleurs & des assassins, il ne vous restoit plus que d'être d'exécrables sophistes; & vous l'êtes devenus.

D'après ces principes, que les esprits justes & les cœurs droits réprouveront toujours, Sainte-Lucie devoit appartenir à toute puissance qui voudroit ou pourroit la peupler. Les François s'en aviserent les premiers. Ils y firent passer, en 1650, quarante habitants sous la conduite de Rouffelan, homme brave, actif, prudent, & singulièrement aimé des sauvages, pour avoir épousé une femme de leur nation. Sa mort arrivée quatre ans après, ruina tout le bien qu'il avoit commencé à faire. Trois de ses successeurs furent massacrés par les Caraïbes, mécontents de la conduite qu'on tenoit avec eux; & la colonie ne faisoit que languir, lorsqu'elle fut prise en 1664 par les Anglois, qui l'évacuerent en 1666.

A peine étoient-ils partis, que les François reparurent dans l'isle. Ils ne s'y étoient pas encore beaucoup multipliés, quelle qu'en fût la cause, lorsque l'ennemi qui les avoit chassés la première fois, les força de nouveau, vingt ans après, à quitter leurs habitations. Quelques-uns, au-lieu d'évacuer l'isle, se réfugièrent dans les bois. Dès que le vainqueur, qui n'avoit fait qu'une invasion passagère, se fut retiré, ils reprirent leurs occupations. Ce ne fut pas pour long-temps. La guerre, qui bientôt après déchira l'Europe, leur fit craindre de devenir la proie du premier corsaire qui auroit envie de les piller, & ils allèrent chercher de la tranquillité dans les établissemens de leur nation, qui avoient plus de force, ou qui pouvoient se promettre plus de protection. Il n'y eut plus alors de culture suivie, ni de colonie régulière à Sainte-Lucie. Elle étoit seulement fréquentée par des habitans de la Martinique, qui y coupoient du bois, qui y faisoient des canots, & y entretenoient des chantiers assez considérables.

Des soldats & des matelots déserteurs s'y étant réfugiés après la paix d'Utrecht, il vint en pensée au Maréchal d'Estrées d'en demander la propriété. Elle ne lui eut pas été plutôt accordée en 1718, qu'il y fit passer un Commandant, des troupes, du canon, des cultivateurs. Cet éclat blessa la Cour de Londres, qui avoit des prétentions sur l'isle, à raison de la priorité d'établissement; comme celle de Versailles, en vertu d'une possession rarement interrompue. Ses plaintes déterminèrent le Ministère de France à ordonner que les choses seroient remises dans l'état où elles étoient avant la concession qui venoit d'être faite. Soit que cette complaisance ne parût pas suffisante aux Anglois, soit qu'elle leur persuadât qu'ils pouvoient tout oser,

ils donnerent eux-mêmes, en 1722, Sainte-Lucie au Duc de Montaignu, qui en envoya prendre possession. Cette opposition d'intérêts donna de l'embarras aux deux Couronnes. Elles en sortirent en 1731, en convenant que, jusqu'à ce que les droits respectifs eussent été éclaircis, l'isle seroit évacuée par les deux nations; mais qu'elles auroient la liberté d'y faire de l'eau & du bois.

Cet arrangement n'empêcha pas les François d'y établir de nouveau en 1744, un Commandant, une garnison, des batteries. Ou la Cour de Londres ne fut pas avertie de cette infidélité, ou elle feignit de ne la pas voir, parce que ses navigateurs se servoient utilement de ce canal, pour entretenir avec des colonies plus riches, des liaisons interlopes que les sujets des deux gouvernements croyoient leur être également avantageuses. Elles durèrent avec plus ou moins de vivacité, jusqu'au traité de 1763, qui assura à la France la propriété si longtemps & si opiniâtrément disputée de Sainte-Lucie.

XIV.
Premieres
opérations
de la France
à Sainte-
Lucie.

Un entrepôt fut le premier usage que la Cour de Versailles se proposa de faire de son acquisition. Depuis que les isles du Vent avoient abattu leurs forêts, étendu leurs cultures, & perdu la ressource du Canada & de la Louysiane, il étoit devenu impossible de s'y passer des bois & des bestiaux de l'Amérique Septentrionale. On avoit cru voir de grands inconvénients à l'admission directe de ces secours étrangers; & Sainte-Lucie fut choisie pour les échanger contre les fyrops de la Martinique, de la Guadeloupe. L'expérience ne tarda pas à démontrer que c'étoit un plan chimérique.

Pour que cet arrangement pût avoir son exécution, il faudroit que les Américains déposassent leurs cargaisons, qu'ils les gardassent sur leurs navires, ou qu'ils les vendissent à des négociants éta-

blis dans l'isle : trois combinaisons dont aucune n'est praticable.

Jamais les navigateurs ne se détermineront à mettre à terre leur bétail, dont la garde, la nourriture, les accidents les ruineroient infailliblement, ni à déposer dans des magasins des bois d'un trop mince prix, d'un trop gros volume, pour soutenir les fraix d'un loyer. Jamais ils n'attendront sur leur bord des acheteurs éloignés qui pourroient ne pas arriver. Jamais ils ne trouveront des acheteurs intermédiaires, dont le ministère seroit nécessairement si cher, qu'on ne pourroit pas l'employer.

Le propriétaire des syrops a les mêmes raisons d'éloignement pour ce marché. Les voitures, le coulage & la commission réduiroient à rien sa denrée. Si l'Anglois se déterminoit à acheter les syrops plus cher qu'il ne les payoit, il se verroit forcé d'augmenter dans la proportion ses marchandises, dont le consommateur ne voudroit plus après ce surhaussement.

Détaché de la première idée qu'il avoit eue, sans y renoncer formellement, le Ministère de France, s'occupa, dès 1763, du soin de former des cultures à Sainte-Lucie. Le projet étoit sage, mais l'exécution fut folle. Si le Gouverneur & l'Intendant de la Martinique, dont cette isle n'est éloignée que de sept lieues, avoient été chargés de l'opération, les colons qu'on y auroit fait passer, auroient obtenu les secours que peut aisément fournir un établissement qui remonte à plus d'un siècle. La précipitation, la passion des nouveautés, le desir de placer des parents ou des protégés, d'autres motifs peut-être encore plus blâmables, firent préférer l'envoi d'une administration indépendante qui ne devoit avoir des liaisons qu'avec la métropole. Cette mauvaise combinaison coûta 7,000,000 au fisc, & à

l'Etat huit ou neuf cents hommes, dont la fatale destinée inspire plus de pitié que de surprise. Sous les tropiques, les colonies les mieux établies coûtent habituellement la vie au tiers des soldats qui y sont envoyés, quoique ce soient des hommes sains, robustes & bien soignés : est-il étonnant que des misérables, ramassés dans les boues de l'Europe, & livrés à tous les fléaux de l'indigence, à toutes les horreurs du désespoir, aient misérablement péri dans une île inculte & déserte ?

L'avantage de la peupler étoit réservé aux établissements voisins. Des François, qui avoient vendu très-avantageusement leurs plantations de la Grenade aux Anglois, ont porté à Sainte-Lucie une partie de leurs capitaux. Un grand nombre de cultivateurs de Saint-Vincent, indignés de se voir réduits à acheter un sol qu'ils avoient défriché avec des fatigues incroyables, ont pris la même route. La Martinique a fourni des habitants, dont les possessions étoient peu fécondes ou bornées, & des négociants qui ont retiré quelques fonds de leur commerce pour les confier à l'agriculture. On leur a distribué à tous gratuitement des terres.

XV. C'eût été un présent funeste, si le préjugé établi contre Sainte-Lucie, avoit eu quelque fondement. La nature, disoit-on, lui avoit refusé tout ce qui peut constituer une colonie de quelque importance. Dans l'opinion publique, son terroir inégal n'étoit qu'un tuf aride & pierreux qui ne payeroit jamais les dépenses qu'on feroit pour le défricher. L'intempérie de son climat devoit dévorer tous les audacieux que l'avidité de s'enrichir ou le désespoir y feroit passer. Ces idées étoient généralement reçues.

Dans la vérité, le sol de Sainte-Lucie n'est pas mauvais sur les bords de la mer, & il devient meilleur

leur à mesure qu'on avance dans les terres. Tout peut être défriché, à l'exception de quelques montagnes hautes & escarpées, sur lesquelles on remarque aisément des traces d'anciens volcans. Il reste encore dans une profonde vallée huit ou dix excavations de quelques pieds de diametre où l'eau bout de la maniere la plus effrayante. On ne trouve pas, à la vérité, dans l'isle, de grandes plaines, mais beaucoup de petites où le sucre peut être heureusement cultivé. La forme étroite & allongée de cette possession en rendra le transport aisé, dans quelques lieux que les cannes soient plantées.

L'air, dans l'intérieur de Sainte-Lucie, n'est que ce qu'il étoit dans les autres isles, avant qu'on les eût habitées : d'abord impur & mal-fain : mais à mesure que les bois sont abattus, que la terre se découvre, il devient moins dangereux. Celui qu'on respire sur une partie des côtes est plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent quelques foibles rivières, qui partant des pieds des montagnes, n'ont pas assez de pente pour entraîner les sables dont le flux de l'Océan embarrasse leur embouchure. Cette barriere insurmontable fait qu'elles forment au milieu des terres des marais infects. Une raison si sensible avoit suffi pour éloigner de ces cantons le peu de Caraïbes qu'on trouva dans l'isle, en y abordant la première fois. Les François, poussés dans le Nouveau-Monde par une passion plus violente que l'amour de la conservation, ont été moins difficiles que des sauvages. C'est dans cette étendue qu'ils ont principalement établi leurs cultures. Plusieurs ont été punis de leur aveugle avidité. D'autres le seront un jour, à moins qu'ils ne construisent des digues, qu'ils ne creusent des canaux pour procurer aux eaux de l'écoulement. Le gouvernement en a déjà donné l'exemple dans le port prin-

cipal de l'isle ; quelques citoyens l'ont suivi , & il est à croire qu'avec le temps , une pratique si utile deviendra générale.

XVI.
Etat actuel
de la colo-
nie de Sain-
te-Lucie.

Déjà se sont formées , dans la colonie , onze paroisses , presque toutes sous le vent. Cette préférence donnée à une partie de l'isle sur l'autre , ne vient pas de la supériorité du sol , mais du plus ou du moins de facilité à recevoir , à expédier des navires. Avec le temps , l'espace , qu'on a d'abord négligé , fera occupé à son tour ; parce qu'on découvre tous les jours des anses où il sera possible d'embarquer sur des canots toutes sortes de productions.

Un chemin qui fait le tour de l'isle , & deux chemins qui la traversent de l'est à l'ouest , donnent les facilités qu'on pouvoit desirer pour porter les denrées des plantations aux embarcadaires. Avec du temps & des richesses , ces routes parviendront à un degré de solidité qu'on ne pouvoit leur donner d'abord , sans des dépenses trop considérables pour un établissement naissant. Les corvées , dont ces chemins sont l'ouvrage , ont retardé les cultures & excité bien des murmures : mais les colons commencent à bénir la main sage & ferme qui a ordonné , qui a conduit cette opération pour leur utilité. Leur fardeau a été un peu allégé dans les derniers temps , par l'attention qu'ont eue les administrateurs d'appliquer à ces travaux les taxes exigées pour les affranchissements.

Au premier Janvier 1777 , la population blanche de Sainte-Lucie s'élevoit à deux mille trois cents personnes de tout âge & de tout sexe. Il y avoit mille cinquante noirs ou mulâtres libres , & seize mille esclaves. La colonie comptoit parmi ses troupeaux onze cents trente mulets ou chevaux , deux mille cinquante-trois bêtes à cornes , trois mille sept cents dix-neuf moutons ou chevres.

Cinquante-trois sucreries qui occupoient quinze cents quarante-un quarrés de terre ; cinq millions quarante mille neuf cents soixante-deux pieds de café ; un million neuf cents quarante-cinq mille sept cents douze pieds de cacao ; cinq cents quatre-vingt-dix-sept quarrés de coton , formoient ses cultures.

Ces produits réunis étoient vendus dans l'isle même un peu plus de 3,000,000 livres. Les deux tiers étoient livrés aux Américains , aux Anglois & aux Hollandois , en possession de fournir librement aux besoins de la colonie. Le reste étoit porté à la Martinique , dont on dépendoit , & d'où on tiroit quelques marchandises , quelques boissons arrivées de la métropole.

Appuyés sur le caractère & les lumières du Comte d'Ennery , fondateur de cet établissement , nous avons assuré que lorsque Sainte-Lucie , qui a quarante lieues de circuit , seroit parvenue à toute sa culture , elle pourroit occuper cinquante à soixante mille esclaves , & donner pour neuf ou dix millions de denrées. D'autres administrateurs ont depuis confirmé ce grand témoignage. Par quelle fatalité cet établissement a-t-il donc fait si peu de progrès , malgré tous les encouragements qu'il a reçus ?

C'est que , dès l'origine , on donna précipitamment des propriétés à des vagabonds , qui n'avoient ni l'habitude du travail , ni aucun moyen d'exploitation : c'est qu'on accorda un sol immense à des spéculateurs avides qui n'étoient en état de mettre en valeur que quelques arpents : c'est que les terres intérieures furent distribuées , avant que les bords eussent été défrichés : c'est que les fourmis qui désoloient si cruellement la Martinique , ont porté le même ravage dans les sucreries naissantes de Sainte-Lucie : c'est que le café y a éprouvé la même di-

XVII.
Obstacles
qui se font
opposés aux
progrès de
Sainte-Lu-
cie.

minution que par-tout ailleurs : c'est enfin que l'administration n'y a été ni assez régulière , ni assez suivie , ni assez éclairée. Quels remèdes employer contre tant d'erreurs , contre tant de calamités ?

Il faudra établir un gouvernement plus ferme , une police plus exacte. Il faudra dépouiller de leur territoire ceux qui n'auront pas au moins rempli en partie l'engagement qu'ils avoient contracté de le rendre utile. Il faudra , par des réunions sagement réglées , rapprocher , le plus qu'on pourra , des plantations séparées par des distances qui leur ôtent la volonté & la facilité de s'entr'aider. Il faudra contraindre légalement tous les débiteurs à respecter des créances dont ils se font habituellement joués. Il faudra assurer pour une longue suite d'années & par des actes authentiques , aux navigateurs de toutes les nations , la liberté de leurs liaisons avec cette isle. On devrait aller plus loin.

Les François de la métropole ne veulent pas & ceux des isles ne peuvent pas mettre en valeur Sainte-Lucie. Beaucoup d'étrangers , au contraire , ont offert d'y porter leur industrie & leurs capitaux , si on vouloit supprimer le barbare droit d'aubaine : droit qui s'oppose au commerce réciproque des nations ; qui repousse le vivant & dépouille le mort ; qui déshérite l'enfant de l'étranger ; qui condamne celui-ci à laisser son opulence dans sa patrie , & qui lui interdit ailleurs toute acquisition , soit mobilière , soit foncière : droit qu'un peuple , qui aura les premières notions de bonne politique , abolira chez lui , & dont il se gardera bien de solliciter l'extinction dans les autres contrées. Il faut espérer que la Cour de Versailles ne s'opiniâtrera pas plus long-temps à rejeter le seul moyen de tirer une colonie intéressante de l'état de langueur où des fléaux qu'il n'étoit pas possible de détourner

& les vices d'une mauvaise administration l'ont plongée.

Lorsqu'on aura pris les mesures convenables pour rendre Sainte - Lucie florissante , le Ministère de France pourra se livrer au système qu'il paroît avoir adopté de défendre ses colonies par des forteresses. Pour garder cette isle , il suffira de garantir de toute insulte le port du carenage.

XVIII:
Moyens que la Cour de Versailles se propose pour mettre Ste. Lucie à l'abri de l'invasion.

Ce port , le meilleur des Antilles , réunit plusieurs avantages. On y trouve par-tout beaucoup d'eau ; la qualité de son fond est excellente ; la nature y a formé trois carenages parfaits , l'un pour les plus grands bâtimens , les deux autres pour des frégates. Trente vaisseaux de ligne y seroient à l'abri des ouragans les plus terribles. Les vers ne l'infestent pas encore. Les vents sont toujours bons pour en sortir , & l'escadre la plus nombreuse seroit au large en moins d'une heure.

Une position si favorable peut non-seulement défendre toutes les possessions nationales , mais menacer encore celles de l'ennemi , dans toute l'étendue de l'Amérique. Les forces maritimes de l'Angleterre ne sauroient couvrir tous les lieux. La plus foible escadre , partie de Sainte-Lucie , porteroit , en peu de jours , la désolation dans les colonies , qui , paroissant les moins exposées , seroient dans la plus grande sécurité. Pour l'empêcher de nuire , il faudroit bloquer le port du carenage , & cette croisière , aussi dispendieuse que fatigante , pourroit encore être bravée impunément par un homme hardi , qui oseroit tout ce qu'on peut oser en mer.

La carenage , qui a l'inconvénient d'exposer au danger d'être pris , les vaisseaux qui sont à sa vue , n'a jamais paru digne d'attention à la Grande-Bretagne , assez puissante , assez éclairée , pour penser que c'est aux vaisseaux à protéger les rades , & non

aux rades à protéger les vaisseaux. Pour la France, ce port possède la plus grande défense maritime ; c'est-à-dire une position qui empêche les vaisseaux d'y entrer sous voile. Il faut allonger plusieurs touées pour y pénétrer. On ne peut louvoyer entre ses deux pointes. Le fond augmentant tout d'un coup, & passant près de terre de vingt-cinq à cent brasses, ne permettroit pas aux attaquants de s'y emboffer. Il ne peut y entrer qu'un navire à la fois, & il seroit battu en même temps de l'avant & des deux bords par des feux masqués.

Si l'ennemi vouloit insulter le port, il seroit réduit à faire sa descente à l'anse du Choc ; plage d'une lieue qui n'est séparée du carenage, que par la pointe de la Vigie qui forme cette anse. Maître de la Vigie, il couleroit bas ou forceroit d'amener tous les vaisseaux qui se trouveroient dans la rade ; & ce seroit sans perte, de son côté, parce que cette péninsule, quoique dominée par une citadelle bâtie de l'autre côté du port, couvriroit l'assaillant par son revers. Celui-ci n'auroit besoin que de mortiers : il ne tireroit pas un coup de canon ; il ne hasarderoit pas la vie d'un homme.

S'il suffisoit de fermer à l'ennemi l'entrée du port, il seroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer : mais il faut protéger les vaisseaux de la nation. Il faut qu'une petite escadre y puisse braver les forces ennemies, les réduire à la bloquer, profiter de leur absence ou d'une faute ; ce qui ne se peut faire sans fortifier le sommet de la péninsule. On ne doit pas se dissimuler, qu'en multipliant ainsi les points de défense, on augmentera le besoin d'hommes : mais s'il y a des vaisseaux dans le port, leurs matelots & leurs canonniers seront chargés de la défense de la Vigie, & ils s'y porteront avec d'autant plus de

vigueur, que le salut de l'escadre en dépendra. Si le port est sans bâtimens, la Vigie sera abandonnée ou peu défendue; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade, est une hauteur nommée le Morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces positions heureuses, qu'on trouve rarement, pour y construire une citadelle dont l'attaque n'exigera guere moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projetée, & qui sera sans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'anse du carenage dans tous ses points; de commander à toutes les élévations qui l'entourent; de rendre à l'ennemi le port impraticable; de mettre en sûreté la ville qu'on doit construire sur la croupe de la montagne; d'empêcher, enfin, l'affaillant de pénétrer dans l'isle, quand même il auroit fait sa descente au Choc, & qu'il se seroit emparé de la Vigie. Des combinaisons plus approfondies sur les précautions qu'exigeroit la conservation de Sainte-Lucie, doivent être réservées aux gens de l'art.

Certes, ce n'est pas une orgueilleuse prétention qui nous a engagés dans une matiere, qui est si contraire à notre profession, & qui suppose tant d'études qui nous sont étrangères, & une si longue expérience dans ceux qui l'exercent. Mais le zele, mais l'amour du bien, mais le patriotisme répandent sur tout les regards de l'homme & du citoyen. Son cœur s'échauffe. Il réfléchit. S'est-il persuadé qu'il entrevoyoit le bien? Il faut qu'il parle. Il se reprocheroit son silence. » Si mes idées sont » justes, se dit-il à lui-même, peut-être qu'on en » profitera; si elles sont fausses, le pis qu'il puisse » en arriver, c'est qu'on en fourie, en m'accordant » le nom de bon-homme, dont le vénérable Abbé » de Saint-Pierre se glorifioit. J'aime mieux risquer

» d'être ridicule , que de manquer l'occasion d'être
 » utile ». Ce devoir , bien ou mal rempli , fixons
 l'attention du lecteur sur la Martinique.

XIX.
 Les François
 s'établissent
 à la Marti-
 nique sur les
 ruines des
 Caraïbes.

Cette isle a seize lieues de longueur & quarante-
 cinq de circuit, sans y comprendre les caps qui
 avancent quelquefois deux & trois lieues dans la
 mer. Elle est extrêmement hachée, & par-tout en-
 trecoupée de monticules, qui ont, le plus souvent,
 la forme d'un cône. Trois montagnes dominant sur
 ces petits sommets. La plus élevée porte l'empreinte
 ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle
 est couverte, y arrêtent sans cesse les nuages, y
 entretiennent une humidité mal-faine, qui acheve
 de la rendre affreuse, inaccessible, tandis que les
 deux autres sont presque entièrement cultivées. De
 ces montagnes, mais sur-tout de la première, for-
 tent les nombreuses sources dont l'isle est arrosée.
 Leurs eaux, qui coulent en foibles ruisseaux, se
 changent en torrent au moindre orage. Elles tirent
 leur qualité du terrain qu'elles traversent : excel-
 lentes en quelques endroits, & si mauvaises en d'au-
 tres, qu'il faut leur substituer pour la boisson, cel-
 les qu'on ramasse dans les saisons pluvieuses.

Denambuc, qui avoit fait reconnoître la Marti-
 nique, partit, en 1635, de Saint-Christophe, pour
 y établir sa nation. Ce ne fut pas de l'Europe qu'il
 voulut tirer sa population. Il prévoyoit que des
 hommes fatigués par une longue navigation, péri-
 roient la plupart en arrivant, ou par les intempé-
 ries d'un nouveau climat, ou par la misère, qui
 suit presque toutes les émigrations. Cent hommes
 qui habitoient depuis long-temps dans son gouver-
 nement de Saint-Christophe, braves, actifs, accou-
 tumés au travail & à la fatigue; habiles à défricher
 la terre, à former des habitations; abondamment
 pourvus de plants de patates & de toutes les grai-

nes convenables, furent les seuls fondateurs de la nouvelle colonie.

Leur premier établissement se fit sans trouble. Les naturels du pays, intimidés par les armes à feu, ou séduits par des protestations, abandonnèrent aux François la partie de l'isle qui regarde au couchant & au midi, pour se retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe voyant se multiplier de jour en jour ces étrangers entreprenants, sentit qu'il ne pouvoit éviter sa ruine, qu'en les exterminant eux-mêmes; & il associa les sauvages des isles voisines à sa politique. Tous ensemble, ils fondirent sur un mauvais fort, qu'à tout événement on avoit construit: mais ils furent repoussés avec tant de vigueur, qu'ils se replierent, en laissant sept ou huit cents de leurs meilleurs guerriers sur la place. Cet échec les fit disparaître pour long-temps, & ils ne revinrent qu'avec des présents & des discours pleins de repentir. On les accueillit amicalement, & la réconciliation fut scellée de quelques pots d'eau-de-vie qu'on leur fit boire.

Les travaux avoient été difficiles jusqu'à cette époque. La crainte d'être surpris obligeoit les colons de trois habitations, à se réunir toutes les nuits dans celle du milieu qu'on tenoit toujours en état de défense. C'est-là qu'ils dormoient sans inquiétude, sous la garde de leurs chiens, & d'une sentinelle. Durant le jour, aucun d'eux ne marchoit qu'avec son fusil, & deux pistolets à sa ceinture. Ces précautions cessèrent, lorsque les deux nations se furent rapprochées: mais celle dont l'amitié & la bienveillance avoient été implorées, abusa si fort de sa supériorité pour étendre ses usurpations, qu'elle ne tarda pas à rallumer dans le cœur de l'autre une haine mal éteinte. Les sauvages, dont le

genre de vie exige un territoire vaste, se trouvant chaque jour plus resserrés, eurent recours à la ruse pour affoiblir un ennemi, contre lequel ils n'osoient plus employer la force. Ils se partageoient en petites bandes; ils épioient les François qui fréquentoient les bois; ils attendoient que le chasseur eût tiré son coup; & sans lui donner le temps de recharger son fusil, ils fondoient sur lui brusquement, & l'affommoient. Une vingtaine d'hommes avoient disparu avant qu'on eût su comment. Dès qu'on en fut instruit, on marcha contre les agresseurs; on les battit; on brûla leurs carbets; on massacra leurs femmes, leurs enfants; & ce qui avoit échappé à ce carnage, quitta la Martinique en 1658, pour n'y plus reparoître.

XX.
Premiers
travaux des
François à
la Martini-
que.

Les François, devenus par cette retraite, seuls possesseurs de l'île entière, occuperent tranquillement les postes qui convenoient le mieux à leurs cultures. Ils formoient alors deux classes. La première étoit composée de ceux qui avoient payé leur passage en Amérique: on les appelloit habitants. Le gouvernement leur distribuoit des terres en toute propriété, sous la charge d'une redevance annuelle. Ils étoient obligés de faire la garde chacun à leur tour, & de contribuer à proportion de leurs moyens, aux dépenses qu'exigeoient l'utilité & la sûreté communes. A leurs ordres, étoient une foule de misérables, qu'ils avoient amenés d'Europe à leurs fraix, sous le nom d'*engagés*. C'étoit une espece d'esclavage qui duroit trois ans. Ce terme expiré, les engagés devenoient, par le recouvrement de leur liberté, les égaux de ceux qu'ils avoient servis.

Les uns & les autres s'occupèrent d'abord uniquement du tabac & du coton. On y joignit bientôt le rocou & l'indigo. La culture du sucre ne commença que vers l'an 1650. Benjamin Dacosta,

L'un de ces Juifs qui puisent leur industrie dans l'oppression même où est tombée leur nation après l'avoir exercée, planta, dix ans après, des cacao-tiers. Son exemple fut sans influence jusqu'en 1684, où le chocolat devint d'un usage assez commun dans la métropole. Alors le cacao fut la ressource de la plupart des colons, qui n'avoient pas des fonds suffisants pour entreprendre la culture du sucre. Une de ces calamités, que les saisons apportent & versent, tantôt sur les hommes, & tantôt sur les plantes, fit périr, en 1727, tous les cacao-tiers. La désolation fut générale parmi les habitants de la Martinique. On leur présenta le café, comme une planche après le naufrage.

Le Ministère de France avoit reçu des Hollandois en présent, deux pieds de cet arbre, qui étoient conservés avec soin dans le jardin royal des plantes. On en tira deux rejettons, M. Desclieux, chargé, en 1726, de les porter à la Martinique, se trouva sur un vaisseau où l'eau devint rare. Il partagea, avec ses arbrustes, le peu qu'il en recevoit pour sa boisson; & par ce généreux sacrifice, il parvint à sauver la moitié du précieux dépôt qui lui avoit été confié. Sa magnanimité fut récompensée. Le café se multiplia avec une rapidité, avec un succès extraordinaires; & ce vertueux citoyen a joui jusqu'à la fin de 1774, avec une douce satisfaction, du bonheur si rare d'avoir sauvé, pour ainsi dire, une colonie importante, & de l'avoir enrichie d'une nouvelle branche d'industrie. Indépendamment de cette ressource, la Martinique avoit des avantages naturels qui sembloient devoir l'élever en peu de temps à une fortune considérable. De tous les établissemens François, elle a la plus heureuse situation, par rapport aux vents qui regnent dans ces mers. Ses ports ont l'ineffimable commodité d'offrir un

asyle sûr contre les ouragans qui désolent ces parages. Sa position l'ayant rendue le siege du gouvernement, elle a reçu plus de faveurs, & joui d'une administration plus éclairée & moins infidelle. L'ennemi a constamment respecté la valeur de ses habitants, & l'a rarement provoquée, sans avoir lieu de s'en repentir. Sa paix intérieure n'a jamais été troublée, même lorsqu'en 1717, excitée par un mécontentement général, elle prit le parti, peut-être audacieux, mais conduit avec mesure, de renvoyer en Europe un Gouverneur & un Intendant qui la faisoient gémir sous le despotisme de leur avarice. L'ordre, la tranquillité, l'union que les colons furent maintenir en ce temps d'anarchie, prouvent plus d'aversion pour la tyrannie, que d'éloignement pour l'autorité, & justifient, en quelque sorte, aux yeux de la métropole, ce que cette démarche avoit d'irrégulier & de contraire aux principes reçus.

Malgré tant de moyens de prospérité, la Martinique, quoique plus avancée que les autres colonies Françaises, l'étoit cependant fort peu à la fin du dernier siècle. En 1700, elle n'avoit en tout que six mille cinq cents quatre-vingt-dix-sept blancs. Le nombre des sauvages, des mulâtres, des negres libres, hommes, femmes, enfants, n'étoit que de cinq cents sept. On ne comptoit que quatorze mille cinq cents soixante - six esclaves. Tous ces objets réunis ne formoient qu'une population de vingt-un mille six cents quarante personnes. Les troupeaux se réduisoient à trois mille six cents soixante - huit chevaux ou mulets, & à neuf mille deux cents dix-sept bêtes à cornes. On cultivoit un grand nombre de pieds de cacao, de tabac, de coton, & l'on exploitait neuf indigoteries, & cent quatre-vingt-trois foibles sucreries.

XXI.
La Martinique

Lorsque les guerres longues & cruelles qui por-

toient la désolation sur tous les continents & sur toutes les mers du monde, furent assoupies, & que la France eut abandonné des projets de conquête, & des principes d'administration qui l'avoient longtemps égarée, la Martinique sortit de l'espece de langueur où tous ces maux l'avoient laissée. Bientôt ses prospérités furent éclatantes : elle devint le marché général des établissemens nationaux du Vent. C'étoit dans ses ports que les isles voisines vendoient leurs productions; c'étoit dans ses ports qu'elles achetoient les marchandises de la métropole. Les navigateurs François ne dépofoient, ne formoient leurs cargaisons que dans ses ports. L'Europe ne connoissoit que la Martinique. Elle mérita d'occuper les spéculateurs, comme agricole, comme agente des autres colonies, comme commerçante avec l'Amérique Espagnole & Septentrionale.

que jette un grand éclat. Causes de cette prospérité.

Comme agricole, elle occupoit, en 1736, soixante-douze mille esclaves, sur un sol nouvellement défriché en grande partie, & qui donnoit par conséquent des récoltes très-abondantes.

Ses rapports avec les autres isles lui valoient la commission & les fraix de transport, parce qu'elle seule avoit des voitures. Le gain qu'elle faisoit pouvoit s'élever au dixieme de leurs productions, qui devenoient de jour en jour plus considérables. Ce fonds de dette rarement perçu, leur étoit laissé pour l'accroissement de leurs cultures. Il étoit augmenté par des avances en argent, en esclaves, en autres objets de premier besoin, qui, rendant de plus en plus la Martinique créancière des colonies, les tenoit toujours dans sa dépendance, sans que ce fût à leur préjudice. Elles s'enrichissoient toutes par son secours, & leur profit tournoit à son utilité.

Ses liaisons avec l'isle Royale, avec le Canada, avec la Louysiane, lui procuroient le débouché de

son sucre commun, de son café inférieur, de ses syrops & taffias que la France rejettoit. On lui donnoit en échange de la morue, des légumes secs, du bois de sapin, & quelques farines.

Dans son commerce interlope aux côtes de l'Amérique Espagnole, tout composé de marchandises de fabrique nationale, elle gagnoit le prix du risque auquel le marchand François ne voulut pas s'exposer. Ce trafic moins utile que le premier dans son objet, étoit d'un bien plus grand rapport dans ses effets. Elle lui rendoit un bénéfice de quatre-vingts ou quatre-vingt-dix pour cent, sur une valeur de trois à quatre millions, qu'on portoit tous les ans à Caraque, ou dans les colonies voisines.

Tant d'opérations heureuses avoient fait entrer dans la Martinique un argent immense. Douze millions y circuloient habituellement avec une extrême rapidité. C'est peut-être le seul pays de la terre où l'on ait vu le numéraire en telle proportion, qu'il fût indifférent d'avoir des métaux ou des denrées.

L'étendue de ses affaires attiroit annuellement dans ses ports deux cents bâtimens de France, quatorze ou quinze expédiés par la métropole pour la Guinée, trente du Canada, dix ou douze de la Marguerite & de la Trinité, sans compter les navires Anglois & Hollandois qui s'y glissoient en fraude. La navigation particulière de l'isle aux colonies septentrionales, au continent Espagnol, aux isles du Vent, occupoit cent trente bateaux de vingt à soixante-dix tonneaux, monté par six cents matelots Européens de toutes les nations, & par quinze cents esclaves formés de longue main à la marine.

XXII.
Maniere
dont se fai-
soit le com-
merce à la
Martinique.

Dans les premiers temps, les navigateurs qui fréquentoient la Martinique abordoient dans les quartiers où se récoltoient les denrées. Cette pratique, qui sembloit naturelle, étoit remplie de difficultés.

Les vents du Nord & du Nord-Est qui regnent sur une partie des côtes, y tiennent habituellement la mer dans une agitation violente. Les bonnes rades, quoique multipliées, y sont assez considérablement éloignées, soit entre elles, soit de la plupart des habitations. Les chaloupes destinées à parcourir ces intervalles, étoient souvent retenues dans l'inaction par le gros temps, ou réduites à ne prendre que la moitié de ce qu'elles pouvoient porter. Ces contrariétés retardoient le déchargement du vaisseau, & prolongeoient le temps de son chargement. Il résultoit de ces lenteurs un grand dépérissement des équipages & une agumentation de dépenses pour le vendeur & pour l'acheteur.

Le commerce qui doit mettre au nombre de ses plus grands avantages, celui d'accélérer ses opérations, perdoit de son activité par un nouvel inconvénient : c'étoit la nécessité où se trouvoit le marchand, même dans les parages les plus favorables, de vendre ses cargaisons par petites parties. Si quelque homme industrieux le déchargeoit de ces détails, son entreprise devenoit chere pour les colons. Le bénéfice du marchand se mesure sur la quantité des marchandises qu'il vend. Plus il vend, plus il peut s'écarter du bénéfice qu'un autre qui vend moins est obligé de faire.

Un inconvénient plus considérable encore, c'est que certaines marchandises d'Europe surabondoient en quelques endroits, tandis qu'elles manquoient en d'autres. L'armateur étoit lui-même dans l'impossibilité d'assortir convenablement ses cargaisons. La plupart des quartiers ne lui offroient pas toutes les denrées, ni toutes les sortes de la même denrée. Ce vuide l'obligeoit de faire plusieurs escales, ou d'emporter trop ou trop peu de productions convenables au port où il devoit faire son retour.

Les vaisseaux eux-mêmes éprouvoient de grands embarras. Plusieurs avoient besoin de se carener ; la plus grande partie exigeoit au moins quelque réparation. Ces secours manquoient dans les rades peu fréquentées, ou les ouvriers ne s'établissoient point dans la crainte de n'y pas trouver assez d'occupation. Il falloit donc aller se radouber dans certains ports, & revenir prendre son chargement dans celui où l'on avoit fait sa vente. Toutes ces courses emportoient au moins trois ou quatre mois.

Ces inconvénients, & beaucoup d'autres, firent desirer à quelques habitants & à tous les navigateurs, qu'il se formât un entrepôt où les objets d'échange entre la colonie & la métropole fussent réunis. La nature paroissoit avoir préparé le fort Royal pour cette destination. Son port étoit un des meilleurs des isles du Vent, & sa sûreté si généralement connue, que lorsqu'il étoit ouvert aux bâtimens Hollandois, la république ordonnoit qu'ils s'y retirassent dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août, pour se mettre à l'abri des ouragans si fréquents & si furieux dans ces parages. Les terres du Lamentin, qui n'en sont éloignées que d'une lieue, étoient les plus fertiles, les plus riches de la colonie. Les nombreuses rivieres qui arrosoient ce pays fécond, portoient des canots chargés jusqu'à une certaine distance de leur embouchure. La protection des fortifications assuroit la jouissance paisible de tant d'avantages. Mais ils étoient contre-balancés par un territoire marécageux & mal-sain. D'ailleurs, cette capitale de la Martinique étoit l'asyle de la marine militaire, qui dédaignoit alors, qui même opprimoit la marine marchande. Ainsi le fort Royal ne pouvant devenir le centre des affaires, elles se porterent à Saint-Pierre.

Ce bourg qui, malgré les incendies qui l'ont réduit

duit quatre fois en cendres, contient encore dix-huit cents maisons, est situé sur la côte occidentale de l'isle, dans une anse ou enfoncement, à-peu-près circulaire. Une partie est bâtie le long de la mer sur le rivage même : on l'appelle le mouillage : c'est-là où sont les vaisseaux & les magasins. L'autre partie du bourg est bâtie sur une petite colline peu élevée : on l'appelle le fort, parce que c'est là qu'est placée une petite fortification, qui fut construite en 1665, pour réprimer les séditions des habitants contre la tyrannie du monopole : mais qui sert aujourd'hui à protéger la rade contre les ennemis étrangers. Ces deux parties du bourg sont séparées par un ruisseau, ou par une riviere guéable.

Le mouillage est adossé à un coteau assez élevé, & coupé à pic. Enfermé, pour ainsi dire, par cette colline, qui lui intercepte les vents de l'est, les plus constants & les plus salutaires dans ces contrées; exposé sans aucun souffle rafraîchissant aux rayons du soleil qui lui sont réfléchis par le coteau, par la mer, & par le sable noir du rivage, ce séjour est brûlant & toujours mal-sain. D'ailleurs, il n'a point de port, & les bâtimens qui ne peuvent tenir sur ses côtes durant l'hivernage, sont forcés de se réfugier au fort Royal. Mais ces désavantages sont compensés, soit par les facilités que présente la rade de Saint-Pierre pour le débarquement & l'embarquement des marchandises, soit par la liberté que donne sa position de partir par tous les vents, tous les jours & à toutes les heures.

Ce bourg fut le premier qu'on édifia dans l'isle, & le premier qui vit son territoire cultivé. Il dut moins cependant à son ancienneté qu'à ses commodités, l'avantage de devenir le point de communication entre la colonie & la métropole. Saint-Pierre reçut d'abord les denrées de certains can-

tons, dont les habitants situés sur des côtes orageuses & constamment impraticables, ne pouvoient faire commodément leurs achats & leurs ventes sans se déplacer. Les agents de ces colons n'étoient dans les premiers temps que des maîtres de bateaux, qui s'étant fait connoître par leur navigation continuelle autour de l'isle, furent déterminés par l'appât du gain, à prendre une demeure fixe. La bonne foi seule étoit l'ame de ces légions. La plupart de ces commissionnaires ne savoient pas lire. Aucun d'eux n'avoit ni livres, ni registres. Ils tenoient dans un coffre, un sac pour chaque habitant dont ils géroient les affaires. Ils y mettoient le produit des ventes; ils en tiroient l'argent nécessaire pour les achats. Quand le sac étoit épuisé, le commissionnaire ne fournissoit plus, & le compte se trouvoit rendu. Cette confiance, qui doit paroître une fable dans nos mœurs & dans nos jours de fraude & de corruption, étoit encore en usage au commencement du siècle. Il existe des hommes qui ont pratiqué ce commerce, où la fidélité n'avoit pour garant que son utilité même.

Ces hommes simples furent remplacés successivement par des gens plus éclairés qui arrivoient d'Europe. On en avoit vu passer quelques-uns dans la colonie, lorsqu'elle étoit sortie des mains des compagnies exclusives. Leur nombre s'accrut à mesure que les denrées se multiplioient, & ils contribuèrent eux-mêmes beaucoup à étendre la culture, par les avances qu'ils firent à l'habitant, dont les travaux avoient languï jusqu'alors faute de moyens. Cette conduite les rendit les agents nécessaires de leurs débiteurs dans la colonie; comme ils l'étoient déjà de leurs commettants de la métropole. Le colon même qui ne leur devoit rien, tomba, pour ainsi dire, dans leur dépendance, par le besoin qu'il

pouvoit avoir de leur secours. Que le temps de la récolte soit retardé ; que le feu prenne à une pièce de cannes ; qu'un moulin soit démonté : que des édifices croulent ; que la mortalité se mette dans les bestiaux ou parmi les esclaves ; que les sécheresses ou les pluies ruinent tout : où trouver les moyens de soutenir l'habitation pendant ces ravages , & de remédier à la perte qu'ils causent ? Ces moyens sont en vingt mains différentes. Qu'une seule refuse du secours ; le cahos , loin de se débrouiller , augmente. Ces considérations déterminèrent ceux qui n'avoient pas encore demandé du crédit , à confier leurs intérêts aux commissionnaires de Saint-Pierre , pour être , en cas de malheur , assurés d'une ressource.

Le petit nombre d'habitants riches qui sembloient , par leur fortune , être à l'abri de ces besoins , furent comme forcés de s'adresser à ce comptoir. Les capitaines marchands trouvant un port , où , sans sortir de leurs magasins & même de leurs vaisseaux , ils pouvoient terminer avantageusement leurs affaires , désertèrent le fort Royal , la Trinité , tous les autres lieux , où le prix des productions leur étoit presque arbitrairement imposé , où les paiements étoient incertains & lents. Par cette révolution , les colons fixés dans leurs ateliers , qui exigent une présence continuelle & des soins journaliers , ne pouvoient plus suivre leurs denrées. Ils furent donc obligés de les confier à des hommes intelligents , qui , s'étant établis dans le seul port fréquenté , se trouvoient à portée de saisir les occasions les plus favorables pour vendre & pour acheter : avantage inappréciable dans un pays où le commerce éprouve des vicissitudes continuelles. La Guadeloupe , la Grenade , suivirent l'exemple de la Martinique. Les mêmes besoins les y déterminèrent.

La guerre de 1744 arrêta le cours de ces prof-

pérités. Ce n'est pas que la Martinique se manquât à elle-même. Sa marine continuellement exercée, accoutumée aux actions de vigueur qu'exigeoit le maintien d'un commerce interlope, se trouva toute formée pour les combats. En moins de six mois, quarante corsaires armés à Saint-Pierre, se répandirent dans les parages des Antilles. Ils firent des exploits dignes des anciens Flibustiers. Chaque jour on les voyoit rentrer en triomphe, chargées d'un butin immense. Cependant au milieu de ces avantages, la colonie vit sa navigation, soit au Canada, soit aux côtes Espagnoles, entièrement interrompue, & son propre cabotage journellement inquiété. Le peu de vaisseaux qui arrivoient de France, pour se dédommager des pertes dont ils couroient les risques, vendoient fort cher, achetoient à bas prix. Ainsi les productions tombèrent dans l'avilissement. Les terres furent mal cultivées. On négligea l'entretien des ateliers. Les esclaves périssoient faute de nourriture. Tout languissoit, tout s'écrouloit. Enfin, la paix ramena, avec la liberté du commerce, l'espoir de recouvrer l'ancienne prospérité. Les événements tromperent les premiers efforts que l'on fit.

XXIII. Il n'y avoit pas deux ans que les hostilités avoient cessé, lorsque la colonie perdit le commerce frauduleux qu'elle faisoit avec les Américains Espagnols. Cette révolution ne fut point l'effet de la vigilance des garde-côtes. Comme on a toujours plus d'intérêt à les braver qu'eux à se défendre, on méprise des gens foiblement payés pour protéger des droits ou des prohibitions souvent injustes. Ce fut la substitution des vaisseaux de registre aux flottes, qui mit des bornes très-étroites aux entreprises des interlopes. Dans le nouveau système, le nombre des bâtimens étoit indéterminé, & le temps de leur ar-

La Martini-
que déchoit.
Cause de
cette déca-
dence.

rivée incertain; ce qui jetta dans le prix des marchandises une variation qui n'y avoit pas été. Dès-lors le contrebandier, qui n'étoit engagé dans son opération que par la certitude d'un gain fixe & constant, cessa de suivre une carrière qui ne lui assuroit plus le dédommagement du risque où il s'exposoit.

Mais cette perte fut moins sensible pour la colonie, que les traverses qui lui vinrent de sa métropole. Une administration peu éclairée embarrassa de tant de formalités, la liaison réciproque & nécessaire des isles avec l'Amérique Septentrionale, que la Martinique n'envoyoit plus en 1755 que quatre bateaux au Canada. La direction des colonies en proie à des commis avides & sans talent, fut promptement dégradée, avilie, & prostituée à la vénalité.

Cependant, le commerce de France ne s'appercevoit pas de la décadence de la Martinique. Il trouvoit à la rade de Saint-Pierre, des négociants qui lui achetoient bien ses cargaisons, qui lui renvoyoient avec célérité ses vaisseaux richement chargés, & il ne s'informoit pas si c'étoit cette colonie ou les autres qui consommoient & qui produisoient. Les negres même qu'il y portoit étoient vendus à un fort bon prix: mais il y en restoit peu. La plus grande partie passoit à la Grenade, à la Guadeloupe, même aux isles neutres, qui, malgré la liberté illimitée dont elles jouissoient, préféroient les esclaves de traite François, à ceux que les Anglois leur offroient à des conditions en apparence plus favorables. On s'étoit convaincu par une assez longue expérience, que les negres choisis, qui coûtoient le plus cher, enrichissoient les terres, tandis que les cultures dépérissoient dans les mains des negres achetés à bas prix. Mais ces profits de la métropole étoient étrangers & presque nuisibles à la Martinique.

Elle n'avoit pas encore réparé ses pertes durant la paix, ni comblé le vuide des dettes, qu'une suite de calamités l'avoit forcée à contracter, lorsqu'elle vit renaître le plus grand de tous les fléaux, la guerre. Ce fut pour la France une chaîne de malheurs, qui, d'échec en échec, de perte en perte, fit tomber la Martinique sous le joug des Anglois. Elle fut restituée au mois de Juillet 1763, seize mois après avoir été conquise: mais on la rendit dépouillée de tous les moyens accessaires de prospérité qui lui avoient donné tant d'éclat. Depuis quelques années, elle avoit perdu la plus grande partie de son commerce interlope aux côtes Espagnoles. La cession du Canada & de la Louysiane lui ôtoit toute espoir de r'ouvrir une communication qui n'avoit languï que par des erreurs passageres. Elle ne pouvoit plus voir arriver dans ses ports les productions de la Grenade, de Saint-Vincent, de la Dominique, qui étoient devenues des possessions Britanniques. Un nouvel arrangement de la métropole qui lui interdisoit toute liaison avec la Guadeloupe, ne lui permettoit plus d'en rien espérer.

La colonie réduite à elle-même, ne devoit donc compter que sur ses cultures. Malheureusement, à l'époque où ses habitants pouvoient commencer à s'en occuper utilement, parut dans son sein une espece de fourmi inconnue en Amérique, avant qu'elle eût ravagé la Barbade, au point d'y faire délibérer s'il ne convenoit pas d'abandonner une colonie autrefois si florissante. On ignore si ce fut du continent ou de cette isle que l'insecte passa à la Martinique. Ce qui est sûr, c'est qu'il causa des ravages inexprimables dans toutes les plantations de sucre où il se montra. Cette calamité, trop mollement combattue, duroit depuis onze ans, lorsque les colons assemblés arrêterent, le 9 Mars 1775, une récom-

pense de 666,000 liv. pour celui qui trouveroit un remede contre un fléau si destructeur.

Ce secret important avoit déjà été imaginé & mis en pratique par un Officier nommé Desvoves, sur un des terrains le plus infestés de fourmis. Cet excellent cultivateur avoit obtenu d'abondantes récoltes, en multipliant les labours, les engrais & les sarclages; en brûlant les pailles où cet insecte se réfugie; en replantant les cannes à chaque récolte & en les disposant de maniere à faciliter la circulation de l'air. Cet exemple a été enfin suivi par les colons riches. Les autres l'imiteront, selon leurs moyens, & on peut espérer, qu'avec le temps, il ne restera que le souvenir de ce grand désastre.

Cette calamité étoit dans sa plus grande force, lorsque l'ouragan de 1766, le plus furieux de ceux qui ont ravagé la Martinique, vint y détruire les vivres, moissonner les récoltes, déraciner les arbres, renverser même les bâtimens. La destruction fut si générale, qu'à peine resta-t-il quelques habitans en état de consoler tant de malheureux, de soulager tant de miseres.

Le haut prix où, depuis quelque temps, étoit monté le café, aidoit à supporter tant d'infortunes. Cette production, trop multipliée, tomba dans l'avilissement, & il ne resta à ses cultivateurs que le regret d'avoir consacré leurs terres à une denrée dont la valeur ne suffisoit plus à leur subsistance.

Pour comble de malheur, la métropole laissoit manquer sa colonie des bras nécessaires à son exploitation; depuis 1764 jusqu'en 1774, le commerce de France n'introduisit à la Martinique que trois cents quarante-cinq esclaves, année commune. Les habitans étoient réduits à repeupler leurs ateliers du rebut des cargaisons Angloises introduit en fraude.

Un Ministère éclairé, & dont les soins vigilants se feroient étendus sur toutes les parties de l'Empire, auroit adouci le sort d'un grand établissement, si cruellement affligé. Il n'en fut pas ainsi. De nouvelles charges prirent dans la colonie la place des secours qu'elle avoit droit d'attendre.

Dans les établissements François du Nouveau-Monde, & dans ceux des autres nations sans doute, les Africains se corrompoient beaucoup : c'est qu'ils étoient assurés de l'impunité. Leurs maîtres, séduits par un intérêt aveugle, ne déféroient jamais les criminels à la justice. Pour faire cesser un si grand désordre, le code noir régla que le prix de tout esclave qui seroit condamné à mort, après avoir été dénoncé au Magistrat par le propriétaire, seroit payé par la colonie.

Des caisses furent aussi-tôt formées pour cet objet utile : mais on ne tarda pas à y puiser pour des dépenses étrangères à leur institution. Celle de la Martinique étoit encore plus grevée que les autres de ces injustices, lorsqu'en 1771, elle se vit chargée des fraix que faisoit la chambre d'agriculture de la colonie, des honoraires d'un député que son conseil entretient inutilement dans la métropole.

L'oppression fut poussée plus loin. Les droits que le gouvernement faisoit percevoir à la Martinique, étoient originairement très-légers, & se payoient en denrées. Elles furent converties en métaux, lorsque ces agents universels du commerce se furent multipliés dans l'isle. Cependant l'imposition fut modérée jusqu'en 1763. Elle fut alors portée à 800,000 livres. Trois ans après, il fallut la réduire : mais cette diminution, arrachée par le malheur des circonstances, finit en 1772. Le tribut fut de nouveau baissé en 1778 à la somme de 666,000 livres, formant un million des isles. Il est

payé avec une capitation sur les blancs & sur les noirs, avec un droit de cinq pour cent sur le prix du loyer des maisons, avec le droit d'un pour cent sur toutes les marchandises de poids qui entrent dans la colonie, & un droit égal sur toutes les denrées qui en sortent, à l'exception du café qui doit trois pour cent.

Au premier Janvier 1778, la Martinique comptoit douze mille blancs de tout âge & de tout sexe; trois mille noirs ou mulâtres libres, plus de quatre-vingt mille esclaves, quoique ses dénombremens ne montassent qu'à soixante-douze mille.

XXIV.
Etat actuel
de la Martinique.

Elle avoit pour ses troupeaux huit mille deux cents mulets ou chevaux, neuf mille sept cents bêtes à cornes, treize mille cent porcs, moutons ou chevres.

Ses sucreries étoient au nombre de deux cents cinquante-sept qui occupoient dix mille trois cents quatre-vingt-dix-sept quarrés de terre. Elle cultivoit seize millions six cents deux mille huit cents soixante-dix pieds de café; un million quatre cents trente mille vingt pieds de cacao; un million six cents quarante-huit mille cinq cents cinquante pieds de coton.

En 1775, les navigateurs François chargerent sur cent vingt-deux bâtimens, à la Martinique, deux cents quarante-quatre mille quatre cents trente-huit quintaux cinquante-huit livres de sucre terré ou brut, qui furent vendus dans la métropole 9,971,155 liv. 3 sols 7 deniers; quatre-vingt-seize mille huit cents quatre-vingt-neuf quintaux soixante-huit livres de café, qui furent vendus 4,577,259 liv. 16 s.; onze cents quarante-sept quintaux huit livres d'indigo, qui furent vendus 975,018 liv.; huit mille six cents cinquante-six quintaux soixante-trois livres de cacao, qui furent vendus 605,964 liv. 12 s.; onze

mille douze quintaux de coton, qui furent vendus 2,753,000 liv.; neuf cents dix-neuf cuirs, qui furent vendus 8,271 livres; vingt-neuf quintaux dix livres de carret, qui furent vendus 29,100 livres; dix-neuf cents soixante-six quintaux trente-cinq livres de canefice, qui furent vendus 52,980 livres 10 s.; cent vingt-cinq quintaux de bois, qui furent vendus 3,125 liv. Ce fut en tout 18,975,974 liv. 1 sol 10 den. Mais la somme entiere n'appartenoit pas à la colonie. Il en devoit revenir un peu plus du quart à Sainte-Lucie & à la Guadeloupe, qui y avoient versé une partie de leurs productions.

XXV. Tous ceux qui, par instinct ou par devoir, s'occupent des intérêts de leur patrie, desireroient de voir les productions se multiplier à la Martinique. On fait, il est vrai, que l'intérieur de cette île, rempli de rochers affreux, n'est point propre à la culture du sucre, du café, du coton; qu'une trop grande humidité y nuirait à ces productions; & que si elles y réussissoient, les fraix de transport, au travers des montagnes & des précipices, rendroient inutile le succès des récoltes. Mais on pourroit former dans ce grand espace d'excellentes prairies; & le sol n'attend que la faveur du gouvernement pour fournir aux habitants ce genre de fécondité reproductive des bestiaux si nécessaires à la culture & à la subsistance. L'île a d'autres quartiers d'une nature ingrate: des terrains escarpés, que les torrents & les pluies ont dégradés; des terrains marécageux, qu'il est difficile & peut-être impossible de dessécher; des terrains pierreux, qui se refusent à tous les travaux. Cependant les observateurs qui connoissent le mieux la colonie, s'accordent tous à dire que ses cultures sont susceptibles d'augmentation, & que l'augmentation pourroit être de près d'un tiers. On arriveroit même, sans nouveaux défriche-

La Martini-
que peut-
elle espérer
de voir a-
méliorer sa
condition?

ments, à cette amélioration, par une culture meilleure & plus suivie. Mais pour atteindre ce but, il faudroit un plus grand nombre d'esclaves. C'est beaucoup que les habitants aient pu jusqu'à nos jours maintenir leurs ateliers dans l'état où il les avoient reçus de leurs peres. Nous ne croyons pas qu'il soit en leur pouvoir de les augmenter.

A la Martinique, les propriétaires des terres peuvent être divisés en quatre classes. La premiere possede cent grandes fucreries, exploitées par douze mille noirs. La seconde, cent cinquante, exploitées par neuf mille noirs. La troisieme, trente-six, exploitées par deux mille noirs. La quatrieme, livrée à la culture du café, du coton, du cacao, du manioc, peut occuper vingt mille noirs. Ce que la colonie contient de plus en esclaves des deux sexes, est employé pour le service domestique, pour la pêche, pour la navigation, & dans l'enfance ou dans un état de décrépitude.

La premiere classe est toute composée de gens riches. Leur culture est poussée aussi loin qu'elle puisse aller, & leurs facultés la maintiendront sans peine dans l'état florissant où ils l'ont portée. Les dépenses même qu'ils sont obligés de faire pour la reproduction, sont moins considérables que celles du colon moins opulent, parce que les esclaves qui naissent sur leurs habitations, doivent remplacer ceux que les temps & les travaux détruisent.

La seconde classe, qu'on peut appeller celle des gens aisés, n'a que la moitié des cultivateurs dont elle auroit besoin, pour atteindre à la fortune des riches propriétaires. Eussent-ils les moyens d'acheter les esclaves qui leur manquent, ils en seroient détournés par une funeste expérience. Rien de si mal entendu que de placer un grand nombre de

negres à la fois sur une habitation. Les maladies que le changement de climat & de nourriture occasionne à ces malheureux ; la peine de les former à un travail dont ils n'ont ni l'habitude, ni le goût, ne peuvent que rebuter un colon par les soins fatigants & multipliés que demanderoit cette éducation des hommes pour la culture des terres. Le propriétaire le plus actif est celui qui peut augmenter son atelier d'un fixieme d'esclaves tous les ans. Ainsi la seconde classe pourroit acquérir quinze cents noirs par an, si le produit net de sa culture le lui permettoit. Mais elle ne doit pas compter sur des crédits. Les négociants de la métropole ne paroissent pas disposés à lui en accorder ; & ceux qui faisoient travailler leurs fonds dans la colonie, ne les y ont pas plutôt vus oisifs ou hasardés, qu'ils les ont portés en Europe ou à Saint-Domingue.

La troisieme classe qui est à-peu-près indigente, ne peut sortir de sa situation par aucun moyen pris dans l'ordre naturel du commerce. C'est beaucoup qu'elle puisse subsister par elle-même. Il n'y a que la main bienfaisante du gouvernement qui puisse lui donner une vie utile pour l'Etat, en lui prêtant, sans intérêt, l'argent nécessaire pour monter convenablement ses habitations. La recrue des noirs peut s'y éloigner sans inconvénient des proportions que nous avons fixées pour la seconde classe, parce que chaque colon ayant moins d'esclaves à veiller, fera en état de s'occuper davantage de ceux dont il fera l'acquisition.

La quatrieme classe, livrée à des cultures moins importantes que les sucreries, n'a pas besoin de secours aussi puissants pour recouvrer l'état d'aifance d'où la guerre, les ouragans & d'autres malheurs l'ont fait déchoir. Il suffiroit à ces deux dernieres classes d'acquérir chaque année quinze cents esclaves.

ves, pour monter au niveau de la prospérité que la nature permet à leur industrie.

Ainsi, la Martinique pourroit espérer de porter ses cultures languissantes jusqu'où elles peuvent aller, si, outre les remplacements, elle recevoit chaque année une augmentation de deux ou trois mille negres. Mais elle est hors d'état de payer ces recrues, & les raisons de son impuissance sont connues. On fait qu'elle doit à la métropole, comme dettes de commerce, à-peu-près un million. Une suite d'infortunes l'a réduite à en emprunter quatre aux négociants établis dans le bourg Saint-Pierre. Les engagements qu'elle a contractés à l'occasion des partages de famille, ceux qu'elle a pris pour l'acquisition d'un grand nombre de plantations l'ont rendue insolvable. Cette situation désespérée ne lui permet pas de remplir, du moins de long-temps, toute la carrière de fortune qui lui étoit ouverte.

Encore est-elle exposée à l'invasion. Mais quoi- que cent endroits de ses côtes offrent à l'ennemi les facilités d'une descente, il ne l'y fera pas. Elle lui deviendroit inutile, par l'impossibilité de transporter à travers un pays extrêmement haché, son artillerie & ses munitions au fort Royal qui fait toute la défense de la colonie. C'est vers ce parage seul qu'il tournera ses voiles.

Au-devant de ce chef-lieu, est un port célèbre situé sur la partie latérale d'une longue baie, dans laquelle on ne s'enfonce qu'en courant des bordées, qui doivent décider du sort de tout vaisseau forcé d'éviter le combat. S'il a le désavantage d'être dégradé, de n'être qu'un mauvais boulinier, d'essuyer quelque accident de la variation des rafales, des courants & des raz de marée, il tombera dans les mains d'un assaillant qui saura louvoyer plus heureusement. La forteresse même peut devenir le témoin

XXVI.
La Martinique peut-elle être conquise?

inutile & honteux de la défaite d'une escadre, comme elle l'a été cent fois de la prise des navires marchands.

L'intérieur du port est détérioré, depuis que, pour opposer une digue aux Anglois dans la dernière guerre, on y a fait couler à fond les carcasses de plusieurs navires. On a relevé ces bâtiments: mais il reste beaucoup de dépenses à faire pour voir disparaître les amas de sable qui s'étoient élevés autour d'eux, & pour remettre les choses dans l'état où elles étoient. Ces travaux ne souffriront ni délai, ni retardement, puisque le port, quoique d'une grandeur médiocre, est le seul où les vaisseaux de tous les rangs puissent hyverner; le seul où ils trouveront des mâts, des voiles, des cordages, & une grande facilité à se procurer de l'eau excellente qui y arrive de plus d'une lieue, par un canal très-bien entendu.

C'est à son voisinage que l'affaillant fera toujours son débarquement, sans qu'il soit possible de l'en empêcher, quelques précautions que l'on prenne. La guerre de campagne qu'on pourroit lui opposer ne seroit pas longue, & l'on seroit bientôt réduit à s'enfvelir dans des fortifications.

Autrefois elles se réduisoient à celles du fort Royal, où l'ignorance avoit fait enfouir sous une chaîne de montagnes des dépenses extravagantes. Tout l'art des plus habiles ingénieurs n'a pu donner une grande force de résistance à des ouvrages construits au hasard par l'incapacité même, sans aucun plan suivi. Il a fallu se borner à ajouter un chemin couvert, un rempart, & des flancs aux parties de la place qui en étoient susceptibles. Cependant le travail le plus important a été de creuser dans le roc, qui se prête aisément à tout ce qu'on veut faire, des souterrains aérés, sains, propres à mettre

en sûreté les munitions de guerre & de bouche, les malades, les soldats, ceux des habitants à qui l'attachement pour la métropole, inspireroit le courage de défendre la colonie. On a pensé que des hommes qui, après avoir bravé les périls sur un rempart, trouveroient un repos assuré dans ces souterrains, y oublieroient aisément leurs peines, & se présenteroient avec une nouvelle vigueur aux assauts de l'ennemi. Cette idée est heureuse & sage. Elle appartient, si ce n'est pas à un gouvernement patriotique, du moins à quelque Ministre éclairé par un esprit d'humanité.

Mais la bravoure qu'elle doit exciter ne suffisoit pas pour conserver une place qui est dominée de tous les côtés. On a donc cru qu'il falloit chercher une position plus avantageuse; & on l'a trouvée dans le morne Garnier, plus haut de trente-cinq à quarante pieds que les points les plus élevés du Pata-te, du Tartanson & du Cartouche, qui tous plongent sur le fort Royal.

Sur cette élévation, a été construite une citadelle composée de quatre bastions. Ceux du front, le chemin couvert, les citernes, les magasins à poudre, tous ces moyens de défense sont prêts. Il ne reste plus à construire que les casernes & quelques autres bâtimens civils. Alors, quand même les redoutes & les batteries établies pour réduire l'ennemi à aller faire sa descente plus loin que l'anse à la case où il a pris terre à la dernière invasion, n'opéreroient pas l'effet qu'on s'en étoit promis, la colonie opposeroit une résistance d'environ trois mois. Quinze cents hommes défendront Garnier trente ou trente-six jours contre une armée de quinze mille hommes; & douze cents hommes se soutiendront vingt ou vingt-cinq jours dans le fort Royal, qui ne peut être assailli qu'après la prise de Garnier. Voilà ce

qu'on peut attendre d'une dépense de 10,000,000 de liv.

Une dépense si considérable a paru déplacée à ceux qui croient que c'est à la marine seule de protéger les colonies. Dans l'impuissance où l'on étoit, disent-ils, d'élever en même-temps des fortifications & de construire des vaisseaux, il falloit préférer les moyens de première nécessité, à des ressources qui ne sont que du second ordre. S'il est sur-tout dans le caractère de l'impétuosité Française d'attaquer plutôt que de se défendre, c'est à elle de détruire des forteresses, & non d'en construire; ou plutôt il ne lui convient d'élever que de ces remparts ailés & mobiles qui vont porter la guerre, au-lieu de l'attendre. Toute Puissance qui aspire au commerce, aux colonies, doit avoir des vaisseaux qui enfantent des hommes & des richesses, qui augmentent la population & la circulation, tandis que des bastions & des soldats ne servent qu'à consumer des forces & des vivres. Ce que la Cour de Versailles peut se promettre des dépenses qu'elle a faites à la Martinique, c'est que si cette île est attaquée par le seul ennemi qui soit à craindre, on aura le temps de la secourir. Le génie Anglois va lentement dans les sièges. Il marche toujours en règle. Rien ne le détourne d'achever les ouvrages d'où dépend la sûreté des assaillants. La vie du soldat lui est plus précieuse que le temps. Peut-être cette maxime, si sentée en elle-même, n'est-elle pas bien appliquée dans le climat dévorant de l'Amérique: mais c'est la maxime d'un peuple chez lequel le soldat est un homme au service de l'Etat, & non pas un mercenaire aux gages du Prince. Quoi qu'il en soit du fort à venir de la Martinique, il est temps de connoître le fort actuel de la Guadeloupe.

XXVII.
Les Fran-

Cette île, dont la forme est fort irrégulière, peut avoir

avoir quatre-vingt lieues de tour. Elle est coupée en deux par un petit bras de mer, qui n'a pas plus de deux lieues de long, sur une largeur de quinze à quarante toises. Ce canal, connu sous le nom de rivière salée, est navigable, mais ne peut porter que des pirogues.

çois envahissent la Guadeloupe. Calamités qu'ils y éprouvent.

La partie de l'isle qui donne son nom à la colonie entière, est hérissée dans son centre de rochers affreux où il regne un froid continuel, qui n'y laisse croître que des fougères & quelques arbrustes inutiles couverts de mousse. Au sommet de ces rochers s'éleve à perte de vue dans la moyenne région de l'air, une montagne appelée la Souphrière. Elle exhale par des ouvertures, une épaisse & noire fumée entremêlée d'étincelles visibles pendant la nuit. De toutes ces hauteurs coulent des sources innombrables qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arrosent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boisson si renommée, que les galions qui reconnoissoient autrefois les isles du Vent, avoient ordre de renouveler leurs provisions, de cette eau pure & salubre. Telle est la portion de l'isle, nommée par excellence la Guadeloupe. Celle qu'on appelle communément la Grande-Terre, n'a pas été si bien traitée par la nature. Son sol n'est pas aussi fertile, ni son climat aussi sain & aussi agréable. Elle est à la vérité moins hachée & plus unie : mais les rivières lui manquent généralement. On n'y voit pas même des fontaines. Des aqueducs, qui n'entraîneroient pas de grandes dépenses, la feront jouir sans doute, avec le temps, de cet avantage de l'autre partie de la colonie.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette isle, lorsque cinq cents cinquante François, conduits par deux gentilshommes, nommés Loline & Duplessis, y arriverent de Dieppe le 28 Juin 1635.

La prudence n'avoit pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avoient été si mal choisis, qu'ils s'étoient corrompus dans la traversée; & on en avoit embarqué si peu, qu'il n'en resta plus au bout de deux mois. La métropole n'en envoyoit pas; Saint-Christophe en refusa, soit par disette, soit faute de volonté; & les premiers travaux de culture qu'on avoit faits dans le pays, ne pouvoient encore rien donner. Il ne restoit de ressource à la colonie que dans les sauvages: mais le superflu d'un peuple, qui, cultivant peu, n'avoit jamais formé de magasins, ne pouvoit être considérable. On ne voulut pas se contenter de ce qu'ils apportoient volontairement eux-mêmes. La résolution fut prise de les dépouiller, & les hostilités commencèrent le 6 Janvier 1636.

Les Caraïbes ne se croyant pas en état de résister ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantage de la supériorité de ses armes, détruisirent leurs vivres, leurs habitations, & se retirèrent à la Grande-Terre ou dans les isles voisines. C'est de-là que les plus furieux repassant dans l'isle d'où on les avoit chassés, alloient s'y cacher dans l'épaisseur des forêts. Le jour, ils perçoient de leurs fleches empoisonnées, ils affommoient, à coups de massue, tous les François qui se dispersoient pour la chasse ou pour la pêche. La nuit, ils brûloient les cases, & ravageoient les plantations de leurs injustes ravisseurs.

Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre. Les colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe, jusqu'à manger leurs propres excréments, jusqu'à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Plusieurs qui avoient été esclaves à Alger, détestèrent la main qui avoit brisé leurs fers; tous maudissoient leur existence. C'est ainsi qu'ils expierent le

crime de leur invasion, jusqu'à ce que le gouvernement d'Aubert eut amené la paix avec les sauvages, à la fin de 1640. Quand on pense à l'injustice des hostilités que les Européens ont commises dans toute l'Amérique, on est tenté de se réjouir de leurs désastres, & de tous les fléaux qui suivent les pas de ces féroces oppresseurs. L'humanité, brisant alors tous les nœuds du sang & de la patrie qui nous attachent aux habitants de notre hémisphère, change de liens, & va contracter au-delà des mers, avec les sauvages Indiens, la parenté qui unit tous les hommes, celle du malheur & de la pitié.

Cependant, le souvenir des maux qu'on avoit éprouvés dans une isle envahie, excita puissamment aux cultures de première nécessité, qui amenèrent ensuite celles du luxe de la métropole. Le petit nombre d'habitants échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt grossi par quelques colons de Saint-Christophe, mécontents de leur situation; par des Européens, avides de nouveautés; par des matelots, dégoûtés de la navigation; par des capitaines de navire, qui venoient, par prudence, confier au sein d'une terre prodigue, un fonds de richesse sauvé des caprices de l'Océan. Mais la prospérité de la Guadeloupe fut arrêtée ou traversée, par des obstacles qui naissoient de sa situation.

La facilité qu'avoient les pirates des isles voisines de lui enlever ses bestiaux, ses esclaves, ses récoltes même, la réduisit plus d'une fois à des extrémités ruineuses. Des troubles intérieurs, qui prenoient leur source dans des jalousies d'autorité, mirent souvent ses cultivateurs aux mains. Les aventuriers qui passaient aux isles du Vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armements, se laisserent attirer à la Martinique par le

XXVIII.

La Guadeloupe fort peu-à-peu de la misère; mais ne devient une colonie florissante qu'après avoir été conquise par l'Angleterre.

nombre & la commodité de ses rades. La protection de ces intrépides corsaires, amena dans cette isle tous les négociants qui se flatterent d'y acheter, à vil prix, les dépouilles de l'ennemi, & tous les cultivateurs qui crurent pouvoir s'y livrer sans inquiétude à des travaux paisibles. Cette prompte population devoit introduire le gouvernement civil & militaire des Antilles à la Martinique. Dès-lors, le ministère de la métropole s'en occupa plus sérieusement que des autres colonies, qui n'étoient pas autant sous sa direction; & n'entendant parler que de cette isle, y versa le plus d'encouragements.

Cette préférence fit que la Guadeloupe n'avoit, en 1700, pour toute population, que trois mille huit cents vingt-cinq blancs; trois cents vingt-cinq sauvages, negres, ou mulâtres libres; six mille sept cents vingt-cinq esclaves, dont un grand nombre étoient Caraïbes. Ses cultures se réduisoient à soixante petites sucreries; soixante-six indigoteries; un peu de cacao, & beaucoup de coton. Elle possédoit seize cents vingt bêtes à poil, & trois mille six cents quatre-vingt-dix-neuf bêtes à cornes. C'étoit le fruit de soixante ans de travaux.

La colonie ne fit des progrès remarquables qu'après la pacification d'Utrecht. On y comptoit neuf mille six cents quarante-trois blancs, quarante-un mille cent quarante esclaves, & les bestiaux, les vivres proportionnés à cette population, lorsqu'au mois d'Avril 1759, elle fut conquise par les armes de la Grande-Bretagne.

La France s'affligea de cette perte; mais la colonie eut des raisons pour se consoler d'un événement en apparence si fâcheux. Durant un siege de trois mois, elle avoit vu détruire ses plantations, brûler les bâtimens qui servoient à ses fabriques,

enlever une partie de ses esclaves. Si l'ennemi avoit été obligé de se retirer après tous ces dégâts, l'isle restoit sans ressource. Privée du secours de la métropole, qui n'avoit pas la force d'aller à son secours, & faute de denrées à livrer, ne pouvant rien espérer des Hollandois, que la neutralité amenoit sur ses rades, elle n'auroit pas eu de quoi subsister jusqu'au temps des reproductions de la culture.

Les conquérants la délivrèrent de cette inquiétude. A la vérité, les Anglois ne sont pas marchands dans leurs colonies. Les propriétaires des terres, qui, pour la plupart, résident en Europe, envoient à leurs représentants ce qui leur est nécessaire, & retirent, par le retour de leur vaisseau, la récolte entière de leurs fonds. Un commissionnaire établi dans quelque port de la Grande-Bretagne, est chargé de fournir l'habitation, & d'en recevoir les produits. Cette méthode ne pouvoit être pratiquée à la Guadeloupe. Il fallut que le vainqueur adoptât, à cet égard, l'usage des vaincus. Les Anglois, prévenus des avantages que la France retiroit de son commerce avec ses colonies, se hâterent d'expédier comme elle des vaisseaux à l'isle conquise, & multiplièrent tellement leurs expéditions, que la concurrence, excédant de beaucoup la consommation, fit tomber à vil prix toutes les marchandises d'Europe. Le colon en eut presque pour rien; & par une suite de cette surabondance, obtint de longs délais pour le paiement.

A ce crédit de nécessité, se joignit bientôt un crédit de spéculation, qui mit la colonie en état de remplir ses engagements. La nation victorieuse y porta dix-huit mille sept cents vingt-un esclaves, avec l'espoir de retirer un jour de grands avantages de leurs travaux. Mais son ambition fut trom-

pée; & la colonie fut restituée à son ancien possesseur au mois de Juillet 1763.

XXIX. *Variations du Ministère de France dans le gouvernement de la Guadeloupe.* L'état florissant où la Guadeloupe avoit été élevée par les Anglois, frappa tout le monde, lorsqu'ils la rendirent. On conçut pour elle ce sentiment de considération, qu'inspire aujourd'hui l'opulence. La métropole la vit avec une sorte de respect. Jusqu'alors elle avoit été subordonnée à la Martinique, comme toutes les isles Françoises du Vent. On la délivra de ces liens, qu'elle trouvoit honteux, en lui donnant une administration indépendante. Cet ordre de choses dura jusqu'en 1768. A cette époque, elle fut remise sous l'ancien joug. On l'en retira en 1772, pour l'y faire rentrer six mois après. En 1775, on lui accorda de nouveau des chefs particuliers; & il faut espérer qu'après tant de variations, la Cour de Versailles se fixera à cet arrangement, le seul conforme aux principes d'une politique éclairée. Si le Ministère s'écartoit jamais de cet heureux plan, on verroit encore les Gouverneurs & les Intendants prodiguer leurs soins, leur crédit, leurs affections à l'isle métropolitaine, immédiatement soumise à leur inspection; tandis que l'isle asservie seroit abandonnée à des subalternes, sans force, sans considération, & par conséquent, sans aucun pouvoir, sans aucune volonté d'opérer le bien.

Les gens de guerre, qui ont opiné pour la réunion des deux colonies sous les mêmes chefs, se fondoient sur l'avantage qu'il y auroit à pouvoir réunir les forces des deux isles pour leur défense mutuelle. Mais ont-ils pensé qu'entre la Martinique & la Guadeloupe, se trouvoit à une distance égale, la Dominique, établissement Anglois, qu'on ne peut éviter, & qui inspecte également le double canal qui le sépare des possessions Françoises? Si

vous êtes inférieur en forces maritimes, la communication est impraticable, parce que les secours respectifs ne fauroient manquer d'être interceptés; si vous êtes supérieur, la communication est inutile, parce qu'il n'y a point d'invasion à craindre. Dans les deux cas, le système qu'on veut établir n'est qu'une chimere.

Il en seroit tout autrement, s'il s'agissoit d'exécuter des projets offensifs. La réunion des moyens propres à chaque isle, pourroit devenir utile, nécessaire même dans ces circonstances. Alors on confieroit le commandement militaire à l'un des Gouverneurs, & sa prééminence cesseroit après l'entreprise projetée.

Mais convient-il de laisser libre le versement des productions territoriales d'une colonie dans l'autre? Jusqu'à la conquête de la Guadeloupe par les Anglois, ses liaisons directes avec les ports de France s'étoient bornées à six ou sept navires chaque année. Ses denrées, par des motifs plus ou moins réfléchis, prenoient la plupart la route de la Martinique. Lorsqu'à l'époque de la restitution, l'administration des deux isles fut séparée, on sépara aussi leur commerce. Les communications ont été r'ouvertes depuis, & sont encore permises au temps où nous écrivons.

Cet ordre de choses trouve des censeurs en France. Il faut, disent-ils avec amertume, que les colonies remplissent leur destination, qui est de consommer beaucoup de marchandises de la métropole, & de lui renvoyer une grande abondance de productions. Or, avec les plus grands moyens pour remplir cette double obligation, la Guadeloupe ne fera ni l'un ni l'autre, tout le temps qu'il lui sera permis de porter ses denrées à la Martinique. Cette liaison sera toujours la cause ou l'occasion d'un ver-

fement immense dans les marchés étrangers, principalement à la Dominique. Ce n'est qu'en coupant le pont de communication, qu'on arrêtera ce commerce frauduleux, & qu'on déracinera l'habitude de la contrebande.

Ces arguments puisés dans l'intérêt particulier, n'empêchent pas que la Guadeloupe & la Martinique ne doivent être confirmées dans les liaisons qu'elles ont formées. La liberté est le vœu de tous les hommes; & le droit naturel de tout propriétaire est de vendre, à qui il veut & le plus qu'il peut, les productions de son sol. On s'est écarté, en faveur de la métropole, de ce principe fondamental de toute société bien ordonnée; & peut-être le falloit-il dans l'état actuel des choses. Mais vouloir étendre plus loin les prohibitions qu'éprouve le colon; vouloir le priver des commodités & des avantages qu'il peut trouver dans une communication suivie ou passagère avec ses propres concitoyens, c'est un acte de tyrannie que le commerce de France rougira un jour d'avoir sollicité, & qui ne sera jamais accordé que par un ministère ignorant, corrompu ou lâche. Si, comme on le prétend, la navigation actuellement permise entre les deux îles, donne une portion de leurs denrées à des rivaux rusés & avides, le gouvernement trouvera des moyens honnêtes pour faire couler dans le sein du Royaume, les richesses territoriales de la Guadeloupe & des petites îles qui en dépendent.

XXX. La Desirade, éloignée de quatre ou cinq lieues de la Guadeloupe, est une de ces îles. Son terrain, excessivement aride & de dix lieues de circonférence, ne compte que peu d'habitants, tous occupés de la culture de quelques pieds de café, de quelques pieds de coton. On ignore en quel

Quelles sont les dépendances de la Guadeloupe.

temps précisément a commencé cet établissement, mais il est moderne.

Les Saintes, éloignées de trois lieues de la Guadeloupe, sont deux très-petites isles, qui, avec un islot, forment un triangle & un assez bon port. Trente François, qu'on y avoit envoyés en 1648, furent bientôt forcés de les évacuer par une sécheresse extraordinaire qui tarit la seule fontaine qui donnât de l'eau, avant qu'on eût eu le temps de creuser des citernes. Ils y retournerent en 1652, & y établirent des cultures durables qui produisent aujourd'hui cinquante milliers de café & cent milliers de coton.

A six lieues de la Guadeloupe est Marie-Galante, qui a quinze lieues de circuit. Les nombreux sauvages qui l'occupoient en furent chassés, en 1648, par les François, qui eurent des attaques vives & fréquentes à repousser pour se maintenir dans leur usurpation. C'est un sol excellent où s'est successivement formée une population de sept ou huit cents blancs & de six ou sept mille noirs, la plupart occupés de la culture du sucre.

Saint-Martin & Saint-Barthelemi sont aussi dans la dépendance de la Guadeloupe, quoiqu'ils en soient éloignés de quarante-cinq & cinquante lieues. On a parlé de la première de ces isles dans l'histoire des établissements Hollandois. Il reste à dire quelque chose de la seconde.

On lui donne dix à onze lieues de tour. Ses montagnes ne sont que des rochers, & ses vallées que des sables, jamais arrosées par des sources ou par des rivières, & beaucoup trop rarement par les eaux du ciel. Elle est même privée des commodités d'un bon port, quoique tous les géographes l'aient félicité de cet avantage. En 1646, cinquante François y furent envoyés de Saint-Christophe.

Massacrés par les Caraïbes en 1656, ils ne furent remplacés que trois ans après. L'aridité du sol les fit recourir au bois de gayac qui couvroit leur nouvelle patrie, & dont ils firent de petits ouvrages qu'on recherchoit assez généralement. Cette ressource eut un terme; & le soin de quelques bestiaux qui alloient alimenter les îles voisines, la remplaça. La culture du coton ne tarda pas à suivre, & la récolte s'en élève à cinquante ou soixante milliers, lorsque, ce qui arrive le plus souvent, des sécheresses opiniâtres ne s'y opposent pas. Jusqu'à ces derniers temps, les travaux ont tous été faits par les blancs; & c'est encore la seule des colonies Européennes établies dans le Nouveau Monde, où les hommes libres daignent partager avec leurs esclaves les travaux de l'agriculture. Le nombre des uns ne passe pas quatre cents vingt-sept, ni celui des autres trois cents quarante-cinq. L'île, dans son plus grand rapport, en nourriroit difficilement beaucoup davantage.

La misère de ses habitants est si généralement connue, que les corsaires ennemis qu'on y a vu souvent relâcher, ont toujours fidèlement payé le peu de rafraîchissements qui leur ont été fournis, quoique les forces manquaient pour les y contraindre. Il y a donc encore de la pitié, même entre des ennemis & dans l'ame des corsaires. Ce n'est donc que la crainte & l'intérêt qui rendent l'homme méchant. Il n'est jamais cruel gratuitement. Le pirate armé, qui pille un vaisseau richement chargé, n'est pas sans équité ni sans entrailles pour des insulaires que la nature a laissés sans ressource & sans défense.

XXXI. Au premier Janvier 1777, la Guadeloupe, en y comprenant les îles plus ou moins fertiles soumises à son gouvernement, comptoit douze mille sept cents blancs de tout âge & de tout sexe, treize cents

Situation actuelle de la Guadeloupe & des peti-

cinquante noirs ou mulâtres libres, & cent mille esclaves, quoique leur dénombrement ne montât qu'à quatre-vingt-quatre mille cent.

tes isles qui
lui sont sou-
mises.

Ses troupeaux comprenoient neuf mille deux cents vingt chevaux ou mulets, quinze mille sept cents quarante bêtes à cornes, & vingt-cinq mille quatre cents moutons, porcs ou chevres.

Elle avoit pour ses cultures quatre cents quarante-neuf mille six cents vingt-deux pieds de cacao; onze millions neuf cents soixante-quatorze mille quarante-six pieds de coton; dix-huit millions sept cents quatre-vingt-dix-neuf mille six cents quatre-vingts pieds de café; trois cents quatre-vingt-huit sucreries qui occupoient vingt-six mille quatre-vingt-huit quarrés de terre.

Son gouvernement, son tribut & ses impositions étoient les mêmes qu'à la Martinique.

Si ces supputations fréquentes fatiguent un lecteur oisif, on espere qu'elles ennuieront moins des calculateurs politiques, qui, trouvant dans la popu- tion & la production des terres la juste mesure des forces d'un Etat, en sauront mieux comparer les ressources naturelles des différentes nations. Ce n'est que par un registre bien ordonné de cette es- pece, qu'on peut juger avec quelques exactitude de l'état actuel des Puissances maritimes & commer- çantes qui ont des établissemens dans le Nouveau- Monde. Ici l'exactitude fait le mérite de l'ouvrage; & l'on doit peut-être tenir compte à l'auteur des agréments qui lui manquent, en faveur de l'utilité qui les remplace. Assez de tableaux éloquents; assez de peintures ingénieuses amusent & trompent la multitude sur les pays éloignés. Il est temps d'ap- précier la vérité, le résultat de leur histoire, & de savoir moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils sont: car l'histoire du passé; sur-tout par la maniere dont

elle a été écrite, n'appartient guere plus au siecle où nous vivons que celle de l'avenir. Encore une fois, qu'on ne s'étonne plus de voir répéter si souvent un dénombrement de negres & d'animaux, de terres & de productions; en un mot, des détails qui, malgré la sécheresse qu'ils offrent à l'esprit, sont pourtant les fondements physiques de la société.

La Guadeloupe doit obtenir de ses cultures une masse de productions très-considérable, & même plus considérable que la Martinique. Elle a beaucoup plus d'esclaves; elle en emploie moins à sa navigation & à son commerce; elle en a placé un grand nombre sur un sol inférieur à celui de sa rivale, mais qui, étant en grande partie nouvellement défriché, donne des récoltes plus abondantes que des terres fatiguées par une longue exploitation. Aussi est-il prouvé que ses plantations, qui ne sont pas dévorées par les fourmis, lui forment un revenu fort supérieur à celui qu'obtient la Martinique. Cependant quatre-vingt & un bâtimens de la métropole n'enleverent, en 1775, de cette isle que cent quatre-vingt-huit mille trois cents quatre-vingt-six quintaux six livres de sucre brut ou terré, qui rendirent en Europe 7,137,930 liv. 16 s.; soixante-trois mille vingt-neuf quintaux deux livres de café, qui rendirent 2,993,860 liv. 19 s.; quatorze cents trente-huit quintaux vingt-sept livres d'indigo, qui rendirent 1,222,529 liv. 10 s.; mille vingt-trois quintaux cinquante-neuf livres de cacao, qui rendirent 71,651 liv. 6 s.; cinq mille cent quatre-vingt-treize quintaux soixante-quinze livres de coton, qui rendirent 1,298,437 liv. 10 s.; sept cents vingt-sept cuirs, qui rendirent 6,973 liv.; seize quintaux cinquante-six livres de carret, qui rendirent 16,560 liv.; douze quintaux soixante-deux li-

vres de canefice, qui rendirent 336 liv. 15 f. 10 den.; cent vingt-cinq quintaux de bois, qui rendirent 3,125 liv. Ces sommes réunies, ne se montent qu'à 12,751,404 liv. 16 f. 10 den.

Quelques productions de la colonie passoient à la Martinique. Elle livroit ses fyrops & quelques autres denrées aux Américains, de qui elle recevoit du bois, des bestiaux, des farines & de la morue; ses cotons à la Dominique, qui lui fournissoit des esclaves; ses sucres à Saint-Eustache, qui payoit en argent ou en lettres-de-change, & en marchandises des Indes Orientales.

La vigilance des derniers administrateurs a mis quelques bornes à ces liaisons interlopes. Aussi-tôt se font multipliés les navires François destinés à l'extraction des denrées. L'habitude en a conduit beaucoup dans la Guadeloupe proprement dite, à Saint-Charles de la Basse-Terre, où se faisoient autrefois tous les chargements, quoique ce ne soit qu'une rade foraine dont l'accès est difficile, & où le séjour est dangereux: mais un plus grand nombre se font portés à la Pointe-à-Pitre.

C'est un port profond & assez sûr, placé à l'une des extrémités de la Grande-Terre. Il fut découvert par les Anglois dans le temps qu'ils restèrent les maîtres de la colonie; & ils s'occupoient du soin de lui donner de la salubrité, lorsque la paix leur arracha leur proie. La Cour de Versailles suivit cette idée d'un vainqueur éclairé, & fit tracer, sans délai, le plan d'une ville qui s'est accrue très-rapidement. La nature, les vents, le gifement des côtes, tout veut que le commerce presque entier d'une si belle possession se concentre dans cet entrepôt. Il ne doit rester à Saint Charles que la réunion des beaux sucres des Trois-Rivieres, & des cafés qui se récoltent dans les quartiers du Baillif,

de Deshays, de Bouillante & de la Pointe-Noire. Cependant cette ville continuera à être le siège du gouvernement, puisque c'est-là qu'est la force, que sont les fortifications.

Si l'on en croyoit quelques observateurs, la colonie devoit s'attendre à déchoir. Sa partie connue sous le nom de Guadeloupe, & cultivée depuis très-long-temps, n'est pas, disent-ils, susceptible d'une grande amélioration. Ils assurent d'un autre côté, que la Grande-Terre ne se soutiendra pas dans l'état florissant où un heureux hasard l'a portée. Ce vaste espace, couvert presque uniquement de ronces, il y a dix-sept ou dix-huit ans, & qui fournit aujourd'hui les trois cinquièmes des richesses territoriales, n'a pas un bon sol. Les sucres y sont d'une qualité très-inférieure. Privé de forêts, de rosées & de rivières, il est exposé à de fréquentes sécheresses qui détruisent ses bestiaux & ses productions. Le temps ne fera qu'accroître ces calamités.

Nous sommes bien éloignés d'adopter ces inquiétudes; & l'on jugera des raisons de notre sécurité. Les fléaux d'une guerre malheureuse avoient comme anéanti la Guadeloupe. Mais à peine eut-elle subi un joug étranger en 1759, que les cultivateurs se hâtèrent de relever les ruines de leurs manufactures pour profiter du haut prix que le conquérant mettoit à leurs productions. Les trois années qui suivirent la restitution furent employées à réédifier des bâtiments construits avec précipitation. Dans les années 1767 & 1768, les chemins de la colonie furent tous refaits, & l'on ouvrit une communication facile entre la Guadeloupe & la Grande-Terre, par le moyen de deux levées de trois mille toises chacune, qu'il fallut pratiquer dans des marais. Antérieurement & postérieurement à cette époque, fu-

rent érigées des fortifications considérables & plus de cent batteries sur les côtes. Ces travaux ont long-temps privé les terres d'une partie des bras destinés à les féconder. Actuellement que les esclaves sont tous rendus à leurs ateliers, n'est-ce pas une heureuse nécessité que les denrées se multiplient ?

La colonie a d'autres raisons encore pour espérer des accroissements rapides. Il lui reste des terrains en friche, & ceux qui sont déjà cultivés sont susceptibles d'amélioration. Ses dettes sont peu considérables. Avec moins de besoins que les établissemens où la richesse a depuis long-temps multiplié les goûts & les desirs, elle peut accorder davantage au progrès de ses cultures. Les isles Angloises continueront à lui fournir des esclaves, si les navigateurs François se bornent toujours à lui en porter annuellement cinq ou six cents comme ils l'ont fait. La réunion de ces circonstances fait présumer que la Guadeloupe arrivera bientôt elle-même au faite de sa prospérité, sans le secours & malgré les entraves du gouvernement.

Mais la France peut-elle s'assurer de jouir long-temps & tranquillement de cette possession ? Si l'ennemi qui attaqueroit la colonie ne vouloit que ravager la Grande-Terre, y enlever les esclaves & les bestiaux, il seroit impossible de l'en empêcher, ou même de l'en punir, à moins qu'on ne lui opposât une armée. Le fort Louis, qui défend cette partie de l'établissement, n'est qu'un misérable fort à étoile, incapable d'une résistance un peu opiniâtre. Tout ce que l'on pourroit se promettre, ce seroit d'empêcher que la dévastation ne s'étendît plus loin. La nature du pays offre plusieurs positions plus heureuses les unes que les autres, pour arrêter sûrement un assaillant, quelle que soit sa valeur, quelles que soient ses forces. Il seroit donc obligé

XXXII.

Mesures prises par la France pour préserver la Guadeloupe de l'invasion.

de se rembarquer, pour aller attaquer la Guadeloupe proprement dite.

Sa descente ne pourroit s'opérer qu'à la baie des Trois-Rivieres & à celle du Baillif; ou plutôt ces deux endroits seroient plus avantageux au succès de son entreprise, parce qu'ils l'approcheroient plus près que tous les autres du fort Saint-Charles de la Basse-Terre, & qu'ils lui présenteroient moins d'obstacles à surmonter.

Qu'il préfère de ces deux plages celle qu'il lui plaira, il ne trouvera, en arrivant à terre, qu'un terrain couvert de bois, coupé de rivières, de chemins creux, de gorges, d'escarpements, qu'il faudra passer sous le feu des partis François. Lorsque, par la supériorité de ses forces, il aura vaincu ces difficultés, il sera arrêté par la hauteur du grand Champ. C'est un plateau que la nature a entouré de la rivière du Gallion, & de ravines effroyables. L'art y a ajouté des parapets, des barbettes, des flancs, des embrasures, pour donner à l'artillerie qu'on y a placée la meilleure direction qu'il étoit possible. Ce retranchement, quoique redoutable, doit être pourtant forcé. On ne présume pas qu'un Général intelligent pût jamais se déterminer à laisser derrière lui un poste de cette nature. Ses convois seroient trop exposés, & il ne pourroit que difficilement se procurer tout ce qui est nécessaire pour ses opérations du siège du fort Saint-Charles.

Si ceux qui furent chargés les premiers de mettre en sûreté la Guadeloupe, eussent été gens de guerre, ou même simplement ingénieurs, ils n'auroient pas manqué de prendre la position qui se trouve entre la rivière de la grande Anse & celle du Gallion, pour leur point à fortifier. Leur place auroit eu du côté de la mer un front qui auroit renfermé un bassin capable de contenir une quarantaine de

de navires, qui eût inquiété les vaisseaux ennemis au large, & qui eût été lui-même hors d'insulte. Ses fronts, du côté des rivières de la Grande-Anse & du Gallion eussent été inaccessibles, étant assis sur le sommet de deux escarpements fort roides. Le quatrième front auroit été le seul attaquable, & il étoit aisé de le renforcer autant qu'on auroit voulu.

En se déterminant à la position actuelle du fort Saint-Charles, les ouvrages qu'on y construisit auroient dû au moins se flanquer, se défilier réciproquement de la mer & des hauteurs. Mais on s'éloigna si fort des bons principes, que les feux des fortifications furent tout-à-fait mal dirigés, que l'intérieur des ouvrages étoit vu à découvert de toutes parts, qu'on pouvoit battre les revêtements par le pied.

Tel étoit le fort Saint-Charles, lorsqu'en 1764 on voulut s'occuper du soin de le mettre en état de défense. Peut-être eût-il convenu de le raser, & de placer de nouvelles fortifications sur la position qu'on a indiquée. On se borna à revêtir d'ouvrages extérieurs le mauvais fort élevé par des mains mal habiles; d'y ajouter deux bastions du côté de la mer; un bon chemin couvert qui regne tout autour avec des glacis, partie coupés, & partie en pente douce; deux grandes places d'armes rentrantes, ayant chacune un bon réduit, & derrière elles de bonnes tenailles, avec caponnières & poternes de communication au corps de la place; deux redoutes, l'une sur la prolongation de la capitale de l'une des deux places d'armes, & l'autre à l'extrémité d'un excellent retranchement fait le long de la rivière du Gallion, & dont le terre-plein est défendu par le canon tiré d'un autre retranchement fait sur le sommet de l'escarpement du bord opposé de la

même riviere ; des fossés larges & profonds ; une citerne & un magasin à poudre , à l'épreuve de la bombe ; enfin , assez de souterrains pour loger le tiers de la garnison. Tous ces dehors bien entendus , ajoutés au fort , mettront un Commandant actif & expérimenté , en état de soutenir avec deux mille hommes , un siege de deux mois , & peut être davantage. Quoi qu'il en puisse être de la résistance qu'opposera la Guadeloupe aux attaques de ses ennemis , il est temps de s'occuper de Saint-Domingue.

XXXIII.
Courte description de l'Isle de St. Domingue.

Cette isle a cent soixante lieues de long. Sa largeur moyenne est à-peu-près de trente , & son circuit de trois cents cinquante ou de six cents , en faisant le tour des Anses. Elle est coupée dans toute sa longueur , qui va de l'est à l'ouest , par une chaîne de montagnes d'où l'on tiroit de l'or , avant que le continent de l'Amérique eût offert des mines infiniment plus riches.

Le navigateur qui approche de la partie Espagnole n'apperçoit qu'un amas informe de terres entassées , couvertes d'arbres & découpées vers la mer par des baies ou des promontoires : mais il est dédommagé de cette vue peu riante par le parfum des fleurs d'acacia , d'oranger ou de citronnier que les vents de terre lui portent soir & matin du fond des bois.

La côte Française , quoique cultivée , n'offre pas un aspect beaucoup plus riant. C'est toujours un horizon semblable ; ce sont par-tout les mêmes accidens , les mêmes cultures , les mêmes couleurs , les mêmes bâtimens. L'œil fatigué ne peut se reposer en aucun endroit , sans retrouver ce qu'il quitte , sans revoir ce qu'il a vu. Il n'y a que la partie du nord , remplie de riches plantations , depuis l'océan jusqu'à la cime des collines , qui offre une perspective digne de quelque attention. Ce

payfage eft unique dans l'ifle , fans être comparable à ceux de l'Europe , où la nature & l'art font bien plus féconds en beautés touchantes.

Les chaleurs font toujours vives dans la plaine. Quoique la température des vallons dépende , en partie , de leur ouverture à l'eft ou à l'oueft , on peut dire en général que l'air , humide & frais avant & après le coucher du foleil , y eft embrasé dans la journée. La différence du climat n'eft véritablement fenfible que fur les montagnes. Le thermomettre y eft à dix-fept degrés à l'ombre , lorsqu'à la même exposition , il eft à vingt-cinq dans la plaine.

L'Espagne occupoit , fans fruit comme fans partage , cette grande poffeffion , lorsque des Anglois & des François qui avoient été chaffés de Saint-Christophe , s'y réfugierent en 1630. Quoique la côte feptentrionale où ils s'étoient d'abord établis , fût comme abandonnée , ils fentirent que , pouvant y être inquiétés par leur ennemi commun , ils devoient fe ménager un lieu sûr pour leur retraite. On jetta les yeux fur la Tortue , petite ifle fituée à deux lieues de la grande ; & vingt-cinq Espagnols qui la gardoient , fe retirèrent à la premiere sommation.

Les aventuriers des deux nations , maîtres abfolus d'une ifle qui avoit huit lieues de long fur deux de large , y trouverent un air pur , mais point de rivieres & peu de fontaines. Des bois précieux couvroient les montagnes , des plaines fécondes attendoient des cultivateurs. La côte du Nord paroiffoit inaccessible. Celle du Sud offroit une rade excellente , dominée par un rocher , qui ne demandoit qu'une batterie de canons pour défendre l'entrée de l'ifle.

Cette heureufe pofition attira bientôt à la Tortue , une foule de ces gens qui cherchent la fortune

XXXIV.

Des vagabonds François fe réfugierent à St. Domingue.

ou la liberté. Les plus modérés s'y livrèrent à la culture du tabac, qui ne tarda pas à avoir de la réputation. Les plus actifs alloient chasser des bœufs sauvages à Saint-Domingue, dont ils vendoient les peaux aux Hollandois. Les plus intrépides armerent en course, & firent des actions d'une témérité brillante, dont le souvenir durera long-temps.

Cet établissement allarma la Cour de Madrid. Jugant par les pertes qu'elle effuyoit déjà des malheurs qui la menaçoient, elle ordonna la destruction de la nouvelle colonie. Le Général des galions choisit pour exécuter sa commission, l'instant où la plupart des braves habitants de la Tortue étoient à la mer ou à la chasse. Il fit pendre ou passer au fil de l'épée, avec la barbarie qui étoit alors si familière à sa nation, tous ceux qu'il trouva isolés dans leurs habitations, & il se retira sans laisser de garnison, persuadé que les vengeances qu'il venoit d'exercer, rendoient cette précaution inutile. Mais il éprouva que la cruauté n'est pas le meilleur garant de la domination.

Les aventuriers, instruits de ce qui venoit de se passer à la Tortue, avertis en même-temps qu'on venoit de former à Saint-Domingue un corps de cinq cents hommes destiné à les harceler, sentirent qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine, qu'en cessant de vivre dans l'anarchie. Aussi-tôt sacrifiant l'indépendance individuelle à la sûreté sociale, ils mirent à leur tête Willis, Anglois, qui s'étoit distingué dans cent occasions par sa prudence & par sa valeur. Sous la conduite de ce chef, on reprit possession sur la fin de 1638, d'une isle qu'on avoit occupée pendant huit ans; & pour ne plus la perdre, on s'y fortifia.

Les François se ressentirent bientôt de la partialité de l'esprit national. Willis, ayant attiré un assez

grand nombre de ses compatriotes, pour être en état de donner la loi, traita les autres en sujets. C'est là le progrès naturel de la domination. Ainsi se sont formées la plupart des monarchies. Des compagnons d'exil, de guerre ou de piraterie, se donnent un Capitaine, & celui-ci ne tarde pas à s'ériger en maître. Il partage d'abord le pouvoir ou le butin avec les plus forts, jusqu'à ce que la multitude écrasée par le petit nombre, enhardisse le chef à s'emparer de toute la puissance, & la monarchie alors n'est plus que despotisme. Mais il faut des siècles & de grands Etats pour donner carrière à cette suite de révolutions. Une isle de seize lieues quarrées n'est pas faite pour ne contenir que des esclaves. Le Commandeur de Poinci, Gouverneur général des isles du Vent, averti de la tyrannie de Willis, fit partir sur le champ de Saint-Christophe quarante François qui en prirent cinquante autres à la côte de Saint-Domingue. Ils débarquerent à la Tortue; & s'étant joints aux habitants de leur nation, ils sommerent tous ensemble les Anglois de se retirer. Ceux-ci, déconcertés par cet acte de vigueur inattendu, & ne doutant pas que tant de fierté ne fût soutenue par des forces plus nombreuses qu'elles ne l'étoient, évacuerent l'isle pour n'y plus revenir.

L'Espagnol montra plus d'opiniâtreté. Les corsaires qui fortoient tous les jours de la Tortue, lui caufoient des pertes si considérables, qu'il crut que sa tranquillité, sa gloire & ses intérêts, exigeoient également qu'il la fît rentrer sous sa domination. Trois fois il réussit à s'en emparer, & trois fois il en fut chassé. Enfin, elle resta en 1659 aux François, qui l'évacuerent lorsqu'ils se virent solidement établis à Saint-Domingue, mais sans renoncer à sa propriété. Le gouvernement en a toujours tiré

les bois nécessaires à ses constructions, au service de son artillerie, aux besoins de ses troupes, jusqu'à ce qu'un Ministre avide l'ait arrachée au fisc, pour en augmenter l'héritage de sa famille.

Cependant les progrès de ces aventuriers furent lents, & ne fixerent les regards de la métropole qu'en 1665. Ce n'est pas qu'on ne vît errer d'une île à l'autre assez de chasseurs & de pirates : mais le nombre des cultivateurs qui étoient proprement les seuls colons, étoit excessivement borné. On sentoît la nécessité de les multiplier; & le soin de cet ouvrage difficile fut confié à un gentilhomme d'Anjou, nommé Bertrand Dongeron.

XXXV. Cet homme que la nature avoit formé pour être grand par lui-même, sans le secours, ou malgré les traverses de la fortune, avoit servi quinze ans dans le régiment de la Marine, lorsqu'en 1656 il passa dans le Nouveau-Monde. Avec les meilleures combinaisons, il échoua dans ses premières entreprises : mais la fermeté qu'il montra dans ses malheurs, donna plus d'éclat à sa vertu; & les ressources qu'il eut l'habileté de se procurer, ajoutèrent à l'opinion qu'on avoit de son génie. L'estime & l'attachement qu'il avoit inspiré aux François de Saint-Domingue & de la Tortue, engagèrent le gouvernement à le charger d'en diriger, ou plutôt d'en établir la colonie.

L'exécution de ce projet étoit remplie de difficultés. Il s'agissoit d'élever l'ordre social sur les ruines d'une féroce anarchie; de réduire le brigandage indépendant, sous l'autorité sainte & sévère des loix; de reproduire le sentiment de l'humanité dans des âmes endurcies par l'habitude du crime; de substituer les instruments innocents de l'agriculture aux armes destructives du meurtre; de résoudre à une vie laborieuse des barbares accou-

La Cour de Versailles avoue ces hommes entreprenants, lorsque leur situation a pris de la stabilité, & leur donne un Gouverneur.

tumés à l'oïfiveté, compagne des rapines; d'inspirer la patience à des hommes violents; la préférence des fruits lents d'un travail opiniâtre, à des jouissances rapides, obtenues d'un coup de main; le goût de la paix à la soif du sang; la crainte du péril à celui qui se plaisoit à le chercher; l'estime de la vie à celui qui la méprisoit; enfin le respect pour le privilège d'une compagnie exclusive formée en 1664 pour tous les établissemens François, à celui qui n'avoit jamais rien respecté, & qui étoit en possession de traiter librement avec toutes les nations. Après avoir obtenu tous ces sacrifices, il falloit, par les douceurs d'une administration chérie, attirer de nouveaux habitans dans une terre dont le climat étoit aussi décrié que la fertilité en étoit peu connue.

Dogeron espéra, contre l'opinion de tout le monde, qu'il réussiroit. L'habitude de vivre avec les hommes qu'il devoit gouverner, lui avoit appris les moyens les plus propres à les gagner: & ses lumières n'en offroient à son ame honnête que de nobles & de justes. Les Flibustiers étoient déterminés à chercher des parages plus avantageux: il les retint, en leur cédant la part que sa place lui donnoit sur leur butin, en leur obtenant du Portugal des commissions pour courir sur les Espagnols, même après qu'ils eurent fait la paix avec la France. C'étoit l'unique moyen d'attacher à la patrie des hommes qui en fussent devenus les ennemis plutôt que de renoncer au pillage. Les boucaniers ou les chasseurs qui ne souhaitoient que des ressources pour former des habitations, trouvoient dans sa bourse des avances sans intérêt, ou bien en obtenoient par son crédit. Pour les cultivateurs qu'il chérissoit par préférence à tous les autres colons, il les secourait par tous les encour-

ragements qui dépendoient de son industrieuse activité.

Ces changements heureux n'avoient besoin que de prendre de la consistance. Le sage Gouverneur imagina que des femmes pouvoient seules cimenter à jamais le bonheur des hommes & la prospérité de la colonie, par les doux plaisirs qui amènent la population. Cette idée étoit naturelle. Mais quelles devoient être les femmes dont on pouvoit se promettre des effets aussi doux ! Des femmes nées de parents honnêtes & bien élevées ; des femmes sages & laborieuses ; des femmes qui devinssent un jour dignes épouses & tendres meres. La disette absolue d'un sexe, dans le nouvel établissement, condamnoit l'autre au célibat. Dogeron songea à remédier à cette espece d'indigence qui est la plus cruelle à supporter, & qui précipite l'homme dans la mélancolie & dans le dégoût d'une vie qui manque pour lui de l'attrait le plus puissant. La métropole lui fit passer cinquante jeunes personnes qu'on n'obtint qu'au plus haut prix. Bientôt après il en reçut un pareil nombre qui furent obtenues à des encheres encore plus fortes. Elles furent vendues comme des esclaves, & achetées comme une marchandise ordinaire. Ce fut l'argent & non le choix de leur cœur qui décida de leur destinée. Qu'attendre d'unions ainsi contractées ? Cependant c'étoit la seule voie de satisfaire la passion la plus impétueuse sans entraîner des querelles, & de propager le sang des hommes sans le verser. Tous les habitants s'attendoient à voir arriver de leur patrie des compagnes qui viendroient adoucir & partager leur sort. Ils furent trompés dans leur espérance. On ne leur envoya plus que des filles de joie, de viles & méprisables créatures qui s'embarquerent avec tous les vices de l'ame & du corps attachés à une

abjecte condition dont elles étoient bien éloignées de rougir, puisqu'elles ne montrèrent aucune répugnance à s'engager pour trois ans au service des hommes. Cette maniere de purger la métropole, en infectant la colonie, entraîna de si grands déordres, qu'on supprima un remede funeste, mais sans subvenir au besoin qu'il devoit appaiser. Par cette négligence, Saint-Domingue perdit un grand nombre de braves gens que l'inquiétude éloigna de ses bords, & un accroissement de population qu'auroient pu lui procurer les colons qui lui restoient fideles. La colonie s'est long-temps ressentie & se ressent peut-être encore d'une faute si capitale.

Cette erreur n'empêcha pas que Dogeron, dans le court espace de quatre ans, ne portât à quinze cents le nombre des cultivateurs qu'il avoit trouvé à quatre cents. Ses succès augmentoient tous les jours, lorsqu'il les vit arrêtés en 1670 par un soulèvement dont l'incendie embrasa la colonie entiere. Personne ne lui imputa le malheur d'un événement où il n'avoit pas en effet la moindre part.

Lorsque cet homme vertueux fut nommé par la Cour de France au gouvernement de la Tortue & de Saint-Domingue, il ne réussit à faire connoître son autorité, qu'en laissant espérer que les ports qui lui alloient être soumis ne seroient pas fermés aux étrangers. Cependant, avec l'ascendant qu'il prit sur les esprits, il établit peu-à-peu dans sa colonie, le privilege exclusif de la compagnie, qui parvint à négocier enfin sans concurrents. Mais sa prospérité la rendit injuste, au point qu'elle vendoit ses marchandises deux tiers de plus qu'on ne les avoit payées jusqu'alors aux Hollandois. Un monopole si destructif souleva les habitants. Ils prirent les armes, & ne les mirent bas, après un an de trouble, qu'à condition que tous les vaisseaux François auroient la

liberté de trafiquer avec eux, en payant à la compagnie cinq pour cent d'entrée & de sortie. Dogeron qui étoit l'auteur de l'accommodement, faisoit cette circonstance pour se procurer deux bâtimens, destinés en apparence à porter ses récoltes en Europe : mais qui réellement étoient plus à ses colons qu'à lui. Chacun y embarquoit ses denrées pour un fret modique. Au retour, le généreux Gouverneur faisoit étaler la cargaison à la vue du public. Tous y prenoient ce dont ils avoient besoin, non-seulement au prix de l'achat primitif, mais à crédit, sans intérêt, & même sans billet. Dogeron avoit imaginé qu'il leur donneroit de la probité, de l'élévation, en se contentant de leur promesse verbale pour toute sûreté. Il fit voir par cette conduite que le cœur humain lui étoit bien connu. Celui que vous avez avili à ses propres yeux par de la méfiance, n'ayant rien à perdre dans votre esprit, ne se fera aucun scrupule de se montrer dans l'occasion, fourbe, lâche, traître, imposteur, tel qu'il est, ou même peut-être tel qu'il n'est pas : mais tel qu'il fait que vous l'avez jugé ; tandis que celui auquel vous avez témoigné de l'estime, ne se dégradera point s'il le méritoit, ou se piquera d'honneur s'il ne le méritoit pas. Supposer aux hommes des vertus ou des vices, c'est souvent un moyen de leur en donner. La mort surprit, en 1675, Dogeron au milieu de ces soins paternels.

Ministres & dépositaires de l'autorité royale, au lieu de ces longues & inutiles instructions, dressées par des commis aussi ignorants qu'avidés, & remises à ceux que vous préposez à l'administration des colonies, qui ne les ouvrent que pour les mépriser, faites écrire pour leur usage la vie de Dogeron, & qu'elle finisse par ces mots : **AYEZ LES VERTUS DE CET HOMME, ET CONFORMEZ VOTRE CONDUITE A LA SIENNE.**

O Dogeron ! ta cendre inhonorée repose dans quelque endroit peut-être inconnu de Saint-Domingue ou de la Tortue. Mais si ta mémoire s'est éteinte dans ces contrées ; si ton nom transmis des peres aux enfants ne s'y prononce pas avec atendrissement : les neveux des colons que tu rendis heureux par tes talents, ton défintéressement, ton courage, ta patience & tes travaux, sont des ingrats qui ne méritent pas d'autres Gouverneurs que la plupart de ceux qu'on leur envoie.

Dogeron laissa pour tout héritage des exemples patriotiques à suivre, des vertus humaines & sociales à cultiver. Pouancey lui succéda, mais avec les qualités de son oncle, il ne fut pas aussi grand, parce qu'il marcha sur ses traces par esprit d'imitation plutôt que par caractère. Cependant la multitude qui ne fait pas ces distinctions, n'accorda guere moins de confiance à l'un qu'à l'autre, & ils eurent tous deux la gloire & le bonheur de donner une forme & de la stabilité à la colonie, sans loix & sans soldats. Leur sens naturel & leur droiture reconnue terminoient, à la satisfaction de tout le monde, les différends qui s'élevoient entre les particuliers, & l'ordre public étoit maintenu par cette autorité que prend naturellement le mérite personnel.

Une constitution si sage ne pouvoit durer. Il falloit trop de vertu pour la perpétuer. On s'aperçut en 1685 que tous les liens se relâchoient, & l'on tira de la Martinique, où la police avoit déjà pris de bonnes racines, deux administrateurs qui furent chargés d'établir la regle & la subordination à Saint-Domingue. Ces législateurs assurèrent l'ouvrage de la civilisation, en formant des tribunaux de justice en différens quartiers, sous la révision d'un Conseil supérieur qui fut érigé au petit Goave. Cette juridiction devenant trop étendue avec le

temps, on créa en 1701 un semblable tribunal au cap François, pour la partie du Nord.

Toutes ces innovations pouvoient éprouver des difficultés. Il étoit à craindre que les chasseurs & les corsaires qui formoient le gros de la population, ennemis du frein qu'on mettoit à leur licence, ne se retirassent chez les Espagnols & à la Jamaïque, où l'offre séduisante de grands avantages sembloit les appeller. Les cultivateurs eux-mêmes y étoient comme attirés, par le dégoût que leur donnoit le vil prix de leurs productions, dont le commerce étoit chargé d'entraves continuelles. On gagna les premiers à force de caresses, & les seconds par la perspective d'un changement dans leur situation, qui étoit vraiment désespérée,

Les cuirs, fruit unique des courses des boucaniers, avoient été le premier objet d'exportation de Saint-Domingue. La culture y ajouta depuis le tabac, qui trouvoit un débit avantageux chez toutes les nations. Il fut bientôt gêné par une compagnie exclusive. On la supprima, mais inutilement pour la vente du tabac, puisqu'elle fut mise en ferme. Les habitants, espérant pour prix de leur soumission, quelque faveur du gouvernement, offrirent au Roi de lui donner, affranchi de tous fraix, même de celui du fret, le quart de tout le tabac qu'ils enverroient dans le Royaume, à condition qu'ils auroient la disposition libre des trois autres quarts. Ils prouvoient que cette voie apporteroit au fisc plus de revenu que les quarante sols pour cent qu'il retiroit du fermier. Des intérêts particuliers firent rejeter une ouverture si raisonnable.

Dans ces circonstances, je suis toujours étonné de la patience des opprimés. Je me demande pourquoi ils ne se rassemblent pas tous; & se transportant chez l'homme du ministère qui les gouverne,

ils ne lui disent pas : » Nous sommes las d'une autorité qui nous vexe. Sortez de notre contrée, & allez dire à celui que vous représentez ici, que nous ne sommes pas des rebelles, parce que c'est contre un bon Roi qu'on se révolte, & qu'il n'est qu'un tyran contre lequel nous avons le droit de nous soulever. Ajoutez que s'il est jaloux de posséder une contrée déserte, il fera bientôt satisfait : car nous sommes tous résolus à périr, plutôt que de vivre plus long-temps malheureux sous une administration injuste. » Le colon ne prit pas le parti du désespoir : mais dans son dépit, il tourna heureusement son activité vers la culture de l'indigo & du cacao. Le coton le tenta par les richesses que cette plante avoit données aux Espagnols dans les premiers temps : mais il s'en dégoûta bientôt, on ne fait pour quelle raison, & l'abandonna au point que quelques années après, on ne voyoit pas un seul cotonnier sur pied.

Jusqu'alors les travaux avoient été faits par les engagés, & par les plus pauvres des habitants. Des expéditions heureuses sur les terres des Espagnols procurerent quelques negres. Leur nombre fut un peu grossi par deux ou trois vaisseaux François, & beaucoup plus par les prises qu'on fit sur les Anglois durant la guerre de 1688, par une descente à la Jamaïque, d'où l'on en enleva trois mille en 1694. C'étoient des instruments sans lesquels on ne pouvoit entreprendre la culture du sucre : mais il ne suffisoient pas. Il falloit des richesses pour élever des bâtimens, pour se procurer des ustensiles. Le gain que firent quelques habitants avec les Flibustiers, dont les expéditions étoient toujours heureuses, les mit en état d'employer les esclaves. On se livra donc à la plantation de ces cannes, qui font passer l'or du Mexique aux mains des

nations qui n'ont au-lieu de mines que des terres fécondes.

XXXVI.
Le Ministère
forme une
compagnie
pour la par-
tie du Sud
de St. Do-
mingue.

Cependant la colonie qui, même en se dépeuplant d'Européens, avoit fait au milieu des ravages qui précéderent la paix de Riswick, quelques progrès au Nord & à l'Ouest, n'étoit rien au Sud. Cette partie ne comptoit pas cent habitants tous logés sous des huttes, & tous misérables. Le gouvernement n'imagina pas de meilleur moyen pour tirer quelque avantage d'un si grand terrain, que d'en accorder en 1698 pour un demi-siècle, la propriété à une compagnie qui prit le nom de Saint-Louis.

Elle s'engagea, sous peine de voir son octroi annullé, à former une caisse de douze cents mille livres; à transporter, dans les cinq premières années, sur l'étendue de la concession, quinze cents blancs & deux mille cinq cents noirs; cent des premiers, deux cents des seconds, chacune des années suivantes. On la chargeoit de distribuer des terres à tous ceux qui en demanderoient. Chacun selon ses besoins & ses talents, devoit obtenir des esclaves payables en trois ans, les hommes à raison de six cents francs, les femmes pour quatre cents cinquante livres. Le même crédit étoit accordé pour les marchandises.

A ces conditions, le privilege affuroit à la nouvelle société le droit d'acheter & de vendre exclusivement dans tout le territoire qui lui avoit été abandonné, mais seulement aux prix établis dans les autres quartiers de l'isle. Encore cette dépendance onéreuse au colon étoit-elle adoucie par la liberté qui lui restoit de prendre où il voudroit, toutes les choses dont on le laisseroit manquer, & de payer, avec ses denrées, ce qu'il auroit acheté.

Le monopole se détruit par son avidité même. C'est un torrent qui se perd dans les gouffres qu'il creuse. La compagnie de Saint-Louis est une preuve de fait ajoutée à cent autres, pour confirmer le vice & l'abus des sociétés exclusives. Elle fut ruinée par les infidélités, par les profusions de ses agents, sans que le territoire confié à ses soins profitât de tant de pertes. Ce qui s'y trouva de culture, de population, lorsqu'elle remit en 1720 ses droits au gouvernement, étoit pour la plus grande partie l'ouvrage des interlopes.

C'est durant la longue & sanglante guerre ouverte pour la succession d'Espagne, que s'étoit opéré ce commencement de bien. Il sembloit devoir faire de rapides progrès, avec la tranquillité que la paix d'Utrecht rendit aux nations. Une de ces calamités que les hommes ne peuvent prévoir, recula de si belles espérances. Tous les cacoyers de la colonie périrent en 1715. Dogeron avoit planté les premiers en 1665. Ils s'étoient multiplié avec le temps, sur-tout dans les gorges des montagnes du côté de l'ouest. On voyoit des habitations où il y en avoit jusqu'à vingt mille; de sorte que quoique le cacao ne se vendît que 5 sols la livre, il étoit devenu une source abondante de richesses.

Des cultures importantes compensoient cette perte avec usure, lorsqu'un spectacle des plus affligeants consterna la colonie-entière. Un assez grand nombre de ses habitants, qui avoient consacré vingt ans d'un travail continuel sous un ciel brûlant, à se préparer une vieillesse heureuse dans la métropole, y étoient passés avec une fortune suffisante pour payer leurs dettes & pour acquérir des terres. Leurs denrées leur furent payées en billets de banque, qui périrent dans leurs mains. Ce coup accablant les força à retourner pauvres dans une isle d'où ils

XXXVII.

Malgré les calamités qu'elle éprouve, la colonie de St. Dominique devient le plus bel établissement du Nouveau-Monde.

étoient fortis riches, & les réduisit à demander, dans un âge avancé, de l'occupation aux mêmes gens qui avoient été autrefois à leur service. La vue de tant d'infortunés inspira un grand éloignement pour la compagnie des Indes qu'on rendoit responsable de ces calamités. Cette averfion, née de la compassion seule, ne tarda pas à se changer en une haine profonde, & ce ne fut pas fans de grands motifs.

Depuis leur établissement, les colonies Françoises recevoient leurs esclaves des mains du monopole, & en recevoient par conséquent fort peu & à un prix exorbitant. Réduit, en 1713, à l'impossibilité de continuer ses opérations languissantes, le privilege associa lui-même à son commerce les négociants particuliers, sous la condition qu'ils lui payeroient quinze livres pour chaque noir qu'ils porteroient aux isles du Vent, & trente pour ceux qu'ils introduiroient à Saint-Domingue. Cette nouvelle combinaison fut suivie d'une telle activité, que le gouvernement commença enfin à se détacher de l'exclusif, en conférant, en 1716, la traite de Guinée aux ports de Rouen, de Bordeaux, de Nantes & de la Rochelle. Il devoit leur en coûter deux pistoles pour chaque esclave qui arriveroit en Amérique : mais les denrées qui proviendroient de la vente de ces malheureux étoient déchargées de la moitié des droits auxquels les autres productions étoient asservies.

On commençoit à sentir le bien qu'alloit produire cette liberté, toute imparfaite qu'elle étoit, lorsqu'elle se bornoit à quatre rades ; lorsque Saint-Domingue fut encore condamné à recevoir ses cultivateurs de la compagnie des Indes, qui n'étoit même obligée de lui en fournir que deux mille chaque année. En vérité, on ne fait ce qui doit le plus étonner

étonner dans le cours des événements relatifs au Nouveau-Monde , ou de la rage des premiers conquérants qui le dévastèrent , ou de la stupidité des gouvernements qui , par une suite de réglemens insensés , semblent s'être proposé , ou d'en perpétuer la misère , & de l'y replonger lorsqu'il se promettoit d'en sortir.

Ce fut en 1722 qu'arriverent dans la colonie les agents d'un corps odieux. Les édifices qui servoient à leurs opérations , furent réduits en cendres. Les vaisseaux qui leur arrivoient d'Afrique , ou ne furent pas reçus dans les ports , ou n'eurent pas la liberté d'y faire leurs ventes. Le Gouverneur-général , qui voulut s'opposer à une licence excitée par l'abus de l'autorité , vit mépriser des ordres qui n'étoient pas soutenus de la force ; il fut même arrêté. Toutes les parties de l'isle retentissoient de cris séditieux & du bruit des armes. On ne fait où ces excès auroient été poussés , si le gouvernement n'avoit eu la modération de céder. Pour cette fois , les peuples ne furent point châtiés du délire de celui qui les gouvernoit ; & le Duc d'Orléans montra bien , dans cette circonstance , qu'il n'étoit point un homme ordinaire , en s'avouant lui-même coupable d'une rébellion qu'il avoit excitée par une institution vicieuse , & qui auroit été sévèrement punie sous un administrateur moins éclairé ou moins modéré. Après deux ans de troubles & de confusion , les inconvénients qu'entraîne l'anarchie , ramenerent les esprits à la paix , & la tranquillité se trouva rétablie , sans les remèdes violents de la rigueur.

Depuis cette époque , jamais colonie ne mit si bien le temps à profit que Saint-Domingue. Ses pas vers la prospérité furent prompts & soutenus. Les deux guerres malheureuses qui troublèrent ses mers , ne firent qu'en comprimer le ressort. Sa force

s'en accrut, son action en devint plus rapide. La plaie se referme bientôt, lorsque la constitution du corps n'est pas altérée. Beaucoup de maladies ne font dans l'Etat & dans l'animal que des especes de remedes qui dissipent les humeurs vicieuses, & restituent une vigueur nouvelle à un tempérament robuste. Les indispositions funestes à l'un & à l'autre, ce sont celles qui, étant lentes, les tiennent dans un mal-aise habituel, & les conduisent imperceptiblement au tombeau. Mais après que celles qui sont vives ont causé une crise violente, le délire cesse, la foiblesse se passe, & il s'établit, avec le recouvrement de la force, un mouvement uniforme & régulier qui promet à la machine une longue durée. Ainsi la guerre semble renforcer & soutenir le caractère national chez plusieurs peuples de l'Europe, que la prospérité du commerce & les jouissances du luxe pourroient énerver & corrompre. Les pertes énormes qui suivent presque également la victoire & les défaites, laissent place à l'industrie & raniment le travail. Les nations refleurissent, pourvu que le gouvernement veuille seconder leur pente, plutôt que de diriger leur marche. Ce principe est sur-tout applicable à la France, qui ne demande pour prospérer, qu'un champ ouvert à l'activité de ses habitants. Par-tout où la nature leur laisse une libre carrière, ils réussissent à lui donner tout son effor. Saint-Domingue a singulièrement éprouvé tout ce que peut un sol heureux, une position avantageuse, entre les mains des François.

XXXVIII. La partie du Sud, occupée par cette nation, s'étend actuellement depuis la Pointe-à-Pitre jusqu'au cap Tiburon. A l'époque de leurs conquêtes dans le Nouveau-Monde, les Espagnols avoient bâti sur cette côte deux grandes bourgades qu'ils abandonnerent dans des jours moins brillants. La place qu'on

Etablis-
ments for-
més dans la
partie du
Sud de St.
Domingue.

laissoit vuide ne fut pas d'abord remplie par les François qui devoient craindre le voisinage de San-Domingo , où étoient concentrées les principales forces de la puissance sur la ruine de laquelle ils s'élevoient. Leurs confaires , qui s'assembloient ordinairement dans la petite Isle-à-Vache , pour courir sur les Castillans , & pour y partager le butin qu'ils avoient fait , enhardirent quelques cultivateurs à commencer , en 1673 , un petit établissement dans le continent. Presque aussi-tôt détruit , il ne fut repris qu'assez long-temps après. La compagnie établie pour l'affermir & pour l'étendre , remplit mal ses obligations. Il dut ses progrès aux Anglois de la Jamaïque , & aux Hollandois de Curaçao , qui , s'étant avisés d'y porter des esclaves , retiroient seuls les productions d'un sol , que seuls ils mettoient en valeur. Ce ne fut qu'en 1740 que les négociants de la métropole ouvrirent les yeux. Depuis cette époque , ils ont un peu fréquenté cette partie de la colonie , malgré les vents qui en rendent souvent la sortie longue & difficile.

Le quartier qui est à l'Est de tous les autres établissements , se nomme Jacmel. Il est formé par trois paroisses qui occupent trente-six lieues de côte , sur une profondeur médiocre & très-inégale. Ce vaste espace est rempli par cent-soixante caféyeres , soixante-deux indigoteries , & soixante cotonneries. La plupart de leurs cultivateurs sont pauvres , & ne peuvent jamais devenir bien riches. Un terrain généralement montueux , pierreux , exposé aux sécheresses , leur défend d'aspirer à l'opulence. Cette ambition n'est permise qu'à ceux qui partagent la plaine de Jacmel. Il y a vingt habitations très-vastes , dont dix seulement sont arrosées , quoique toutes soient susceptibles de cet avantage : c'est-là que , dans un sol usé , on fait de l'indigo qui de-

manderoit des terres vierges. Lorsque les bras & les autres moyens d'une grande exploitation ne manqueront plus, on lui substituera le sucre, qui réussit, aussi-bien qu'on puisse le désirer, dans la seule plantation où on ait commencé à le cultiver.

Aquin a quinze lieues sur le rivage de la mer, & trois, quatre, quelquefois six lieues dans l'intérieur des terres. Cet établissement compte quarante plantations en indigo, vingt en café, & neuf en coton. Ses montagnes, moins élevées que celles qui les joignent, ne jouissent par cette raison que de peu de sources, que de peu de pluies, & ne promettent qu'une grande abondance de coton qu'on leur demandera quelque jour sans doute. Pour ce qui concerne les plaines, elles furent autrefois assez florissantes : mais les sécheresses, qui ont graduellement augmenté à mesure que le pays s'est découvert, ont de plus en plus diminué la quantité & la qualité de l'indigo qui faisoit toute leur richesse. Cette plante, qui laisse la terre presque habituellement exposée aux ardeurs d'un soleil brûlant, doit être remplacée par le sucre qui la tiendra couverte dix-huit mois de suite, & y conservera long-temps les moindres fraîcheurs. Déjà quatre habitants des plus aisés ont fait ce changement dans leurs plantations. La nature du sol permet à vingt-cinq colons de suivre cet exemple ; & ils s'y détermineront sans doute, lorsqu'ils en auront acquis les moyens, lorsque les eaux de la rivière Serpente auront été sagement distribuées. Dans l'état actuel des choses, toutes les productions du quartier se réunissent dans un seul bourg très-enfoncé dans les terres. L'impossibilité de les transporter sur la côte dans la saison des pluies, les frais indispensables pour les y voiturer dans les temps même les plus favorables, avoient fait imaginer de former cet en-

trepôt sur les bords d'une baie profonde où l'on embarque les denrées. Mais cette position n'offre pas un arpent de terre qu'on puisse cultiver ; mais on n'y trouve point d'eau potable ; mais les eaux stagnantes de la mer y corrompent l'air. Ces raisons ont fait perdre de vue un projet, dont les inconvénients surpassoient les avantages.

Saint-Louis est une espece de bourgade, qui, quoique bâtie au commencement du siècle, n'a qu'une cinquantaine de maisons. Un très-bon port, même pour les vaisseaux de ligne, décida cet établissement. Sur un islet situé à l'entrée de la rade, on éleva des fortifications considérables, qui, en 1748, furent détruites par les Anglois, & qui depuis n'ont pas été rétablies. Le territoire de ce quartier s'étend cinq à six lieues sur la côte. Ses montagnes, encore couvertes de bois d'acajou, sont la plupart susceptibles de culture ; sa plaine inégale offre quelquefois un sol fertile, & ses nombreux marais peuvent être desséchés. On n'y compte que vingt caféyeres, quinze indigoteries, six cotonneries & deux sucreries. Cette dernière production réussiroit dans dix ou douze plantations, sur-tout si elles étoient arrosées par les eaux de la riviere Saint-Louis, comme on le croit très-praticable.

Cavaillon n'occupe que trois lieues sur les bords de l'Océan. C'est une grande gorge qui s'étend huit ou neuf lieues dans les terres. Elle est partagée par une assez grande riviere, qui, malheureusement dans les grosses pluies, se répand au loin, & cause souvent de grands malheurs. A deux lieues de son embouchure est un petit bourg où arrivent les navires, & où ils chargent les denrées que fournissent vingt plantations de café, dix d'indigo, six de coton, & dix-sept de sucre. Le nombre des dernières pourroit être aisément doublé dans une plaine qui

a cinq ou six mille quarreaux d'étendue : mais les trois les plus florissantes de celles qui existent , ont à peine atteint la moitié de leur culture , & les autres ne donnent qu'un foible produit & de mauvaise qualité. Les montagnes , quoique couvertes d'une terre excellente , ne remplissent pas le vuide. Les concessions que le gouvernement y a faites resteront incultes , jusqu'à ce qu'on ait pratiqué des chemins pour l'extraction des denrées. Cette entreprise , qui est au-dessus des moyens des habitants , devroit être exécutée par les troupes. L'oïveté & des marais infects ont engourdi jusqu'ici les soldats , les ont fait périr sur les rivages de la mer : la fraîcheur des lieux élevés ; l'air pur qu'on y respire ; un travail modéré ; l'aïfance dont il seroit juste de les faire jouir : toutes ces causes réunies ne les maintiendroient-elles pas dans leurs forces naturelles , n'assureroient-elles pas leur conservation ?

La plaine du fond de l'Isle - à - Vache contient vingt-cinq mille quarreaux d'un sol excellent partout , à l'exception de quelques parties que les torrents ont couvertes de gravier , & d'un petit nombre de marais , dont le desséchement ne seroit pas difficile. Il s'y est successivement formé quatre-vingt-trois sucreries , & l'on peut y en établir encore environ cinquante. Celles qui existent n'ont guere qu'un tiers de leur domaine en valeur , & cependant elles donnent une immense quantité de sucre brut. Qu'on juge de ce que le territoire entier en fourniroit , s'il étoit convenablement exploité. On pourroit compter sur un produit d'autant plus régulier , que les pluies manquent moins souvent dans ce quartier que dans les autres , & que trois rivières qui y coulent , s'offrent pour ainsi dire d'elles-mêmes , pour l'arrosement de toutes les plantations.

Le sucre & l'indigo qui croissent dans la plaine ; le café & le coton qui descendent des montagnes : tout est porté à la ville des Cayes, formée par près de quatre cents maisons, toutes enfoncées dans un terrain marécageux, & la plupart environnées d'une eau croupissante. L'air qu'on respire dans ce séjour, manque également de ressort & de salubrité.

Cet entrepôt a été comme jetté sans réflexion dans l'enfoncement d'une rade qui n'a que trois passes, dont la profondeur, insuffisante en elle-même, diminue encore tous les jours. Le mouillage y est fort resserré, & si dangereux durant l'équinoxe, que les bâtiments qui s'y trouvent alors, périssent très-souvent. La grande quantité de vase qu'y déposent les eaux de la ravine du sud, s'accroît au point, que, dans vingt ans, on n'y pourra plus entrer. Le canal, formé par le voisinage de l'Isle-à-Vache, n'y sert qu'à gêner la sortie des navigateurs. Ses anes sont le repaire des corsaires de la Jamaïque. C'est-là que croisant sans voiles & voyant sans être vus, ils ont toujours l'avantage du vent, sur des bâtiments auxquels la force & le lit constant des vents, ne permettent pas de passer au-dessus de l'isle. S'il étoit possible que des vaisseaux de guerre relâchassent dans ce mauvais port, l'impossibilité de vaincre cet obstacle & celui des courants, pour gagner le vent de l'isle, les forceroit de suivre la route des navires marchands. Ainsi, doublant la pointe de Labacou, l'un après l'autre, à cause des bas-fonds, ces vaisseaux, qui se trouveroient entre la terre & le feu de l'ennemi, avec le désavantage du vent, seroient infailliblement détruits par une escadre inférieure.

La mauvaise température de la ville, le vice de la rade ont fait desirer à la Cour de Versailles que les affaires qui s'y traitent se portassent à Saint-

Louis. Ses efforts ont été inutiles, & ils devoient l'être, parce qu'il est tout simple que les échanges s'établissent dans l'endroit qui produit & consomme davantage. S'obstiner à contrarier encore cet ordre de choses prescrit par la nature, ce feroit retarder en pure perte les progrès d'un bon établissement. Les caprices même de l'industrie méritent l'indulgence du gouvernement. La moindre inquiétude du négociant le conduit à la défiance. Les raisonnements politiques & militaires ne peuvent rien contre ceux de l'intérêt. Le commerce ne prospere que dans un terrain qu'il a choisi lui-même. Tout genre de contrainte l'effraie.

Ce que le Ministère de France peut raisonnablement se proposer, c'est de retirer les tribunaux de Saint-Louis, qui n'est & ne fera jamais rien, pour les donner aux Cayes, où la population & les productions, déjà considérables, doivent beaucoup augmenter; c'est de former un lit à une ravine dont les débordements furieux causent souvent des ravages inexprimables; c'est de purifier & de fortifier un peu la ville. On feroit l'un & l'autre, en creusant tout autour un fossé, dont les déblais serviroient à combler les lagons intérieurs. Le sol, exhaussé par ce travail, se dessécheroit lui-même. L'eau de la riviere, qu'on feroit couler par une pente naturelle dans ce fossé profond, mettroit la ville, avec le secours de quelques fortifications, à l'abri des entreprises des corsaires, assureroit même une défense momentanée, qui donneroit les moyens de capituler devant une foible escadre.

On peut, on doit aller plus loin. Pourquoi ne pas donner un port factice à un entrepôt important, qui bientôt se trouvera bouché? Les navires marchands, qui vont chercher un asyle à la baie des Flamands, située à deux lieues au vent des

Cayes, semblent y avoir désigné d'avance le havre dont cette ville a besoin. Ce port peut contenir un grand nombre de vaisseaux, même de guerre, à l'abri de tous les vents; il leur offre plusieurs carénages; il leur permet de doubler au vent de l'Isle-à-Vache, & de conserver, avec la ville, un cabotage, qui, protégé par des batteries bien distribuées, seroit respecté de tous les corsaires. Un seul inconvénient diminue la faveur de cette position. C'est que la qualité du fond & le calme de la mer, y rendent la piquêre des vers plus commune qu'ailleurs, & plus dangereuse pour les vaisseaux.

L'Abacou est une péninsule que l'abondance & la qualité de son indigo, rendirent autrefois florissante. Depuis que cette plante vorace a détruit tout principe de végétation, sur les petites collines très-multipliées de ce quartier, on ne cultive avec quelques succès que les bords de la mer, enrichis de la dépouille des terres supérieures. Cette dégradation a déterminé un assez grand nombre de colons à porter ailleurs leur activité. Ceux qui, par habitude ou par raison, ont persévéré dans leurs plantations, se sont agrandis de tout ce qui étoit à leur bienséance. Ils se soutiennent encore en laissant reposer une partie de leur héritage, pendant que l'autre est mise en valeur: mais cette ressource n'est pas ce qu'elle seroit en Europe. C'est l'opinion des habitants eux-mêmes, qui dirigent leur industrie vers le sucre, autant que leur fortune & leur crédit le leur permettent.

C'est sur les hauteurs défrichées, épuisées, de ce quartier, qu'il conviendroit de multiplier les troupeaux. Le gouvernement s'est mépris, lorsqu'il a concédé des montagnes, sous la condition qu'on les couvrirait de bêtes à cornes. Outre qu'il n'étoit

pas raisonnable d'employer en pâturages des terres vierges, qu'on pouvoit rendre plus productives pour l'Etat, il étoit impossible d'espérer que des hommes entreprenants se feroient pasteurs, lorsqu'ils pouvoient tirer un meilleur parti de leur atelier, à quelque culture qu'ils l'employassent. On peut même assurer que les bestiaux seront toujours infiniment rares à Saint-Domingue, même dans les lieux qui ne peuvent pas avoir une autre destination, tout le temps que le monopole des boucheries subsistera dans la colonie.

Les côteaux occupent environ dix lieues de rivage, sur une profondeur de deux jusqu'à cinq lieues. Par-tout on trouve de petites anses où le débarquement est facile, sans qu'aucune offre un abri sûr contre le mauvais temps. Le quartier contient vingt-quatre cafeyeres, trois cotonneries, soixante-six indigoteries. Cette dernière production y a moins diminué en quantité, y a moins dégénéré en qualité qu'ailleurs; avantages qu'il faut attribuer à la nature & à la disposition du terrain. Cependant le temps ne paroît pas éloigné où les bords de la mer verront s'élever quatorze ou quinze sucreries, sur les débris de la culture ancienne. L'habitude & la facilité d'obtenir des esclaves par des liaisons interlopes, rendront la révolution facile.

Tiburon, qui a douze lieues d'étendue sur les bords de la mer, & deux, trois, quatre dans l'intérieur des terres, termine la côte. La rade de ce cap n'offre pas un abri suffisant contre les tempêtes: mais des batteries bien placées en peuvent faire un lieu de retraite & de protection, pour les bâtimens François, poursuivis en temps de guerre dans ces parages. Cet établissement a quatre habitations en coton, trente en indigo, & trente-sept en café. Depuis la paix, il s'y est formé

quatre sucreries, dont le nombre peut s'élever à seize.

Les établissements qu'on vient de parcourir, languissent tous dans une misère plus ou moins grande. Aussi les ventes & les achats ne s'y font-ils pas avec des métaux, comme au nord & à l'ouest de la colonie. Au sud, on échange les marchandises d'Europe contre les productions de l'Amérique. Il résulte de cette sauvage pratique, des discussions éternelles, des fraudes innombrables, des retards ruineux, qui éloignent les navigateurs, ceux principalement qui s'occupent du commerce des esclaves.

XXXIX.

Moyens qui
pourroient

améliorer

les cultures

dans le sud

de la colo-

nie.

C'est une vérité trop bien prouvée que la perte annuelle des noirs s'éleve naturellement au vingtième, & que les accidents la font monter au quinzième. Il suit de cette expérience que la contrée qui nous occupe & qui réunit plus de quarante mille esclaves, en a vu mourir vingt-cinq mille en dix ans de temps. Huit mille cent trente-quatre Africains, que les armateurs François ont introduits depuis 1763 jusqu'en 1773, n'ont pas assurément rempli ce grand vuide. Quel auroit donc été le sort de ces établissements, si les interlopes n'avoient pourvu au remplacement? Ce n'est pas tout.

La partie du sud de Saint-Domingue a un grand désavantage. Les montagnes qui la dominant, la privent, ainsi que la côte de l'ouest, durant environ six mois, des pluies du nord, du nord-est, qui fécondent les campagnes septentrionales. Elle sera donc en friche ou mal cultivée, jusqu'à ce que les eaux du ciel y aient été remplacées par celles des rivières. Cette opération, qui tripleroit les productions, exige de gros capitaux & beaucoup d'esclaves. Le commerce de France, soit impossibilité, soit défiance, ne les fournit point.

Quel parti doit prendre le gouvernement ? Celui d'ouvrir pendant dix ou quinze ans cette portion de sa colonie à tous les étrangers. Les Anglois y porteront des noirs ; les Hollandois feront des avances à un intérêt que peuvent très-bien supporter les cultures du Nouveau - Monde. Le succès est infaillible , si l'on fait des loix qui donnent une solidité convenable aux créances des deux nations.

Les ports de la métropole s'éleveront d'abord avec violence contre cette innovation. Mais lorsque le monopole leur sera rendu ; lorsqu'ils jouiront exclusivement de l'accroissement immense que la navigation , les ventes , les achats auront reçu , ils béniront la main courageuse qui aura préparé leur prospérité.

XL.
Etablissements formés dans l'Ouest de St. Domingue.

L'Ouest de la colonie est bien différent du Sud. Le premier établissement digne de quelque attention qui s'y présente , c'est Jérémie ou la Grande-Anse. Il occupe vingt lieues de côte , depuis Tiburon jusqu'au Petit-Trou , & quatre ou six lieues dans les terres. Comme c'est un quartier naissant , il n'y a guere que les bords de la mer qui soient habités , & encore le sont-ils fort peu. Cependant toutes les denrées qui enrichissent le reste de l'isle y sont cultivées. Une production qui lui est particulière & dont il recueille annuellement cent cinquante milliers , c'est le cacao , qui ne réussiroit pas dans des cantons plus découverts. Le point de réunion est un bourg joliment bâti & situé sur une hauteur où l'air est très-salubre. Le temps doit rendre ce marché considérable. Malheureusement sa rade est mauvaise. Aussi-tôt que le vent du Nord souffle avec quelque violence , les navires sont obligés de se réfugier au cap Dame - Marie , où l'on n'a pris aucune mesure pour leur assurer une protection ,

ou d'aller chercher l'isle des Caymites exposée aux entreprises des corsaires.

Le petit Goave eut autrefois un grand éclat, & il en fut redevable à un port où les vaisseaux de toute grandeur trouvoient un mouillage excellent, des facilités pour s'abattre, un abri contre tous les vents. C'étoit l'asyle le plus convenable pour des aventuriers, qui ne songeoient qu'à s'approprier les dépouilles des navigateurs Espagnols. Depuis que les cultures ont remplacé la piraterie, ce lieu a beaucoup perdu de sa célébrité. Ce qui lui reste de considération, il le doit à ses richesses territoriales, bornées à quinze plantations en sucre, vingt en café, & douze en indigo ou en coton; il le doit encore davantage au produit de vingt-quatre sucreries, de cinquante indigoteries, de soixante-sept caféyeres, de trente-quatre cotonneries, que les paroisses du Petit-Trou, de Lande-à-Veaux, de Saint-Michel & du grand-Goave, versent dans son entrepôt. Il est mal-sain, & le sera jusqu'à ce qu'on ait réussi à donner de la pente à la riviere Abaret, dont les eaux croupissantes forment des marais infects.

Les dépendances de Léogane ont de l'étendue. On y compte vingt habitations consacrées à l'indigo, quarante au café, dix au coton, cinquante-deux au sucre. Avant le tremblement de terre de 1770, qui détruisit tout, la ville avoit quinze rues bien alignées & quatre cents maisons de pierre, qui ne sont plus qu'en bois. Sa position dans une plaine étroite, féconde, arrosée, ne laisseroit pas beaucoup à desirer, si un canal de navigation lui ouvroit une communication facile avec sa rade, qui n'est éloigné que d'un mille.

S'il étoit raisonnable de faire une place de guerre sur la côte de l'Ouest, Léogane mériteroit la préférence. Elle est assise sur un terrain uni; rien ne

la domine , & les vaisseaux ne peuvent pas l'insulter. Mais du moins auroit-il fallu la mettre à l'abri d'un coup de main , en l'enveloppant d'un rempart de terre avec un fossé profond, qu'il eût été facile de remplir d'eau sans les moindres fraix. Ces travaux auroient infiniment moins coûté que ceux qui ont été entrepris au Port-au-Prince.

La premiere partie de l'isle que les François cultiverent fut celle de l'Ouest , comme la plus éloignée des forces Espagnoles qu'on avoit alors à craindre. Située au milieu des côtes qu'ils occupoient, ils y établirent le siege du gouvernement. On le plaça d'abord au petit-Goave; il fut depuis transféré à Léogane; & c'est, en 1750, au Port-au-Prince, qu'on l'a fixé.

Le territoire de ce quartier contient quarante sucreries, douze indigoteries, cinquante caféyeres, quinze cotonneries. Ce produit est grossi par d'autres beaucoup plus considérables, qui lui viennent des riches plaines du Cul-de-Sac, de l'Arcahaye & des montagnes du Mirbalais. Sous ce point de vue, le Port-au-Prince est un entrepôt important auquel il falloit ménager une protection suffisante pour prévenir une surprise & pour assurer la retraite des citoyens. Mais convenoit-il d'y concentrer l'autorité civile & militaire, les tribunaux, les troupes, les munitions, les vivres, l'arsenal; tout ce qui fait le soutien d'une grande colonie? On en jugera.

Une ouverture d'environ quatorze cents toises, prise en ligne directe, dominée de deux côtés, est l'emplacement qu'on a choisi pour la nouvelle capitale. Deux ports, formés par des islets, ont servi de prétexte à ce mauvais choix. Le port des marchands, à moitié comblé, ne peut plus recevoir sans danger des vaisseaux de guerre; & le grand port qui leur est destiné, aussi mal-sain que l'autre par les

exhalaisons des islets, n'est défendu par rien, & ne le peut être contre un ennemi supérieur.

Une foible escadre suffiroit même pour en bloquer une plus forte, dans une position si défavorable. La Gonave, qui divise la baie en deux, laisseroit à la petite escadre une croisière libre & sûre; les vents de mer empêcheroient qu'on ne vînt à elle; ceux de terre, en ouvrant la sortie du port aux vaisseaux qu'on lui opposeroit, lui faciliteroient le choix de la retraite entre les deux pertuis de Saint-Marc & de Léogane. A l'égalité de manœuvre, elle auroit toujours l'avantage de mettre la Gonave entre elle & l'escadre Française.

Que seroit-ce, si celle-ci se trouvoit la moins nombreuse? Désarmée & poursuivie, elle ne pourroit atteindre une relâche aussi enfoncée que le Port-au-Prince, avant que le vainqueur eût profité de sa déroute. Si les vaisseaux battus y arrivoient, aucun ouvrage n'empêcheroit l'ennemi de les poursuivre presque en ligne, & d'entrer jusques dans le port du Roi où ils se retireroient.

La plus heureuse des stations, en fait de croisière, est celle qui donne la facilité d'accepter ou de refuser le combat, de n'avoir qu'un petit espace à garder, de découvrir tout d'un point central, de trouver des mouillages sûrs au bout de chaque bordée, de pouvoir se cacher sans s'éloigner, de faire du bois & de l'eau à volonté, de naviguer dans de belles mers, où l'on n'a que des grains à craindre. Tels sont les avantages qu'une escadre ennemie aura toujours sur les vaisseaux Français, mouillés au Port-au-Prince. Une frégate pourroit sans risque, venir les y braver. Elle suffiroit pour intercepter à l'entrée ou à la sortie, tous les navires marchands qui navigueroient sans escorte.

Cependant un port si défavorable a décidé la

construction de la ville. Elle occupe en longueur sur le rivage, douze cents toises, c'est-à-dire, presque toute l'ouverture que la mer a creusée au centre de la côte de l'Ouest. Dans ce grand espace qui s'enfonce à une profondeur d'environ cinq cents cinquante toises, sont comme perdues cinq cents cinquante-huit maisons, ou cafés, dispersées dans vingt-neuf rues. L'écoulement des ravines qui tombent des mornes, entretient dans ce séjour une humidité continuelle & mal-saine. Ajoutez à cette incommodité le peu de sûreté d'une place, qui, commandée du côté de la terre, est par-tout abordable du côté de la mer. Les islets même qui distinguent les deux ports, loin de garantir d'une descente, ne serviroient qu'à la couvrir.

Tel est l'emplacement que des intérêts particuliers ont fait malheureusement choisir pour y édifier la capitale de Saint-Domingue. Un tremblement de terre, arrivé en 1770, l'a détruite de fond en comble. C'étoit le moment du repentir. On avoit d'autant plus raison de l'espérer, que tout porte à croire que la nouvelle cité est assise sur la voûte du volcan. Vain espoir! Les maisons particulières, les édifices publics, tout a été rétabli.

Insensé Domingoïis, dors donc, puisque tu en as l'intrépidité; dors sur la couche fragile & mince qui te sépare de l'abyme de feu qui bouillonne sous ton chevet. Ignore le péril qui te menace, puisque tes allarmes empoisonneroient tous les instants de ta vie, & ne te garantiroient de rien. Ignore combien ton existence est précaire. Ignore qu'elle tient à la chute fortuite d'un ruisseau, à l'infiltration peut-être avancée d'une petite quantité des eaux qui t'entourent, dans la chaudière souterraine à laquelle on a voulu que ton domicile servît de couvercle. Si tu sortois un moment de ta
stupidité,

stupidité, que deviendrois-tu? Tu verrois la mort circuler sous tes pieds. Le bruit sourd des torrents du soufre mis en expansion, obséderoit ton oreille. Tu sentirois osciller la croûte qui te soutient. Tu l'entendrois s'entr'ouvrir avec fracas. Tu t'élancerois de ta maison. Tu courrois éperdu dans les rues. Tu croirois que les murs de ton habitation, que tes édifices s'ébranlent, & que tu vas descendre au milieu de leurs ruines, dans le gouffre creusé, sinon pour toi, du moins pour tes infortunés descendants. La consommation du désastre qui les attend, sera plus courte que mon récit. Mais s'il existe une justice vengeresse de grands forfaits; s'il est des enfers, c'est-là, je l'espère, qu'iront gémir dans des flammes qui ne s'éteindront point, les scélérats qui, aveuglés par des vues d'intérêt, en ont imposé au trône, & dont les funestes conseils ont élevé le monument d'ignorance & de stupidité que tu habites, & qui n'a peut-être qu'un moment à durer.

Saint - Marc, qui n'a que deux cents maisons, mais agréablement bâties, se présente au fond d'une baie couronnée d'un croissant de collines, remplies de pierre de taille. Deux ruisseaux traversent la ville, & l'air qu'on y respire est pur. On ne compte sur son territoire que dix sucreries, trente-deux indigoteries, cent cafeyeres, soixante-douze cotonneries. Cependant sa rade, quoique mauvaise, attire un grand nombre de navigateurs; & c'est aux richesses de l'Artibonite qu'elle doit cet avantage.

C'est une excellente plaine de quinze lieues de long, sur une largeur inégale de quatre à neuf lieues. Elle est coupée en deux parties par la rivière qui lui a donné son nom, & qui coule rapidement sur sa crête, après avoir parcouru quelques possessions Espagnoles & le Mirbalais. L'élévation de ces eaux a fait naître l'idée de les subdiviser.

Des opérations géométriques en ont démontré la possibilité : tant les nations savantes ont d'empire sur la nature. Mais un projet, appuyé sur la base des connoissances mathématiques, exige des précautions extrêmes dans l'exécution.

Dans l'état actuel des choses, les plantations formées sur la rive droite, sont exposées à de fréquentes sécheresses, qui ruinent souvent les espérances les mieux fondées. Celles de la rive gauche, sensiblement plus basses, sont bien arrosées & parvenues par cet avantage au dernier période de leur culture. Les propriétaires des premières pressent la distribution des eaux; les autres la repoussent, dans la crainte de voir leurs terres submergées.

Si, comme le bruit en est généralement répandu, on a des moyens sûrs pour rendre une partie fertile, sans condamner l'autre à la stérilité, pourquoi retarder une opération qui doit donner une augmentation de dix ou douze millions pesant de sucre? Cet accroissement deviendroit encore plus considérable, s'il étoit possible de dessécher entièrement cette partie de la côte, qui est noyée dans les eaux de l'Artibonite. C'est ainsi qu'en changeant les cours des fleuves, l'homme policé soumet la terre à son usage. La fertilité qu'il y répand, peut seule légitimer ses conquêtes : si toutefois l'art & le travail, les loix & les vertus, réparent avec le temps l'injustice d'une invasion.

Le territoire des Gonaïves est plat, assez uni & fort sec. Il a deux plantations en sucre, dix en café, six en indigo, & trente en coton. Cette dernière production pourroit être aisément multipliée sur une grande étendue de sable qui ne paroît actuellement propre qu'à cette culture. Mais si les eaux de l'Artibonite sont jamais distribuées avec intelligence, une partie considérable de ce grand quartier se cou-

vrira sûrement de cannes. Alors on verra peut-être que c'étoit dans son port excellent & facile à fortifier, qu'il eût fallut placer le siege du gouvernement. Un autre avantage doit rendre cette contrée intéressante. Il s'y trouve des eaux minérales. On les négligea long-temps dans une colonie toujours remplie de convalescents & de malades. Enfin, en 1772, on y bâtit des bains, des fontaines, quelques logements commodes, un hôpital pour les soldats & les matelots.

Les colonies nous offrent quelques phénomènes contradictoires qu'il est impossible de nier, & qui semblent difficiles à concilier.

Estimons-nous beaucoup les productions des colonies? Je crois qu'on n'en sauroit douter. Pourquoi donc prenons-nous si peu d'intérêt à leur prospérité & à la conservation des colons? Que la fureur d'un ouragan ait enseveli des milliers de ces malheureux sous la ruine de leurs habitations, & le dégât de leurs possessions, nous nous en occupons moins que d'un duel ou d'un assassinat commis à notre porte. Qu'une vaste contrée de ce continent éloigné continue d'être dévastée par quelque épidémie, on s'en entretient ici plus froidement que du retour incertain d'une petite-vérole inoculée. Que les horreurs de la disette réduisent les habitants de Saint-Domingue ou de la Martinique à chercher leur nourriture dans la campagne, ou à se dévorer les uns les autres, nous y prendrons moins de part qu'au fléau d'une grêle qui auroit haché les moissons de quelques-uns de nos villages. Il est assez naturel de penser que cette indifférence est un effet de l'éloignement, & que les colons ne sont pas plus sensibles à nos malheurs que nous aux leurs.

Mais, réplique-t-on, nos villes sont contiguës à

XLI.

Réflexions
sur le peu
d'intérêt que
les métropo-
les & les co-
lonies pren-
nent les
unes aux au-
tres.

nos campagnes. Nous avons fans cesse sous les yeux la misere de leurs habitants. Nous n'en desirons pas moins d'abondantes récoltes en tout genre, & l'on ne peut guere pouffer plus loin le mépris pour l'encouragement, la multiplication & la conservation du cultivateur. D'où naît cette étonnante contradiction ? De ce que nous sommes foux dans la maniere dont nous en ufons avec nos colons, & inhumains & foux dans notre conduite avec nos paysans, puisque nous voulons la chose de près & de loin ; & que ni de près ni de loin, nous n'en voulons les moyens.

Mais comment arrive-t-il que cette inconsequence des peuples soit aussi le vice des gouvernements ? C'est qu'il y a, selon toute apparence, plus de jalousie que de véritable intérêt, soit dans l'acquisition, soit dans la conservation de cette espece de propriété lointaine ; c'est que les Souverains ne comptent guere les colons au nombre de leurs sujets. Le dirai-je ? Oui je le dirai, puisque je le pense ; c'est qu'une invasion de la mer qui engloutiroit cette portion de leur domaine, les affecteroit moins que la perte qu'ils en feroient par l'invasion d'une puissance rivale. Il leur importe peu que ces hommes meurent ou vivent, pourvu qu'ils n'appartiennent pas à un autre.

Je m'adresserai donc d'abord aux Souverains, & je leur dirai : ou abandonnez ces hommes à leur fort, ou secourez-les ; ensuite aux colons, & je leur dirai : implorez l'assistance de la métropole à laquelle vous êtes soumis ; & si vous en éprouvez un refus, rompez avec elle. C'est trop que d'avoir à supporter à la fois la misere, l'indifférence & l'esclavage.

Mais pourquoi les colonies sont-elles & plus mal administrées, & plus malheureuses encore sous

les Puissances, à la force & à la splendeur desquelles elles sont le plus nécessaires? C'est que ces Puissances sont encore plus folles que nous. C'est que plus commerçantes, l'esprit de l'administration est encore plus cruel. C'est que, semblables au fermier qui n'est pas sûr de jouir d'un nouveau bail, elles épuisent une terre qui peut d'une année à une autre, passer entre les mains d'un nouveau possesseur. Lorsque les Provinces d'un Etat sont contiguës, les plus voisines de la frontiere sont les plus ménagées. C'est tout le contraire pour les colonies. On les vexé par la seule crainte que, dans une circonstance périlleuse, le ménagement qu'on auroit eu pour elles ne fût en pure perte.

L'ouest de Saint-Domingue est séparé du Nord par le mole Saint-Nicolas, qui participe des deux côtes. A l'extrémité du cap est un port également beau, sûr & commode. La nature en le plaçant vis-à-vis la pointe du Maïfi de l'isle de Cuba, semble l'avoir destiné à devenir le poste le plus intéressant de l'Amérique, pour les facilités de la navigation. Sa baie a quatorze cents cinquante toises d'ouverture. La rade conduit au port, & le port au bassin. Tout ce grand enfoncement est sain, quoique la mer y soit comme stagnante. Le bassin qu'on diroit fait exprès pour les carenages, n'a pas le défaut des ports encaissés: il est ouvert aux vents d'ouest & de nord, sans que leur violence puisse y troubler ou y retarder aucun des mouvements des travaux intérieurs. La péninsule où le port est situé, s'éleve comme par degrés jusqu'aux plaines qui reposent sur une base énorme. C'est pour ainsi dire, une seule montagne qui, d'un sommet large & uni, va par une pente douce, se rejoindre au reste de l'isle.

XLII.
Etablissements formés au nord de St. Domingue.

Le morne Saint-Nicolas n'avoit jamais fixé l'at-

tention publique. Des côteaux pelés & des rochers aplatis, n'avoient rien d'attrayant pour la cupidité. L'usage que firent les Anglois de cette position durant la guerre de 1756, la tira du néant où elle étoit restée. Le Ministère de France, éclairé par ses ennemis même, y établit en 1767 un entrepôt où les navigateurs étrangers pourroient librement échanger les bois & les bestiaux qui manquoient à la colonie contre ses syrops & ses eaux-de-vie de sucre que la métropole rejettoit. Cette communication qu'une tolérance raisonnable & une fraude industrieuse étendirent encore à d'autres objets, donna naissance à une ville actuellement composée d'environ trois cents maisons de bois, apportées toutes faites de la Nouvelle-Angleterre.

A quelque distance du port, mais toujours dans le district du mole, est la bourgade de Bompardopolis. Les Acadiens & les Allemands qu'on y avoit transportés en 1763, y périrent d'abord avec une effrayante rapidité. C'est le sort inévitable des nouveaux établissemens fondés entre les tropiques. Le peu de ces infortunés qui avoient échappé aux atteintes funestes du climat, du chagrin & de la misère, ne songeoient qu'à s'éloigner d'un sol peu fertile, lorsque les combinaisons faites à leur voisinage, releverent un peu leurs espérances. Ils cultivent des vivres, des fruits, des légumes qu'ils vendent aux navires ou aux habitants du port, & même un peu de café, un peu de coton pour l'Europe.

Après le mole Saint-Nicolas, le premier établissement qu'on trouve à la côte du nord, c'est le Port-de-Paix. Il dut sa fondation au voisinage de la Tortue, dont les habitants s'y réfugioient à mesure qu'ils abandonnoient cette isle. L'ancienneté de ses défrichemens a rendu ce canton un des moins mal-sains de Saint-Domingue, & il est parvenu

depuis long-temps au point de richesse & de population où il pouvoit arriver. Mais l'un & l'autre font peu de chose, quoique l'industrie ait été jusqu'à percer des montagnes pour conduire les eaux & arroser les terres. La difficulté qu'on trouve de tous les côtés d'aborder au Port-de-Paix, la sépare en quelque sorte du reste de la colonie.

Le petit Saint-Louis, le Borgne, le port Margot, Limbé, Lacul, sont aussi sans communication entre eux. Ces quartiers sont séparés par des rivières qui inondent & ravagent leurs meilleures terres. Aussi sont-elles généralement trop froides pour que les cannes y puissent prospérer. On devroit contenir les eaux de ces torrents dans des lits larges & profonds. Après ces travaux, il seroit facile d'établir des ponts qui rapprocheroient les habitants, les mettroient à portée de se faire part de leurs lumières, & les feroient jouir des avantages d'une société mieux ordonnée. Alors les plantations d'indigo s'amélioreroient, & celles de sucre se multiplieroient, sans que le café fût abandonné. On le regarde comme le meilleur de la colonie. Limbé en récolte seul deux millions pesant, comparable à celui de la Martinique.

C'est peu, si c'est même quelque chose, en comparaison des productions de la plaine du Cap, qui a vingt lieues de long, sur environ quatre de large. Il y a peu de pays plus arrosés: mais il ne s'y trouve pas une rivière où une chaloupe puisse remonter plus de trois milles. Tout ce grand espace est coupé par des chemins de quarante pieds de large tirés au cordeau; bordés de haies de citronniers, & qui ne laisseroient rien à désirer, s'ils étoient ornés de futaies propres à procurer un ombrage délicieux aux voyageurs, & à prévenir la disette de bois qui commence à se faire trop sen-

XLIII.

Grande importance de la ville du Cap François, située sur la côte du nord de Saint-Domingue.

tir. C'est le pays de l'Amérique qui produit le plus de sucre, & de meilleure qualité. La plaine est couronnée par une chaîne de montagnes, dont la profondeur est depuis quatre jusqu'à huit lieues. La plupart n'ont que peu d'élévation. Plusieurs peuvent être cultivées jusqu'à leur sommet. Toutes sont séparées par des vallées remplies d'un nombre prodigieux de cafiers, & de très-belles indigoteries.

Quoique les François eussent reconnu de bonne heure le prix d'un terrain, dont la fertilité surpasse tout ce qu'on en peut dire, ils ne commencèrent à le cultiver qu'en 1670, époque à laquelle ils cessèrent de craindre l'Espagnol, qui jusqu'alors s'étoit tenu en force dans le voisinage. Ce fut un de ces hommes que l'intolérance religieuse commençoit à proscrire dans leur patrie, le calviniste Gobin, qui alla planter la première habitation au Cap. Les maisons s'y multiplièrent, à mesure que les campagnes limitrophes étoient défrichées; & vingt ans après, c'étoit une ville assez florissante pour exciter la jalousie. En 1695, elle fut attaquée, prise, pillée, & réduite en cendres par les forces réunies de la Castille & de l'Angleterre.

On pouvoit tirer de ce désastre un grand avantage. Dans une rade qui a trois lieues de circonférence, l'intérêt qui est le premier fondateur des colonies, avoit fait choisir pour l'emplacement du Cap le pied d'un morne fort élevé, parce que c'étoit le terrain le plus à portée du mouillage ordinaire. Il convenoit d'y substituer une position plus saine, plus commode & plus spacieuse. On n'y songea pas. C'est dans un gouffre qui n'est jamais rafraîchi par la douce haleine des vents de terre, & où la réverbération des montagnes double les ardeurs du soleil; c'est-là qu'on rétablit une

ville qui n'auroit jamais dû y être bâtie. Cependant la richesse des campagnes voisines n'a cessé d'agrandir cet établissement.

Vingt-neuf rues tirées au cordeau, coupent aujourd'hui le Cap en deux cents vingt-cinq îlets de maisons riantes, qui montent au nombre de neuf cents. Mais les rues étroites & sans pente, quoique le terrain soit en dos d'âne, sont toujours bourbeuses, parce que n'étant pavées qu'au milieu, les ruisseaux des côtés, qui n'ont pas une chûte égale, forment des cloaques, au-lieu de servir à l'écoulement des eaux.

L'ancienne place de Notre-Dame, & le temple bâti avec des pierres apportées d'Europe qui la termine; la nouvelle place de Clugny, où l'on a établi le marché; les fontaines qui décorent l'un & l'autre de ces monuments; le gouvernement, les casernes, la salle de la comédie: aucun de ces édifices publics ne fixeroit l'attention d'un voyageur curieux qui auroit quelques bons principes d'architecture, & peut-être détourneroit-il ses regards de la plupart. Mais si la nature l'avoit fait sensible, son cœur se dilateroit au seul nom des maisons de la *Providence*.

La plupart des aventuriers qui arrivent dans la colonie, n'ont ni ressources, ni talents. Avant qu'ils aient acquis assez d'industrie pour subsister, ils sont exposés à des maladies trop souvent mortelles. Un citoyen humain & généreux fonda au Cap, pour ces malheureux sans fortune, deux hospices où les hommes & les femmes devoient trouver séparément les secours que leur situation pouvoit exiger. Cette belle institution, unique dans le Nouveau-Monde, & qui ne pouvoit jamais être assez protégée par l'autorité, assez enrichie par les dons des citoyens, a vu peu-à-peu réduits à rien ses re-

venus, par l'infidélité de ceux qui les régissoient & par l'indifférence du gouvernement.

Rien de bien ne peut donc subsister parmi les hommes ! Et le riche attaquera l'indigent, même jusques dans son asyle, si la présence du gibet ne le contient. Malheureux ! vous ne connoissez pas toute l'atrocité de votre conduite. Si l'on traduisoit devant vous un de vos semblables, convaincu d'avoir saisi pendant la nuit un passant à la gorge, & de lui avoir appuyé le pistolet sur la poitrine pour avoir sa bourse, à quel supplice le condamneriez-vous ? Quel qu'il soit, vous en méritez un plus grand. Vous joignez la lâcheté, l'inhumanité, la prévarication au vol ; & à quelle espece de vol encore ! Vous arrachez à celui qui meurt de faim, le pain qu'on vous a confié pour lui. Vous dépouillez la misere, abandonnée à votre sollicitude. Vous la dépouillez clandestinement & sans péril. L'imprécation que je vais lancer contre vous, je l'étends à tous les administrateurs infideles des hôpitaux de quelque contrée qu'ils soient, fussent-ils de la mienne ; je l'étends à tous les ministres négligents, auxquels ils déroberont leurs forfaits ou qui les souffriront. Puisse l'ignominie, puissent les châtimens réservés aux derniers des malfaiteurs, tomber sur la tête proscrire des scélérats capables d'un crime aussi énorme contre l'humanité, d'un attentat aussi contraire à la saine politique ; & s'il arrive qu'ils échappent à la flétrissure & à la punition, puisse le ministere qui aura ignoré ou toléré cet excès de corruption, être un objet d'exécration pour toutes les nations & pour tous les siècles !

Malgré le désordre où sont tombées les maisons de la Providence, très-favorables à la conservation de l'espece humaine, il meurt, proportion gardée,

moins de monde au Cap, que dans aucune autre des villes maritimes de la colonie. Il faut attribuer cet avantage au défrichement entier du territoire, au comblement des cloaques voisins, à la dissipation, aux commodités, à l'activité, aux secours de toute espèce qu'on trouve réunis dans une société nombreuse & agissante. L'air aura toute la salubrité que la nature des choses permet, lorsqu'on aura desséché les marais de la petite Anse, qui, dans les grandes sécheresses, répandent une odeur infecte.

Le port est digne de la ville. Il est admirablement placé pour recevoir les vaisseaux qui arrivent d'Europe. Ceux de toute grandeur y sont commodément & en sûreté. Ouvert seulement au vent du Nord-Est, il n'en peut recevoir aucun dommage, son entrée étant semée de récifs, qui rompent l'impétuosité des vagues.

C'est dans ce fameux entrepôt que sont versées plus de la moitié des denrées de la colonie entière. Elles y arrivent des montagnes; elles y arrivent des vallées; elles y arrivent principalement de la plaine. Les paroisses qui fournissent les plus importantes, sont connues sous les noms de Plaine-du-Nord, de la petite Anse, de la grande rivière de Morin, de Limonade, du Trou, du Terrier-Rouge, du fort Dauphin & d'Ouanaminthe, qui se termine à la rivière du Massacre. Le quartier Morin & l'islet de Limonade, sont fort au-dessus des autres établissements, pour l'abondance & la qualité de leur sucre.

Toutes les productions de Saint-Domingue se réduisoient, en 1720, à vingt-un millions pesant de sucre brut; à un million quatre cents mille livres de sucre terré; à un million deux cents mille livres d'indigo. Ces denrées se sont rapidement & prodigieusement accrues. On y a ajouté le coton & le café

XLIV.
Nature & quantité des productions que la France reçoit annuellement de sa colonie de St. Domingue.

vers 1737. La culture même du cacao a été reprise, mais un peu plus tard.

En 1775, la France reçut de cette colonie sur trois cents cinquante-trois navires, un million deux cents trente mille six cents soixante-treize quintaux soixante-dix liv. de sucre, qui valurent 44,738,139 l. 2 s. 2 den.; quatre cents cinquante-neuf mille trois cents trente-neuf quintaux quarante-une liv. de café, qui valurent 21,818,621 l. 19 s. 6 den.; dix-huit mille quatre-vingt-six quintaux vingt-neuf livres d'indigo, qui valurent 15,373,346 l. 10 s.; cinq mille sept cents quatre-vingt-sept quintaux soixante-quatre livres de cacao, qui valurent 405,134 liv. 16 s.; cinq cents dix-huit quintaux soixante-une livres de rocou, qui valurent 32,663 liv. 2 s. 6 den.; vingt-six mille huit cents quatre-vingt-douze quintaux quatre-vingt-deux livres de coton, qui valurent 6,723,205 l.; quatorze mille cent vingt-quatre cuirs, qui valurent 164,657 liv.; quarante-trois quintaux quarante-six livres de carret, qui valurent 43,460 l.; quatre-vingt-dix quintaux dix-neuf livres de canefice, qui valurent 2,435 l. 0 s. 11 d.; quatre-vingt-douze mille sept cents quarante-six quintaux quatre-vingt-douze livres de bois, qui valurent 908,368 livres 3 s. 8 deniers; en menues productions, dont quelques-unes appartiennent aux autres colonies, 1,352,148 livres; & enfin en argent, 2,600,000 livres. Réunissez toutes ces sommes, & vous trouverez un revenu de 94,162,178 livres 16 s. 9 deniers.

Si, aux 94,162,178 l. 16 s. 9 den. produits par Saint-Domingue, on ajoute les 488,598, l. 3 s. 3 den. produits par Cayenne; si l'on y ajoute les 18,975,974 l. 1 s. 10 d. produits par la Martinique; si l'on y ajoute les 12,751,404 l. 16 s. 10 den. produits par la Guadeloupe, l'on verra qu'en 1775,

la France reçut de ses possessions du nouvel hémisphère sur cinq cents soixante-deux navires, 126,378,155 liv. 18 s. 8 deniers.

Le Royaume ne consumma de ces productions que pour 52,793,763 l. 5 s. 8 deniers. Il en vendit donc à l'étranger pour 73,584,392 l. 13 s.

Cette grande exportation fut formée par un million quarante mille neuf cents quatre-vingt-dix-huit quintaux soixante-six livres de sucre, qui rendirent 38,703,463 liv.; par cinq cents mille cinq cents quatre-vingt-deux quintaux quarante-six livres de café, qui rendirent 23,727,608 liv. 13 s.; par onze mille trois cents six quintaux trente-huit livres d'indigo, qui rendirent 9,610,423 liv.; par sept mille neuf cents vingt-deux quintaux soixante-quinze liv. de cacao, qui rendirent 554,592 l. 10 s.; par quinze cents trente-un quintaux soixante-dix-huit livres de rocou, qui rendirent 95,838 liv.; par mille vingt quintaux onze liv. de coton, qui rendirent 255,027 liv. 10 s.; par douze cents sept quintaux cinquante-neuf livres de canefice, qui rendirent 32,605 liv.; par quarante-un mille huit cents huit quintaux vingt liv. de bois, qui rendirent 598,723 l.; par cinq cents soixante-huit cuirs, qui rendirent 5,112 liv.; par cent liv. de carret, qui rendit 1,000 l.

Pour revenir à Saint-Domingue, ses étonnantes richesses étoient produites par trois cents quatre-vingt-cinq sucreries en brut & deux cents soixante-trois en terré; par deux mille cinq cents quatre-vingt-sept indigoteries; par quatorze millions dix-huit mille trois cents trente-six cotonniers; par quatre-vingt-douze millions huit cents quatre-vingt-treize mille quatre cents cinq cafiers; par sept cents cinquante-sept mille six cents quatre-vingt-onze caooyers.

A la même époque, la colonie avoit pour ses

troupeaux soixante-quinze mille neuf cents cinquante-huit chevaux ou mulets, & soixante-dix-sept mille neuf cents quatre bêtes à cornes. Elle avoit pour ses vivres sept millions sept cents cinquante-six mille deux cents vingt-cinq bananiers; un million cent soixante-dix-huit mille deux cents vingt-neuf fosses de manioc; douze mille sept cents trente-quatre quarreaux de maïs; dix-huit mille sept cents trente-huit de patates; onze mille huit cents vingt-cinq d'ignames, & sept mille quarante-six de petit mil.

Les travaux occupoient trente-deux mille six cents cinquante blancs de tout âge & de tout sexe; six mille trente-six negres ou mulâtres libres, & environ trois cents mille esclaves. Le dénombrement de l'année ne portoit, il est vrai, qu'à deux cents quarante mille quatre-vingt-quinze le nombre de ces malheureux captifs: mais il est connu qu'alors chaque cultivateur en déroboit le plus qu'il pouvoit aux recherches du fisc, pour se soustraire à la rigueur des impositions.

Ces cultures, ces habitants sont répartis sur quarante-six paroisses. Il y en a dont la circonférence est de vingt lieues. Les limites d'un grand nombre ne sont pas fixées. La plupart n'ont que des cabanes ou des ruines pour église. Dans presque aucune, le service public ne se fait avec la décence convenable. Celles du Sud & de l'Ouest sont dirigées par des Dominicains; & celles du Nord, par des Capucins qui ont succédé aux Jésuites. Toutes ont un bourg ou une ville.

Les bourgs sont formés par les boutiques de quelques marchands, par les ateliers de quelques artisans, les uns & les autres construits autour du presbytere. Il s'y établit les jours de fête une espece de marché, où les esclaves viennent troquer les fruits,

les volailles, les autres petites denrées qui leur sont propres, contre des meubles, des vêtements, des parures, qui, quoique de peu de valeur, leur procurent quelques commodités, & les distinguent de ceux de leurs semblables, qui n'ont pas les mêmes jouissances. On ne sauroit assez s'indigner que la tyrannie les poursuive au milieu de ces foibles échanges, & que les vils satellites de la justice, chargés de la police de ces assemblées, fassent sentir à ces infortunés la dureté de leur condition, jusques dans les courts instants de relâche, qui leur sont accordés par leurs barbares maîtres.

Il y a là deux personnages bien odieux, l'archer qui tourmente l'esclaves, & l'administrateur qui ne févit pas contre l'archer. Mais celui-là est un homme sans pitié, que ses fonctions journalières ont peut-être endurci au point de s'ennuyer, lorsque l'exercice en est suspendu, & qu'il manque d'occasions de faire souffrir; au-lieu que celui-ci est un magistrat qui ne porte pas dans son ame la même férocité, dont le rôle habituel est de montrer de la dignité, & en qui la compassion doit régner à côté de la justice. Pourquoi deux êtres aussi différens semblent-ils concourir ensemble au malheur des esclaves? Seroit-ce par un cruel mépris pour ces malheureux qu'on a presque rayés du rang des hommes? les auroit-on tellement dévoués à la douleur & à la peine, que leurs cris & leurs larmes ne feroient plus aucune impression.

Les villes de la colonie, & en général toutes celles des isles d'Amérique, présentent un spectacle bien différent des villes de l'Europe. En Europe, nos cités sont peuplées d'hommes de toutes les classes, de toutes les professions, de tous les âges; les uns riches & oisifs, les autres pauvres & occupés; tous poursuivant dans le tumulte & dans la foule

l'objet qu'ils ont en vue , ceux-ci le plaisir , ceux-là la fortune , d'autres la réputation ou le bruit du moment qu'on prend souvent pour elle , d'autres enfin leur subsistance. Dans ces grands tourbillons , le choc & la variété des passions , des intérêts , des besoins , produisent nécessairement de grands mouvements , des contrastes inattendus , quelques vertus & beaucoup de vices ou de crimes. Ce sont des tableaux mouvants , plus ou moins animés à raison du nombre des acteurs & par conséquent des scènes qui s'y jouent. A Saint-Domingue & dans le reste de l'archipel Américain , le spectacle des villes est uniforme & monotone. Il n'y a ni nobles , ni bourgeois , ni rentiers. Elles n'offrent que des ateliers propres aux denrées que le sol produit & aux différents travaux qu'elles exigent. On n'y voit que des commissionnaires , des aubergistes & des aventuriers , s'agitant pour trouver un poste qui les nourrisse , & acceptant le premier qui se présente. Chacun se hâte de s'enrichir , pour s'éloigner d'un séjour où l'on vit sans distinctions , sans honneurs , sans plaisirs , & sans autre aiguillon que celui de l'intérêt. Personne ne s'arrête là avec le dessein d'y vivre & d'y mourir. Les regards sont attachés sur l'Europe ; & la principale jouissance qu'y procure l'accroissement des richesses , consiste dans l'espoir plus ou moins éloigné de les rapporter parmi les siens dans notre hémisphère.

XLV. Indépendamment des immenses productions que la colonie envoie à sa métropole , & qui peuvent au moins augmenter d'un tiers , elle en livre quelques foibles portions à son indolent voisin. C'est avec du sucre , du taffia , & sur-tout avec les boisons & les manufactures de l'Europe , qu'elle paye ce que la partie Espagnole de Saint-Domingue lui fournit de porc & de bœuf fumés , de bois , de cuirs ,

Liaisons de
St. Domin-
gue avec les
nations é-
trangères.

cuirs, de chevaux & de bêtes à cornes pour ses ateliers ou ses boucheries; qu'elle s'approprie tout l'argent envoyé des mines du Mexique dans cet ancien établissement. La Cour de Madrid a cherché à diminuer la vivacité de cette liaison, en proscrivant les marchandises étrangères dans sa possession, & en chargeant de droits excessifs les bestiaux qui en sortiroient. Ce règlement vicieux n'a eu d'autre effet que de mettre de la gêne dans ces échanges qui, pour l'intérêt des deux peuples, auroient dû continuer avec liberté. C'est sur-tout dans cette partie du Nouveau-Monde que le besoin l'emporte sur l'antipathie de caractère, & que l'uniformité du climat étouffe ce germe de division.

Les Hollandois du Curaçao envahissent une grande partie du commerce de la colonie Française, durant les guerres où ils ne sont pas engagés; mais ils y enlèvent aussi quelques denrées durant la paix. C'est avec des productions des Indes Orientales, c'est avec des lettres de change, qu'ils entretiennent ces foibles liaisons.

Celles des Jamaïcains avec Saint-Domingue sont beaucoup plus considérables. Les douze ou treize mille esclaves que portent annuellement à la colonie les navigateurs François, ne l'empêchent pas d'en recevoir quatre ou cinq mille des Anglois. Les derniers lui coûtent un sixième moins que les autres, & sont payés avec du coton, sur-tout avec de l'indigo, accepté à plus haut prix que par le commerce national. Ces interlopes l'introduisent dans leur patrie comme une production des isles Britanniques, & reçoivent une gratification de douze sols par livre.

Cependant, c'est avec l'Amérique Septentrionale que Saint-Domingue entretient une communication plus suivie & plus nécessaire. Dans des ca-

limités pressantes, les navires de cette vaste contrée du Nouveau-Monde sont admis dans toutes les rades, & seulement au mole Saint-Nicolas, dans les temps ordinaires. Des bois de construction, des légumes, des bestiaux, des farines, du poisson salé, forment leurs cargaisons. Ils enlèvent publiquement vingt-cinq ou trente mille barriques de syrop, & en fraude toutes les denrées qu'on peut ou qu'on veut leur livrer.

XLVI.
Les liaisons
de la France
avec St. Do-
mingue de-
viennent
dangereuses
pendant la
guerre.
Pourquoi ?

Tel est, durant la paix, le partage qui se fait des richesses territoriales de Saint-Domingue. La guerre ouvre une autre scène. Aussi-tôt que le signal des hostilités a été donné, l'Anglois s'empare de tous les parages de la colonie. Il en gêne les exportations, il en gêne les importations. Ce qui veut entrer, ce qui veut sortir tombe dans ses mains; & le peu qui auroit échappé dans le nouvel hémisphère, est intercepté sur les côtes de l'ancien, où il est également en force. Alors le négociant de la métropole interrompt ses expéditions; l'habitant de l'isle néglige ses travaux. A des communications importantes & rapides, succèdent une langueur & un désespoir qui durent aussi long-temps que les divisions des Puissances belligérantes.

Il en auroit été autrement, si les premiers François qui parurent à Saint-Domingue avoient songé à établir des cultures. Ils auroient occupé, comme ils le pouvoient, la partie de l'isle qui est située à l'Est. Elle a des plaines vastes & fertiles. Le rivage en est sûr. On entre dans ses ports le jour qu'on les découvre. Dès le jour qu'on en sort, on les perd de vue. La route est telle, que l'ennemi n'y peut préparer aucune embuscade. Les croisières n'y sont pas faciles. Ses parages sont à l'abord des Européens, & les voyages fort abrégés. Mais comme le projet de ces aventuriers fut d'attaquer les navi-

res Espagnols, & d'infester le golfe du Mexique de leurs brigandages, les possessions qu'ils occupèrent, sur une côte tortueuse, se trouverent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turques; par la Tortue, les Caiques, la Gonave, les isles Lucayes; par une foule de bancs & de rochers, qui rendent la marche des bâtimens lente & incertaine; par des mers resserrées, qui donnent nécessairement un grand avantage à l'ennemi pour aborder, bloquer & croiser.

La Cour de Versailles ne parviendra jamais à maintenir, pendant la guerre, des liaisons suivies avec sa colonie, que par le moyen de quelques vaisseaux de ligne au Sud & à l'Ouest, & d'une bonne escadre au Nord. La nature y a créé, au fort Dauphin, un port vaste, commode, sûr, & d'une défense aisée. De cette rade, située au vent de tous les autres établissemens, il sera facile d'en protéger les différens parages. Mais il faut réparer & augmenter les ouvrages de la place; il y faut sur-tout former un arsenal convenable de marine. Alors, assurés d'une asyle & de tous les secours nécessaires, après un combat heureux ou malheureux, les Amiraux François ne craindront plus de se mesurer avec les ennemis de leur patrie.

Les mesures qu'il conviendrait de prendre, pour prévenir les ravages qu'il seroit possible aux Espagnols de commettre dans l'intérieur de Saint-Domingue, méritent aussi quelque attention.

La Castille, qui occupe encore les deux tiers de cette isle, la possédoit toute entière, lorsqu'un peu avant le milieu du dernier siècle, quelques François hardis & entreprenants allèrent y chercher un refuge contre les loix ou contre la misère. On voulut les repousser; &, quoique sans autre appui que leur courage, ils ne craignirent pas de soute-

XLVII.

La partie de St. Dominique occupée par les François, peut être attaquée par les Espagnols qui en possèdent l'autre partie.

nir la guerre contre un peuple armé sous une autorité régulière. Ils furent avoués de leur nation, lorsqu'on les crut assez forts pour se maintenir dans leurs usurpations ; & on leur envoya un chef. Le brave homme qui fut choisi pour commander le premier à ces intrépides aventuriers, se pénétra de leur esprit au point de proposer à sa Cour la conquête de l'isle entière. Il répondoit sur sa tête du succès de cette entreprise, pourvu qu'on lui envoyât une escadre assez forte, pour bloquer le port de la capitale.

Pour avoir négligé un projet d'une exécution plus sûre & plus facile qu'elle ne le paroïssoit de lion, le Ministère de Versailles laissa ses sujets exposés à des attaques continuelles. Ce n'est pas qu'on ne les repoussât constamment avec succès, qu'on ne portât même la désolation sur le territoire ennemi : mais ces hostilités nourrissoient dans l'ame des nouveaux colons l'amour du brigandage ; elles les détournoient des travaux utiles, & arrêtoient les progrès de la culture, qui doit être le but de toute société bien dirigée.

La faute qu'avoit faite la France, en se refusant à l'acquisition de l'isle entière, l'exposa au péril de perdre ce qu'elle y possédoit. Pendant que cette Couronne étoit occupée à soutenir la guerre de 1688 contre toute l'Europe, les Espagnols & les Anglois, qui craignoient également de la voir solidement établie à Saint-Domingue, unirent leurs forces pour l'en chasser. Le début de leurs opérations leur faisoit espérer un succès complet, lorsqu'ils se brouillèrent d'une manière irréconciliable. Ducasse, qui conduisoit la colonie avec de grands talents & beaucoup de gloire, profita de leur division pour les attaquer successivement. D'abord, il insulta la Jamaïque, où tout fut mis à feu & à

fang. De-là ses armes alloient se tourner contre San-Domingo, dont il étoit comme assuré de se rendre maître; lorsque les ordres de sa Cour arrêterent cette expédition.

La Maison de Bourbon monta sur le trône d'Espagne, & la nation Françoisé perdit l'espérance de conquérir Saint-Domingue. Les hostilités que les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimegue & de Riswick, n'y avoient pas même suspendues, cessèrent enfin entre deux peuples qui ne pouvoient s'aimer. Celui qui avoit établi des cultures tira quelque avantage de ce rapprochement. Depuis un temps, ses esclaves profitoient des divisions nationales, pour briser leurs chaînes, & se retirer dans un territoire où ils trouvoient la liberté sans travail. Cette désertion fut ralentie par l'obligation que contractèrent les Espagnols, de ramener les transfuges à leurs voisins pour la somme de 250 liv. par tête. Quoique la convention ne fût pas trop exactement observée, elle devint un frein puissant jusques aux brouilleries qui divisèrent les deux nations en 1718. A cette époque, les negres quitterent en foule leurs ateliers. Cette perte fit revivre dans l'ame des François le projet de chasser entièrement de l'isle, des voisins presque aussi dangereux par leur indolence même, que d'autres l'auroient été par leur inquiétude. La guerre ne dura pas assez long-temps pour amener cette révolution. A la fin des troubles, Philippe V ordonna de restituer tout ce qu'on pourroit ramasser d'esclaves fugitifs. On les avoit embarqués pour les conduire à leurs anciens maîtres; lorsque le peuple soulevé les remit en liberté, par un de ces mouvements qu'on ne sauroit désapprouver, s'il eût été inspiré par l'amour de l'humanité, plutôt que par la haine nationale. Il sera toujours beau de voir des peu-

ples révoltés contre l'esclavage des negres. Ceux-ci s'enfoncerent, dit-on, dans des montagnes inaccesibles, où ils se sont multipliés au point d'offrir un asyle assuré à tous les esclaves qui peuvent les y aller joindre. C'est-là que, graces à la cruauté des nations civilisées, ils deviennent libres & féroces comme des tigres; dans l'attente peut-être d'un chef & d'un conquérant qui rétablisse les droits de l'humanité violée, en s'emparant d'une isle que la nature semble avoir destinée aux esclaves qui la cultivent, & non aux tyrans qui l'arroserent du sang de ces victimes.

Les combinaisons actuelles de la politique n'ordonnent pas que l'Espagne & la France se fassent la guerre. Si quelque événement mettoit les deux nations aux prises, malgré le pacte des Couronnes, ce seroit vraisemblablement un feu passager, qui ne donneroit ni le loisir, ni le projet de faire des conquêtes qu'on seroit obligé de restituer. Les entreprises, de part & d'autre, se réduiroient donc à des ravages. Mais alors la nation qui ne cultive pas, du moins à Saint-Domingue, se trouveroit redoutable par sa misere même, à celle dont la culture a fait des progrès. Un Gouverneur Castillan sentoit si bien l'avantage que lui donnoient l'indolence & la pauvreté des siens, qu'il écrivit au Commandant François, que, s'il le forçoit à une invasion, il détruiroit plus dans une lieue, qu'on ne le pourroit faire en dévastant tout le pays soumis à ses ordres.

Cette position démontre que, si l'Europe voyoit commencer les hostilités entre les deux peuples, le plus actif devroit demander la neutralité pour cette isle. Il auroit dû même, dit-on souvent, solliciter la cession absolue d'un territoire inutile ou onéreux à son possesseur. Nous ignorons si la Cour de Ver-

faillies a jamais manifesté cette ambition. Mais combien il falloit supposer le Ministère Espagnol éloigné de cette complaisance, quand il se monroit si difficile sur la fixation des limites confuses & incertaines des deux nations! Ce traité, vivement désiré, long-temps projeté, entamé même à plusieurs reprises, a été enfin conclu en 1776.

Quelle devoit être la base d'une négociation juste & raisonnable? l'état des possessions en 1700. A cette époque, les deux peuples, devenus amis, restèrent de droit les maîtres de tous les terrains qu'ils occupoient. Les usurpations que peuvent avoir faites depuis les sujets d'une des Couronnes, sont des entreprises de particulier à particulier. Pour avoir été tolérées, elles n'ont pas été légitimées. Aucune convention directe ou indirecte ne leur a imprimé le sceau de l'approbation publique.

Or, des faits incontestables prouvent qu'au commencement du siècle, & même plusieurs années auparavant, les possessions Françaises, aujourd'hui bornées au Nord par une des branches de la riviere du Massacre, s'étendoient jusqu'à celle de Reboue, qu'au Sud ces limites, actuellement arrêtées à l'Anse-à-Pitre, se prolongeoient jusqu'à la riviere de Neybe. Cette surprenante révolution s'opéra par une suite naturelle du système économique des deux peuples voisins. L'un devenu de plus en plus agricole, se rapprocha des ports où ses denrées devoient trouver un débit sûr & avantageux. L'autre, resté toujours pasteur, occupa les plages abandonnées, pour élever des plus nombreux troupeaux. Par la nature des choses, les pâturages se sont étendus, & les champs se sont rétrécis, du moins rapprochés.

Une négociation, convenablement dirigée, auroit rétabli la France dans la situation où elle étoit,

XLVIII.
Les limites
entre l'Es-
pagne & la
France ont-
elles été ju-
dicieuse-
ment fixées
à St. Domin-
gue?

lorsqu'elle donna un Roi aux Espagnols. C'étoit le vœu de la justice; c'étoit le vœu de la raison qui ne vouloit pas que des colons actifs & qui rendent utile la terre qu'ils fécondent, fussent immolés à un petit nombre de vagabonds, qui consomment sans reproduire. Cependant, par une politique dont les ressorts nous sont inconnus, la Cour de Versailles a renoncé à ce qu'elle avoit possédé anciennement, pour se réduire à ce qu'elle possédoit aux bords de la mer, à l'époque de la convention. Mais cette Puissance a-t-elle du moins regagné dans l'intérieur des terres ce qu'elle sacrifioit sur la côte? S'il faut le dire, le moindre dédommagement ne lui a pas été accordé.

Avant le traité, la colonie Française formoit une espece de croissant, dont la convexité produisoit autour des montagnes un développement de deux cents cinquante lieues de côte, au Nord, à l'Ouest, au Sud de l'isle. C'est le même ordre de choses, depuis que les limites ont été réglées. On reviendra un peu plutôt, un peu plus tard sur cet arrangement, par une raison qui doit faire taire toutes les autres considérations.

Les établissements François de l'Ouest & du Sud sont séparés de ceux du Nord par le territoire Espagnol. L'impossibilité où ils sont de se secourir, les expose séparément à l'invasion d'une Puissance également ennemie des deux nations. Un intérêt commun déterminera la Cour de Madrid à fixer les bornes, de maniere que son allié y trouve les commodités dont elle a besoin pour sa défense. Or, cela ne fera jamais, à moins qu'une ligne de démarcation, tirée des deux points arrêtés sur les rives de l'océan, ne détermine les propriétés des deux peuples. Inutilement, l'Espagne accorderoit pour toujours à son voisin la liberté de traverser

ses Etats, comme elle le lui permet passagèrement en 1748. Cette complaisance ne serviroit de rien. Cet espace, de quinze & de vingt lieues, est coupé par des montagnes si escarpées, par des forêts si épaisses, par des ravins si profonds, par des rivières si capricieuses, qu'il est militairement impraticable dans sa situation actuelle. Pour le rendre utile, il faudroit de grands travaux; & ces travaux ne seront jamais ordonnés que par une Couronne qui opérera sur son domaine. La Cour de Madrid se déterminera d'autant plus aisément à céder cette communication, si nécessaire à une nation qui fait cause commune avec elle, que ce terrain intermédiaire n'a que peu de valeur. Il est inégal, peu fertile, & fort éloigné de la mer. On n'y voit que quelques troupeaux épars. Cependant les propriétaires de ce sol inculte seront dédommagés par la France avec une générosité qui étouffera tous les regrets.

Quand la colonie aura toutes ses possessions liées & soutenues au-dedans par une communication suivie & non interrompue, on aura plus de facilité pour repousser l'ennemi. Si l'Anglois veut entamer Saint-Domingue par l'Ouest ou le Sud, il rassemblera ses forces à la Jamaïque. Si c'est par le Nord, il fera ses préparatifs aux isles du Vent, & plus probablement à Antigoa, où est l'entrepôt de ses munitions navales.

L'Ouest & le Sud ne sauroient être défendus. L'immensité de terrain empêche de mettre de la liaison & du concert dans les mouvements. Si on disperse les troupes, elles deviennent inutiles par la division des forces. Si on les rassemble pour soutenir des postes que leur foiblesse locale expose le plus à l'attaque, on risque de les perdre toutes à la fois. De gros bataillons ne seroient qu'un far-

XLIX.

Moyens

qu'a la partie Françoise de St. Domingue pour se garantir d'une invasion étrangere.

deau pour de vastes côtes, qui présentent trop de flanc ou trop de front à l'ennemi. On doit se borner à construire, à entretenir des batteries qui protègent les rades, les navires marchands & le cabotage; qui puissent éloigner des corsaires, ou même garantir des équipages d'un ou deux vaisseaux de guerre qui viendroient faire le dégât ou lever des contributions. Les troupes légères qui suffisent pour soutenir ces batteries, abandonneront du terrain à proportion des marches de l'ennemi, & se contenteront de ne pas se retirer, sans être menacées.

Ce n'est pas qu'on doive renoncer à toute espèce de défense. Chaque côte devrait avoir sur ses derrières un lieu d'asyle toujours ouvert à la retraite, loin de la portée de l'ennemi, à l'abri de ses insultes, & capable de repousser ses attaques. Ce devrait être une gorge, où l'on pût se retrancher & se défendre avec avantage. De ces retraites inexpugnables, on harceleroit continuellement le conquérant, qui, n'ayant point de places fortes, seroit exposé à mille surprises, & réduit un peu plutôt, un peu plus tard, à se rembarquer.

La côte du Nord, plus riche, plus peuplée & moins étendue que les deux autres, est susceptible d'une guerre de campagne, & d'une défense suivie & régulière.

Le bord de la mer plus ou moins couvert de récif y offre une terre marécageuse dans beaucoup d'endroits. Les mangliers, qui couvrent un sol noyé, rendent les lagons plus impénétrables. Cette défense naturelle est devenue moins commune, par les coupes de plusieurs taillis. Mais les embarcadaires, qui ne sont ordinairement que des trouées, flanquées de ces bois inondés, n'exigent pour être fermées, qu'un front médiocre. Les magasins & les

autres bâtiments en pierre y sont communs : ils fournissent des postes à creneler, & assurent quelques feux couverts.

Cette première ligne de la plage semble faire espérer qu'un rivage de dix-huit lieues, si bien défendu par la nature, pour peu qu'il fût secondé de la valeur Française, mettroit l'ennemi dans le risque d'être battu, dès le moment de la descente. Si ses projets étoient connus, si ses dispositions sur mer indiquoient de loin le lieu de son débarquement, on pourroit s'y porter & le prévenir. Mais l'expérience assure un avantage infaillible aux escadres emboffées.

Ce n'est point uniquement par ces nappes de feu, qui partant des vaisseaux, couvrent l'abord des chaloupes; c'est par l'impossibilité où l'on est d'occuper tous les points de la côte, qu'une escadre mouillée a la facilité de faire des descentes. Elle menace trop de lieux à la fois. Des troupes de terre rampent, pour ainsi dire, autour des sinuosités, dans le temps que les canots & les chaloupes volent par un chemin plus court. L'attaquant fuit la corde, tandis que le défenseur a l'arc à parcourir. Trompé & fatigué par divers mouvements, celui-ci n'est pas moins inquiet de ceux qu'il voit faire en plein jour, que des manœuvres que la nuit lui dérobe.

Pour se mettre en état de résister à une descente, il faut d'abord la croire exécutée. On employe alors son courage & ses forces, à profiter des lenteurs ou des fautes de l'ennemi. Dès qu'on le voit sur mer, il faut l'attendre à terre, comme s'il devoit y tomber du ciel. Une grande plage abordable laissera toujours la plaine du cap ouverte à la descente. C'est moins aux bords de la côte, qu'à l'intérieur des terres, qu'il faut regarder.

Elles sont généralement couvertes de cannes, dont la hauteur, proportionnée aux différents degrés de la maturité, change successivement les champs comme en autant de bois taillis. On y met le feu, soit pour couvrir ses flancs ou sa marche, soit pour retarder la poursuite de l'ennemi, pour le tromper ou l'étonner. En deux heures de temps, l'incendie offre à la place d'un pays couvert, des especes de chaumes ou de guérets à perte de vue.

La séparation des pieces de cannes, les savanes & les places à vivres, ne gênent pas plus les mouvements d'une armée, que ne le font nos prairies. Au-lieu de nos villages, ce sont des habitations, moins peuplées, mais plus multipliées. Les haies de citronniers épaisses & tirées au cordeau, plus imposantes & moins pénétrables que les clôtures de nos champs : c'est-là ce qui fait la plus grande différence de perspective, entre les campagnes de l'Amérique & celles de l'Europe.

Peu de rivières; quelques ravines; de foibles monticules; un sol généralement uni; des digues contre les inondations; peu ou point de fossés; un ou deux bois d'une foible épaisseur; un petit nombre de marécages; une terre qui se couvre d'eau dans un orage, & de poussière en douze heures de soleil; des fleuves d'un jour, taris le lendemain : voilà ce qui caractérise le massif de la plaine du cap. C'est dans sa diversité qu'on doit trouver des campements avantageux, sans oublier que, dans une guerre défensive, le poste qu'on va prendre ne sauroit être trop voisin de celui que l'on quitte.

Ce n'est pas aux écrivains à prescrire des règles aux gens de guerre. César lui-même a dit ce qu'il a fait, & non ce qu'il falloit faire. Les descriptions topographiques, l'appréciation des postes, la combinaison des marches, l'art des campements & des

retraites, la plus savante théorie : tout est soumis au coup-d'œil du Général, qui, avec les principes dans sa tête & les matériaux dans sa main, applique les uns & les autres aux circonstances locales & momentanées où le hasard l'a placé. Le génie militaire, tout mathématique qu'il est, est dépendant de la fortune qui subordonne l'ordre des opérations à la variabilité des données. Les règles sont hérissées d'exceptions, que le tact doit pressentir. L'exécution même change presque toujours le plan & dérange le système d'une action. Le courage ou la timidité des troupes; la témérité de l'ennemi; le succès éventuel de ses mesures; une rencontre, un événement imprévu; un orage qui gonfle un torrent; le vent qui dérobe un piège ou une embuscade, sous des tourbillons de poussière; la foudre qui épouvante les chevaux, ou qui se confond avec le bruit des canons; la température de l'air, dont l'influence agit continuellement sur les esprits du chef & sur le sang des soldats : ce sont autant d'éléments physiques ou moraux, qui, par leur inconstance, entraînent un renversement total dans les projets les mieux concertés.

Quel que soit le choix du lieu pour une descente au Nord de Saint-Domingue, la ville du Cap en fera toujours l'objet. Le débarquement se fera sans doute dans la baie du Cap même, où les vaisseaux seroient à portée d'augmenter les forces de terre par les deux tiers de leurs équipages, & de fournir d'artillerie, les vivres & les munitions nécessaires pour assiéger cette opulente forteresse. C'est aussi de ce boulevard de la colonie, que tous les mouvements de défense doivent tâcher d'éloigner l'assaillant. On cherchera par l'avantage des positions, à diminuer l'inégalité des forces. Au moment de la descente, il faut chicaner le terrain,

en soutenant un commencement d'attaque, sans compromettre la totalité des troupes. On se postera de façon à se ménager deux branches de retraite, l'une vers le Cap pour en former la garnison, & l'autre dans les gorges des montagnes, pour y tenir une espèce de camp retranché, d'où l'on ira troubler les travaux du siège, & retarder la prise de la place. Fût-elle emportée, comme il seroit facile en l'évacuant de favoriser l'évasion des troupes, tout ne seroit pas fini. Les montagnes où elles se réfugioient, inaccessibles pour une armée, enveloppent la plaine d'une double ou triple chaîne. Les quartiers habités en sont comme gardés par des gorges fort serrées & faciles à défendre. La principale de ces gorges, qui est celle de la grande rivière, oppose à l'ennemi deux ou trois passes de rivière, qui s'étendent d'une montagne à l'autre. Quatre ou cinq cents hommes y arrêteroient les plus nombreuses forces, avec la seule précaution de creuser le lit des eaux. Cette résistance pourroit être secondée par vingt-cinq mille habitants blancs ou noirs, établis dans ces vallées. Comme les blancs y sont plus multipliés que dans les terres plus riches, la modicité de leurs récoltes ne leur permettant point de consommer beaucoup de denrées d'Europe, ils cultivent des productions dont ils vivent; & dès-lors, ils pourroient en fournir aux troupes qui défendroient leur pays. Ce qu'ils ne donneroient pas en viande fraîche, seroit remplacé par les Espagnols, qui, sur les derrières de ces montagnes, élèvent de nombreux troupeaux.

Cependant il peut arriver que la constance des troupes s'épuise par le manquement des vivres ou des munitions, & qu'elles soient ou forcées ou tournées. C'est ce qui fit imaginer à Versailles, il y a quelques années, de bâtir une place forte dans le

centre des montagnes. Le Maréchal de Noailles appuyoit vivement ce projet. On pensoit alors qu'avec des redoutes de terre dispersées sur la côte, on pourroit engager l'ennemi à des attaques régulières, & le miner sourdement par la perte de beaucoup d'hommes, dans un climat où les maladies les consomment plus rapidement que les combats. On ne vouloit plus de ces places de guerre, exposées sur la frontière à l'invasion des maîtres de la mer, parce qu'incapables de défendre l'habitant, elles servent de boulevard au vainqueur, qui les prend & les garde facilement avec des vaisseaux, y dépose & en tire à son gré des armes & des troupes pour contenir les vaincus. Un pays entièrement ouvert valoit mieux, disoit-on, pour une Puissance sans forces maritimes, que des forces éparpillées & abandonnées, sur des rivages dévastés & dépeuplés par l'intempérie du climat.

C'étoit dans le centre de l'isle qu'on se promettoit d'établir solidement la défense. Une route de vingt à trente lieues, entre-coupée d'obstacles, où chaque marche seroit achetée par des combats, dans lesquels l'avantage des postes rendroit un détachement redoutable à toute une armée; où les transports d'artillerie lents & laborieux, la difficulté de convois, & l'intervalle de la communication avec l'océan, tout enfin conspireroit à la destruction de l'ennemi : tel devoit être, pour ainsi dire, le glacis de la place qu'on se proposoit de construire. Cette capitale située dans un lieu où l'élévation des terres tempérant la chaleur du climat, épurerait l'influence de l'air; au milieu d'une campagne qui fourniroit les comestibles les plus nécessaires; environnée de troupeaux, qui, paissant sur un terrain le plus favorable à leur multiplication, seroient conservés pour l'instant des besoins; munie de magasins pro-

portionnés à sa grandeur & à sa garnison : une telle ville auroit changé en un Royaume, qui se soutiendrait long-temps de lui-même, une colonie dont l'opulence ne fait que diminuer la force, & qui donnant le superflu sans avoir le nécessaire, enrichit un petit nombre de propriétaires, qu'elle ne peut cependant faire subsister.

Si l'ennemi, devenu maître des côtes qu'on ne lui disputeroit pas, vouloit en recueillir les productions, il lui faudroit des armées pour soutenir la défensive, où les excursions perpétuelles du centre le réduiroient à se borner. Les troupes de l'intérieur de l'isle, toujours sûres d'une retraite respectable, pourroient être aisément rafraîchies par des secours venus d'Europe, qui pénétreroient sans peine au centre, d'un cercle dont la circonférence est si vaste, tandis que toutes les flottes Angloises ne suffiroient pas à remplir les vuides que le climat feroit continuellement dans leurs garnisons.

Malgré les avantages qu'on croyoit entrevoir dans la construction de cette place intérieure, le projet en fut abandonné pour s'occuper d'un système qui réduiroit au mole Saint-Nicolas toute la défense de la colonie. Le nouveau plan ne pouvoit manquer d'être applaudi par les colons, qui ne voient jamais sans chagrin auprès de leurs plantations, des citadelles & des garnisons, d'où résulte moins de sûreté que de dévastation. Ils comprirent que toutes les forces étant portées sur un seul point, ils n'auroient plus dans leur voisinage sur les trois côtes, que des troupes légères qui, suffisant pour éloigner des corsaires par des batteries, sont d'ailleurs des défenseurs commodes, prêts à céder sans résistance, à se disperser, ou à capituler au moindre signe d'une descente.

Ce plan favorable à l'intérêt particulier, se trouva conforme

conforme à l'opinion de militaires très-éclairés. Ils penserent que le petit nombre de troupes dont la colonie est susceptible, étant comme perdu dans une isle aussi grande que Saint-Domingue, paroîtroit quelque chose au mole. C'est Bombardopolis qu'on choisit comme le poste le plus respectable. Cette nouvelle ville est placée à l'extrémité d'une grande plaine dont l'élévation assure la fraîcheur. Une savane naturelle couvre son territoire, embelli par des bosquets de palmiers & de latoniers. Rien ne le domine; ce qui est rare à Saint-Domingue. On pourroit y bâtir une place régulière aussi forte qu'on le voudroit. Si elle ne préservoit pas les côtes d'une invasion, elle empêcheroit le conquérant de s'y établir solidement.

Il seroit à souhaiter, ajoutent les partisans de ce nouveau système, qu'au moment qu'on a commencé les travaux au mole, on y eût fait toutes les fortifications que comportoit une position si avantageuse. C'est un trésor qu'on ne devoit découvrir qu'en s'en assurant la possession. Si cette précieuse clef de Saint-Domingue, & même de l'Amérique, venoit à tomber entre les mains des Anglois, ce Gibraltar du Nouveau-Monde seroit plus fatal à l'Espagne & à la France, que celui de l'Europe même.

Au reste, qu'on ne s'étonne pas de voir si peu de solidité dans toutes les précautions qu'on a prises jusqu'ici pour la défense de Saint-Domingue. Tant que la prévoyance & la protection étoient bornées à des moyens du second ordre, qui ne pouvoient que retarder & non empêcher la conquête de cette isle, il n'étoit pas possible de suivre un plan invariable. Les principes fixes appartiennent exclusivement aux nations qui peuvent compter sur leurs forces navales pour conserver ou pour recouvrer leurs colonies. Celles de la France n'ont pas été jusqu'ici

gardées par ces arsenaux mouvants, qui peuvent à la fois attaquer & défendre : mais cette Puissance a ouvert les yeux, & sa marine devient formidable. Il reste à examiner si elle a conduit ses possessions éloignées dans les maximes d'une politique éclairée & bien ordonnée.

Le gouvernement Britannique, toujours dirigé par l'esprit national, qui ne s'écarte guere des vrais intérêts de l'Etat, a porté dans le Nouveau-Monde le droit de propriété, qui fait la base de sa législation. Convaincu que l'homme ne croit jamais bien posséder que ce qu'il a légitimement acquis, il a vendu, mais à un prix très-moderé, le sol qu'on vouloit défricher dans ses isles. Cette méthode lui a semblé la plus sûre, pour hâter l'exploitation des terres, pour empêcher les partialités & les jalousies que feroit naître une distribution guidée par les caprices de la faveur.

L.
Le droit de
propriété
est-il bien
établi dans
les isles Fran-
çoises?

La France a tenu une conduite plus noble en apparence, mais en effet moins sage, en accordant gratuitement des possessions à ceux qui en demandoient. Dans le premier âge de ses colonies, un vagabond s'enfonçoit dans les forêts; y marquoit l'espace plus ou moins étendu qu'il lui plaisoit d'occuper, & en fixoit les limites en abattant tout autour des arbres. Ce désordre ne pouvoit durer. Cependant l'autorité ne se permit pas de dépouiller ceux qui s'étoient fait à eux-mêmes un droit : elle régla seulement que dans la suite il n'y auroit de propriété légitime que celle qui seroit accordée par les administrateurs. Sans aucun égard aux talents & aux facultés, la protection devint alors la mesure unique des distributions. On stipuloit, à la vérité, que les colons commenceroient leur établissement dans l'année même de la concession, & qu'ils n'en discontinueroient pas le défrichement, sous

peine de confiscation. Mais outre l'inconvénient d'obliger aux dépenses de l'exploitation, des hommes qui n'avoient pas eu les moyens d'acquérir un fonds, la peine n'étoit infligée qu'à ceux qui, sans fortune & sans naissance, n'intéressoient personne à leur avancement, ou à des mineurs foibles & abandonnés, que la commisération publique auroit dû secourir dans la misère où la mort de leurs parents les laissoit exposés. Tout propriétaire qui trouvoit de la recommandation ou de l'appui, pouvoit impunément garder son domaine en friche.

A cette prédilection qui devoit retarder sensiblement le progrès des colonies, s'est jointe une foule d'arrangements économiques plus vicieux les uns que les autres. On a d'abord assujetti tous ceux à qui l'on donnoit des terres, à y planter cinq cents fosses de manioc pour chaque esclave qu'ils auroient sur leur habitation. Cet ordre bleffoit également, & l'intérêt des particuliers, en les forçant à cultiver une production vile sur un terrain qui pouvoit en rapporter de plus riches; & l'intérêt public, en rendant inutiles les terrains secs qui n'étoient propres qu'à ce genre de production. C'étoit un double vice qui devoit diminuer la culture de toutes les denrées. Aussi la loi qui faisoit violence à la disposition de la propriété, n'a-t-elle jamais été rigoureusement exécutée: mais comme on ne l'a pas révoquée, elle est toujours un fléau entre les mains de l'administrateur ignorant, bizarre ou passionné, qui voudra s'en servir contre les habitants. C'est pourtant le moindre des maux qu'il ont à reprocher à la législation. La contrainte des loix agraires est encore aggravée par le poids des corvées.

Il fut un temps en Europe, c'étoit celui du gouvernement féodal, où les métaux n'entroient guere dans les stipulations publiques ou particulières. Les

nobles servoient l'Etat, non de leur bourse, mais de leur personne; & ceux de leurs vassaux qu'ils s'étoient comme appropriés par la conquête, leur payoient des redevances, soit en denrées, soit en travaux. Ces usages destructifs pour les hommes & les terres, devoient perpétuer la barbarie dont ils tiroient leur origine. Mais enfin, ils tomberent par degré, à mesure que l'autorité des Rois, sous l'appât de l'affranchissement des peuples, vint à sapper l'indépendance & la tyrannie des grands. Le Prince devenu seul maître, abolit, comme magistrat, quelques abus nés du droit de la guerre qui détruit tous les droits. Il conserva cependant beaucoup de ces usurpations consacrées par le temps. Celle des corvées s'est maintenue en quelques Etats, où la noblesse a presque tout perdu, sans que le peuple y ait rien gagné. La France voit encore son aisance gênée par cette servitude publique, dont on a réduit l'injustice en méthode, comme pour lui donner une ombre d'équité.

Qui croiroit que, sous le siècle le plus éclairé de cette nation, au temps où les droits de l'homme avoient été le plus sévèrement discutés; lorsque les principes de la morale naturelle n'avoient plus de contradicteurs; sous le regne d'un Roi bienfaisant; sous des Ministres humains; sous des magistrats intègres, on ait prétendu qu'il étoit dans l'ordre de la justice, & selon la forme constitutive de l'Etat, que des malheureux qui n'ont rien, fussent arrachés de leurs chaumières, distraits de leur repos ou de leurs travaux, eux, leurs femmes, leurs enfants & leurs animaux, pour aller, après de longues fatigues, s'épuiser en fatigues nouvelles, à construire des routes encore plus fastueuses qu'utiles, à l'usage de ceux qui possèdent tout, & cela sans solde & sans nourriture.

Ames de bronze , faites un pas de plus , & bientôt vous vous persuaderez qu'il vous est permis... Je m'arrête. L'indignation me pousseroit trop loin. Mais il convient d'avertir le gouvernement que l'affreux systême des corvées est encore plus funeste à ses colonies. La culture des terres , par la nature du climat & la nature des productions , exigeant plus de célérité , ne peut que souffrir extrêmement de l'absence de ses agents , qu'on occupe loin de leurs ateliers à des ouvrages publics , souvent inutiles , & toujours faits pour des bras oisifs. Si la métropole , malgré la foule des moyens qu'elle a sous la main , n'est pas encore parvenue à corriger ou à tempérer la vexation des corvées , elle doit juger combien il en résulte d'inconvénients au-delà des mers , quand la direction de ces travaux est confiée à deux administrateurs qui ne peuvent être ni dirigés , ni redressés , ni arrêtés dans l'exercice arbitraire d'un pouvoir absolu. Mais le fardeau des corvées est doux & léger , au prix de celui des impôts.

On peut définir l'impôt , une contribution pour la dépense publique , qui est nécessaire à la conservation de la propriété particulière. La jouissance paisible des terres & des revenus , exige une force qui les défende de l'invasion , une police qui assure la liberté de les faire valoir. Tout ce qu'on paie pour le maintien de cet ordre public , est de droit & de justice ; ce qu'on leve de plus est extorsion. Or , toutes les dépenses du gouvernement que la métropole fait pour les colonies , lui sont payées par la contrainte qui leur est imposée , de ne cultiver que pour elle , & de la manière qui lui convient. Cet assujettissement est le plus onéreux des tributs , & devrait tenir lieu de tous les impôts.

On sentira cette vérité , pour peu qu'on réfléchisse.

LI.

Les impôts
font-ils con-
venable-
ment assis
dans les is-
les François-
ses ?

à la différence de situation qui se trouve entre l'ancien & le Nouveau-Monde. En Europe, la subsistance & les consommations intérieures sont le but principal du travail des terres & des manufactures : on ne destine à l'exportation que le superflu. Dans les isles, tout doit être envoyé au-dehors. La vie & les richesses y sont également précaires.

En Europe, la guerre ne prive le manufacturier & le cultivateur que du commerce extérieur : la ressource de l'intérieur leur reste. Dans les isles, les hostilités anéantissent tout. Il n'y a plus de ventes, plus d'achat, plus de circulation. A peine le colon retire-t-il ses fraix.

En Europe, le colon qui a peu de terres, & qui ne peut faire que des avances peu considérables, cultive à proportion aussi utilement que celui dont les domaines sont étendus & les trésors immenses. Dans les isles, l'exploitation de la moindre habitation exige des dépenses qui supposent d'assez grands moyens.

En Europe, c'est en général un citoyen qui doit à un autre citoyen : l'Etat n'est pas appauvri par ces dettes intérieures. Les dettes des isles sont d'une autre nature. Plusieurs colons, pour travailler à leurs défrichements, pour se relever du malheur des guerres qui avoient arrêté leurs exportations, se sont tellement obérés par la ressource des emprunts, qu'on peut les regarder plutôt comme des fermiers du commerce, que comme les propriétaires des habitations.

Soit que ces réflexions aient échappé au Ministère de France, soit que les circonstances l'aient entraîné loin de ses vues, il a ajouté de nouveaux impôts à l'obligation imposée aux colonies, de tirer tous leurs besoins de la patrie principale, & de lui livrer toutes leurs denrées. On a taxé chaque tête de noir.

Cette capitation a été restreinte dans quelques établissements, aux esclaves qui travailloient; & dans quelques autres, elle est indifféremment étendue à tous les esclaves. Les deux dispositions ont été combattues par la colonie de Saint-Domingue assemblée. On va juger de la force de ses preuves.

Les enfants, les infirmes, les vieillards, forment à-peu-près le tiers du nombre des esclaves. Loin d'être utiles au cultivateur, les uns ne font pour lui qu'un fardeau que l'humanité seule lui fait supporter; les autres ne lui donnent que des espérances éloignées & incertaines. On comprend difficilement comment le fisc a pu exiger un tribut, d'un objet qui coûte au-lieu de rendre.

La capitation des noirs s'étend au-delà du tombeau; c'est-à-dire, qu'elle existe sur une tête qui n'est plus. Qu'un esclave meure après que le recensement a été fait, le colon, malheureux de la diminution de son revenu, malheureux de la diminution de son capital, se voit encore réduit à payer un droit qui lui rappelle ses pertes, & qui en aggrave l'amertume.

Les esclaves même qui travaillent ne font pas un tarif exact de l'appréciation des revenus. Avec peu de noirs sur un terrain excellent, on retire plus de productions, qu'un grand nombre n'en donne sur des terres médiocres ou mauvaises. Les denrées qui occupent ces bras chargés du même impôt, n'ont pas toutes la même valeur. Le passage d'une culture à l'autre que le sol exige, éloigne, par intervalles, le produit des travaux. Les sécheresses, les inondations, les incendies, les insectes dévorants, rendent souvent les peines inutiles. Toutes choses d'ailleurs égales, un moindre nombre d'ouvriers fait une moindre quantité proportionnelle de sucre; soit à cause de la nécessité de l'er.

semble, soit parce que les travaux ne sont vraiment productifs, qu'autant qu'on peut saisir le moment qui leur est le plus favorable.

La capitation des noirs devient encore plus intolérable par la guerre. Un colon qui, sans débouché pour ses denrées, est obligé de s'endetter pour soutenir sa vie, & sustenter sa terre, se trouve encore réduit à payer un impôt pour des esclaves dont le travail équivaut à peine à leur entretien. Souvent même il a le chagrin d'être forcé de les envoyer loin de son habitation, pour les besoins imaginaires de la colonie, de les y nourrir à ses fraix, & de les voir périr inutilement, avec la cruelle nécessité de les remplacer un jour, s'il veut faire revivre ses fonds languissants & comme anéantis.

Le fardeau de la capitation étoit plus pesant encore pour les habitants absents de la colonie qu'on condamnoit au triple de cet impôt : surcharge d'autant plus injuste, qu'il n'importoit guere à la France que ses marchandises se consommassent dans le sein du Royaume ou dans ses isles. Prétendoit-elle empêcher l'émigration des colons ? Ce n'est que par la douceur du gouvernement qu'on fixe des citoyens dans un pays, & non par des prohibitions & des peines. D'ailleurs, des hommes qui, sous un ciel brûlant, avoient accru, par des travaux hasardeux, la prospérité publique, devoient avoir la douceur de finir leur carrière dans le séjour tempéré de la métropole. Quoi de plus propre que le spectacle de leur fortune, à réveiller l'ambition & l'activité d'un grand nombre d'hommes oisifs, dont l'Etat se délivreroit au profit de l'industrie & du commerce ?

Rien de plus nuisible à l'un & à l'autre que cette capitation des noirs. La nécessité de vendre oblige le colon de baisser le prix de sa denrée. Le bon

marché peut être avantageux ; lorsqu'il est le fruit d'une grande abondance , & la suite d'une vivacité extrême dans les affaires. Mais tout est perdu , si l'on est réduit à perdre habituellement sur ses marchandises , pour payer le retour d'un impôt. La finance est comme un ulcère , où les chairs mortes dévorent les chairs vivantes. A mesure que le sang passe dans une plaie par la circulation , il se corrompt pour la nourrir. Le commerce tarit par les canaux absorbants du fisc , qui reçoit toujours sans jamais rendre.

Enfin , l'impôt dont il s'agit est d'une perception très-difficile. Il faut nécessairement que tout propriétaire qui a des esclaves , en donne chaque année une déclaration. Il faut , pour prévenir les fausses déclarations , les faire vérifier par des commis. Il faut confisquer les negres non déclarés : pratique insensée , puisque le negre cultivateur est un capital , & que par sa confiscation on diminue la culture , on anéantit l'objet même pour lequel le droit est établi. C'est ainsi que dans des colonies où rien ne peut prospérer sans une tranquillité profonde , il s'établit entre la finance & le cultivateur une guerre destructive. Les procès se multiplient , les déplacements deviennent fréquents , les voies de rigueur nécessaires , les fraix considérables & ruineux.

Si l'impôt assis sur la tête des negres est injuste dans son étendue , sans égalité dans sa répartition , compliqué dans sa perception ; l'impôt établi sur les denrées qui sortent des colonies , n'est guere moins blâmable. Le gouvernement se l'est permis , dans la persuasion que ce nouveau droit seroit entièrement supporté par le consommateur , ou par le marchand. Il n'y a point d'erreur plus dangereuse en économie politique.

L'action de consommer ne donne point d'argent

pour payer les choses que l'on consomme. Le consommateur l'obtient de son travail ; & tout travail, quand on en suit la chaîne, est payé par les premiers propriétaires du produit des terres. Dès-lors une denrée ne sauroit renchérir constamment, que les autres ne renchérissent à proportion. Dans cet arrangement, il n'y a de gain pour aucune. Otez cet équilibre, la consommation de la denrée renchérie diminuera nécessairement ; & si elle diminue, son prix tombera. Sa cherté n'aura été que passagère.

Le négociant ne sera pas plus en état que le consommateur de se charger du droit. Il pourra bien en faire les avances deux ou trois fois. Mais s'il ne fait pas sur les marchandises taxées le bénéfice naturel & nécessaire, il en discontinuera bientôt le commerce. Espérer que la concurrence les forcera à prendre sur ses profits le paiement de l'impôt, c'est supposer qu'il faisoit de trop gros bénéfices, & que la concurrence, qui n'étoit pas alors suffisante, deviendra plus vive, lorsque les profits seront diminués. Si les choses étoient au contraire telles qu'elles devoient être, & que les bénéfices ne fussent que suffisants, c'est supposer que la concurrence subsistera, quoique les profits qui la faisoient naître ne subsistent plus. Il faut admettre toutes ces absurdités, ou convenir que c'est le cultivateur des isles qui paie l'impôt : qu'il soit perçu dans la première, dans la seconde ou dans la centième main.

Loin d'attaquer ainsi la cultivation des colonies par des impôts, on devroit l'encourager par des libéralités, puisque par l'état de prohibition où l'on tient le commerce des colonies, ces libéralités seroient nécessairement rapportées à la métropole, avec tous les fruits dont elles auroient été la semence.

Que si la situation d'un Etat arriéré par ses pertes & par ses fautes, ne permet pas de donner des leviers & d'ôter les fardeaux, on pourroit se rapprocher de la meilleure administration, en supprimant du moins le paiement des taxes dans les colonies même, pour en lever le produit dans la métropole. Ce nouveau système seroit également agréable aux deux mondes.

Rien ne peut flatter l'Américain, comme d'éloigner de ses yeux tout ce qui lui annonce sa dépendance. Fatigué de l'importunité des exacteurs, il veut une taxe habituelle; il en craint l'augmentation. Il cherche en vain la liberté qu'il croyoit avoir trouvée à deux mille lieues de l'Europe. Il s'indigne d'un joug qui le poursuit à travers les tempêtes de l'Océan. Il ronge, en murmurant, les restes de son frein, & ne pense qu'avec dépit à une patrie qui, sous le nom de mere, lui demande du sang, au lieu de le nourrir. Otez-lui la vue & l'image de ses entraves. Que ses richesses ne payent tribut à la métropole qu'en y débarquant : il se croira libre & privilégié, lors même que par la diminution de la valeur de ses denrées, ou par le surcroît du prix qu'il mettra à celles d'Europe, il aura réellement porté par contre-coup tout le poids de l'impôt qu'il ignore.

Les navigateurs trouveront un avantage à ne payer des droits que sur une marchandise, qui, désormais sans risque dans toute sa valeur, sera parvenue à sa destination, & fera rentrer dans leurs mains le capital de leurs fonds avec le bénéfice. Ils n'auront pas la douleur d'avoir acheté du Prince le risque même du naufrage, en perdant en route une cargaison dont ils avoient payé la taxe à l'embarquement. Leurs navires au contraire rapporteront en denrées le montant du droit, & la valeur des pro-

ductions ayant augmenté par leur exportation, le droit en paroîtra moins fort.

Enfin, le consommateur y gagnera lui-même, parce qu'il n'est pas possible que le colon & le négociant se trouvent bien d'une disposition, sans qu'il lui en revienne, avec le temps, quelque utilité. Aussi-tôt que tous les impôts auront été réduits à un impôt unique, il y aura moins de formalités, moins d'embarras, moins de lenteurs, moins de fraix, & par conséquent la marchandise pourra être donnée à meilleur marché.

Ce système de modération, que tout semble préférer, s'établira sans peine. Toutes les productions des isles sont assujetties, en entrant dans le Royaume, à un droit connu sous le nom de domaine d'Occident, & qui est fixé à trois & demi pour cent avec huit sols pour livre. Leur valeur, qui sert de règle au paiement du droit, est déterminée dans les mois de Janvier & de Juillet. On la fixe à vingt ou vingt-cinq pour cent au-dessous du cours réel. Le bureau d'Occident accorde d'ailleurs une tarre plus considérable que ne le fait le vendeur dans le commerce. Qu'on ajoute à cet impôt celui du même rapport à-peu-près que payent les denrées aux douanes des colonies, ceux qui sont payés dans l'intérieur de ces isles, & le gouvernement se trouvera avoir tout le revenu qu'il tire de ses établissements du Nouveau-Monde.

Si ce fonds étoit confondu avec les autres revenus de l'Etat, on pourroit craindre qu'il ne fût pas employé à sa destination, qui doit être uniquement la protection des isles. Les besoins imprévus du trésor royal lui feroient prendre infailliblement une autre direction. Il est des instants où la crise du mal ne permet pas de calculer les inconvénients du remède. La nécessité la plus urgente absorbe

toute l'attention. Rien n'est alors à l'abri du pouvoir arbitraire, dirigé par le besoin du moment. Le Ministère prend & vuide toujours, dans la fausse espérance d'un remplacement prochain que de nouveaux besoins ne cessent de reculer.

D'après ces réflexions, ne feroit-il pas essentiel que la caisse destinée à recevoir les droits établis sur les productions des colonies, fût entièrement séparée des fermes du Royaume? L'argent, qui y seroit toujours comme en dépôt, couvrirait les dépenses de ces établissements. Le colon qui a continuellement des fonds à faire passer en Europe, les donneroit volontiers pour des lettres de change, dès qu'il seroit assuré qu'elles ne souffriroient ni délais, ni difficultés. Cette espece de banque formeroit promptement un nouveau lien de correspondance entre les isles & la métropole. La Cour connoitroit plus exactement la situation des affaires publiques dans les pays éloignés: elle y recouvreroit un crédit qu'elle a tout-à-fait perdu depuis longtemps, quelque besoin qu'elle en ait, sur-tout dans des temps de guerre. Nous ne pousserons pas plus loin des discussions sur l'impôt, & nous passerons à ce qui regarde les milices.

Les isles Françoises, de même que celles des autres nations, n'eurent dans l'origine aucunes trou-
pes réglées. Les aventuriers qui les avoient conquises, regardoient comme un privilege le droit de se défendre eux-mêmes; & les descendants de ces hommes intrépides se crurent assez forts pour garder leurs possessions. Qu'avoient-ils en effet qu'à repousser quelques bâtimens qui débarquoient des matelots & des soldats aussi peu disciplinés que les habitants qu'ils venoient insulter?

Tout est changé & à dû changer. Lorsqu'on a prévu que ces établissements, devenus considérables

LII.

Les milices
font-elles
bien ordon-
nées dans les
isles Fran-
çoises?

par leurs richesses, feroient attaqués tôt ou tard par des armées Européennes transportées sur de nombreuses flottes, on y a fait passer d'autres défenseurs. L'événement a prouvé que quelques bataillons épars étoient insuffisants contre les forces terrestres & maritimes de l'Angleterre. Le colon lui-même a jugé ses efforts incapables de retarder la révolution. Il a craint que l'ennemi victorieux ne lui fît payer un obstacle superflu, & on l'a vu moins disposé à combattre, qu'occupé des suites de la capitulation. Bientôt calculateur politique, il a senti que les fonctions militaires ne convenoient plus à son état d'impuissance, & il a donné de l'argent pour être déchargé d'un soin qui, glorieux dans son principe, étoit dégénéré en une servitude onéreuse. Les milices furent supprimées en 1763.

Cet acte de complaisance mérita l'approbation de ceux qui n'envisageoient cette institution que comme un moyen de préserver les colonies de toute invasion étrangère. Ils pensèrent judicieusement qu'il étoit absurde d'exiger que des hommes qui ont vieilli sous un ciel ardent pour élever l'édifice d'une grande fortune, s'exposassent aux mêmes dangers que ces malheureuses victimes de notre ambition, qui jouent à chaque moment leur vie pour une solde insuffisante à leur subsistance. Un pareil sacrifice leur parut contrarier trop la nature, pour qu'il fût raisonnable de l'espérer, & ils applaudirent au Ministère, qui avoit senti qu'il convenoit de renoncer à une défense si vaine & si onéreuse.

Les observateurs, à qui les établissemens du Nouveau-Monde sont mieux connus, porterent de cette innovation un jugement moins favorable. Les milices, disoient-ils, sont nécessaires pour maintenir la police intérieure des isles, pour prévenir la révolte des esclaves; pour arrêter les courses des ne-

gres fugitifs; pour empêcher l'attroupement des voleurs; pour protéger le cabotage; pour garantir les côtes contre les corsaires. Si les colons ne forment pas des corps, s'ils n'ont ni chefs ni drapeaux, comment éloigner tant de dangers? comment dissiper ces fléaux destructeurs, lorsqu'il n'aura pas été possible de les étouffer avant leur naissance? d'où naîtront cette harmonie & cet accord, sans lesquels rien ne se fait convenablement?

Ces réflexions, qui, toutes frappantes, toutes naturelles qu'elles sont, avoient pourtant échappé à la Cour de Versailles, ne tarderent pas à changer ses dispositions. Elle se pénétra de la nécessité de rétablir les milices, mais sans vouloir renoncer aux taxes consenties pour l'entretien des troupes régulières. La difficulté étoit d'amener les peuples à cet arrangement. On négocia, on corrompit, on menaça. La Guadeloupe & la Martinique, quoique révoltées des abus d'une autorité inconstante & précipitée, se soumirent enfin aux volontés du Ministère en 1767: mais cet exemple ne fit pas sur Saint-Domingue l'impression désirée, espérée peut-être. L'année suivante, il fallut faire la guerre à cette riche colonie; & ce ne fut qu'après avoir mis aux fers les Magistrats de l'ouest & du sud de l'isle; qu'après avoir jonché la terre de cadavres, qu'il fut possible de réduire à la soumission des cultivateurs, aigris par les vexations d'un gouvernement avide.

Depuis cette époque, malheureusement gravée en lettres de sang, tous les habitants des possessions Françaises, dans l'autre hémisphère, sont de nouveau enrégimentés. Les obligations, que cette espèce d'enrôlement impose, ont souvent varié, & ne sont pas encore clairement énoncées. Cette obscurité, toujours dangereuse dans les mains de chefs,

fans cesse occupés du soin d'étendre leur juridiction, tient le citoyen dans des allarmes continuelles pour sa liberté, dont on est plus jaloux en Amérique qu'en Europe; elle l'expose chaque jour à des vexations. De-là suit pour ce genre de servitude, une horreur qui ne peut étonner que des tyrans ou des esclaves. On doit, s'il se peut, effacer les impressions du passé, on doit dissiper les défiances pour l'avenir. La législation y réussira, en faisant dans la forme des milices, tous les changements qui peuvent se concilier avec la police & la sûreté qu'elles doivent avoir pour objet. C'est le bonheur des peuples gouvernés qu'il faut envisager dans l'usage de l'autorité. Si le Souverain ne marche pas vers ce but, il ne vivra que sur des métaux ou des registres, bientôt usés par le temps, ou dédaignés de la postérité. En vain, la flatterie élève aux Princes des monuments superbes & multipliés. La main de l'homme les érige : mais c'est le cœur qui les consacre. L'amour y met le sceau de l'immortalité. Sans lui, les hommages publics n'étaient que la bassesse du peuple & non la grandeur du maître. Il y a dans Paris une statue qui fait tressaillir tous les cœurs d'un sentiment de tendresse. Tous les regards se tournent vers cette image de bonté paternelle & populaire. Les larmes des malheureux l'invoquent dans le silence de l'oppression. On bénit en secret le héros qu'elle éternise. Toutes les voix se réunissent après deux siècles pour célébrer sa mémoire. Du fond de l'Amérique, on réclame son nom. Dans tous les cœurs, il proteste contre les abus de l'autorité; il prescrit contre les usurpations des droits du peuple; il promet aux sujets la réparation des maux & l'amélioration du bien; il demande l'une & l'autre aux Ministres.

LIII.
Le partage

On doit mettre au rang des choses qu'il faut réformer,

former, l'usage établi dans les possessions Françoises des hérita-
 du Nouveau-Monde, de partager également, entre ges est-il
 des enfants, l'héritage de leur pere; entre des co- utilement
 héritiers, la succession de leur parent. réglé dans
 les isles
 Françoises?

Nous abhorrons, avec tous les hommes raison-
 nables, que l'orgueil ou le préjugé n'ont point cor-
 rompus, nous abhorrons le droit absurde de pri-
 mogéniture, qui transfere le patrimoine entier d'une
 maison à un aîné qu'il corrompt, & qui précipite
 dans l'indigence ses freres & ses sœurs, punis, com-
 me d'un crime, du hasard qui les a fait naître quel-
 ques années trop tard. En sont-ils moins légitimes ?
 celui qui leur a donné l'existence, est-il moins res-
 ponsable de leur bonheur ? Un chef de famille n'est
 que dépositaire; & fut-il jamais permis à un dépo-
 sitaire de diviser inégalement le dépôt entre des
 intéressés qui y ont un droit égal ? Si un sauvage
 laissoit en mourant deux arcs & deux enfants, &
 qu'on lui demandât ce qu'il faut faire de ces deux
 arcs, ne répondroit-il pas qu'il en faut donner un
 à chacun; & s'il les léguoit tous deux au même,
 ne laisseroit-il pas entendre que le proscriit est un
 fruit des mauvaises mœurs de sa femme ? Dans les
 contrées où cette monstrueuse exhéredation est au-
 torisée, le pere est moins respecté de tous; de
 l'aîné auquel il ne peut rien ôter, des cadets aux-
 quels il ne peut rien donner. A la tendresse filiale
 qui s'éteint, succede un sentiment de bassesse, qui
 accoutume presque dès le berceau trois ou quatre
 enfants à ramper aux pieds d'un seul qui en conçoit
 une importance personnelle, qui ne manque guere
 de le rendre insolent. Des peres & des meres hon-
 nêtes craignent de multiplier autour d'eux des in-
 digents condamnés au célibat. Tout l'héritage est
 placé dans les mains d'un fou, dont on n'arrête les
 dissipations que par la substitution, qui est un autre

mal. De si grandes calamités doivent faire présumer que le droit de primogéniture, que la superstition ne consacra pas à son origine, & que le despotisme n'a aucun intérêt à perpétuer, fera tôt ou tard aboli. C'est un reste de barbarie féodale, dont nos descendants rougiront un jour.

Cependant, la loi de l'égalité, qui semble dictée par la nature même; qui se présente la première au cœur de l'homme juste & bon; qui ne laisse d'abord aucun doute à l'esprit sur sa rectitude & son utilité: cette loi peut être quelquefois contraire au maintien de nos sociétés. On en a l'exemple dans les isles Françoises, qu'elle écarte de leur destination & dont elle prépare de loin la ruine.

Le partage fut nécessaire dans la formation des colonies. On avoit à défricher des contrées immenses. Le pouvoit-on sans population? & comment, sans propriété, fixer dans ces régions éloignées & désertes, des hommes, qui, la plupart, n'avoient quitté leur patrie que faute de propriété? Si le gouvernement leur eût refusé des terres, ces aventuriers en auroient cherché de climat en climat, avec le désespoir de commencer des établissemens sans nombre, dont aucun n'auroit pris cette consistance qui les rend utiles à la métropole.

Mais depuis que les héritages, d'abord trop étendus, ont été réduits par une suite de successions & de partages subdivisés, à la juste mesure que demandent les facilités de la culture; depuis qu'ils sont assez limités pour ne pas rester en friche, par le défaut d'une population équivalente à leur étendue, une division ultérieure de terrains les feroit rentrer dans leur premier néant. En Europe, un citoyen obscur, qui n'a que quelques arpents de terre, tire souvent un meilleur parti de ce petit fonds, qu'un homme opulent des domaines immenses que le ha-

lard de la naissance ou de la fortune a mis entre ses mains. En Amérique, la nature des denrées qui sont d'un grand prix, l'incertitude des récoltes peu variées dans leur espece, la quantité d'esclaves, de bestiaux, d'ustensiles nécessaires pour une habitation: tout cela suppose des richesses considérables, qu'on n'a pas dans quelques colonies, & que bientôt on n'aura plus dans aucune, si le partage des successions continue à morceler, à diviser de plus en plus les terres.

Qu'un pere, en mourant, laisse une succession de trente mille livres de rente. Sa succession se partage également entre trois enfants. Ils seront tous ruinés, si l'on fait trois habitations, l'un, parce qu'on lui aura fait payer cher les bâtimens, & qu'à proportion il aura moins de negres & de terres; les deux autres, parce qu'ils ne pourront pas exploiter leur héritage sans faire bâtir. Ils seront encore tous ruinés, si l'habitation entiere reste à l'un des trois. Dans un pays où la condition du créancier est la plus mauvaise de toutes les conditions, les biens se sont élevés à une valeur immodérée. Celui qui restera possesseur de tout, sera trop heureux, s'il n'est obligé de donner en intérêts que le revenu net de l'habitation. Or, comme la premiere loi est celle de vivre, il commencera par vivre & ne pas payer. Ses dettes s'accumuleront. Bientôt il sera insolvable; & du désordre qui naîtra de cette situation, on verra sortir la ruine de tous cohéritiers.

L'abolition de l'égalité des partages est le seul remede à ce désordre. Il est temps que la législation, aujourd'hui plus éclairée, voie dans ses colonies plutôt des établissemens de choses, que de personnes. Sa sagesse lui inspirera des dédommagemens convenables, pour ceux qu'elle aura dépouillés & sacrifiés en quelque maniere à la fortune pu-

blique. Elle leur doit les moyens de subsister par le seul travail possible à cette espèce d'hommes, en les plaçant sur de nouveaux terrains, & elle se doit à elle-même d'acquérir de nouvelles richesses par leur industrie.

Sainte-Lucie & la Guyane offroient, à la paix, un beau moment pour la réforme qu'on propose. La France devoit profiter de cette occasion, peut-être unique, pour supprimer la loi du partage, en distribuant à ceux qu'on auroit dépouillés de leurs espérances, les terres qu'on vouloit mettre en valeur; & pour les avances de cette exploitation, les sommes immenses qu'on y a jettées sans fruit. Des hommes habitués au climat; familiarisés avec la seule culture qu'on pouvoit avoir en vue; encouragés par l'exemple, les secours & les conseils de leur famille; aidés enfin par les esclaves que l'Etat leur auroit fournis, étoient plus propres que des vagabonds ramassés dans les boues de l'Europe, à porter de nouvelles colonies au degré d'opulence & de prospérité qu'on devoit s'en promettre. Malheureusement on ne vit pas que les premières colonies en Amérique avoient dû se faire d'elles-mêmes lentement, avec de grandes pertes d'hommes, ou des ressources extraordinaires de bravoure & de patience, parce qu'elles n'avoient point de concurrence à soutenir; mais que les nouveaux établissements ne peuvent se former que par voie de génération, comme un nouvel essaim s'engendre d'un ancien. La surabondance de la population dans une isle, doit déborder dans une autre, & le superflu d'une riche colonie fournir le nécessaire à une peuplade naissante. C'est là l'ordre naturel que la politique prescrit aux Puissances maritimes & commerçantes. Tout autre moyen est déraisonnable, & ne produit que la destruction. Pour n'avoir

pas faisi un principe si simple & si fécond, la Cour de Versailles ne doit pas rejeter le projet d'empêcher les nouvelles divisions des terres. Si la nécessité de cette loi est prouvée, il faut la faire, quoique dans un temps moins favorable que celui qu'on a laissé échapper. Quand on aura arrêté la décadence des habitations, par la suppression des partages, qui leur coupent tous les ressorts de la reproduction, on pourra les forcer à se libérer des dettes dont elles sont obérées.

Une partie de ces dettes tire son origine des droits qu'une loi peu réfléchie donnoit aux différens cohéritiers. Cet état de détresse a augmenté, à mesure que les colonies devenoient plus riches. Parvenues au point d'avoir plus d'habitants que de plantations à faire, la population surabondante est restée dans l'oisiveté, créancière des terres qu'elle n'occupoit pas, & dès-lors inutile, onéreuse même à la culture.

LIV.
A-t-on pourvu sagement au payement des dettes contractées par les îles Françoises ?

Il est d'autres créances qui proviennent de la vente que les colons se font faite mutuellement de leurs habitations. Rarement va-t-on en Amérique, sans le projet de revenir jouir, en Europe, des richesses qu'un travail opiniâtre ou des hasards heureux donnent ordinairement. Ceux qui ne s'écartent point de leurs vues, vivent avec plus ou moins d'économie, & font passer dans leur patrie ce qu'ils ont pu épargner de leurs revenus. Aussitôt qu'ils ont atteint le degré de fortune où ils aspireroient, ils cherchent à se débarrasser de leurs plantations. Dans une région où le numéraire manque, il faut les vendre à crédit, ou les garder; & la plupart des propriétaires aiment encore mieux livrer leur héritage à des acquéreurs qui manquent quelquefois à leurs engagements, que de les confier à des régisseurs rarement fideles.

Enfin, les avances faites aux colons ont été l'occasion de beaucoup de créances. Les terres des îles Françaises, comme des autres îles de l'Amérique, n'offroient originairement aucune production qu'on pût exporter. Pour leur donner de la valeur, il falloit des fonds; & les premiers Européens qui les occuperent ne possédoient rien. Le commerce vint à leur secours. Il leur fournit les ustensiles, les vivres, les esclaves nécessaires pour créer des denrées. Cette association des capitaux avec l'industrie, donna naissance à une grande quantité de dettes, qui se sont multipliées, à mesure que les défrichements se sont étendus.

Les débiteurs n'ont que trop souvent manqué aux obligations qu'ils avoient contractées. Un luxe effréné, que rien ne peut excuser dans des hommes nés dans la misère, en a réduit plusieurs à ce manquement de foi. D'autres y ont été entraînés par une indolence inconcevable dans des esprits ardents qui avoient été chercher au-delà des mers un terme à leur indigence. Les moyens les plus abondants ont péri dans les mains de quelques-uns qui manquoient de l'intelligence nécessaire pour les faire fructifier. Il s'est aussi trouvé des colons sans pudeur & sans principes, qui, en état de se libérer avec leurs créanciers, se sont audacieusement permis de retenir un bien étranger. D'autres causes ont encore concouru à diminuer la force des engagements.

Des ouragans, dont on retraceroit difficilement la violence, ont bouleversé les campagnes & détruit les récoltes. Les bâtimens les plus dispendieux, les plus nécessaires, ont été engloutis par des tremblemens de terre. Des insectes indestructibles ont dévoré pendant une longue suite d'années tout ce qu'on pouvoit se promettre d'un sol fertile & bien

cultivé. Quelques denrées, dont la reproduction a surpassé la consommation, ont perdu leur valeur, & sont tombées dans le dernier avilissement. Des guerres longues & cruelles, en opposant des obstacles insurmontables à la sortie des productions, ont rendu inutiles les travaux les mieux suivis, les plus opiniâtres.

Ces calamités, qu'on a vu quelquefois réunies, & qui se sont au moins trop rapidement succédées, ont donné naissance à une jurisprudence favorable aux débiteurs. Le législateur a embarrassé de tant de formalités la faisie des terres & des esclaves, qu'il paroît avoir eu le projet de la rendre impraticable. L'opinion a flétri le petit nombre de créanciers qui entreprenoient de vaincre ces difficultés; & les tribunaux eux-mêmes ne se prêtoient qu'avec une extrême répugnance aux rigueurs qu'on vouloit exercer.

Ce système, qui a paru long-temps le meilleur qu'on pût suivre, trouve encore quelques partisans. Qu'importe à l'Etat, disent ces calculateurs politiques, que les richesses soient entre les mains du débiteur ou du créancier, pourvu que la prospérité publique soit augmentée? Mais la prospérité publique peut-elle augmenter, lorsqu'on foule aux pieds la justice; lorsque le Ministère encourage la mauvaise foi en lui offrant un asyle sous la protection de la loi, car si la loi ne poursuit pas, elle protège; lorsqu'on fomente entre les citoyens le germe d'une méfiance qui doit, en se développant, en faire autant de frippons ennemis les uns des autres; lorsque des emprunts, sans aucune sorte de garantie, seront devenus impossibles ou ruineux; lorsque le brigandage de l'usure s'exercera sans aucun frein qui le retienne; lorsqu'il n'y aura plus de crédit, ni au-dehors ni au-dedans de l'Etat, & que la nation

entière passera pour un assemblage d'hommes sans mœurs & sans principes ? Non, la félicité générale ne peut avoir de base solide, sans la validité des engagements qui en sont la source. Le fisc lui-même doit se libérer par les voies & les règles de la justice. La banqueroute du gouvernement est un scandale, une atteinte plus funeste encore à la morale de la société qu'à la fortune des citoyens. Un temps viendra que toutes les iniquités seront citées au tribunal des nations, & que la Puissance qui les commet, fera elle-même jugée par ses victimes.

D'autres spéculateurs, moins relâchés dans leurs principes, ont avancé qu'une législation éclairée annulleroit les dettes antérieures à une époque qu'il faudroit fixer. On n'examinera pas si cette pratique de quelques républiques anciennes a jamais pu être salutaire : mais nous affirmerons, sans crainte de nous égarer, qu'une pareille violation de la foi publique, si elle étoit commune, replongeroit l'Europe, devenue commerçante, dans la barbarie, dans l'inaction & dans la misère où elle étoit il y a trois ou quatre siècles. Heureusement, cette révolution destructive n'est pas à craindre. Le respect pour la propriété s'étend de jour en jour jusque chez les nations les moins éclairées. Avec le temps, il s'établira dans les îles Françaises, comme ailleurs, si le gouvernement réduit enfin les colons à donner quelque satisfaction à leurs créanciers. On ne s'accorde pas sur les voies les plus propres à amener cet acte de justice.

Les uns souhaiteroient des loix somptuaires, qui, en bornant les dépenses de l'habitant, le mettroient en état de remplir ses engagements. Comment a-t-il pu tomber dans l'esprit d'ériger en maxime les privations dans les colonies ? Leurs productions tirent tout le prix des échanges. Anéantir ces échanges,

ne feroit-ce pas forcer les Américains à faire peu de denrées, ou à les donner pour rien? Que si la métropole vouloit remplacer par des métaux la vente de ses marchandises, tout l'or qu'on tire d'une partie du Nouveau-Monde, ne reflueroit-il pas dans l'autre? Après quinze ou vingt ans d'un pareil commerce, les Puissances ennemies de la France n'auroient-elles pas un motif de plus pour attaquer des possessions dont la fertilité leur cause tant d'étonnement & de jalousie?

D'autres ont imaginé que tout crédit devoit être désormais prohibé. Mais les cultures, actuellement établies, ne souffriroient-elles donc rien de ce système absurde? Mais le défrichement des terres vierges, qui sont généralement les plus productives, ne seroit-il pas arrêté? Mais les opérations des négociants de la métropole ne deviendroient-elles pas de jour en jour plus languissantes? On connoît le chagrin qu'ils ont de voir le colon riche s'accoutumer à envoyer lui-même ses produits en Europe, à tirer d'Europe ses consommations, & à réduire ses correspondants à n'être que ses commissionnaires. Si la dépendance, qui est une suite nécessaire des dettes, venoit à cesser, ce ne seroit plus un petit nombre de cultivateurs, ce seroit la colonie entière qui feroit ses achats & ses ventes. Elle deviendroit commerçante, & le seroit bientôt sans concurrents, parce qu'elle seule connoitroit le terme de ses besoins.

Plusieurs voudroient qu'il fût permis de saisir & de vendre les esclaves d'un débiteur. Ceux qui cesseroient d'arroser de leurs sueurs une plantation, iroient, dit-on, en cultiver une autre; & la colonie ne perdrait rien. Quelle erreur! Non, jamais les noirs ne passeront impunément d'un atelier à l'autre. Ces hommes, déjà trop malheureux,

ne prendroient pas les nouvelles habitudes qu'exigeroit un changement de local, de maître, de méthode & d'occupation. Ils ne sauroient se passer de leurs maîtresses & de leurs enfants qui font leur plus chère consolation, le seul bien qui les attache à la vie. Loin de cet unique bien des âmes tendres & souffrantes, ils languissent, ils tombent malades, souvent ils désertent, ou du moins ils ne travaillent qu'à regret & sans ardeur. D'ailleurs, en assurant le paiement d'un créancier, on en ruineroit infailliblement plusieurs. Le cultivateur le plus intelligent & le plus actif, privé d'une partie des bras nécessaires aux travaux de sa plantation, deviendrait en peu de temps & pour toujours insolvable.

L'honneur a paru à quelques personnes une ressource plus efficace que toutes les autres. Notez, ont-elles dit, notez d'infamie le débiteur qui manque à ses engagements, déclarez-le incapable de jamais exercer aucune fonction publique, & ne craignez pas qu'il se joue de ce préjugé. Les hommes les plus avides ne sacrifient une partie de leur vie à des travaux pénibles, que dans l'espoir de jouir de leur fortune. Or, il n'est point de jouissance dans l'opprobre. Voyez avec quelle exactitude les dettes du jeu sont payées. Ce n'est pas un excès de délicatesse, ce n'est pas l'amour de la justice qui ramènent dans les vingt-quatre heures un joueur ruiné aux pieds d'un créancier quelquefois suspect. C'est l'honneur; c'est la crainte d'être exclu de la société. Mais dans quel siècle, en quel temps invoque-t-on ici le nom sacré de l'honneur? N'est-ce pas au gouvernement à donner l'exemple de la justice qu'il veut qu'on pratique? Seroit-il possible que l'opinion publique tînt pour flétris des particuliers qui n'auroient fait que ce que l'Etat se permet ouvertement? Lorsque l'opprobre s'introduit dans les

grandes maisons, dans les premières places, dans les camps & dans le sanctuaire, fait-on rougir encore ? Qui pourra craindre d'être déshonoré, si ceux qu'on appelle gens d'honneur n'en connoissent plus d'autre que celui d'être riches pour être placés, ou placés pour s'enrichir ; si pour s'élever, il faut ramper ; pour servir l'Etat, plaire aux grands & aux femmes ; & si tous les dons de plaire supposent, au moins, de l'indifférence pour toutes les vertus ? l'honneur qui s'exile des climats de l'Europe, ira-t-il se réfugier en Amérique ?

La Cour de Versailles, perpétuellement égarée par les administrateurs de ses colonies, a toujours paru vouloir que l'acquittement des dettes y dépendît de leurs volontés arbitraires. Jamais on n'a pu lui faire entendre que c'étoit établir un plan de tyrannie dans le Nouveau-Monde. Des chefs ignorants, capricieux, intéressés ou vindicatifs, peuvent choisir, à leur gré, ceux des débiteurs qu'il leur convient de ruiner. Il leur est également facile d'être injustes envers les créanciers. Ce ne fera ni le plus ancien, ni le plus pressé, ni le plus honnête qu'ils feront payer : mais le plus puissant, le plus protégé, le plus actif ou le plus violent. En quelque lieu du monde ou par quelque motif que ce puisse être, l'autorité ne doit point s'asseoir à la place de la justice, ni la probité ou la vertu, à la place de la loi ; parce qu'il n'y a point d'autorité qu'on ne puisse corrompre ; parce qu'il n'y a ni probité ni vertu qu'on ne puisse ébranler.

Deux siècles perdus dans des essais, des expériences, des combinaisons, doivent avoir convaincu le Ministère de France, que la calamité qu'on déplore ici ne trouvera son terme que dans des réglemens clairs, simples, d'une exécution facile. Lorsque les créanciers pourront faire saisir sans délai,

sans frais, sans formalités gênantes toutes les propriétés de leur débiteur, alors seulement l'ordre s'établira. Cette jurisprudence sévère n'aura pas un effet rétroactif. L'humanité & la politique indiqueront les tempéraments qu'il conviendra de prendre pour la liquidation des dettes anciennes. Mais pour les engagements nouveaux, rien ne pourra les soustraire à la rigueur de la loi qu'on aura portée.

Des réclamations amères & très-amères se feront d'abord entendre. Quel sera, dira-t-on, le cultivateur assez téméraire pour former quelque entreprise un peu considérable, quand il verra sa ruine certaine, si la fortune & les éléments ne secondent pas ses travaux au jour marqué par ses engagements? La crainte de la misère & de l'opprobre s'emparera de tous les esprits. Dès-lors plus d'emprunts, plus d'affaires, plus de circulation. L'activité tombera dans l'inertie, le crédit sera détruit par le système même imaginé pour le rétablir.

Nous n'en doutons point, ce sera le premier langage des colons. Mais à la fin, & bientôt, cet ordre de choses sera chéri par ceux même qu'il aura d'abord le plus révoltés. Eclairés par les lumières publiques & par l'expérience, ils sentiront que la facilité de ne pas payer leur étoit onéreuse, & qu'ils ne trouvoient du crédit qu'en l'achetant à un prix qui balançât le risque de leur prêter.

Les tempéraments qui pouvoient convenir au premier âge des colonies, seroient de nos jours une foiblesse impardonnable. Jamais ces établissements ne prospéreront convenablement que les moyens d'exploitation ne se multiplient, & ils ne se multiplieront que lorsque le créancier pourra prendre une confiance entière en son débiteur. Renversez le système favorable à l'impéritie, à la témérité, à la mauvaise foi : bientôt tout changera de face. Le

négociant de l'Europe qui ne fait aujourd'hui qu'en tremblant de foibles avances au cultivateur de l'Amérique, ne verra pas un meilleur emploi de ses capitaux. Avec plus de grands secours, il se formera d'autres plantations. Les anciennes acquerront une valeur nouvelle. Les isles Françoises atteindront enfin au degré de fortune où la richesse de leur sol les appelle vainement depuis si long-temps. Si, malgré les progrès des connoissances, la Cour de Versailles n'imaginoit pas une législation plus favante & plus parfaite que celle qui est établie dans les possessions Angloises & Hollandoises, il ne faudroit pas balancer à l'adopter. Déjà les trois Puissances ont d'autres traits de conformité dans leurs principes. Elles ont également concentré les liaisons de leurs établissemens du Nouveau-Monde dans la métropole.

Toutes les colonies n'ont pas eu une même origine. Les premières durent leur naissance à l'inquiétude de quelques hordes de barbares, qui, après avoir long-temps erré dans les contrées désertes, se fixoient enfin par lassitude dans un pays où ils formoient une nation. D'autres peuples, chassés de leur territoire par un ennemi puissant, ou attirés par quelque hasard dans un sol préférable à celui de leurs peres, se transplanterent sous un nouveau ciel, & y partagerent les terres avec les premiers habitants de ce climat étranger. L'excès de la population, l'horreur pour la tyrannie, des factions, des révolutions, déterminèrent des citoyens à quitter leur patrie, pour aller bâtir ailleurs de nouvelles cités. L'esprit de conquête fit établir une partie des soldats vainqueurs dans des Etats subjugués, pour s'en assurer la propriété. Aucune de ces colonies n'eut pour objet le commerce. Celles même que fonderent Tyr, Carthage, Marseille, républi-

LV.
La métropole, en obligeant ses isles à ne livrer qu'à elle leurs productions, en a-t-elle suffisamment assuré l'extraction ?

ques commerçantes, n'étoient que des retraites nécessaires sur des côtes barbares, & des entrepôts, où les vaisseaux partis de différents ports, & fatigués d'une longue navigation, faisoient réciproquement leurs échanges.

La conquête de l'Amérique a donné l'idée d'une nouvelle espèce d'établissement, qui a pour base l'agriculture. Les gouvernements, fondateurs de ces colonies, ont voulu que ceux de leurs sujets qu'ils y transportoient, ne pussent consommer que les marchandises que leur fourniroit la métropole, ne pussent vendre qu'à la métropole les productions des terres qu'on leur accordoit. Cette double obligation a paru de droit naturel à toutes les nations, indépendante des conventions, & née de la chose même. Elles n'ont pas regardé une communication exclusive avec leurs colonies, comme un dédommagement excessif des dépenses faites pour les former, à faire pour les conserver. Tel a toujours été le système de l'Europe à l'égard de l'Amérique.

La France, comme les autres nations, voulut toujours que ses établissements du Nouveau-Monde lui envoyassent tous les produits de leur culture, reçussent d'elle tous leurs approvisionnements. Mais dans l'état actuel des choses, cet arrangement est-il praticable ?

Ses isles ont besoin de farines, de vins, d'huiles, de toiles, d'étoffes, de meubles, de tout ce qui peut contribuer à rendre la vie agréable. Elles doivent recevoir tous ces objets de la métropole, qui, même dans le système d'une liberté indéfinie, les vendroit exclusivement, à l'exception des farines que l'Amérique Septentrionale pourroit donner à meilleur marché.

Mais il faut aussi à ces possessions, des noirs pour leurs travaux. La métropole n'a fourni jusqu'ici que

très-imparfaitement à ce grand besoin. On doit donc se résoudre à recourir aux Anglois, seuls en état de remplir le vuide. L'unique précaution qu'il conviendrait de prendre, ce seroit d'établir peut-être sur les secours qu'on recevrait de ces rivaux, un impôt qui les privât de l'avantage que des circonstances particulieres leur donnent sur les négociants François.

Enfin, dans l'état où sont ces colonies, les bestiaux, le poisson salé, les bois étrangers sont devenus pour elles d'une nécessité absolue. On doit regarder comme impossible de les leur porter d'Europe. Ce n'est que de la Nouvelle-Angleterre qu'elles peuvent obtenir ces moyens essentiels à l'exploitation de leurs plantations.

La contrebande plus ou moins tolérée, a été jusqu'ici la ressource des colons. Cette voie est trop chere, malhonnête & insuffisante. Il est temps que les loix prohibitives plient sous l'impérieuse loi de la nécessité. Que le gouvernement indique les ports où seront reçues les productions étrangères; qu'il regle les denrées qu'on pourra livrer en échange; que des institutions sages donnent de la consistance à cet arrangement, & l'on verra sortir de ce nouvel ordre de choses des avantages qui ne seront suivis d'aucun inconvénient. Il fut fait un essai de ce systême en 1765. Si l'on abandonna un si heureux plan, ce fut par une suite de cette fatale instabilité qui, depuis si long-temps, décrie les opérations maritimes de la France. On le reprendra donc, & l'on assurera en même-temps aux colonies le débouché de toutes leurs productions.

Ces établissemens offrent chaque année à la métropole, leur consommation prélevée, cent mille barriques de syrop, dont la valeur peut être de neuf à dix millions. Par un intérêt mal entendu,

elle les a privées, elle s'est privée elle-même de ce bénéfice, dans la crainte de nuire au débit de ses propres eaux-de-vie. Celles de sucre toujours au-dessous de celles de vin, ne peuvent être que la boisson des peuples pauvres, ou même des gens les moins aisés chez les nations riches. Elles n'obtiendront la préférence que sur celles de grain que la France ne distille pas. Les siennes auront toujours pour consommateurs, même dans les isles, la classe d'hommes assez aisée pour les payer. Le gouvernement ne pourroit donc revenir trop tôt d'une erreur également injuste & funeste, ni recevoir trop tôt dans ses ports les syrups & les taffias, pour y être consommés ou pour être envoyés où le besoin les appellera. Rien n'en étendrait davantage la consommation, que d'autoriser les navigateurs François à les porter directement dans les marchés étrangers. Cette faveur devoit même s'étendre à toutes les denrées des colonies. Comme une opinion qui choquera tant d'intérêts, tant de préjugés, pourroit être contestée, il convient de la fonder sur des principes développés.

Les isles Françaises fournissent à leur métropole, des sucres, du café, du coton, de l'indigo, d'autres denrées, dont elle consomme une partie, & verse l'autre chez l'étranger, qui lui donne en échange de l'argent ou d'autres marchandises dont elle a besoin. Ces mêmes isles reçoivent à leur tour de la métropole des vêtements, des subsistances, des instruments de culture. Telle est la double destination des colonies. Pour qu'elles puissent la remplir, il faut qu'elles soient riches. Pour qu'elles soient riches, il faut qu'elles obtiennent une grande abondance de productions, & qu'elles en aient le débit au meilleur prix possible. Pour que ce débit porte ces productions au plus haut prix, il faut qu'il

qu'il soit le plus grand possible. Pour qu'il puisse être le plus grand possible, il faut qu'il jouisse de la plus grande liberté possible. Pour qu'il jouisse de la plus grande liberté possible, il faut que cette liberté ne soit grévée d'aucunes formalités, d'aucunes dépenses, d'aucuns travaux, d'aucunes charges inutiles. Ces vérités démontrées par leur intime liaison, doivent décider s'il est avantageux que les productions des colonies soient assujetties aux lenteurs, aux dépenses d'un entrepôt en France.

Il faudra nécessairement que ces frais intermédiaires retombent sur le consommateur ou sur le cultivateur. Si le premier les paie, il consommera moins, parce que ses facultés n'augmentent pas en raison de l'augmentation des frais. Si c'est le second, recevant un moindre prix de ses denrées, il rendra moins d'avances à la terre, & n'en tirera plus autant de reproductions. Le progrès évident de ces conséquences destructives, n'empêche pas qu'on n'entende dire tous les jours avec assurance, que les marchandises doivent, avant d'être consommées, faire beaucoup de frais de main-d'œuvre & de transport; que ces frais occupant & nourrissant bien du monde, contribuent à soutenir la population, & à augmenter les forces d'un Etat. On est si aveuglé par le préjugé, qu'on ne voit pas, que s'il est avantageux que les denrées, avant d'être consommées, fassent des frais comme deux, il sera plus avantageux qu'elles en fassent comme quatre, comme huit, comme douze, comme trente, pour la plus grande prospérité nationale. Dès-lors tous les peuples doivent rompre les chemins, combler les canaux, interdire la navigation des rivières, bannir même les animaux de la culture, & n'y employer que des hommes, afin d'ajouter un surcroît de frais.

aux fraix qui déjà précédent la consommation. Voilà pourtant toutes les absurdités qu'il faut dévorer, quand on s'engage dans le faux principe qui vient d'être combattu.

Mais les questions d'économie politique veulent être long-temps agitées, avant d'être éclaircies. J'avancerai, sans crainte d'être contredit, que la géométrie transcendante n'a ni la profondeur, ni la subtilité de cette espece d'arithmétique. Il n'y a rien de possible en mathématique, dont le génie de Newton ou de quelques-uns de ses successeurs n'ait pu se promettre de venir à bout. Je n'en dirai pas autant d'eux, dans les matieres qui nous occupent. On croit, au premier coup-d'œil, n'avoir qu'une difficulté à résoudre : mais bientôt cette difficulté en entraîne une autre ; celle-ci une troisième, & ainsi de suite jusqu'à l'infini ; & l'on s'aperçoit qu'il faut ou renoncer au travail, ou embrasser à la fois le système immense de l'ordre social, sous peine de n'obtenir qu'un résultat incomplet & défectueux. Les données & le calcul varient selon la nature du local, ses productions, son numéraire, ses ressources, ses liaisons, ses loix, ses usages, son goût, son commerce & ses mœurs. Quel est l'homme assez instruit pour saisir tous ces éléments ? Quel est l'esprit assez juste pour ne les apprécier que ce qu'ils valent ? Toutes les connoissances des différentes branches de la société ne sont que les branches de l'arbre qui constitue la science de l'homme public. Il est ecclésiastique ; il est militaire ; il est magistrat ; il est financier ; il est commerçant ; il est agriculteur. Il a pesé les avantages & les obstacles auxquels il doit s'attendre des passions, des rivalités, des intérêts particuliers. Avec toutes les lumieres qu'on peut acquérir sans génie ;

avec tout le génie qu'on peut avoir reçu sans lumières, il ne fait que des fautes. Après cela est-il étonnant que tant d'erreurs se soient accréditées parmi le peuple qui ne répète jamais que ce qu'il a entendu; parmi les spéculateurs qui se laissent entraîner par l'esprit systématique, & qui ne balancent pas à conclure une vérité générale de quelques succès particuliers; parmi les hommes d'affaires, tous plus ou moins asservis à la routine de leurs prédécesseurs, & plus ou moins retenus par les suites ruineuses d'une tentative hors d'usage; parmi les hommes d'Etat que la naissance ou la protection conduisent aux places importantes où ils ne portent qu'une profonde ignorance qui les abandonne à la discrétion de subalternes corrompus qui les trompent ou qui les égarent. Dans toute société bien ordonnée, il ne doit y avoir aucune matière sur laquelle on ne puisse librement s'exercer. Plus elle est grave & difficile, plus il est important qu'elle soit discutée. Or en est-il de plus importantes ou de plus compliquées que celles de gouvernement? Qu'auroit donc de mieux à faire une Cour qui aimeroit la vérité, que d'encourager tous les esprits à s'en occuper? Et quel jugement seroit-on autorisé à porter de celle qui en interdiroit l'étude, si ce n'est ou la méfiance de ses opérations, ou la certitude qu'elles sont mauvaises? Le vrai résumé d'un édit prohibitif sur ce grand objet, ne seroit-il pas : **LE SOUVERAIN DÉFEND QU'ON LUI DÉMONTRE QUE SON MINISTRE EST UN IMBÉCILLE OU UN FRIPPON; CAR TELLE EST SA VOLONTÉ QU'IL SOIT L'UN OU L'AUTRE, SANS QU'ON Y FASSE AUCUNE ATTENTION.** Le Conseil de Versailles, longtemps aveuglé par les ténèbres où il laissoit dormir la nation, n'a pas encore pu s'éclairer sur l'adminis-

tration qui convenoit le mieux à ses colonies. Il ne fait pas encore quel est le gouvernement le plus propre à les faire prospérer.

LVI.

L'autorité
aux isles
Françoises,
est-elle dans
les mains les
plus propres
à les faire
prospérer ?

Les colonies Françoises établies par des hommes sans aveu, qui fuyoient le frein ou le glaive des loix, sembloient, dans l'origine, n'avoir besoin que d'une police sévère. On les confia donc à des chefs dont l'autorité étoit illimitée. L'esprit d'intrigue naturel à toutes les Cours, mais plus familier chez une nation où la galanterie donne aux femmes un ascendant universel, fit de tout temps parvenir aux grandes places en Amérique, des hommes sans mœurs, chargés de dettes & de vices. Le Ministère, par un reste de pudeur, craignant de les élever sur le théâtre même de leur déshonneur, les envoya réparer ou cimenter leur fortune au-delà des mers, où leurs désordres n'étoient pas connus. Une compassion mal entendue, une fausse maxime de Cour, qui suppose la fourberie nécessaire & les frippons utiles, fit sacrifier de sang-froid à des brigands dignes des prisons, la tranquillité des cultivateurs, la sûreté des colonies, l'intérêt même de l'Etat. Ces ministres de rapine & de débauche, étoufferent les germes du bien, & retarderent la prospérité qui naissoit d'elle-même.

La puissance absolue porte dans sa nature un poison si subtil, que les despotes même qui s'embarquoient pour l'Amérique avec des vues honnêtes, ne tarديوient pas à s'y corrompre. Quand l'ambition, l'avarice ou l'orgueil ne les auroient pas entamés, pouvoient-ils résister à la flatterie, qui ne manque jamais d'élever sa bassesse sur la servitude générale, & d'avancer sa fortune dans les maux publics ?

Le peu de Gouverneurs qui échapperent à la

corruption, n'ayant aucun point d'appui dans une administration sans limites, passoient continuellement d'une erreur à l'autre. Ce ne sont pas des hommes qui doivent gouverner les hommes, c'est la loi. Otez aux administrateurs cette mesure commune, cette regle de leurs jugements, il n'y aura plus de droit, plus de sûreté, ni de liberté civile. Dès-lors on ne verra qu'une foule de décisions contradictoires; que des réglemens passagers qui s'entre-choqueront; que des ordres, qui, faute de maximes fondamentales, n'auront aucune liaison entre eux. Si l'on déchiroit le corps des loix, dans l'Empire même le mieux constitué par sa nature, on verroit bientôt que ce ne seroit pas assez d'être juste pour le bien conduire. La sagesse des meilleures têtes ni suffiroit pas. Comme elles n'auroient pas toutes le même esprit, & que l'esprit de chacune ne seroit pas toujours dans la même situation, l'Etat ne tarderoit pas à être bouleversé. Cette espece de cahos fut continuel dans les colonies Françoises; & d'autant plus grand, que les chefs ne faisoient qu'y paroître, pour ainsi dire, & en étoient rappelés avant d'avoir rien vu par eux-mêmes. Après avoir marché trois ans sans guide, dans un pays nouveau, sur des plans informes de police & de loix, ces administrateurs étoient remplacés par d'autres, qui, dans un terme aussi court, n'avoient pas le temps de former des liens avec les peuples qu'ils devoient conduire, ni de mûrir assez leurs projets, pour leur donner ce caractère de justice & de douceur qui en assure l'exécution. Ce défaut de regle & d'expérience, intimidoit si fort un de ces magistrats absolus, que, par délicatesse, il n'osoit prononcer sur les choses les plus communes. Ce n'est pas qu'il ne sentît les inconvénients de son indécision : mais

tout éclairé qu'il étoit , il ne se croyoit pas les lumières d'un législateur , & il ne vouloit pas en usurper l'autorité.

Cependant il étoit aisé de tarir la source de ces désordres , en mettant à la place du gouvernement militaire , violent en lui-même , & fait pour des temps de crise & de péril , une législation modérée , fixe & indépendante des volontés particulières. Mais ce projet , mille fois proposé , déplut aux Gouverneurs , jaloux d'un pouvoir absolu , qui , redoutable en lui-même , est toujours plus odieux dans un sujet. Ces esclaves , échappés à la tyrannie secrète de la Cour , n'aimoient rien tant que cette justice Asiatique , dont ils épouvantoient jusqu'à leurs créatures. La réforme fut même rejetée par des Gouverneurs qui , d'ailleurs vertueux , ne voulurent pas voir , qu'en se réservant le droit de faire le bien , ils laissoient à leurs successeurs la facilité de faire le mal impunément. Tous se déclarèrent hautement contre un plan de législation qui avoit pour but de diminuer la dépendance des peuples ; & la Cour eut la foiblesse de céder à leurs insinuations ou à leurs conseils , par une suite de cette pente que les Princes & leurs Ministres ont naturellement vers le pouvoir arbitraire. Elle crut faire assez pour ses colonies , en leur donnant un Intendant qui devoit balancer le Commandant.

Ces établissemens éloignés , qui , jusqu'à ce moment , avoient gémi sous le joug d'un seul , se virent alors en proie à deux pouvoirs , également dangereux , & par leur division , & par leur union. Lorsqu'ils se choquoient , ils partageoient les esprits , ils semoient la discorde entre leurs partisans , ils allumoient une espece de guerre civile. Le bruit de leurs discussions retentissoit jusqu'en Europe , où

chacun d'eux avoit ses protecteurs, animés par l'orgueil ou par l'intérêt à les maintenir dans leur place. Lorsqu'ils étoient d'accord, ou parce que leurs vues bonnes ou mauvaises se trouvoient les mêmes, ou parce que l'un prenoit un ascendant décidé sur l'autre, la condition des colons devenoit encore plus fâcheuse. Quelle que fût l'oppression de ces victimes, leurs cris n'étoient jamais écoutés par la métropole, qui regardoit l'harmonie de ses délégués comme la preuve la plus décisive d'une administration parfaite.

Le sort des colonies Françoises n'a que peu changé. Leurs Gouverneurs, outre la disposition des troupes réglées, ont le droit d'enrégimenter les habitants, de leur prescrire les manœuvres qu'ils jugent à propos, de les occuper comme il leur plaît pendant la guerre, de s'en servir même pour conquérir. Dépositaires d'un pouvoir absolu, libres & jaloux de s'en arroger toutes les fonctions qui peuvent l'étendre ou l'exercer, ils sont dans l'usage de connoître des dettes civiles. Le débiteur est mandé, condamné à la prison ou au cachot, & forcé de payer, sans d'autres formalités : c'est ce qu'on appelle le service ou le département militaire. Les Intendants décident seuls de l'emploi des finances, & en reglent pour l'ordinaire le recouvrement. Ils appellent trop souvent devant eux les affaires civiles ou criminelles, soit que la justice n'en ait pas encore pris connoissance, soit qu'elles ayent été déjà portées aux tribunaux même supérieurs : c'est ce qu'on appelle administration. Les Gouverneurs & les Intendants accordent en commun les terres qui n'ont pas été données, & jugeoient, il n'y a que peu d'années, de tous les différends qui s'élevoient au sujet des anciennes possessions. Cet arrangement

mettoit dans leurs mains , dans celle de leurs commis ou de leurs créatures , la fortune de tous les colons , & dès-lors rendoit précaire le sort de toutes les propriétés. On ne fauroit imaginer un plus grand désordre.

Dans la mécanique , plus les puissances résistantes sont éloignées du centre , plus les forces motrices doivent être augmentées : de même , a-t-on dit , on ne peut s'affurer des colonies que par un gouvernement violent & absolu. S'il en est ainsi , le Chevalier Petty n'aura pas eu tort de désapprouver ces sortes d'établissements. Il vaud mieux que la terre reste dépeuplée ou peu habitée , que de voir quelques Puissances s'étendre pour le malheur des peuples. C'est à la France de combattre le système d'un Anglois contre les colonies , en s'éclairant de plus en plus sur la maniere de les gouverner. L'esprit de lumiere qui caractérise ce siècle , quoi qu'en disent ceux qui attribuent au mépris de certains préjugés les vices inféparables du luxe ; à la liberté de penser & d'écrire , les mauvaises mœurs , qui viennent des passions des grands & des abus du pouvoir : cet esprit de lumiere , qui nous soutient & nous guide encore , quand la morale croule sur des fondemens ruineux , ramenera la Cour de Versailles aux bons principes , que nous-mêmes nous avons si souvent ramenés sous ses yeux. Si quelqu'un s'en est offensé , interrogez-le , & vous trouverez que c'est un vil flatteur des grands , ou quelque personnage subalterne , attaché par état ou par intérêt à l'administration dont il est le panégyriste. Prononcez qu'il ignore le devoir de tout citoyen envers la patrie. Quoi , je serois le complice d'un scélérat , si je ne criois pas , lorsque je lui verrois jeter une torche allumée dans la maison d'un concitoyen ; &

mon silence seroit innocent, lorsque sous mes yeux on menaceroit d'incendier l'Empire! Le sujet fidele, ce n'est pas celui qui aveugle le Souverain sur les périls de sa situation : c'est celui qui l'en instruit avec franchise, au risque de s'attirer son indignation. Mais au-lieu de vous adresser au public, que ne vous adressez-vous, dit-on, à l'oreille de ceux qui gouvernent? Est-ce qu'on en approche? Est-ce qu'on en est écouté? Est-ce qu'ils croient ignorer quelque chose? est-ce qu'ils jugent par eux-mêmes? est-ce que les spéculations les plus importantes ne seroient pas renvoyées dans des bureaux, & soumises à la décision d'un commis, qui ne manqueroit pas de les improuver, ou par ignorance, ou par vanité, ou par quelque autre motif moins secret & plus vil? Quand ma voix seroit appuyée de cent mille autres voix, il est incertain qu'elle se fît entendre. Laissez-moi donc parler. Laissez-moi dire à ma nation ce qui peut élever ses établissements du Nouveau-Monde au degré de prospérité, au degré de bonheur dont ils sont susceptibles.

On ne trouvera que peu de changements à faire dans ce qui concerne le culte public. Il a été subordonné, autant qu'il étoit possible, à l'autorité civile. Ses ministres sont des moines, dont l'extérieur composé, l'habillement bizarre, font plus d'impression sur des negres bornés & superstitieux, qu'on ne pourroit l'attendre de la sublime morale de la religion. L'attrait de la nouveauté, si puissant en France, avoit inspiré, il n'y a que peu d'années, le projet de substituer à ces pasteurs commodes, des Evêques & un clergé nombreux. En vain tous les esprits s'étoient réunis pour repousser un corps redoutable par son ambition, par son avarice & ses prétentions. Sans la chute du Ministre in-

LVII.
Change-
ments qu'il
convien-
droit de fai-
re dans l'ad-
ministration
des isles
Françoises.

quiet & mal habile qui avoit formé ce plan destructeur, les isles Françoises alloient être tourmentées par une calamité plus fâcheuse encore que celle qu'elles éprouvent depuis si long-temps du côté de la justice.

Un hasard, heureux ou malheureux, fonda ces grands établissemens, un peu avant le milieu du dernier siècle. On n'avoit alors aucune idée arrêtée sur les contrées du Nouveau-Monde. Il arriva de là qu'on choisit pour les conduire la coutume de Paris & les loix criminelles du Royaume. Les gens sages ont bien compris depuis qu'une pareille jurisprudence ne pouvoit pas convenir à un pays d'esclavage, & à un climat, à des mœurs, à des cultures, à des possessions qui n'ont aucune ressemblance avec les nôtres : mais ces réflexions de quelques particuliers n'ont eu aucune influence sur l'action du gouvernement. Loin de corriger ce que ces premières institutions avoient de vicieux, il a ajouté à l'absurdité des principes, l'embarras, la confusion, la multiplicité des formes. Aussi la justice n'a-t-elle pas été rendue.

Il en fera ainsi, jusqu'à ce qu'une législation particulière aux isles, rende possibles, faciles même les décisions : mais cet ouvrage important ne sauroit être fait en France. Laissez aux colons assemblés le soin de vous éclairer sur leurs besoins. Qu'ils forment eux-mêmes le code qu'ils penseront convenir à leur situation. Lorsque ce grand travail aura été exécuté avec la maturité convenable, il sera livré aux discussions les plus profondes & les plus sévères. La sanction du gouvernement ne lui sera accordée que lorsque l'on n'aura pas le moindre doute sur son utilité, sur sa perfection. Ne craignez pas alors de manquer de bons magistrats. Les loix se-

ont si précises, si claires, si bien adaptées aux affaires, que les tribunaux ne pourront plus être accusés d'ignorance, d'inapplication, ou de mauvaise foi.

De ce nouvel ordre de choses sortira une police exacte. Ce moyen de contenir les citoyens dans la règle est facile en Europe. Le père fait la fonction de censeur dans sa famille : il surveille sa femme, ses enfants, ses domestiques. Le propriétaire ou le principal locataire exerce la même magistrature dans sa maison; le manufacturier ou l'artisan, dans sa boutique ou son atelier. Le voisin est une espèce d'inspecteur de son voisin. Les corps, jaloux de leur honneur, ont sans cesse les yeux ouverts sur la conduite & les actions des membres qui les composent; on n'y reçoit point un homme mal famé; on en chasse celui qui se déshonore. L'homme dangereux est bientôt connu, & trouve les portes fermées. L'honneur a son tribunal, & la médisance a le sien. Les mœurs exercent une espèce de justice que personne ne peut décliner. Qui est-ce qui n'est pas plus ou moins retenu par le jugement public? Toutes ces sortes d'autorités abrègent les fonctions du gouvernement. L'Amérique, remplie d'individus isolés, sans patrie, sans parents, qui se déplacent continuellement, qui se renouvellent sans cesse, & que la soif des richesses pousse toujours aux entreprises les plus hardies; l'Amérique exige une surveillance plus active, plus suivie & plus détaillée.

Cependant un Officier, qui, sous le nom de Lieutenant du Roi, résidoit dans un port ou dans une bourgade, fut seul chargé pendant long-temps, dans les îles Françaises, de ce soin important. C'étoit un petit tyran, qui vexoit les cultivateurs, qui

rançonnoit le commerce , & qui aimoit mieux vendre un pardon , que prévenir des fautes. Depuis quelques années , les Commandants des milices de chaque quartier sont chargés , sous l'inspection du chef de la colonie , du maintien de la tranquillité publique. Ce nouvel arrangement est moins vicieux que l'ancien ; mais il est encore trop arbitraire. Il est doux d'espérer que le même code , qui mettra la fortune des particuliers sous la protection des loix , y mettra aussi leur liberté.

A cette époque , le commerce sera mieux réglé qu'il ne l'a été. Les négociants de France ne vont pas eux-mêmes aux isles. Ils y envoient des cargaisons plus ou moins riches. Celles qui n'ont que peu de valeur , sont ordinairement distribuées au comptant par les capitaines des navires. Les plus importantes , telles que celles des esclaves , sont généralement livrées à crédit ; & ce sont des commissionnaires fixés dans ces établissemens , qui sont chargés des recouvrements. Le paiement se fait rarement aux échéances convenues ; & ce manquement de foi a toujours divisé les colonies & la métropole. Le Ministère cherche depuis long-temps un terme à ces discordes éternelles. Ne pourroit-on pas établir dans chaque juridiction un registre où toutes les dettes seroient inscrites dans l'ordre où elles auroient été contractées ? Lorsqu'au jugement des experts , le fonds de l'habitation se trouveroit grevé de plus de la moitié de sa valeur , chaque créancier auroit le droit de la faire vendre.

Cet arrangement , quoique sage , quoique nécessaire , déplairoit sûrement aux colons : mais ils se consoleroient de ce qu'ils auroient d'abord regardé comme une infortune , si cette rigueur étoit tem-

gérée par une meilleure administration des finances. Le gouvernement eut la dureté de demander, dès l'origine, des tributs à des malheureux qui avoient été chercher leur subsistance dans un Nouveau-Monde. On exigea d'eux de plus fortes contributions, à mesure que leurs travaux & les fruits de leurs travaux se multiplioient. Cependant l'énorme fardeau, dont leurs denrées, leurs consommations, leurs esclaves sont surchargés, excitent à peine quelques foibles réclamations. Les plaintes portent généralement sur la manière tyrannique dont le revenu public est perçu, sur les usages pernicious auxquels il est destiné. Le fisc se dit ou se croit accablé par les dépenses qu'exige la conservation des isles. Elles offrent de fournir abondamment à tous ces fraix, pourvu que ce soient les assemblées nationales qui ordonnent les impôts, pourvu qu'elles en ayent la disposition. Alors les troupes seront plus régulièrement payées, & les fortifications mieux entretenues, sous l'inspection du gouvernement lui-même. Débarrassées de cette foule d'Officiers, qui, sous le nom d'états-majors, les épuisent; de ces légions de traitants avides qui les pressurent sans fin & sans mesure, les colonies s'occuperont de leur amélioration. Il s'ouvrira des voies commodes de tous les côtés. Les marais seront desséchés. On creusera un lit aux torrents; celui des rivières sera redressé, & l'on construira des ponts qui assureront les communications. Les jeunes créoles recevront sur leur propre sol une instruction convenable, qu'ils ne trouvoient pas même en passant les mers. Enfin, il y aura un corps autorisé à poursuivre jusqu'au pied du trône cette rage despotique qui saisit le plus souvent les hommes vains ou corrompus, choisis par l'intrigue

ou par l'ignorance pour conduire ces régions lointaines.

Rien ne paroît plus conforme aux vues d'une politique judicieuse, que d'accorder à ces insulaires le droit de se gouverner eux-mêmes, mais d'une manière subordonnée à l'impulsion de la métropole, à-peu-près comme une chaloupe obéit à toutes les directions du vaisseau qui la remorque. Peut-être dira-t-on que le peuple se renouvelant sans cesse dans ces isles éloignées, par l'instabilité que le commerce y donne aux richesses, cette fermentation y jette beaucoup d'écume; & qu'on n'y verra que bien tard assez de mœurs & de lumières pour y faire naître cet esprit de patrie & ce ton de gravité qui soutiennent dignement le poids des affaires & les intérêts d'une nation. Cette objection sembleroit fondée, si l'on ne consultoit que le caractère des Européens, poussés en Amérique par leurs besoins ou par leurs vices; devenus par ces transplantations volontaires ou forcées, étrangers partout; ordinairement corrompus par le défaut de loix que remplace mal une police arbitraire, par ce goût dépravé de domination qui résulte de l'abus de l'esclavage, par l'éclat d'une grande fortune qui leur fait oublier leur première obscurité. Mais cette classe d'hommes expatriés ne devoit point avoir d'influence dans une administration qu'on laisseroit aux propriétaires, nés la plupart dans les colonies: puisque la justice suit naturellement la propriété, & que personne n'a plus d'intérêt & de droit au bon gouvernement d'un pays que ceux à qui la naissance y donne de plus grandes possessions. Ces créoles qui naturellement ont de la pénétration, de la franchise, de l'élévation, un certain amour de la justice qui naît de ces belles qualités, touchés des

marques d'estime & de confiance que leur donneroit la métropole, en les chargeant du soin de régler l'intérieur de leur patrie, s'attacheroient à ce sol fertile, se feroient une gloire, un bonheur de l'embellir, & d'y créer toutes les douceurs d'une société civilisée. Au-lieu de cet éloignement pour la France, dont le reproche est une accusation de dureté contre ses Ministres, on verroit naître dans les colonies cet attachement que la confiance paternelle inspire toujours à des enfants. Au-lieu de cet empressement secret qui les fait courir durant la guerre au-devant d'un joug étranger, on les verroit multiplier leurs efforts pour prévenir ou pour repousser une invasion. Si la crainte retient les hommes sous les yeux d'un maître puissant & terrible, il n'y a que l'amour qui puisse leur commander au loin. C'est le seul ressort peut-être qui agisse dans les Provinces frontières d'un grand Etat, quand la mollesse & la cupidité se taisent dans la capitale devant l'autorité qui menace. L'amour est un sentiment qu'on ne sauroit trop ménager, trop étendre. Mais si le Prince ne fait ni le mériter, ni le rendre, on ne le lui prodiguera pas long-temps. Alors plus de joie dans les fêtes publiques, plus de transports dans les réjouissances, plus de ces cris involontaires qui échappent à la vue de l'idole adorée. La curiosité mene & presse la foule à tout ce qui fait spectacle : mais le contentement n'y brille plus dans les regards. Une inquiétude morne s'empare des esprits. Elle se communique d'une Province à l'autre, & de la métropole dans les colonies. Toutes les fortunes frappées ou menacées à la fois, sont dans l'allarme & le mouvement. Des coups d'autorité multipliés par la précipitation qui les hasarde, blessent tous les cœurs, & tombent successi-

vement sur tous les corps. Du fond même de l'Amérique, sont traduits en criminels dans les prisons de l'Europe, les vengeurs du crime & les défenseurs du droit des colons. Les armes qui sembloient émouffées devant l'ennemi s'aiguissent contre ces sujets précieux à l'Etat. On va épouvanter dans la paix ceux même qu'on n'a pu défendre durant la guerre. Non, jamais le Ministère de France n'a donné à ses possessions du Nouveau-Monde l'appui nécessaire pour les préserver des ravages ou de l'invasion, & jamais il ne remplira cette obligation, à moins qu'il ne multiplie dans l'ancien ses arsenaux, ses ateliers & ses escadres. Philosophes de tous les pays, amis des hommes, pardonnez à un écrivain François d'exciter sa patrie à élever une marine formidable. C'est pour le repos de la terre qu'il fait des vœux, en souhaitant de voir établir sur toutes les mers l'équilibre qui fait aujourd'hui la sûreté du continent.

LVIII. Douteroit-on que la France pût aspirer à ce genre de puissance? Voyez sa position. Assez vaste pour n'être dépendante d'aucune des Puissances qui l'entourent; assez heureusement limitée pour n'être pas affoiblie par sa grandeur; cette monarchie est située au centre de l'Europe entre l'Océan & la Méditerranée. Elle peut transporter toutes ses productions d'une mer à l'autre, sans passer sous le canon menaçant de Gibraltar, sous le pavillon insultant des Barbaresques. Ses Provinces sont la plupart arrosées par des rivières, ou coupées par des canaux qui assurent la communication de ses terres centrales avec ses ports, de ses ports avec ses terres centrales. Un heureux hasard lui a donné des voisins qui ne savent pas fournir à leur subsistance, ou qui n'ont qu'un commerce purement passif. La température

La France
peut-elle
avoir une
marine mi-
litaire? Lui
convient-il
de l'avoir?
Mesures
qu'elle doit
prendre
pour l'avoir.

température de son climat lui procure l'avantage inestimable d'expédier & de recevoir ses navires dans toutes les saisons. Elle doit à la profondeur de ses rades de donner à ses vaisseaux la forme la plus propre à la célérité, à la sûreté.

La France manqueroit-elle d'objets & de matières à exporter ? Tous les peuples se disputent ses productions de l'Ancien & du Nouveau-Monde : mais c'est encore plus par ses manufactures & par ses modes qu'elle a subjugué l'Europe & quelques parties de l'autre hémisphère. Les nations sont fascinées, & n'en reviendront point. Les efforts qu'on a faits par-tout pour s'affranchir d'un tribut ruineux, en copiant cette industrie étrangère, n'ont eu nulle part le succès qu'on en attendoit. La fécondité de l'imitation ; & la légèreté d'un peuple qui rajeunit tout dans ses mains, qui vieillit tout chez ses voisins, trompera la jalousie & l'avidité de ceux qui voudront la surprendre en la contrefaisant. Quelle pourroit être la navigation d'un Empire qui fournit aux autres Etats les aliments de leur vanité, de leur luxe, de leur volupté ?

La population de la France seroit-elle jugée insuffisante pour des armements nombreux ? Qui peut ignorer aujourd'hui que cette Puissance compte vingt-deux millions d'habitants ? Le reproche qu'on lui fait d'avoir sur chaque navire plus de matelots que ses rivaux, ne prouve-t-il pas lui seul que, dans cet Etat, ce ne sont pas les hommes qui manquent à l'art, mais que c'est l'art qui manque aux hommes. Cependant, quel peuple a reçu de la nature plus de cette vivacité de génie qui doit perfectionner la construction des vaisseaux, plus de cette dextérité de corps qui peut économiser le

temps & les fraix de la manoeuvre par la simplicité , par la célérité des moyens ?

La France seroit-elle réduite à l'impuissance d'avoir une marine , parce qu'elle ne trouveroit pas dans son sein toutes les munitions navales ? Mais ses rivaux ne sont-ils pas obligés , comme elle , & plus qu'elle , à demander des secours au nord de l'Europe ? Leur climat , leur industrie & leurs colonies leur donnent-ils les mêmes facilités pour consommer leurs échanges avec la mer Baltique !

La France a donc tous les moyens convenables pour être une puissance vraiment maritime. Mais lui convient-il d'avoir cette ambition ?

On ne connut long-temps que des armées nombreuses & aguerries pour arriver à la fortune & à la gloire. Les deux Indes furent découvertes , & cet événement imprévu fit une révolution étonnante dans tous les esprits. Peut-être une ambition raisonnable se seroit-elle bornée à obtenir , par des échanges , les richesses & les productions de ces deux grandes parties du globe. L'amour de la domination , trop ordinaire aux nations , fit préférer généralement le systême ruineux & destructeur des conquêtes. Ces immenses contrées furent , la plupart , asservies. On alla plus loin. Les hommes qui habitoient ces nouveaux climats , étoient ou trop foibles , ou trop indolents , pour servir d'instruments à la cupidité d'un ravisseur injuste. En plusieurs endroits , ils furent exterminés ou chassés des campagnes qui les avoient vu naître , & remplacés par des Européens , par des esclaves Africains , qui multiplierent les denrées dont ils avoient trouvé le germe , qui établirent d'autres cultures auxquelles se prêtoit aisément un sol neuf , fécond & varié.

Il falloit donner de la stabilité à ces établissemens.

On pouvoit craindre , & l'inquiétude des nations qui étoient entrées en partage de ces régions intactes , & la jalousie des nations qui n'avoient pas eu cet avantage : des forces navales pouvoient seules donner de la confiance aux colonies naissantes , aux colonies même qui avoient fait le plus de progrès. Pour les préserver de l'invasion , on construisit , on arma des flottes. A cette époque remarquable , la politique changea tout-à-fait de face. La terre se vit , en quelque maniere , soumise à la mer ; & les grand coups d'Etat furent frappés sur l'Océan.

La France , moins accoutumée à servir de guide qu'à surpasser ses maîtres , la France vit , sans émulation , s'élever un nouveau genre de puissance. La marine n'entra même pour rien dans les trop vastes projets de l'ambitieux Richelieu. Il étoit réservé au Monarque dont il avoit préparé la grandeur , de faire respecter son pavillon dans les deux hémisphères ; mais cette gloire n'eut que peu de durée. Louis XIV souleva , par ses entreprises , tout le continent de l'Europe ; & pour résister aux ligues qui s'y formerent , il lui fallut soudoyer des armées innombrables. Bientôt son Royaume ne fut plus qu'un camp ; ses frontières ne furent plus qu'une haie de places fortes. Sous ce regne brillant , les ressorts de l'Etat furent toujours trop tendus. On ne sortoit d'une crise que pour entrer dans une autre. A la fin , le désordre se mit dans les finances ; & dans l'impossibilité de suffire à toutes les dépenses , le sacrifice des forces navales fut jugé , mal-à-propos peut-être , indispensable.

Depuis la fin d'un siècle où la nation soutenoit du moins ses disgraces par le souvenir de ses succès , en imposoit encore à l'Europe par quarante

ans de gloire , chériffoit un gouvernement qui l'avoit honorée , & bravoit des rivaux qu'elle avoit humiliés : depuis cette époque , la France a perdu beaucoup de fa fierté , malgré les acquisitions dont son territoire s'est agrandi. De longues paix ne l'auroient pas énervée , si l'on eût tourné vers la navigation des forces trop long-temps prodiguées à la guerre : mais la marine militaire n'a pris aucune confistance. L'avarice d'un miniftère , les prodigalités d'un autre , l'indolence de plusieurs ; de fauffes vues , de petits intérêts ; les intrigues d'une Cour qui menent le gouvernement ; une chaîne de vices & de fautes ; une foule de caufes obscures & méprisables : tout a empêché la nation de devenir furmer ce qu'elle avoit été dans le continent , d'y monter du moins à l'équilibre du pouvoir , si ce n'étoit pas à la prépondérance. Les pertes même qu'elle fit , dans toutes les parties du globe , durant les hostilités commencées en 1756 , les humiliations qu'il lui fallut dévorer à la paix de 1763 , ne rendirent pas l'esprit de sagesse au Conseil qui la gouvernoit , ne ramenerent pas ses projets & ses efforts au systême d'une marine redoutable.

Mais par quelles voies la France parviendroit-elle à créer , à maintenir des forces navales ?

Une premiere opération , fans laquelle les autres seroient inutiles ou funestes , fera l'encouragement de la navigation marchande. Seule , elle peut former des hommes endurcis aux injures des climats , aux fatigues du travail , aux dangers des tempêtes. Cette vérité , bien sentie , fera supprimer les innombrables entraves qui jusqu'ici ont exclusivement assuré aux bâtimens étrangers l'exportation des denrées du Royaume , qui même leur livrent trop souvent son propre cabotage. On n'affirmera pas qu'un

acte de navigation pareil à celui qui a produit la grandeur de l'Angleterre convînt à la France : mais du moins cette Couronne devoit-elle faire de tels réglemens que ses sujets pussent entrer en partage des bénéfices que les Suédois, les Danois & les Hollandois viennent leur enlever jusque dans ses rades ?

Ce nouvel ordre de choses ne s'établira jamais si la marine marchande ne sort de l'humiliation où jusqu'ici elle a été malheureusement plongée. La loi veut que nul navigateur ne puisse commander un bâtiment de commerce, sans avoir fait trois campagnes sur un vaisseau de Roi ; elle veut qu'après cette épreuve, on puisse le forcer à y servir encore durant la guerre. L'état d'abjection où on le tient dans ce service, écarte nécessairement de la mer les hommes qui ont reçu de l'éducation, qui jouissent de quelque fortune, ou qui se trouvent de l'élévation. Il faut briser ces honteuses chaînes, ou renoncer à l'espoir de voir l'océan se couvrir de nombreux, de riches armemens.

L'oppression sous laquelle on tient les matelots, est un autre obstacle à la multiplication des expéditions. Ces hommes qui contribuent si essentiellement à l'opulence & à la force du Royaume, sont tous inscrits sur des registres, avec l'obligation de s'embarquer dans les vaisseaux de guerre, au premier ordre du Ministère, pour le temps qu'il veut, & au prix qu'il juge à propos d'y mettre, sans que les talents ni l'âge puissent rien changer à la dureté de ces conditions. Lors même que le service public ne les occupe pas, ils ne peuvent disposer de leurs bras & de leur loisir que de l'aveu d'un agent du gouvernement. Cet esclavage détourne d'une profession si nécessaire la plupart de ceux que leur inclination y porteroit, si elle n'étoit pas destructive

de toute liberté. Qu'on supprime les classes, qu'on en tempere du moins la rigueur, & l'on verra les ports, les côtes de la France se couvrir de navigateurs.

Mais qui les conduira aux combats, à la défense de la patrie? Seignelay décida que ce seroit la noblesse, & l'on a pensé depuis comme Seignelay. La nature a-t-elle donc exclusivement accordé au Gentilhomme une constitution physique que les climats, la faim, les fatigues ne sauroient altérer? Lui a-t-elle exclusivement donné l'audace qui fait braver les périls, le sang-froid qui les fait surmonter? Lui a-t-elle exclusivement départi le génie qui décide & fixe la victoire? L'opinion, le préjugé donnent, dit-on, aux hommes de cet ordre, une ardeur pour la gloire, une indifférence pour les richesses qui ne se trouvent pas dans les autres conditions. Quoi! ce seroit au sein d'une Cour corrompue, dans les décombres d'un château ruiné, qu'il faudroit aller chercher de préférence des principes d'élévation ou de désintéressement? Ah! croyez que le fils d'un armateur, dont la fortune a couronné les heureux travaux, & qui ne peut avoir d'ambition que celle d'illustrer son nom, n'est pas moins appelé aux actions mémorables, aux grands sacrifices, que ce jeune noble, qui s'environne sans cesse des lauriers de ses aïeux. Depuis quand le titre qu'on a est-il un aiguillon plus puissant que le titre auquel on aspire? Le premier qui mérita la noblesse, qu'étoit-il avant que de l'avoir obtenue? Mettez à sa place un de ses illustres descendants, & il auroit laissé roturiers ses enfants & ses neveux. La véritable noblesse étoit dans le sang & dans la destinée avant que d'exister sur un parchemin. Il faut du bonheur & du mérite; du bonheur qui nous présente aux

grandes occasions ; du mérite qui nous y fasse répondre. Tous ceux qui, dans les siècles passés, se sont ennoblis ; tous ceux qui s'ennobliront dans les siècles à venir, ont prouvé & prouveront que le ciel ouvre ces deux grandes voies à un petit nombre d'hommes, & qu'il est aussi facile d'avoir l'ame haute sous un vêtement bourgeois, que l'ame basse sous un cordon. Le courage, la vertu & le génie sont de toutes les conditions. Mais voulez-vous savoir de bonne foi ce qui en est ? Ouvrez indistinctement la carrière à tous ceux qui auront reçu une éducation honnête. Qu'ils soient embarqués sur des vaisseaux de guerre ; qu'ils fassent quelques campagnes sous des chefs expérimentés ; qu'ils soient assujettis à tous les travaux, à toutes les privations qu'exige une profession si difficile. Après ces épreuves, vous admettrez dans la marine royale les élèves qui auront montré le plus de vigueur, d'intelligence, de courage & d'émulation.

La beauté d'un art qui fait quelquefois maîtriser les éléments ; les avantages d'un métier où les occasions sont plus fréquentes, & dans lequel la gloire est individuelle dès qu'on est appelé au commandement du plus petit bâtiment ; ces raisons les pousseront à étudier, à réfléchir, sur-tout à desirer de pratiquer sans cesse ; car c'est dans ce métier que la théorie la plus savante a besoin d'être accompagnée de la pratique la plus continuelle. Soit dans les combats, soit dans la simple navigation, les résolutions doivent être si promptes, qu'elles paroissent plutôt l'effet du sentiment que celui de la réflexion. L'homme de mer a sur-tout besoin de ces pensées décisives, de ces illuminations soudaines comme les avoit si bien définies un orateur sublime dans l'éloge d'un grand Capitaine ; & ces

coups d'instinct & de talent, pour parler un langage moins élevé, doivent plus souvent être le partage de la pratique, que celui de la théorie.

Une pratique continuelle ! que ce mot est étranger à la marine de France. Des armemens décousus. Des campagnes d'un jour, où l'on voit en sortant du port le jour qu'on doit y rentrer. Des côtes que l'on parcourt avec aussi peu d'attention que les pays où l'on voyage en poste. Des colonies d'où l'on part aussi étranger qu'on y est arrivé. Des missions où l'on ne porte que des idées d'un prompt retour, & où l'on a les yeux & le cœur constamment tournés vers ses habitudes. Des vaisseaux que l'on envisage comme des prisons, & que l'on quitte avec transport sans en connoître ni les défauts, ni les qualités. O François ! ô mes concitoyens ! voilà dans la plus exacte vérité, voilà quel a été jusqu'ici le déplorable emploi des forces navales de votre patrie.

A ces armemens successifs de quelques frégates isolées, dont la mission passagère n'est d'aucune utilité réelle, substituez des escadres permanentes durant trois ans ou plus dans tous les parages de l'Ancien & du Nouveau-Monde, où vous avez des établissements, où vous faites un grand commerce. Que ces croisières instructives occupent constamment la moitié de vos bâtiments inférieurs, & quelques vaisseaux de ligne. Alors les Officiers qui ne tiennent à leur état que par la facilité de n'en pas remplir les devoirs, prendront le parti de se retirer. Alors ceux qui persévéreront dans ce métier périlleux & honorable, acquerront des lumières, de l'expérience, l'amour d'un élément où ils doivent trouver leur gloire & leur fortune. Alors des inférieurs jaloux de plaire à des chefs destinés à

leur commander long-temps, connoîtront la subordination. Alors les équipages formés avec soin au service & à la manœuvre par des Capitaines qui devront recueillir le fruit de tant de peines, se battront avec plus de résolution & plus de capacité. L'Europe a paru étonnée que des François, dignes émules des Anglois au commencement des dernières guerres, ayent perdu avec le temps cette honorable égalité. Plusieurs causes ont influé dans la révolution. La principale qui n'a pas été apperçue, c'est que les premiers ont eu de nouveaux matelots à chaque campagne, & que leurs rivaux ont conservé les mêmes matelots jusqu'à la fin des hostilités.

L'établissement des stations sera suivi d'autres innovations non moins importantes. Le corps de la marine, actuellement trop nombreux, actuellement surchargé de membres inutiles & oisifs, sera proportionné au nombre des vaisseaux & des armements. On abolira ces funestes départements qui excitent des jalousies sans émulation, & qui, par des haines héréditaires, font souvent avorter les projets le mieux combinés. L'ordre du tableau, qui partout & dans tous les siècles a étouffé le génie & les talents, cessera de présider aux promotions & aux récompenses. Dans le trop grand nombre de grades qu'il faut parcourir, plusieurs seront supprimés, afin qu'il soit possible d'arriver au commandement, avant l'âge prescrit par la nature pour le quitter. Si l'on croit devoir conserver les classes, la direction en sera changée & mieux ordonnée. Les Amiraux dont l'âge, les travaux, les blessures auront diminué les forces, le courage ou l'activité, composeront un tribunal qui présidera au choix des munitions navales, à leur conservation & à leur emploi. C'est

lui qui admettra dans le corps , qui décidera des promotions , qui donnera les commandements , qui réglera les projets , qui dirigera , autant qu'il se peut , les opérations. Tel sera désormais le conseil d'un Ministre , qui , étranger à ses fonctions , placé à cent lieues de la mer , livré par goût ou par nécessité aux intrigues d'une Cour orageuse , n'a cessé d'être jusqu'à nos jours le jouet de quelques aventuriers obscurs , ignorants & intéressés.

A mesure que les plans de réformation qu'on vient de tracer , s'exécuteront , les vaisseaux qui pourrissoient dans l'inaction seront séparés , il en sera construit d'autres. La France se verra dans peu de nombreuses flottes. Mais où trouver des ressources pour les mettre en activité !

Démolissez des édifices trop magnifiques ou inutiles , dont l'entretien devient ruineux. Mettez fin aux infidélités trop ordinaires dans l'achat des munitions navales , à la négligence qu'on a porté jusqu'ici à leur conservation. Renvoyez ces manoeuvres désœuvrées que la protection a multipliés sans mesure dans vos arsenaux. Simplifiez la marche de votre administration en mettant de la justice & de l'exactitude dans vos paiements. Diminuez les équipages trop nombreux de vos armements , de l'aveu de tous les gens désintéressés. Réduisez à la demi-solde tous ceux de vos Officiers que le service de l'Etat n'occupera pas à la mer. Bannissez tous les genres de luxe , de délicatesse , de volupté qui énervent vos défenseurs & ruinent vos escadres. Rendez les radoubs , les réparations de vos vaisseaux plus rares. Après ces changements , les fonds actuellement assignés pour la marine , se trouveront suffisants pour élever à un degré respectable cette branche si essentielle de votre puissance. Il est même

un moyen très-simple de la porter plus haut sans de nouvelles dépenses ; & le voici.

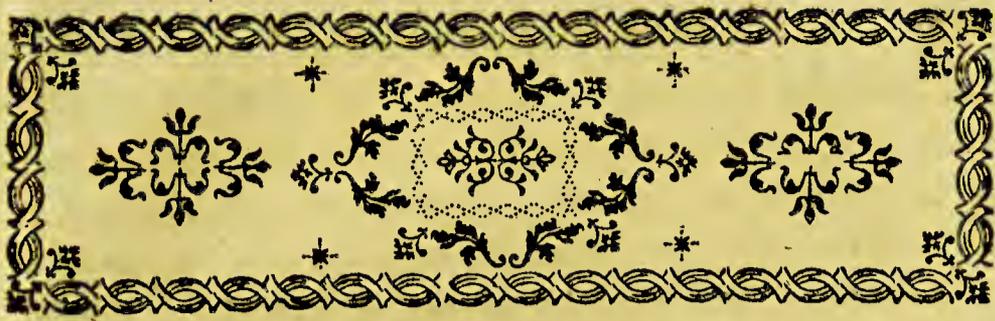
La France a formé dans le Nouveau-Monde des colonies qui lui envoient chaque année pour cent trente millions de denrées. Un produit si considérable ne pourroit lui échapper, sans laisser un vuide immense dans son numéraire, dans sa population, dans son industrie, dans son revenu public. L'importance de conserver ces riches établissemens a été sentie ; & pour y parvenir, on a eu recours à des bataillons, à des forteresses. L'expérience a prouvé la foiblesse de cette défense. Elle appartient à la marine, & ne peut appartenir qu'à elle. Qu'on mette donc les isles sous ses voiles, & qu'on verse dans ses caisses ce que coûtoit la protection insuffisante qu'on leur accordoit : alors les fonds ordinaires de la marine de France se trouveront suffisans pour donner à ses opérations de la dignité & des avantages.

Telle est l'espérance de l'Europe. Elle ne croira pas sa liberté assurée jusqu'à ce qu'elle voie voguer sur l'océan un pavillon qui ne tremble point devant celui de la Grande-Bretagne. Le vœu des nations est maintenant pour la Puissance qui saura les défendre contre la prétention d'un seul peuple à la monarchie universelle des mers ; & il n'y a en ce moment que la France qui puisse les délivrer de cette inquiétude. Le système de l'équilibre ordonne donc que la Cour de Versailles augmente ses forces navales, d'autant plus qu'elle ne le peut sans diminuer ses forces de terre : alors son influence partagée entre les deux éléments, ne sera plus redoutable sur aucun, qu'à ceux qui voudroient en troubler l'harmonie.

Et puisse avant que je meure, cette grande révolution déjà commencée, s'achever à la suite de

quelques-unes des réformes que j'ai indiquées. Alors j'aurai obtenu la véritable récompense de mes veilles. Alors je m'écrierai : Ce n'est donc pas en vain que j'ai observé, réfléchi, travaillé. Alors je m'adresserai au Ciel, & je lui dirai : » A présent tu peux » disposer de moi, car mes yeux ont vu la splendeur de mon pays, & la liberté des mers restituée à toutes les nations. »

Fin du treizieme Livre.



HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

*DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE
DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.*



LIVRE QUATORZIEME.

*Etablissements des Anglois dans les isles de l'A-
mérique.*

UN nouvel ordre de choses va se présenter à nos regards. L'Angleterre est, dans l'histoire moderne, la contrée des grands phénomènes politiques. C'est-là qu'on a vu la liberté le plus violemment aux prises avec le despotisme, tantôt foulée sous ses pieds, & tantôt l'écrasant à son tour. C'est-là qu'elle a fini par triompher, & que, jusqu'au fanatisme de religion, tout a concouru à son triomphe. C'est-là qu'un Roi, traîné juridiquement sur

l'échafaud, & qu'un autre, déposé avec toute sa race par un arrêt de la nation, ont donné une grande leçon à la terre. C'est là qu'au milieu des convulsions civiles, & dans les intervalles d'un calme momentané, on a vu les sciences exactes & profondes portées le plus loin; les esprits s'accoutumer à raisonner, à réfléchir, à s'occuper sur-tout du gouvernement. C'est-là enfin qu'après de longues & violentes secouffes, s'est formée cette constitution, sinon parfaite, sinon exempte d'inconvénients, du moins la plus heureusement assortie à la situation du pays; la plus favorable à son commerce; la plus propre à développer le génie, l'éloquence, toutes les facultés de l'esprit humain; la seule peut-être où, depuis que l'homme vit en société, les loix lui ayent assuré sa dignité, sa liberté personnelle, sa liberté de penser; où elles l'ayent fait, en un mot, citoyen, c'est-à-dire, partie constituante & intégrante de l'Etat & de la nation.

I.
 Quel étoit
 l'état de
 l'Angleterre,
 lorsqu'elle
 commença à
 former des
 établissemens
 dans les isles
 de l'Amérique.

L'Angleterre n'avoit pas encore donné au monde ce grand spectacle, lorsqu'elle commença ses établissemens dans l'archipel de l'Amérique. Son agriculture n'embrassoit alors ni le lin, ni le chanvre. Les tentatives qu'on avoit faites pour élever des mûriers & des vers à soie, n'avoient pas été heureuses. Tous les soins du laboureur étoient tournés vers la multiplication des bleds, qui, malgré le goût de la nation pour la vie champêtre, suffisoient rarement à la subsistance du Royaume. Une grande partie de ses greniers étoient approvisionnés par les champs qui bornent la mer Baltique.

L'industrie étoit encore moins avancée que l'agriculture. Elle se réduisoit à des ouvrages de laine. On les avoit multipliés depuis quelques années que l'exportation de la matiere premiere étoit défendue: mais un peuple insulaire, qui sembloit ne travailler

que pour lui, n'avoit pas su donner à ses étoffes, les agréments du luxe, que le goût imagine pour le débit & la consommation. Elles alloient recevoir la teinture & le lustre en Hollande, d'où elles circuloient dans toute l'Europe, & repassoient même en Angleterre

La navigation occupoit à peine dix mille matelots. Ils étoient au service des compagnies exclusives, qui s'étoient emparées de toutes les branches de commerce, sans en excepter celle des draps, dont les autres ensemble ne formoient qu'un dixième dans la masse des richesses vénales de la nation. Celles-ci se trouvoient aussi concentrées dans les mains de trois ou quatre cents personnes, qui s'accordoient pour fixer à leur profit le prix des marchandises, soit à l'entrée, soit à la sortie du Royaume. Le privilege de ces monopoleurs s'exerçoit dans la capitale, où la Cour vendoit les Provinces. Londres seul avoit six fois plus de vaisseaux que tous les ports de l'Angleterre.

Le revenu public n'étoit pas, ne pouvoit pas être fort considérable. Il étoit en ferme; méthode ruineuse qui a précédé la régie dans tous les Etats, & qui ne s'est perpétuée que dans les gouvernements absolus. La dépense étoit proportionnée à la modicité du fisc. La flotte n'étoit pas nombreuse; & les bâtimens qui la composoient étoient si foibles, qu'au besoin, les navires marchands étoient convertis en vaisseaux de guerre. Cent soixante mille hommes de milice, qui composoient les forces nationales, étoient armés en temps de guerre. Jamais on ne voyoit de troupes sur pied durant la paix, & le Prince même n'avoit point de garde.

Avec des moyens si bornés au-dedans, la nation ne devoit guere s'étendre par des colonies. Cependant elle en fonda, qui jetterent de profondes ra-

cines de prospérité. Ces établissements durent leur origine à des événements dont la cause avoit des sources bien éloignées dans le passé.

II.
Causes qui
hâterent la
population
des isles An-
gloises.

Quand on connoît l'histoire & la marche du gouvernement Anglois, on fait que l'autorité royale ne fut long-temps balancée que par un petit nombre de grands propriétaires appellés Barons. Ils opprimoient continuellement le peuple, dont la plus grande partie étoit avilie par l'esclavage; & ils lutoient sans cesse contre la couronne, avec plus ou moins de succès, suivant le caractère des chefs & le hasard des circonstances. Ces querelles politiques faisoient verser des torrents de sang.

Le Royaume étoit épuisé par des guerres intestines de deux cents ans, lorsque Henri VII en prit les rênes au sortir d'un champ de bataille, où la nation, divisée en deux camps, avoit combattu pour se donner un maître. Ce Prince habile profita de la lassitude où de longues calamités avoient laissé ses sujets, pour étendre l'autorité royale, dont l'anarchie du gouvernement féodal, n'avoit jamais pu fixer les limites, en les resserrant sans cesse. Il étoit secondé dans cette entreprise, par la faction qui lui avoit mis la couronne sur la tête, & qui étant la moins nombreuse, ne pouvoit espérer de se maintenir dans les principaux emplois où elle se voyoit élevée, qu'en appuyant l'ambition de son chef. On donna de la solidité à ce plan, en autorisant pour la première fois la noblesse à aliéner ses terres. Cette faveur dangereuse, jointe à l'attrait du luxe qui perçoit en Europe, produisit une grande révolution dans les fortunes. Les fiefs immenses des Barons se dissipèrent par degrés, & les possessions des communes s'étendirent.

Les droits, qui suivent les terres, s'étant divisés avec les propriétés, il n'en fut que plus difficile de réunir

réunir les volontés & les forces de plusieurs contre l'autorité d'un seul. Les Monarques profiterent de cette époque favorable à leur agrandissement, pour gouverner sans obstacle & sans contradiction. Les Seigneurs déchus, craignirent un pouvoir qu'ils avoient renforcé de toutes leurs pertes. Les communes se crurent assez honorées d'imposer les taxes nationales. Le peuple, un peu foulagé de son joug par ce léger mouvement dans la constitution, toujours borné dans l'étroite enceinte de ses idées, au soin de ses affaires ou de ses travaux, étoit dégoûté des séditions par le dégât & les miseres qui l'en punissoient. Ainsi, lorsque les yeux de la nation cherchoient le souverain pouvoir qui s'étoit égaré dans la confusion des guerres civiles, le Monarque seul arrêtoit tous les regards. La majesté du trône, qui concentroit sur lui toute sa splendeur, sembloit la source de l'autorité, dont elle ne devoit être que le signe visible & l'organe permanent.

Telle étoit la situation de l'Angleterre, lorsque Jacques I y fut appelé d'Ecosse, comme seul héritier de deux Royaumes, que son avènement réunit sous la même main. Une noblesse inquiète, agitant de ses fureurs ses barbares vassaux, avoit mis le trouble & le feu des séditions dans ces montagnes du Nord, qui partageoient l'isle en deux états. Le Monarque avoit pris, dès son enfance, autant d'éloignement pour l'autorité limitée, que le peuple avoit conçu d'horreur pour le despotisme de la monarchie absolue. Celle-ci régnoit dans toute l'Europe. Egal des autres Souverains, comment le nouveau Roi n'auroit-il pas ambitionné le même pouvoir? Ses prédécesseurs en avoient joui, depuis un siècle, en Angleterre même. Mais il ne voyoit pas que c'étoit un bonheur dont ils avoient été redevables à l'habileté de leur politique, ou à

la faveur des conjonctures. Ce Prince théologien, croyant tenir tout de Dieu, rien des hommes, voyoit en lui seul l'esprit de raison, de sagesse, de conseil, & sembloit s'attribuer l'infailibilité, que la réformation dont il suivoit les dogmes sans les aimer, avoit ôtée aux Papes. Ces faux principes, qui feroient du gouvernement un mystere de religion, d'autant plus révoltant qu'il porteroit à la fois sur les opinions, sur les volontés & sur les actions, s'étoient si fort enracinés dans son esprit, avec tous les autres préjugés d'une mauvaise éducation, qu'il ne pensoit pas même à les appuyer d'aucune des ressources humaines de la prudence ou de la force.

Rien ne s'accordoit moins que ce systême, avec la disposition générale des esprits. Tout s'agitoit au-dedans & au-dehors. La naissance de l'Amérique avoit hâté la maturité de l'Europe. La navigation embrassoit le globe entier. La communication entre les peuples alloit être le fléau des préjugés: elle ouvroit une porte à l'industrie & aux lumieres. Les arts mécaniques & libéraux s'éten-
doient, & marchaient à leur perfection par le luxe. La littérature prenoit les ornements du goût. Les sciences acquéroient la solidité que donne l'esprit calculateur du commerce. La politique agrandissoit la sphere de ses vues. Cette fermentation universelle élevoit, exaltoit les idées des hommes. Bientôt tous les corps qui formoient le colosse monstrueux du gouvernement gothique, endormis depuis plusieurs siècles dans la léthargie de l'ignorance, commencerent de toutes parts à se remuer, à former des entreprises. Dans le continent, où le prétexte de la discipline avoit enfanté des armées mercenaires, la plupart des Princes acquirent une autorité sans bornes, opprimant leurs peuples par la force ou par l'intrigue. En Angleterre, l'amour de

la liberté si naturel à l'homme qui se sent ou qui pense, excité dans le peuple par les novateurs en matière de religion; réveillé dans les esprits cultivés par un commerce familier avec les grands écrivains de l'antiquité, qui puiserent dans la démocratie le sublime de la raison & du sentiment : cet amour de la liberté alluma dans les cœurs généreux la haine excessive d'une autorité sans limites. L'ascendant que fut prendre & conserver Elisabeth, par une prospérité de quarante ans, retint cette inquiétude, ou la détourna vers des entreprises utiles à l'Etat. Mais on ne vit pas plutôt une branche étrangère sur le trône, & le sceptre dans les mains d'un Monarque peu redoutable par la violence même de ses prétentions, que la nation revendiqua ses droits, & conçut l'ambition de se gouverner.

Alors éclaterent des disputes vives entre la Cour & le Parlement. Les deux pouvoirs sembloient essayer leurs forces, en se choquant continuellement. Le Prince prétendoit qu'on lui devoit une obéissance purement passive, & que les assemblées nationales ne servoient que d'ornement, & non de base à la constitution. Les citoyens réclamoient avec chaleur contre ces principes, toujours foibles dès qu'ils sont discutés, & soutenoient que le peuple faisoit l'essence de gouvernement, autant & plus que le Monarque. L'un est la matière, l'autre la forme. Or la matière peut & doit changer de forme pour sa conservation. La loi suprême est le salut du peuple, & non du Prince. Le Roi peut mourir, la monarchie périr, & la société subsister, sans Monarque & sans trône. Ainsi raisoient les Anglois dès l'aurore de la liberté. On se chicanoit, on se contrarioit, on se menaçoit. Jacques finit sa carrière au milieu de ces débats, laissant à

son fils ses droits à discuter, avec la résolution de les étendre.

L'expérience de tous les âges a prouvé que la tranquillité qui naît du pouvoir absolu, refroidit les esprits, abat le courage, rétrécit le génie, jette une nation entière dans une léthargie universelle. Mais exposons les degrés successifs de cette misère, & que les peuples connoissent le profond anéantissement dans lequel ils croupissent, ou dont ils sont menacés.

Au moment où s'est élevé, au centre d'une nation, le grand fantôme sur lequel on ne porte ses regards qu'en tremblant, les sujets se partagent en deux classes. Les uns s'éloignent par crainte, les autres s'approchent par ambition, & ceux-ci se promettent la sécurité dans la conscience de leur bassesse. Ils forment entre le despote & le reste de la nation, un ordre de tyrans subalternes, non moins ombrageux & plus cruels que leur maître. Ils n'ont à la bouche que ces mots : Le Roi ; le Roi l'a dit ; le Roi le veut ; j'ai vu le Roi ; j'ai soupé avec le Roi ; c'est l'intention du Roi. Ces mots sont toujours écoutés avec étonnement, & finissent par être pris pour des ordres souverains. S'il reste quelque énergie, c'est dans le militaire qui sent toute son importance, & qui n'en devient que plus insolent. Et le prêtre, quel rôle joue-t-il ? Favorisé, il achève d'abrutir les peuples par son exemple & par ses discours. Négligé, il prend de l'humeur ; il devient factieux & cherche un fanatique qui se dévoue. Par-tout où il n'y a ni loix fixes, ni justice, ni formes constantes, ni propriétés réelles, le magistrat est peu de chose, ou n'est rien ; il attend un signe pour être ce qu'on voudra. Le grand Seigneur rampe devant le Prince, & les peuples rampent devant le grand Seigneur. La dignité naturelle de l'homme s'est éclip-

fée. Il n'a pas la moindre idée de ses droits. Autour du despote, de ses suppôts, de ses favoris, les sujets sont foulés aux pieds, avec la même inadvertance, que nous écrasons les insectes qui fourmillent dans la poussière de nos campagnes. La morale est corrompue. Il vient un moment où les vexations les plus criantes, les attentats les plus inouis ont perdu leur caractère d'atrocité & cessent de révolter. Celui qui prononceroit les noms de vertu, de patriotisme, d'équité, ne feroit qu'une tête exaltée, expression qui décele toujours une indulgence abjecte pour des désordres dont on profite. La masse de la nation devient dissolue & superstitieuse : car le despotisme ne peut ni s'établir, sans l'entremise, ni se soutenir sans l'état de la superstition : car la servitude conduit à la débauche, qui console & qui n'est jamais réprimée. Les hommes instruits, quand il en reste, ont des vues, font la cour aux grands, & professent la religion politique. La tyrannie menant à sa suite l'espionnage & la délation, il y a des délateurs & des espions, dans tous les états, sans en excepter les plus distingués. La moindre indiscretion prenant la teinte du crime de lèse-majesté, les ennemis sont très-dangereux, & les amis deviennent suspects. On pense peu, on ne parle point, & l'on craint de raisonner. On s'effraie de ses propres idées. Le philosophe retient sa pensée, comme le riche cache sa fortune. La vie la plus sage est la vie la plus ignorée. La méfiance & la terreur forment la base des mœurs générales. Les citoyens s'isolent, & toute une nation devient mélancolique, pusyllanime, stupide & muette. Voilà les chaînes, les symptômes funestes, ou l'échelle de misère sur laquelle chaque peuple connoîtra le degré de la sienne.

Si vous revenez sur les phénomènes qui précédent, & que vous en imaginiez de contraires, ils

vous indiqueront le mouvement des législations qui tendent à la liberté. Il est troublé; il est rapide; il est violent. C'est une fièvre plus ou moins forte, mais toujours convulsive. Tout annonce de la sédition, des meurtres. Tout fait trembler pour une dissolution générale; & si le peuple n'est pas destiné au dernier malheur, c'est dans le sang que sa félicité renaît.

L'Angleterre l'éprouva dans les premiers temps de l'administration de Charles I, moins pédant, mais aussi avide d'autorité que son pere. La division commencée entre le Roi & le Parlement, s'empara de toute la nation. La haute noblesse, celle du second ordre, qui étoit la plus riche; craignant de se voir confondue avec le vulgaire, embrassa le parti du Monarque, dont elle recevoit ce lustre emprunté, qu'elle lui rend toujours par une servitude volontaire & vénale. Comme ils possédoient encore la plupart des grandes terres, ils attachèrent à leur cause presque tous les peuples des campagnes, qui naturellement aiment le Prince, parce qu'ils sentent qu'il doit les aimer. Londres & les villes considérables, à qui le gouvernement municipal donne un esprit républicain, se déclarèrent pour le Parlement, entraînant avec elles les commerçants, qui, ne s'estimant pas moins que ceux de la Hollande, aspiraient à la liberté de cette démocratie.

Du sein de ces dissentions sortit la guerre civile la plus vive, la plus sanglante, la plus opiniâtre, dont l'histoire ait conservé le souvenir. Jamais le caractère Anglois ne s'est développé d'une manière si terrible. Chaque jour éclaircit de nouvelles fureurs, qu'on croyoit poussées au dernier excès, & qui étoient effacées par d'autres encore plus atroces. Il sembloit que la nation touchoit à son dernier terme, & que tout Breton avoit juré de s'ensevelir sous les ruines de sa patrie.

Dans l'embrasement universel, des esprits moins ardents cherchent un refuge paisible vers les isles de l'Amérique, dont la nation Angloise venoit de s'emparer. La tranquillité qu'ils y trouverent multiplia les émigrations. A mesure que l'incendie gagnoit la métropole, on vit les colonies s'accroître & se peupler. Aux citoyens qui fuyoient les factions, se joignirent bientôt les royalistes opprimés par les républicains, dont les armes avoient enfin prévalu.

III.
Par quels
hommes fu-
rent peu-
plées les is-
les Angloi-
ses.

Sur les traces des uns & des autres, on vit passer au Nouveau-Monde, ces hommes inquiets, pleins de feu, à qui de fortes passions donnent de grands desirs, inspirent des projets vastes, qui bravent les dangers, les hafards & les travaux, dont ils ne voient que deux issues, la mort ou la fortune; qui ne connoissent que les extrémités de l'opulence, ou de la misere: également propres à renverser ou à servir la patrie, à la dévaster ou à l'enrichir.

Les isles furent encore l'asyle de négociants, que le malheur de leurs affaires, ou les poursuites de leurs créanciers, avoient réduits à l'indigence & plongés dans l'oïveté. Forcés de manquer à leurs engagements, cette disgrâce fut pour eux la route de la prospérité. Après quelques années, on les vit rentrer avec éclat, & monter à la plus haute considération, dans les Provinces d'où l'ignominie & un abandon universel les avoient bannis.

Cette ressource étoit encore plus nécessaire à de jeunes gens, que la premiere effervescence de l'âge des plaisirs, avoit entraînés dans les excès de la débauche & du dérangement. S'ils n'eussent quitté leur pays, la honte & le décri, qui ne manquent jamais de flétrir l'ame, les auroient empêchés d'y recouvrer les bonnes mœurs & l'estime publique. Mais dans une nouvelle terre, où l'expérience du vice pouvoit devenir pour eux une leçon de sagesse, où ils n'a-

voient à effacer aucune impression de leurs fautes ; ils trouverent après le naufrage une planche qui les ramena au port. Leur travail répara les défords de leur conduite ; & des hommes fortis de l'Europe en brigands qui la déshonoroient , y retournerent honnêtes , & furent d'utiles citoyens.

Tous ces divers colons eurent à leur disposition , pour défricher & cultiver leurs terres , les scélérats des trois Royaumes d'Angleterre , qui , pour des crimes capitaux , avoient mérité la mort ; mais que par un esprit de politique humaine & raisonnée , on faisoit vivre & travailler pour le bien de la nation. Transportés aux isles , où ils devoient passer un certain nombre d'années dans l'esclavage , ces malfaiteurs contracterent dans les fers le goût du travail , & des habitudes qui les remirent sur la voie de la fortune. On en vit qui , rendus à la société par la liberté , devinrent cultivateurs , chefs de famille , & propriétaires de meilleures habitations : tant cette modération dans les loix pénales , si conforme à la nature humaine qui est foible & sensible , capable du bien même après le mal , s'accorde avec l'intérêt des Etats civilisés !

IV.
Sous quelle
forme d'ad-
ministration
s'établirent
les isles An-
gloises.

Cependant l'isle métropolitaine étoit trop occupée de ses dissentions domestiques , pour songer à donner des loix aux isles de sa dépendance ; & les colons n'avoient pas assez de lumieres pour combiner eux-mêmes une législation propre à une société naissante. A mesure que la guerre civile épuroit le gouvernement de l'Angleterre , ses colonies , sortant des entraves de l'enfance , formerent leur constitution sur le modele de leur mere. Dans chacun de ces établissemens séparés , un chef représente le Roi ; un conseil tient lieu des Pairs ; & les députés des différents quartiers composent la chambre des communes. L'assemblée générale fait

les loix, regle les impôts, juge de l'administration. L'exécution appartient au Gouverneur. Il décide encore provisoirement sur les affaires qu'on n'a pas prévues. Ce n'est, il est vrai, qu'avec le conseil & à la pluralité des voix : mais comme les membres de ce corps lui doivent ordinairement leur rang, il est rare qu'ils traversent ses vues.

Pour concilier ses intérêts avec la liberté de ses colonies, la métropole a voulu qu'on n'y pût faire aucune loi qui contrariât les siennes ; elle a voulu que ses délégués jurassent qu'ils ne permettroient jamais que dans les lieux soumis à leur autorité, on s'écartât, pour quelque cause que ce pût être, des réglemens imaginés pour la prospérité de son commerce. Cette religion du serment a été imaginée, parce que les isles réglant & payant elles-mêmes la majeure partie des gages de leurs chefs, il étoit à craindre que quelques-uns de ces Commandants ne cherchassent à exciter la libéralité par leurs complaisances. Un autre frein a été mis à la corruption. Il faut que la rétribution accordée au Gouverneur s'étende à toute la durée de son administration, & qu'elle soit l'objet du premier bill qui se passe à son arrivée. Ces précautions parurent cependant insuffisantes à quelques despotes. Aussi opinèrent-ils à proscrire un usage qui faisoit dépendre, en quelque manière, ceux qui ordonnoient des hommes qui leur étoient subordonnés. Le Parlement se refusa toujours à ce changement. Craignant, avec raison, l'orgueil & l'avarice qui font passer les mers, il a toujours maintenu une pratique qu'il croyoit propre à arrêter la cupidité & la tyrannie. C'est dans le même esprit qu'il a décerné contre les Gouverneurs qui violeroient les statuts des colonies, les peines infligées, en Angleterre, aux infractions des constitutions nationales.

Ce corps a aussi autorisé les îles à entretenir dans la métropole des députés chargés de leurs intérêts. Leur fonction principale est d'obtenir la confirmation des statuts passés dans les colonies. Ces actes sont provisoirement exécutés ; mais ils n'ont force de loi que lorsqu'ils ont été approuvés par le Monarque. Cette sanction une fois obtenue, ils ne peuvent être révoqués que par l'assemblée de la colonie elle-même, ou par le Parlement qui exerce la suprême autorité dans tout l'Empire. Les agents des îles font à Londres ce que les députés du peuple font dans le Sénat Britannique. Malheur à l'Etat, s'il devenoit sourd au cri des représentants, quels qu'ils soient. Les Comtés se souleveroient en Angleterre ; les colonies se détacheroient en Amérique ; les trésors des deux mondes seroient perdus pour l'île métropolitaine. L'Empire entier tomberoit dans la confusion.

Les sources de la félicité publique n'ont pas été, jusqu'ici, corrompues par ce mauvais esprit. Les établissements formés dans les Indes Occidentales ont toujours tenu à leur patrie par les liens du sang, par les nœuds du besoin. Leurs cultivateurs ont eu sans cesse les yeux attachés sur une mere qui veilloit à leur sûreté, qui s'occupoit de leur amélioration. Semblable à l'aigle qui ne perd jamais de vue le nid de ses aiglons, Londres voit du sommet de sa tour, ses colonies croître & prospérer sous ses regards attentifs. Ses innombrables vaisseaux couvrant de leurs voiles orgueilleuses un espace de deux mille lieues, lui forment comme un pont sur l'océan, pour communiquer, sans relâche, d'un monde à l'autre. Avec de bonnes loix qui maintiennent ce qu'elles ont établi, elle n'a pas besoin, pour garder ses possessions éloignées, de troupes réglées qui sont toujours un fardeau pesant & rui-

neux. Deux corps très-foibles , fixés à Antigoa & à la Jamaïque , suffisoient à une nation qui pense , avec raison , que des forces navales bien entretenues , continuellement exercées , toujours dirigées vers l'utilité publique , sont les vraies fortifications de ces utiles établissemens.

Par ces soins bienfaisants , qu'une politique éclairée puïsa dans l'humanité même , les isles Angloises furent bientôt heureuses , mais peu riches. Leur culture se bornoit au tabac , au coton , au gingembre ; à l'indigo. Quelques colons entreprenans alloient chercher au Brésil des cannes à sucre. Elles multiplioient prodigieusement , mais sans beaucoup d'utilité. On ignoroit l'art de mettre à profit cette précieuse plante , & on n'en tiroit qu'un foible & mauvais produit , que l'Europe rejettoit ou n'acceptoit qu'au plus vil prix. Une suite de voyages à Fernambuc apprit à cultiver le trésor qu'on y avoit enlevé ; & les Portugais qui jusqu'alors avoient seuls fourni le sucre , eurent , en 1650 , dans un allié dont l'industrie leur sembloit précaire , un rival qui devoit s'approprier un jour leurs richesses.

Cependant la métropole n'avoit qu'une part très-bornée aux prospérités de ses colonies. Elles répandoient elles-mêmes directement leurs denrées par-tout où elles en espéroient un meilleur débit ; & les navigateurs de toutes les nations étoient indistinctement reçus dans leurs ports. Cette liberté illimitée livroit presqu'entièrement ce commerce à un peuple voisin , qui à raison du bas intérêt de son argent , de l'abondance de ses capitaux , du nombre de ses navires , de la médiocrité de ses droits d'entrée & de sortie , pouvoit faire de meilleures conditions au vendeur & à l'acheteur. La Hollande étoit ce peuple. Elle réunissoit tous les avantages d'une armée supérieure , qui , toujours maîtresse de

V.

Moyen employé par la métropole , pour s'affurer toutes les productions de ses isles.

la campagne , a toutes ses opérations libres. Elle s'empara bientôt du profit de tant de productions qu'elle n'avoit ni plantées, ni moissonnées. On voyoit dans les isles Angloises dix de ses vaisseaux pour un navire Anglois.

Ce désordre avoit peu occupé la nation durant le temps que les guerres civiles l'avoient bouleversée : mais aussitôt qu'eurent cessé ces troubles & ces orages qui l'avoient conduite au port par la violence même des vents & des courants , elle jetta ses regards au-dehors. Elle vit que ceux de ses citoyens, qui s'étoient comme sauvés dans le Nouveau-Monde , seroient perdus pour l'Etat, si les étrangers qui dévoroient le fruit de ses colonies, n'en étoient exclus. Cette réflexion approfondie & méditée , fit éclore en 1651 ce fameux acte de navigation, qui , n'ouvrant qu'au pavillon Anglois l'entrée des isles Angloises , en devoit faire exporter directement toutes les productions dans les pays soumis à la nation. Le gouvernement qui pressentoit & bravoit les inconvénients de cette exclusion , n'envisageant l'Empire que comme un arbre , crut devoir faire refluer vers le tronc, des sucres qui se portoient avec trop d'abondance dans quelques branches.

Toutefois on ne poursuivit pas à la rigueur l'observation de cette loi gênante. Peut-être les navires marchands de la métropole n'étoient-ils pas assez multipliés pour enlever toutes les productions des isles ? Peut-être craignit-on d'aigrir ces colonies en privant subitement leurs rades d'une concurrence qui augmentoit le prix des denrées ; peut-être les plantations avoient-elles encore besoin de quelque tolérance pour porter leurs cultures au point où on les desiroit ? Ce qui est sûr , c'est que l'acte de navigation ne fut sévèrement exécuté qu'en 1660. A cette époque , les sucres Anglois avoient rem-

placé le sucre Portugais dans tout le nord de l'Europe. On peut croire qu'ils l'auroient également supplanté au midi, si l'obligation imposée aux navigateurs d'aborder dans les ports Britanniques, avant de passer le détroit de Gibraltar, n'avoit mis des obstacles insurmontables à ce commerce. Il est vrai que pour acquérir cette supériorité sur la seule nation qui fût en possession de cette denrée, les Anglois avoient été obligés de baisser considérablement les prix : mais l'abondance des récoltes les dédommageoit avantageusement de ce sacrifice. Si le spectacle de cette fortune encourageoit d'autres peuples à cultiver, du moins pour leur consommation, l'Angleterre s'ouvroit de nouveaux débouchés qui remplissoient le vuide des anciens. Le plus grand malheur qu'elle éprouva dans une longue suite d'années, ce fut de voir beaucoup de ses cargaisons enlevées & vendues à vil prix par des corsaires François. Le cultivateur en ressentoit le double inconvénient de perdre une partie de ses sucres, & de n'en débiter l'autre qu'au-dessous de sa valeur.

Malgré ces pirateries passageres, que le calme de la paix faisoit toujours cesser, les travaux s'accruent de plus en plus dans les isles Angloises. Toutes les productions propres à l'Amérique y obtinrent de nouveaux soins : mais les riches propriétaires s'attachèrent plus particulièrement au sucre, dont le débit augmentoit chaque jour dans l'Europe entière. Cette prospérité duroit depuis un demi-siècle, lorsque les esprits attentifs s'aperçurent que les exportations se ralentissoient. On crut alors assez généralement que les colonies étoient usées. Le Sénat de la nation adopta lui-même ce préjugé, sans considérer que si le sol n'avoit plus cette fécondité particulière aux campagnes nouvellement défrichées, il lui restoit toujours le degré de ferti-

VI.

Diminution des avantages que l'Angleterre retiroit de ses isles. Quelle en fut la cause.

lité que la terre perd rarement, à moins que des fléaux, & des écarts de la nature ne changent sa substance. La vérité ne tarda pas à se faire jour. Il fallut reconnoître que les marchés étrangers se fermoient peu-à-peu pour la Grande-Bretagne, & ne s'ouvreroient bientôt que pour la France.

Cet Empire qui, par ses avantages naturels & le génie actif de ses habitants, devoit être le premier à tout entreprendre, s'est long-temps trouvé, par les entraves de son gouvernement, un des derniers à s'instruire de ses intérêts. Il reçut d'abord son sucre des Anglois. Ensuite il en cultiva pour ses usages; puis pour vendre, jusqu'à ce que les gênes de tous les genres l'eussent réduit à ses seuls besoins. Ce ne fut qu'en 1716 que ses isles recommencerent à approvisionner les autres nations. La qualité supérieure de leur sol; l'avantage d'exploiter des terres neuves; l'économie forcée de leurs cultivateurs encore pauvres: tout se réunissoit pour les mettre en état d'offrir leur production à un prix plus bas que les colonies rivales. D'ailleurs, elle étoit meilleure. Aussi à mesure qu'elle se multiplioit, celle qu'autrefois on recherchoit si fort, étoit-elle repoussée dans tous les marchés. Vers l'an 1740, le sucre des plantations Françaises se trouva suffisant pour l'approvisionnement général; & à cette époque, les Anglois se virent réduits à ne cultiver que pour leurs besoins. Ils étoient encore très-bornés au commencement du siècle: mais l'usage du thé & d'autres nouveaux goûts en ont prodigieusement augmenté la consommation.

VII.
Les Anglois
s'établissent
à la Barba-
de. Grande
prospérité
de cette isle.

La Barbade étoit une des possessions Britanniques qui fournissoient le plus de cette denrée. Cette isle, située au vent de toutes les autres, ne paroissoit pas avoir été habitée, même par des sauvages, lorsqu'en 1627 quelques familles Angloises s'y trans-

porterent, mais sans aucune influence de l'autorité publique. Ce ne fut que deux ans après qu'il s'y forma une colonie régulière aux dépens & par les soins du Comte de Carlisle, qui, à la mort tragique de Charles I, perdit une propriété que ce faible Prince lui avoit imprudemment accordée. On la trouva couverte d'arbres si gros & si durs, qu'il falloit, pour les abattre, un caractère, une patience, & des besoins peu communs. La terre fut bientôt libre de ce fardeau, ou dépouillée de cet ornement : car il est douteux si la nature n'embellit pas mieux son ouvrage que la main de l'homme qui change tout pour lui seul. Des citoyens, las de voir couler le sang de leur patrie, se hâterent de peupler ce séjour étranger. Tandis que les autres colonies étoient plutôt dévastées que cultivées, par des vagabonds que la misère & le libertinage avoient bannis de leurs foyers, la Barbade recevoit tous les jours de nouveaux habitants, qui lui apportoient avec des capitaux, du goût pour l'occupation, du courage, de l'activité, de l'ambition; ces vices & ces vertus qui sont le fruit des guerres civiles.

Avec ces moyens, une isle qui n'a que sept lieues de longueur, depuis deux jusqu'à cinq de largeur, & dix-huit lieues de conférence, s'éleva en moins de quarante ans à une population de plus de cent mille ames, à un commerce qui occupoit quatre cents navires de cent cinquante tonneaux chacun. Jamais peut-être le globe n'avoit vu se former un si grand nombre de cultivateurs dans un espace si resserré, ni créer de si riches productions en si peu de temps. Les travaux, dirigés par des Européens, étoient supportés par des malheureux achetés sur les plages Africaines, ou même volés en Amérique. Cette dernière espèce de barbarie étoit un appui

ruineux pour un nouvel édifice. Elle faillit en causer le renversement.

VIII.
Conspira-
tion formée
à la Barbade
par les es-
claves.

Des Anglois débarqués sur les côtes du continent pour y faire des esclaves, furent découverts par les Caraïbes qui servoient de butin à leurs courses. Ces sauvages fondirent sur la troupe ennemie, qu'ils mirent à mort ou en fuite. Un jeune homme, long-temps poursuivi, se jeta dans un bois. Une Indienne l'ayant rencontré, sauva ses jours, le nourrit secrètement, & le reconduisit après quelque temps sur les bords de la mer. Ses compagnons y attendoient à l'ancre ceux qui s'étoient égarés : la chaloupe vint le prendre. Sa libératrice voulut le suivre au vaisseau. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monstre vendit celle qui lui avoit conservé la vie, qui lui avoit donné son cœur, avec tous les sentimens & tous les trésors de l'amour. Pour réparer l'honneur de la nation Angloise, un de ses poëtes a dévoué lui-même à l'horreur de la postérité, ce monument infâme d'avarice & de perfidie. Plusieurs langues l'ont fait détester des nations.

Les Indiens, qui n'étoient pas assez hardis pour entreprendre de se venger, communiquèrent leur ressentiment aux negres, qui avoient encore plus de motifs, s'il étoit possible, de haïr les Anglois. D'un commun accord, les esclaves jurèrent la mort de leurs tyrans. Cette conspiration fut conduite avec tant de secret, que la veille de l'exécution, la colonie étoit sans défiance. Mais comme si la générosité devoit toujours être la vertu des malheureux, un des chefs du complot en avertit son maître. Des lettres aussi-tôt répandues dans toutes les habitations, arrivèrent à temps. On arrêta la nuit suivante les esclaves dans leurs loges; les plus coupables furent exécutés dès le point du jour, & cet acte de sévérité fit tout rentrer dans la soumission.

Elle

Elle ne s'est pas démentie depuis, & cependant la colonie a prodigieusement déchu de son ancienne prospérité. Ce n'est pas qu'on n'y compte encore dix mille blancs & cinquante mille noirs : mais les récoltes ne répondent pas à la population. Elles ne s'élèvent pas dans les meilleures années au-dessus de vingt millions pesant de sucre, & restent très-souvent au-dessous de dix millions. Encore, pour obtenir ce foible produit, faut-il faire des dépenses beaucoup plus considérables que n'en exigeoit un revenu double dans les premiers temps.

Le sol de la colonie, qui n'est qu'un rocher de pierre calcaire recouvert de fort peu de terre, est entièrement usé. Tous les ans il faut l'ouvrir à une assez grande profondeur, & remplir de fumier les trous qu'on a faits. Le plus ordinaire de ces engrais est le varec, que le flux jette périodiquement à la côte. C'est dans cette herbe marine que les cannes sont plantées. La terre n'y sert guere plus à la production, que les caisses dans lesquelles sont mis les orangers en Europe.

Le sucre qui sort de ses cultures a généralement si peu de consistance, qu'on ne peut l'expédier brut, & qu'il a fallu le terrer : méthode qu'on ne suit pas dans les autres établissements Anglois, quoiqu'elle n'y soit pas prohibée, comme plusieurs écrivains l'ont avancé. Ce qui prouve encore mieux sa mauvaise qualité, c'est qu'il se réduit en melasse beaucoup plus que par-tout ailleurs. Les sécheresses, qui se répètent souvent à la Barbade, depuis qu'elle est entièrement découverte, mettent le comble aux malheurs des habitants de cette isle, autrefois si florissante.

Aussi, quoique les taxes annuelles ne passent pas 136,291 livres, payées par une foible capitation sur les noirs & quelques autres impositions, les colons

font-ils réduits à une médiocrité qui approche de l'indigence. Cette situation les empêche d'abandonner le soin de leurs plantations à des subalternes, pour aller habiter des climats plus doux. Elle les rend même inhumains envers leurs esclaves, qu'ils traitent avec une cruauté inconnue dans les autres colonies.

Aux isles du Vent, la Barbade étoit naguere la seule possession Britannique qui fût commerçante. Les navires qui venoient d'Afrique, y abordoient généralement. Ils livroient leur cargaison entiere à un seul acheteur & à un prix commun, sans distinguer dans le marché ni l'âge, ni le sexe. Ces negres, que les négociants avoient achetés en gros, ils les vendoient en détail dans l'isle même, ou dans les autres établissemens Anglois; & le rebut étoit introduit clandestinement ou à découvert dans les colonies des autres peuples. Ce grand mouvement a beaucoup diminué depuis que les autres isles Britanniques ont la plupart voulu recevoir leurs esclaves directement de Guinée, & se sont soumises à l'usage établi de les payer en lettres-de-change à quatre-vingt-dix jours de vue. On a depuis étendu à un an ce crédit trop limité, & très-souvent il a fallu le proroger encore.

Antérieurement à cette révolution, il circuloit un assez gros numéraire à la Barbade. Le peu d'argent qu'on y voit encore aujourd'hui est tout Espagnol, regardé comme marchandise, & ne se prend qu'au poids. La marine, qui appartient en propre à cet établissement, consiste en quelques bateaux nécessaires pour ses diverses correspondances, & en une quarantaine de chaloupes, employées à la pêche du poisson volant.

La Barbade est assez généralement unie, & à l'exception d'un très-petit nombre de ravins, par-

tout susceptible de culture. Ce n'est qu'au centre que le terrain s'éleve insensiblement, & forme une espece de montagne couverte jusqu'à son sommet de plantations commodes & agréables; parce que, comme les autres, elles furent toutes formées dans des temps d'une grande opulence. L'isle n'est point arrosée: mais les sources d'eau potable y sont assez communes; de très-beaux chemins la coupent d'une extrémité à l'autre. Ils aboutissent à Bridgetown, ville mal située, mais bien bâtie, où sont embarquées les denrées qu'on doit exporter, quoique ce ne soit qu'une rade ouverte à plusieurs vents.

La colonie partagée en onze paroisses, n'offre pas une position où l'on pût arrêter un ennemi qui seroit débarqué; & le débarquement, impossible dans plusieurs points des côtes, est très-praticable en d'autres, malgré les redoutes & les batteries placées pour l'empêcher. Les gens de l'art pensent que le plus sûr moyen de faire réussir une attaque, seroit de la former entre la capitale & le bourg de Holetown.

Cette entreprise exigeroit des forces plus considérables qu'on ne seroit porté à le penser, en considérant que la Barbade n'a point de troupes régulières. Elle est remplie de petits cultivateurs braves, actifs, accoutumés aux exercices militaires, & qui vraisemblablement ne feroient guere moins de résistance qu'une milice mercenaire. C'est de l'Europe que devroit partir l'armement destiné à faire cette conquête. Si on le formoit à la Martinique ou à quelque autre établissement situé sous le vent, les escadres Angloises, qui seroient dans ces parages, pourroient bloquer le port, dans lequel se prépareroit l'expédition, ou bien arriver à temps à la Barbade, pour troubler les opérations de l'assaillant.

Cette isle est au vent de toutes les autres; & cependant on ne sauroit tirer de grands avantages de

X.
La Barbade
est-elle sus-
ceptible
d'une grans
de défense?

sa position considérée militairement. Elle n'a que des rades foraines ; & , quoique moins exposée aux tempêtes & aux ouragans que les parages voisins , elle n'offre dans aucun temps un asyle sûr aux vaisseaux de guerre , & moins encore dans les six derniers mois de l'année où la mer est plus orageuse. Aussi la métropole n'y a-t-elle formé aucun établissement de marine. Les escadres nationales n'y sont jamais en station. S'il y en paroît quelquefois , ce n'est que pour peu de temps. C'est ainsi qu'en 1761 & en 1762 , on y rassembla aux mois de Janvier & de Février , dans la belle saison , les flottes destinées à s'emparer de la Martinique & de la Havane.

XI.
 Evénements
 arrivés dans
 Antigoa.
 Productions
 & charges
 de cette isle.
 Importance
 dont elle est
 pour la
 Grande-Bre-
 tagne.

Antigoa , qui a une forme circulaire & environ vingt milles de long , fut trouvée tout-à-fait déserte par le petit nombre de François qui s'y réfugièrent , lorsqu'en 1628 ils furent chassés de Saint-Christophe par les Espagnols. Le défaut de sources qui , sans doute , avoit empêché les sauvages de s'y établir , en fit sortir les nouveaux réfugiés , aussi-tôt qu'ils purent regagner leurs premières habitations. Quelques Anglois , plus entreprenants que les François & les Caraïbes , se flatterent de surmonter ce grand obstacle , en recueillant dans des citernes l'eau de pluie ; & ils s'y fixerent. On ignore en quelle année précisément fut commencé cet établissement : mais il est prouvé qu'au mois de janvier 1640 , on y voyoit une trentaine de familles.

Ce nombre n'étoit guere augmenté , lorsque le lord Willoughby , à qui Charles II venoit d'accorder la propriété d'Antigoa , y fit passer , à ses fraix , en 1666 , un assez grand nombre d'habitants. Le tabac , l'indigo , le gingembre , qui seuls les occupoient , ne les auroient jamais vraisemblablement enrichis , si le Colonel Codrington n'eût porté , en 1680 , dans l'isle , qui étoit rentrée au domaine de

la nation ; une source de prospérité par l'introduction du sucre. Celui qu'elle produisit d'abord fut noir, âcre & grossier. On le dédaignoit en Angleterre ; & il ne trouvoit des débouchés qu'en Hollande & dans les villes Anféatiques, où il se vendoit beaucoup moins que celui des autres colonies. Le travail plus opiniâtre, l'art plus ingénieux que la nature n'est rebelle, donnerent, avec le temps, à cette denrée ce qui lui manquoit de prix & de perfection. L'ambition de tous fut alors de la multiplier. Ce soin occupoit trois mille cinq cents trente-huit blancs & vingt-sept mille quatre cents dix-huit noirs en 1741. Depuis cette époque, le nombre des hommes libres a beaucoup diminué, & celui des esclaves s'est accru considérablement. Leurs travaux réunis font naître dix-huit ou vingt millions pesant de sucre brut, & une quantité de rum proportionnée. Ce revenu diminue considérablement dans les années trop souvent répétées, où la sécheresse afflige la colonie, qui, par cette raison, est fort endettée.

C'est à Saint-Jean, situé à l'ouest de l'isle, que sont tous les tribunaux. C'est aussi dans ce bourg que s'est concentrée la plus grande partie du commerce. Malheureusement son port est formé par une barre sur laquelle il ne reste que douze pieds d'eau. Si elle diminue encore, les navigateurs prendront leur chargement au nord de la colonie, dans la rade de Parham, beaucoup meilleure que celle qu'ils fréquentent, mais infiniment moins commode pour la réunion des denrées.

Un grand intérêt doit exciter l'Angleterre à prévenir par tous les moyens possibles, la décadence d'un si précieux établissement. C'est l'unique boulevard des nombreuses & petites isles qu'elle occupe dans ces parages. Toutes ont les yeux fixés

sur Antigoa & sur le Havre Anglois, port excellent où mouillent les forces navales chargées de leur sûreté, & où les escadres trouvent réunis dans des arsenaux & des magasins très-bien entendus, les objets nécessaires pour assurer leurs opérations. L'entretien des médiocres fortifications qui entourent les deux principales rades; une partie de la solde des six cents hommes chargés de leur défense; les fraix qu'entraîne l'artillerie: ces dépenses sont à la charge de la colonie, & absorbent les deux tiers des 272,582 livres qu'elle est obligée de demander annuellement à ses habitants.

C'est un trop grand fardeau. Pour en diminuer le poids, l'assemblée de l'isle imagina de mettre une taxe sur tous ceux de ses propriétaires qui résideroient en Europe: mais la métropole annulla un règlement qui bleffoit ouvertement la liberté individuelle. Alors la colonie ordonna que les cultivateurs auroient à l'avenir sur leurs plantations un blanc ou deux blanches pour chaque trentaine de noirs. Cette loi qui fut adoptée par plusieurs autres isles, n'est guere observée, parce qu'il en coûte moins cher pour la violer que pour entretenir des êtres libres dont les soins ne sont pas indispensables. Aussi les amendes réglées pour en punir la transgression, sont-elles devenues une des plus grandes ressources du trésor public de cet établissement.

Son corps législatif a quelquefois montré un courage remarquable. Les isles Angloises n'ont point de monnoies qui leur soient propres. Celles qu'on y voit circuler sont toutes étrangères. La métropole crut en devoir régler la valeur au commencement du siècle. Cette arrangement fut jugé contraire à l'intérêt de la colonie qui les établit elle-même sur un pied plus haut. Il étoit raisonnable de penser que le Parlement annulleroit un acte si contraire à son

autorité. Les Avocats s'engagerent, si cet événement arrivoit, de ne jamais prêter leur ministère à aucun de ceux qui auroient refusé de prendre les especes au prix fixé par l'assemblée.

Une autre occasion développa encore mieux l'esprit qui régnoit à Antigoa. Son Gouverneur, le Colonel Pach, bravant également les loix, les mœurs & les bienséances, ne connoissoit ni frein ni mesure. La colonie demanda & obtint son rappel. Comme il ne se dispoit pas à partir, plusieurs des plus considérables habitants allerent lui faire de très-vives représentations sur cette espece de défobéissance. Ses gardes les repoussent avec brutalité. On prend les armes. Le tyran est attaqué dans sa maison, & meurt percé de mille coups. Son cadavre jetté nud dans la rue, est mutilé par ceux dont il avoit déshonoré la couche. La métropole, plus touchée des droits sacrés de la nature, que jalouse de son autorité, détourna les yeux d'un attentat que sa vigilance autroit dû prévenir, mais dont l'équité ne lui permettoit pas de tirer vengeance. Ce n'est que la tyrannie qui, après avoir excité la rébellion, veut l'éteindre dans le sang des opprimés. Le machiavélisme, qui enseigne aux Princes l'art de se faire craindre & détester, leur ordonne d'étouffer les victimes dont les cris importunent. L'humanité prescrit aux Rois la justice dans la législation, la douceur dans l'administration, la modération pour ne pas occasionner les soulèvements, & la clémence pour les pardonner. La religion ordonne l'obéissance aux peuples: mais avant tout, Dieu commande aux Princes l'équité. S'ils y manquent, cent mille bras, cent mille voix s'élèveront contre un seul homme, au jugement du ciel & de la terre.

Le Conseil d'Antigoa n'étend pas sa juridiction

sur les isles voisines qui ont toutes leurs assemblées particulieres : mais son chef l'est aussi des autres, excepté de la Barbade, qui, à cause de sa position & de son importance, a mérité d'être distinguée. Ce Commandant-Général doit faire tous les ans l'inspection des lieux soumis à son autorité ; & c'est par Montserrat qu'il commence ordinairement sa tournée.

XII.
A quoi se
réduit l'éta-
blissement
formé par
les Anglois
à Montser-
rat.

Cette isle, reconnue en 1493 par Colomb, & occupée en 1632 par les Anglois, n'a que huit ou neuf lieues de circonférence. Les sauvages qui y vivoient paisiblement, en furent, selon l'usage, chassés par les usurpateurs. Cette injustice n'eut pas d'abord des suites fort heureuses. La marche du nouvel établissement fut long-temps si lente, que cinquante-six ans après sa fondation, on y comptoit à peine sept cents habitants. Ce ne fut que vers la fin du siècle, que la population en blancs & en noirs devint ce qu'elle pouvoit être dans une possession si resserrée. Des cannes furent alors substituées aux denrées de peu de valeur qui avoient fait languir leurs cultivateurs dans la misere. La guerre & les éléments renverserent, à plusieurs reprises, les espérances les mieux fondées, & forcerent les colons à contracter des dettes qui ne sont pas encore acquittées. A l'époque où nous écrivons, la vigilance de mille personnes libres, & le travail de huit mille esclaves, font naître cinq à six millions pesant de sucre brut sur de petites plaines ou dans des vallons que fertilisent les eaux tombées des montagnes. Un des défavantages de cette isle, où la dépense publique ne passe pas annuellement 49,887 livres, c'est qu'elle n'a pas une seule rade où les chargements, où les déchargements soient faciles. Les navires même seroient en danger sur ses côtes, si ceux qui les conduisent n'avoient l'attention, lors-

qu'ils voient approcher les gros temps, de prendre le large ou de se retirer dans les ports voisins. Nieves est exposée au même inconvénient.

L'opinion la plus généralement reçue, est que cette isle fut occupée en 1628 par les Anglois. Ce n'est proprement qu'une montagne très-haute, & d'une pente douce, couronnée par de grands arbres. Les plantations regnent tout autour; & commençant au bord de la mer, s'élevent presque jusqu'au sommet. Mais à mesure qu'elles s'éloignent de la plaine, leur fertilité diminue, parce que leur sol devient plus pierreux. Cette isle est arrosée de nombreux ruisseaux. Ce seroient des sources d'abondance, si, dans les temps d'orages, ils ne se changeoient en torrents, n'entraînoient les terres, & ne détruisoient les trésors qu'ils ont fait naître.

XIII.
Mœurs an-
ciennes &
état actuel
de l'isle de
Nieves.

La colonie de Nieves fut un modele de vertu, d'ordre & de piété. Elle dut ces mœurs exemplaires aux soins paternels de son premier Gouverneur. Cet homme unique excitoit, par sa propre conduite, tous les habitants à l'amour du travail, à une économie raisonnable, à des délasséments honnêtes. Celui qui commandoit, ceux qui obéissoient, tous n'avoient pour regle de leurs actions, que la plus rigide équité. Les progrès de ce singulier établissement furent si considérables, que quelques relations n'ont pas craint d'y compter jusqu'à dix mille blancs, jusqu'à vingt mille noirs. Le calcul d'une pareille population, sur un terrain de deux lieues de long & d'une de large, fût-il très-exagéré, n'en suppose pas moins un effet extraordinaire, mais infaillible, de la prospérité qui suit la vertu dans les sociétés bien policées.

Cependant la vertu même ne met ni l'homme isolé, ni les peuples, à l'abri des fléaux de la nature, ou des injures de la fortune. En 1689, une

affreuse mortalité moissonna la moitié de cette heureuse peuplade. Une escadre François y porta le ravage en 1706, & lui ravit trois ou quatre mille esclaves. L'année suivante, la ruine de cette isle fut conformée par le plus furieux ouragan dont on ait conservé le souvenir. Depuis cette suite de défastres, elle s'est un peu relevée. On y voit six cents hommes libres & cinq mille esclaves, dont les impositions ne passent pas 45,000 livres, & qui envoient à l'Angleterre trois ou quatre millions pesant de sucre brut, que les navigateurs chargent en totalité sous les murs de la jolie ville de Charles-Town. Peut-être ceux qui s'affligent le plus de la destruction des Américains & de la servitude des Africains, feroient-ils un peu consolés, si les Européens étoient par-tout aussi humains que les Anglois l'ont été à Nieves; si les isles du Nouveau-Monde étoient aussi-bien cultivées à proportion: mais la nature & la société voient peu de ces prodiges.

XIV. Saint-Christophe fut le berceau de toutes les colonies Angloises & Françoises du Nouveau-Monde. Les deux nations y arriverent le même jour, en 1625. Elles se partagerent l'isle; elles signerent une neutralité perpétuelle; elles se promirent des secours mutuels contre l'ennemi commun: c'étoit l'Espagnol qui, depuis un siècle, envahissoit ou troubloit l'un & l'autre hémisphere. Malheureusement, par une convention peu réfléchie, on avoit laissé en commun la chasse, la pêche, les bois, les rades, les salines. Cet arrangement méloit trop des hommes qui ne pouvoient s'aimer; & la jalousie divisa bientôt ceux qu'un intérêt momentané avoit unis. Cette funeste passion enfantoit tous les jours des querelles, des combats, des dévastations: mais c'étoient des animosités particulières, dont les gou-

St. Christophe, d'abord partagé entre les Anglois & les François, reste à la Grande-Bretagne.

vernements respectifs ne s'occupoient pas. Des causes plus graves ayant, en 1666, allumé entre les métropoles des guerres qui remplirent presque sans interruption le reste du siècle, leurs sujets de Saint-Christophe se battirent avec un acharnement qu'on ne retrouvoit pas ailleurs. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ils se chassoient tour-à-tour de leurs plantations. Cette alternative, si long-temps balancée, de succès & de disgraces, finit, en 1702, par l'expulsion des François auxquels le traité d'Utrecht ôta tout espoir de retour.

Ce sacrifice devoit peu coûter à un peuple qui ne s'étoit jamais sérieusement occupé du soin de faire naître des productions sur son domaine. La population s'y réduisoit à six cents soixante-sept blancs de tout âge & de tout sexe, à vingt-neuf noirs libres, à six cents cinquante neuf esclaves. Cent cinquante-sept chevaux, deux cents soixante-cinq bêtes à cornes, formoient ses troupeaux. Elle ne cultivoit qu'un peu de coton & d'indigo; elle n'avoit qu'une sucrerie.

Quoique l'Angleterre eût eu depuis long-temps mieux faire valoir ses droits dans cette isle, elle ne profita pas d'abord de la cession qui la lui laissoit toute entière. Sa conquête fut long-temps en proie à des Gouverneurs avides, qui vendoient les terres à leur profit, ou qui les distribuoient à leurs créatures, sans pouvoir garantir la durée de la vente ou de la concession, au-delà du terme de leur administration. Le Parlement fit enfin cesser ce désordre. Il ordonna que toutes les terres fussent mises à l'encan, & que le prix en fût porté aux caisses de l'Etat. Depuis cette sage disposition, les possessions nouvelles furent cultivées comme les anciennes.

L'isle, qui est généralement, mais très-inégalement étroite, peut avoir une surface de trente-six

XV.

Ce que St. Christophe est devenu sous la domination Britannique.

lieues quarrées. Des monts entassés, stériles, quelque couverts de verdure, & qui occupent le tiers du terrain, la coupent dans presque toute sa longueur. Du pied de ces montagnes sortent une infinité de sources qui, la plupart, tarissent malheureusement dans la saison sèche. On voit éparées dans la plaine, des habitations agréables, propres, commodés, ornées d'avenues, de fontaines & de bosquets. Le goût de la vie champêtre, qui s'est plus conservé en Angleterre que dans les autres contrées de l'Europe civilisée, est devenu une sorte de passion à Saint-Christophe. Jamais on n'y sentit la nécessité de se réunir en petites assemblées pour tromper l'ennui; & si les François n'y avoient laissé une bourgade où leurs mœurs regnent encore, on n'y connoîtroit point cet esprit de société qui enfante plus de tracasseries que de plaisirs; qui, nourri de galanterie, aboutit à la débauche; qui commence par les joies de la table, & finit par les querelles du jeu. Au lieu de ce simulacre d'union, qui n'est qu'un germe de division, les représentants des propriétaires, presque tous fixés en Europe, vivent au nombre de dix-huit cents sur les plantations, dont, par les bras de vingt-quatre à vingt-cinq mille esclaves, ils arrachent dix-huit millions pesant d'un sucre brut, le plus beau du Nouveau-Monde. Ce produit met la colonie en état de fournir aisément aux dépenses publiques, qui ne passent pas annuellement 68,145 liv. 10 sols.

XVI.
Déplorables
catastrophes
arrivées à
St. Christo-
phe.

C'est à Saint-Christophe que se passa, en 1756, une scène digne d'être racontée. Un negre fut associé dès l'enfance aux jeux de son jeune maître. Cette familiarité communément si dangereuse, étendit les idées de l'esclave, sans altérer son caractère. Quazy mérita bientôt d'être choisi pour directeur des travaux de la plantation, & il

montra, dans ce poste important, une intelligence rare & un zele infatigable. Sa conduite & ses talents augmentèrent encore sa faveur. Elle paroissoit hors de toute atteinte, lorsque ce chef des ateliers, jusqu'alors si chéri & si distingué, fut soupçonné d'avoir manqué à la police établie, & publiquement menacé d'une punition humiliante.

Un esclave, qui a long-temps échappé aux châti-
ments infligés trop facilement & trop souvent à ses
pareils, est infiniment jaloux de cette distinction.
Quazy, qui craignoit l'opprobre plus que le tom-
beau, & qui ne se flattoit pas de faire révoquer par
ses supplications l'arrêt prononcé contre lui, sortit,
à l'entrée de la nuit, pour aller invoquer une mé-
diation puissante. Son maître l'apperçut malheureu-
sement, & voulut l'arrêter. On se prend corps à
corps. Les deux champions, adroits & vigoureux,
luttent quelques moments avec des succès variés.
L'esclave terrasse à la fin son inflexible ennemi, le
met hors d'état de sortir de cette situation fâcheuse,
& lui portant un poignard sur le sein, lui tient ce
discours :

» Maître, j'ai été élevé avec vous. Vos plaisirs
» ont été les miens. Jamais mon cœur ne connut
» d'autres intérêts que les vôtres. Je suis innocent
» de la petite faute dont on m'accuse ; & quand j'en
» aurois été coupable, vous auriez dû me la par-
» donner. Tous mes sens s'indignent au souvenir de
» l'affront que vous me prépariez, & voici par quels
» moyens je veux l'éviter ». En disant ces mots, il
se coupe la gorge, & tombe mort sans maudire un
tyran qu'il baigne de son sang.

Dans la même isle, l'amour & l'amitié se sont
signalés par une tragédie, dont la fable & l'histoire
n'avoient point encore fourni l'exemple.

Deux negres, jeunes, bien faits, robustes, cou-

rageux, nés avec une ame rare, s'aimoient depuis l'enfance. Associés aux mêmes travaux, ils s'étoient unis par leurs peines, qui, dans les cœurs sensibles, attachent plus que les plaisirs. S'ils n'étoient pas heureux, il se consoloient au moins dans leurs infortunes. L'amour, qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une negresse, esclave comme eux, avec des regards plus vifs sans doute & plus brûlants à travers un tein d'ébène que sous un front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inspirer que pour sentir une grande passion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux : mais aucun des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à son ami. Le temps ne fit qu'accroître les tourments qui dévoroient leur ame, sans affoiblir leur amitié ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient ameres & cuisantes, dans les embrassements qu'ils se prodiguoient à la vue de l'objet trop chéri, qui les désespéroit. Ils se juroient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'habitation étoit attendrie par le spectacle de ces combats déchirants. On ne parloit que de l'amour des deux amis pour la belle negresse.

Un jour ils la suivirent au fond d'un bois. Là, chacun des deux l'embrasse à l'envi, la serre mille fois contre son cœur, lui fait tous les serments, lui donne tous les noms qu'inventa la tendresse ; & tout-à-coup, sans se parler, sans se regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le sein. Elle expire, & leurs larmes, leurs sanglots, se confondent avec ses derniers sours. Ils rugissent. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un esclave accourt. Il les voit de loin qui couvrent de leurs baisers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, & l'on trouve ces deux amis qui, le poignard à la

main, se tenant embrassés sur le corps de leur malheureuse amante, baignés dans leur sang, expiroient eux-mêmes dans les flots qui ruisseloient de leurs propres blessures.

Ces amants, ces amis étoient dans les fers. C'est dans cette condition avilissante, que naissent des actions dignes d'étonner l'univers. Malheur à celui que l'énergie de cet amour féroce ne fait pas frémir d'horreur & de pitié. La nature l'a formé, non pas pour l'esclavage des negres, mais pour la tyrannie de leurs maîtres. Cet homme aura vécu sans commiseration, il mourra sans consolation; il n'aura jamais pleuré, jamais il ne fera pleuré.

La Barboude, qui appartient toute entiere à la famille de Codrington, & dont la circonférence est de six à sept lieues, a des côtes dangereuses. C'est peut-être, de toutes les isles de l'Amérique, la plus unie. Les arbres qui la couvrent sont foibles & peu élevés, parce qu'il ne s'y trouve jamais plus de six ou sept pouces de terre, sur une couche de pierre à chaux. La nature y a placé une grande abondance de tortues; un caprice y a fait envoyer des bêtes fauves & plusieurs especes de gibier; le hasard y a rempli les bois de pintades & d'autres volailles, échappées des navires dans quelques naufrages. Sur ce sol, sont nourris des bœufs, des chevaux, des mulets, pour les travaux des établissemens voisins. On n'y connoît d'autre culture que celle de l'herbe de Guinée, nécessaire pour la nourriture de ces nombreux troupeaux, dans les saisons où les pâturages manquent. Sa population se réduit à trois cents cinquante esclaves, & au petit nombre d'hommes libres chargés de les conduire. Cette propriété particulière ne paye aucun tribut à la nation, quoiqu'elle soit soumise aux tribunaux d'Antigoa. L'air y est très-pur & très-sain. Autrefois les infirmes des autres

XVII.
Particularités sur la
Barboude.

isles Angloises l'alloient respirer, pour arrêter le progrès de leurs maux, ou pour rétablir leurs forces. Cet usage a cessé, depuis que quelques-uns d'entre eux se sont permis des chasses destructives.

Quoi, pour nourrir des animaux, on laissera périr des hommes! Comment souffre-t-on que cet usage atroce qui attire les imprécations de presque toute l'Europe sur les Souverains, sur les Seigneurs de nos contrées, s'établisse au-delà des mers! Je l'ai demandé, & l'on m'a répondu que l'isle appartenoit aux Codringtons, & qu'ils avoient le droit de disposer de leur propriété à leur fantaisie. Je demande à présent si le droit, sacré sans doute, de la propriété n'a point de limites? si ce droit n'est pas dans mille circonstances sacrifié au bien public? si celui qui possède une fontaine, peut refuser de l'eau à celui qui se meurt de soif? si un Codrington mangeroit d'une de ces précieuses pintades, qui auroit coûté la vie à son compatriote, à son semblable? si celui qui seroit convaincu d'avoir laissé mourir un malade à sa porte, seroit suffisamment puni par l'exécution générale, & s'il ne mériteroit pas d'être traîné au tribunal des loix comme assassin? Possesseurs de la Barboude, vous l'êtes de tous ceux à qui vous avez enlevé la salubrité de l'air, qui les auroit conservés; & si vous n'en êtes pas désespérés en mourant, c'est que vous braveriez au fond du cœur la justice divine. Hâtez-vous de rappeler cet impudique représentant, qui, allarmé pour un ferrail de mulâtres, qui fait, dit-on, ses délices, poursuit à la rigueur l'exécution de votre barbare défense.

XVIII.
La colonie
d'Anguille
est très-mi-
sérable, &
son sort ne
peut pas
changer.

L'anguille a sept ou huit lieues de long, sur une largeur très-inégale; mais qui n'excede jamais deux lieues. On n'y voit ni montagnes, ni bois, ni rivieres. Son sol n'est que de la craie.

Quelques vagabonds Anglois s'établirent sur ce rocher

rocher poreux & friable , vers l'an 1650. Après un travail opiniâtre , ils arracherent enfin à cette es-
pece de tuf un peu de coton , un peu de millet &
quelques patates. Six veines de terre végétale , qu'on
découvrit avec le temps , reçurent des cannes qui ,
dans les meilleures récoltes , ne donnent que cin-
quante milliers de sucre , & n'en produisent quel-
quefois que cinq ou six milliers. Ce qui sort de
plus de la colonie y a été porté clandestinement de
Sainte-Croix , où les habitants d'Anguille ont formé
plusieurs plantations.

Dans les années de sécheresse , qui se répètent
trop souvent , l'isle ne trouve de ressources que
dans un étang dont on livre le sel aux nouveaux
Anglois , & dans la vente des moutons & des che-
vres , qui réussissent mieux sous ce climat sec , sur
ces plaines arides , que dans le reste de l'Amérique.

Anguille ne compte que deux cents personnes
libres & cinq cents esclaves. Elle a cependant une
assemblée & même un chef , toujours choisi par
les habitants , & confirmé par le Gouverneur d'An-
tigoa. Un étranger , envoyé pour conduire ce foible
établissement , seroit infailliblement repoussé par des
hommes qui ont conservé quelque chose du caracte-
re indépendant & des mœurs un peu sauvages de
leurs peres.

Les côtes de l'isle n'offrent que deux rades ; &
encore n'y a-t-il que de très-petits bateaux qui
puissent y mouiller. L'une & l'autre sont protégées
par quatre canons , qui , depuis un demi-siècle , sont
hors de tout service.

Les Vierges sont un groupe d'une soixantaine
de petites isles , la plupart montueuses , seches &
arides , où les Espagnols de Portoric pêcherent long-
temps seuls , des tortues qui y étoient très-abon-
dantes. Les Hollandois venoient d'y commencer

XIX.

Tortola est
la seule des
isles Vierges
que les An-
glois ayent
cultivée.

Reproche
au gouver-
nement.

un petit établissement à Tortola, une des meilleures & celle qui a le port le plus sûr ; lorsqu'en 1666 ils en furent chassés par les Anglois. Ceux-ci ne tarderent pas à se répandre sur les iflots & les rochers voisins. Là ; ils vécutent, pendant près d'un siecle, comme des sauvages, uniquement occupés de la culture du coton. Ce ne fut qu'après la paix de 1748, que leur activité se tourna vers le sucre, dont depuis ils ont envoyé assez régulièrement tous les ans quatre ou cinq millions pesant à leur métropole.

Avant cette époque, il n'y avoit eu ni gouvernement régulier, ni culte public à Tortola. L'un & l'autre ont été établis très-récemment ; & ce qui étoit peut-être plus difficile, on a fait consentir ses habitants à payer au fisc quatre & demi pour cent à la sortie de leurs productions. Une administration prévoyante auroit sollicité un bill pour affermir les propriétés. Toutes ou la plupart ont été transmises d'une manière assez irrégulière ; & si elles étoient juridiquement attaquées, il y a peu de colons qui ne pussent être légalement ruinés.

Voilà donc à Tortola le gouvernement très-ardent à tirer de l'argent des colons, & très-peu soucieux d'assurer leur bonheur, quoiqu'il ne lui en eût coûté qu'un peu de bienveillance, sans aucun sacrifice. Peut-on dire à des hommes d'une manière plus impudente : » Vous ne nous êtes rien. » Payez, payez encore ; & lorsque vous ne ferez plus en état de payer, soyez malheureux, périssez, mourez, peu nous importe. L'intérêt que nous prenons à votre sort, est en raison des sommes que vous nous fournissez. » On ne tient nulle part ce propos inhumain : mais on a par-tout la même façon de penser, la même façon d'agir. Par-tout on traite les sujets, comme des mines

qu'on cesse d'exploiter quand elles ne rendent plus rien. Par-tout on oublie qu'avec un peu de justice & de protection, on les rendroit inépuisables. Par-tout les Empires se croient éternels, & ceux qui les gouvernent se conduisent comme s'ils n'avoient pas un jour à durer. Le danger de Tortola n'est pas celui de la Jamaïque.

Cette isle, qui est sous le vent des autres isles Angloises, & que la géographie a placée au nombre des grandes Antilles, peut avoir quarante-trois ou quarante-quatre lieues de long, & seize ou dix-sept dans sa plus grande largeur. Elle est coupée de plusieurs chaînes de montagnes, irrégulières, où des rochers affreux sont confusément entassés. Leur stérilité n'empêche pas qu'elles ne soient couvertes d'une prodigieuse quantité d'arbres de différentes especes, dont les racines, pénétrant dans les fentes des rochers, vont chercher l'humidité que laissent des orages & des brouillards fréquents. Cette verdure perpétuelle, alimentée, embellie par une foule d'abondantes cascades, forme un printemps de toute l'année, & présente aux yeux enchantés le plus beau spectacle de la nature. Mais ces eaux qui, tombant des sommets arides, versent la fécondité dans les plaines, ont un goût de cuivre, désagréable & mal-sain. Le climat est plus dangereux encore. De toutes les isles de l'Amérique, c'est la Jamaïque qui est la plus meurtrière. On y périt très-rapidement; & après deux siècles de défrichements, il se trouve des districts très-fertiles, même près de la capitale, où un homme libre ne passeroit pas la nuit sans une extrême nécessité.

Colomb découvrit en 1494 cette grande isle; mais il n'y forma point d'établissement. Huit ans après, il y fut jetté par la tempête. La perte de ses vaisseaux, le mettant hors d'état d'en sortir, il im-

XX.
Description
de la Jamaïque.

XXI.
Les Espagnols découvrent la Jamaïque, & s'y éta-

blissent quel-
ques temps
après.

plora l'humanité des sauvages, & il en reçut tous les secours de la commisération naturelle. Cependant ce peuple, qui ne cultivoit que pour ses besoins, se lassa de nourrir des étrangers, qui l'exposoient à mourir lui-même de disette, & il s'éloigna peu-à-peu des côtes. Les Espagnols ne garderent plus alors de ménagement avec ces timides Indiens qu'ils avoient déjà effarouchés par des actes de violence; & ils s'emportèrent jusqu'à prendre les armes contre un chef humain & juste qui n'approuvoit pas leurs férocités. Pour sortir de cette situation désespérée, Colomb profita d'un de ces phénomènes de la nature où l'homme de génie trouve quelquefois des ressources pardonnables à la nécessité.

Ses connoissances astronomiques l'instruisoient qu'il y auroit bientôt une éclipse de lune. Il fit avertir les Caciques voisins de s'assembler pour entendre des choses utiles à leur conservation. » Pour vous punir, leur dit-il d'un air inspiré, de la dureté avec laquelle vous nous laissez périr mes compagnons & moi, le Dieu que j'adore va vous frapper de ses terribles coups. Dès ce soir, vous verrez la lune rougir, puis s'obscurcir, & vous refuser sa lumière. Ce ne sera que le prélude de vos malheurs, si vous vous obstinez à me refuser des vivres ».

A peine l'Amiral a parlé, que ses prophéties s'accomplissent. La désolation est extrême parmi les sauvages. Ils se croyoient perdus, demandent grace, & promettent tout. Alors on leur annonce que le ciel, touché de leur repentir, apaise sa colère, & que la nature va reprendre son cours. Dès ce moment, les subsistances arrivent de tous côtés, & Colomb n'en manqua plus jusqu'à son départ.

Ce fut Dom Diegue, fils de cet homme extraor-

dinaire, qui fixa les Espagnols à la Jamaïque. En 1509, il y fit passer de Saint-Domingue, soixante-dix brigands sous la conduite de Jean d'Esquimel. D'autres ne tarderent pas à les suivre. Tous sembloient n'aller dans cette isle paisible que pour s'y baigner dans le sang humain. Le glaive de ces barbares ne s'arrêta que lorsqu'il n'y resta pas un seul habitant, pour conserver la mémoire d'un peuple nombreux, doux, simple & bienfaisant. Pour le bonheur de la terre, ses exterminateurs ne devoient pas remplacer cette population. Auroient-ils voulu même se multiplier dans une isle qui ne fournissoit pas de l'or ? Leur cruauté fut sans fruit pour leur avarice ; & la terre qu'ils avoient souillée de carnage, sembla se refuser aux efforts d'inhumanité qu'ils firent pour s'y fixer. Tous les établissements élevés sur la cendre des naturels du pays, tomberent à mesure que le travail & le désespoir acheverent d'épuiser le reste des sauvages échappés aux fureurs des premiers conquérants. Celui de Sant-Iago de la Vega fut le seul qui se soutint. Les habitants de cette ville, plongés dans l'oïseté qui suit la tyrannie après la dévastation, se contentoient de vivre de quelques plantations dont ils vendoient le superflu aux vaisseaux qui passoient sur leurs côtes. Toute la population de la colonie, concentrée au petit territoire qui nourrissoit cette race de destructeurs, étoit bornée à quinze cents esclaves commandés par autant de tyrans ; lorsque les Anglois vinrent enfin attaquer cette ville, s'en rendirent maîtres, & s'y établirent en 1655.

Avec eux y entra la discorde. Ils en apportoi-
les plus funestes germes. D'abord la nouvelle colo-
nie n'eut pour habitants que trois mille hommes de
cette milice fanatique, qui avoit combattu & triom-
phé sous les drapeaux du parti républicain. Bientôt

XXII.

La Jamaïque est conquise par les Anglois.
Evénements arrivés dans

1711e depuis
qu'ils en
font les maî-
tres.

ils furent joints par une multitude de royalistes, qui espéroient trouver en Amérique la consolation de leur défaite, ou le calme de la paix. L'esprit de division qui avoit si long-temps & si cruellement déchiré les deux partis en Europe, les suivit au-delà des mers. C'en étoit assez pour renouveler dans le Nouveau-Monde les scènes d'horreur & de sang tant de fois répétées dans l'Ancien. Mais Penn & Venables, conquérants de la Jamaïque, en avoient remis le commandement à l'homme le plus sage, qui se trouvoit le plus ancien Officier. C'étoit Dodley, qui avoit plié sous l'autorité d'un citoyen vainqueur, mais sans rien perdre de son attachement pour les Stuarts. Deux fois, Cromwel, qui avoit démêlé ces sentiments secrets, lui substitua de ses partisans, & deux fois leur mort remplaça Dodley à la tête des affaires.

Les conspirations qu'on tramait contre lui furent découvertes & dissipées. Jamais il ne laissa impunies les moindres breches faites à la discipline. La balance fut, dans ses mains, toujours égale entre la faction que son cœur détestoit & celle qu'il aimoit. L'industrie étoit excitée, encouragée par ses soins, ses conseils & ses exemples. Son désintéressement appuyoit son autorité. Content de vivre du produit de ses plantations, jamais on ne réussit à lui faire accepter des appointements. Simple & familier dans la vie privée, il étoit dans sa place intrépide guerrier, commandant ferme & sévère, sage politique. Sa maniere de gouverner fut toute militaire; c'est qu'il avoit à contenir ou policer une colonie naissante, uniquement composée de gens de guerre; à prévenir ou repousser une invasion des Espagnols, qui pouvoient tenter de recouvrer ce qu'ils venoient de perdre.

Mais lorsque Charles II eut été appelé au trône.

ne, par la nation qui en avoit précipité son pere, il s'établit à la Jamaïque un gouvernement civil, modelé, comme dans les autres isles, sur celui de la métropole. Cependant ce ne fut qu'en 1682 que se forma ce corps de loix, qui tient aujourd'hui la colonie en vigueur. Trois de ces sages statuts méritent l'attention des lecteurs politiques.

Le but du premier est d'exciter les citoyens à la défense de la patrie, sans que la crainte de commettre leur fortune particuliere puisse les détourner du service public. Il ordonne que tout dommage fait par l'ennemi, sera payé sur le champ par l'Etat; & aux dépens de tous les sujets, si le fisc n'y suffit pas.

Une autre loi veille aux moyens d'augmenter la population. Elle veut que tout maître de vaisseau, qui aura porté dans la colonie un homme hors d'état de payer son passage, reçoive une gratification générale de 22 liv. 10 s. La gratification particuliere est de 168 liv. 15 s. pour chaque personne portée d'Angleterre ou d'Ecosse; de 135 liv. pour chaque personne portée d'Irlande; de 78 liv. 15 s. pour chaque personne portée du continent de l'Amérique; de 45 liv. pour chaque personne portée des autres isles.

La troisieme loi tend à favoriser la culture. Lorsqu'un propriétaire de terres n'a pas la faculté de payer l'intérêt ou le capital de ses emprunts, sa plantation est vendue au prix estimé par douze propriétaires. Sa valeur, quelle qu'elle soit, libere entièrement le débiteur. Mais si elle excédoit ses dettes, on seroit tenu de lui rembourser le surplus. Cette jurisprudence, qu'on pourroit trouver partielle, a le mérite de diminuer la rigueur des poursuites du rentier & du marchand contre le cultivateur. Elle est à l'avantage du sol & des hommes en

général. Le créancier en souffre rarement, parce qu'il est sur ses gardes; & le débiteur en est plus tenu à la vigilance, à la bonne foi, pour trouver des avances. C'est alors la confiance qui fait les engagements, & cette confiance ne se mérite & ne s'entretient que par des vertus.

Le temps a amené d'autres réglemens. On s'aperçut que les Juifs, établis en grand nombre à la Jamaïque, se faisoient un jeu de tromper les tribunaux de justice. Un magistrat imagina que ce désordre pouvoit venir de ce que la Bible qui leur étoit présentée étoit en Anglois. Il fut arrêté que ce seroit sur le texte hébreu qu'ils jureroient dans la suite; & après cette précaution, les faux sermens devinrent infiniment plus rares.

En 1761, il fut décidé que tout homme qui ne seroit pas blanc ne pourroit hériter que de 13,629 liv. 3 s. 4 d. Ce statut déplut à plusieurs membres de l'assemblée, qui s'indignèrent qu'on voulût ravir à des peres tendres la satisfaction de laisser une fortune achetée par de longs travaux à une postérité chérie, parce qu'elle ne seroit pas de leur couleur. On se divisa, & le Parlement d'Angleterre se saisit de la contestation. Un des plus célèbres orateurs de la chambre des communes se déclara hautement contre les negres. Son opinion fut que c'étoient des êtres vils, d'une espece différente de la nôtre. Le témoignage de Montesquieu fut le plus fort de ses arguments, & il lut avec confiance le chapitre ironique de l'Esprit des Loix sur l'esclavage. Aucun des auditeurs ne soupçonna les véritables vues d'un écrivain si judicieux, & son nom subjuga tout le Sénat Britannique.

Tout le Sénat Britannique! tout un corps assemblé pour discuter les intérêts de la nation, & prononcer gravement sur une motion, dont l'injustice

& la déraison ne méritoient que des huées ! Et pourquoi ne pas opiner que ces noirs fussent entièrement déshérités ? Si leur couleur autorisoit à les priver d'une portion du bien de leurs peres, pourquoi pas de tout ? C'est par le ridicule & non par des arguments qu'il falloit combattre des opinions d'une aussi palpable absurdité. Et quand, contre toute vraisemblance, c'eût été le sentiment de Montesquieu, qu'importoit son autorité ? Du moins falloit-il d'ailleurs s'affurer du sentiment de cet auteur.

Le bill alloit s'étendre aux Indiens, lorsqu'un homme, moins aveuglé que les autres, observa que ce seroit une injustice horrible de confondre les anciens propriétaires de l'isle avec les Africains, & qu'il n'en restoit d'ailleurs que cinq ou six familles.

Avant qu'aucune de ces loix eût été portée, la colonie avoit acquis une assez grande célébrité. Quelques aventuriers, autant par haine ou jalousie nationale, que par inquiétude d'esprit & besoin de fortune, attaquèrent les vaisseaux Espagnols. Ces corsaires furent secondés par les soldats de Cromwel, qui, ne recueillant après sa mort que l'aversion publique attachée à ses cruels succès, cherchèrent au loin un avancement qu'ils n'espéroient plus en Europe. Ce nombre fut grossi d'une foule d'Anglois des deux partis, accoutumés au sang par les guerres civiles qui les avoient ruinés. Ces hommes avides de rapine & de carnage, écumoient les mers, dévastèrent les côtes du Nouveau-Monde. C'étoit à la Jamaïque qu'étoient toujours portées par les nationaux, & souvent par les étrangers, les dépouilles du Mexique & du Pérou. Ils trouvoient dans cette isle plus de facilités, d'accueil, de protection & de liberté qu'ailleurs, soit pour débarquer, soit pour dépenser à leur gré le butin de leurs courses. C'est

que les prodigalités de la débauche les rejettoient bientôt dans la misère. Cet unique aiguillon de leur sanguinaire industrie, les faisoit voler à de nouvelles proies. Ainsi la colonie profitoit de leurs continuelles vicissitudes de fortune, & s'enrichissoit des vices qui étoient la source & la ruine de leurs trésors.

Quand cette race exterminante fut éteinte, par sa meurtrière activité, les fonds qu'elle avoit laissés, & qui n'étoient, après tout, dérobés qu'à des usurpateurs plus injustes & plus cruels encore, ces fonds devinrent la base d'une nouvelle opulence, par la facilité qu'ils donnerent d'ouvrir un commerce interlope avec les possessions Espagnoles. Cette veine de richesse, qu'on avoit ouverte vers 1672, s'accrut successivement, & très-rapidement vers la fin du siècle. Des Portugais, avec un capital de trois millions, dont leur Souverain avoit avancé les deux tiers, s'engagerent, en 1696, à fournir aux sujets de la Cour de Madrid, cinq mille noirs, chacune des cinq années que devoit durer leur traité. Cette compagnie tira de la Jamaïque un grand nombre de ces esclaves. Dès-lors le colon de cette île eut des liaisons suivies avec le Mexique & le Pérou, soit par l'entremise des agents Portugais, soit par les Capitaines de ses propres vaisseaux employés à la navigation de ce commerce. Mais ces liaisons furent un peu ralenties par la guerre de la succession au trône d'Espagne.

A la paix, le traité de l'Assiento donna des alarmes à la Jamaïque. Elle craignit que la compagnie du Sud, chargée de pourvoir de negres les colonies Espagnoles, ne lui fermât entièrement le canal & la route des mines d'or. Tous les efforts qu'elle fit pour rompre cet arrangement, ne changerent point les mesures du Ministère Anglois. Il

avoit sagement prévu que l'activité des Affientistes donneroit une nouvelle émulation à l'ancien commerce interlope, & ses vues se trouverent justes.

Le commerce prohibé que faisoit la Jamaïque étoit simple dans sa fraude. Un bâtiment Anglois feignoit qu'il manquoit d'eau, de bois, de vivres; que son mât étoit rompu, ou qu'il avoit une voie d'eau, qu'il ne pouvoit ni découvrir, ni étancher, sans se décharger. Le Gouverneur permettoit que le navire entrât dans le port, & s'y réparât. Mais pour se garantir ou se disculper de toute accusation auprès de sa Cour, il faisoit mettre le sceau sur la porte du magasin où l'on avoit enfermé les marchandises du vaisseau, tandis qu'il restoit une autre porte non scellée, par où l'on entroit & l'on sortoit les effets qui étoient échangés dans ce commerce secret. Quand il étoit terminé, l'étranger, qui manquoit toujours d'argent, demandoit qu'il lui fût permis de vendre de quoi payer la dépense qu'il avoit faite : permission qu'il eût été trop barbare de refuser. Cette facilité étoit nécessaire pour que le Commandant ou ses agents pussent débiter impunément en public ce qu'ils avoient acheté d'avance en secret, parce qu'on supposeroit toujours que ce ne pouvoit être autre chose que les effets qu'il avoit été permis d'acquérir. Ainsi se vuidoient & se répandoient les plus grosses cargaisons.

La Cour de Madrid se flatta de mettre fin à ce désordre, en défendant l'admission des bâtiments étrangers dans ses ports, sous quelque prétexte que ce pût être. Mais les Jamaïcains, appelant la force au secours de l'artifice, se firent protéger dans la continuation de ce commerce par les vaisseaux de guerre Anglois, qui recevoient cinq pour cent sur tous les objets dont ils favorisoient l'introduction frauduleuse.

Cependant , à cette violation éclatante & manifeste du droit public , en succéda une plus sourde & moins menaçante. Les navires expédiés de la Jamaïque se rendoient aux rades de la côte Espagnole les moins fréquentées : mais sur-tout à deux ports également déserts ; celui de Brew à cinq milles de Cathagene , & celui de Grout à quatre milles de Porto - Belo. Un homme qui savoit la langue du pays , étoit mis promptement à terre , pour avertir les contrées voisines de l'arrivée des vaisseaux. La nouvelle se répandoit de proche en proche , avec la plus grande célérité , jusqu'aux lieux les plus éloignés. Les marchands venoient avec la même diligence , & la traite commençoit ; mais avec des précautions dont l'expérience avoit enseigné la nécessité. L'équipage du bâtiment étoit divisé en trois parties. Pendant que l'une accueilloit les acheteurs avec politesse & veilloit d'un œil attentif sur le penchant & l'adresse qu'ils avoient pour le vol , l'autre étoit occupée à recevoir la vanille , l'indigo , la cochenille , l'or & l'argent des Espagnols , en échange des esclaves , du vif-argent , des soieries , & d'autres marchandises qui leur étoient livrées. En même-temps , la troisième division retranchée en armes sur le tillac , veilloit à la sûreté du navire & de l'équipage , ayant soin de ne pas laisser entrer plus de monde à la fois qu'elle n'en pouvoit contenir dans l'ordre.

Lorsque les opérations étoient terminées , l'Anglois regagnoit son isle avec ses fonds qu'il avoit communément doublés , & l'Espagnol sa demeure avec ses emplettes , dont il espéroit retirer un semblable & même un plus grand bénéfice. De peur d'être découvert , il évitoit les grandes routes , & marchoit dans des chemins détournés , avec des negres qu'il venoit d'acheter , & qu'il avoit chargés

le marchandises, distribuées en paquets, d'une forme & d'un poids facile à porter.

Cette maniere de négocier prospéroit depuis long-temps au grand avantage des colonies des deux nations, lorsque la substitution des vaisseaux de registre aux galions ralentit, comme l'Espagne se l'étoit proposé, la marche de ce commerce. Il diminua par degrés; & dans les derniers temps, il étoit réduit à peu de chose. Le Ministère de Londres, voulant le ranimer, pensa, en 1766, que le meilleur expédient, pour rendre à la Jamaïque ce qu'elle avoit perdu, étoit d'en faire un port franc.

Aussi-tôt les bâtimens Espagnols du Nouveau-Monde y arriverent de tous les côtés pour échanger leurs métaux & leurs denrées contre les manufactures Angloises. Cet empressement avoit cela de commode, que le gain dont il étoit la source, étoit sans danger, & ne pouvoit être l'occasion d'aucune brouillerie : mais il falloit s'attendre que la Cour de Madrid ne tarderoit pas à rompre une communication si nuisible à ses intérêts. La Grande-Bretagne le pensa ainsi; & pour continuer à faire couler dans son sein les richesses du continent voisin, elle jetta sur la côte des Mosquitoes les fondemens d'une colonie.

Quel que soit un jour le sort de ce nouvel établissement, il est certain que la Jamaïque s'occupa long-temps beaucoup trop d'un commerce frauduleux, & trop peu de ses cultures. La première à laquelle les Anglois se livrerent, fut celle du cacao qu'ils avoient trouvée bien établie par les Espagnols. Elle prospéra tant que durèrent les plantations de ce peuple qui en faisoit sa principale nourriture & son négoce unique. Les arbres vieillirent; il fallut les renouveler : mais soit défaut de soins

XXIII.
Cultures
établies à la
Jamaïque.

ou d'intelligence, ils ne réussirent pas, & on leur substitua l'indigo.

Cette production prenoit des accroissements considérables, lorsque le Parlement la chargea d'un droit qu'elle ne pouvoit porter, & qui en fit tomber la culture à la Jamaïque, comme dans les autres isles Angloises. Cette imprudente taxe fut depuis supprimée; on lui substitua même des gratifications: mais cette générosité tardive n'enfanta que des abus. Pour jouir du bienfait, les Jamaïcains contractèrent l'habitude qu'ils ont conservée, de tirer cette précieuse teinture de Saint-Domingue, & de l'introduire dans la Grande-Bretagne comme une richesse de leur propre sol.

On ne fauroit regarder comme entièrement perdue la dépense que fait à cette occasion le gouvernement, puisque la nation en profite: mais elle entretient cette défiance, &, s'il faut le dire, cette fripponnerie que l'esprit de finance a fait naître dans toutes nos législations modernes entre l'Etat & les citoyens. Depuis que le Magistrat n'a cessé d'imaginer des moyens pour s'approprier l'argent du peuple, le peuple n'a cessé de chercher des ruses pour se soustraire à l'avidité du Magistrat. Dès qu'il n'y a point eu de modération dans les dépenses, de bornes dans l'imposition, d'équité dans la répartition, de douceur dans le recouvrement, il n'y a plus eu de scrupule sur la violation des loix pécuniaires, de bonne foi dans le payement des impôts, de franchise dans les engagements du sujet avec le Prince. Oppression d'un côté, pillage de l'autre. La finance poursuit le commerce, & le commerce élude ou trompe la finance. Le fisc rançonne le cultivateur, & le cultivateur en impose aux fisc par de fausses déclarations. Ce sont les mœurs des deux hémisphères.

Dans le nouveau , il existoit encore quelques plantations d'indigo à la Jamaïque , lorsqu'on commença à s'y occuper du coton. Cette production eut un succès rapide & toujours suivi , parce qu'elle trouva sans interruption un débouché avantageux en Angleterre , où on la mettoit en œuvre avec une adresse qui a été plutôt imitée qu'égalée par les nations rivales.

Le gingembre a été moins utile à la colonie. Les sauvages , que les Européens trouverent dans les isles d'Amérique , en faisoient assez généralement usage : mais leur consommation en ce genre , comme dans les autres , étoit si bornée , que la nature brute leur en fournissoit suffisamment. Les usurpateurs prirent une espece de passion pour cette épicerie. Ils en mangeoient le matin , pour éguiser leur appétit. On leur en servoit à table , confit de plusieurs façons. Ils en usoient après le repas pour faciliter la digestion. C'étoit , dans la navigation , leur antidote contre le scorbut. L'ancien monde adopta le goût du nouveau , & ce goût dura jusqu'à ce que le poivre , qui avoit eu long-temps une valeur extraordinaire , fût baissé de prix. Alors le gingembre tomba dans une espece de mépris , & la culture en fut à-peu-près abandonnée par-tout , excepté à la Jamaïque.

Cette isle produit & vend une autre épicerie , connue sous le nom impropre de poivre de la Jamaïque. L'arbre qui le produit est une espece de myrte , qui croît ordinairement sur les montagnes , & s'éleve à plus de trente pieds. Il est très-droit , d'une grosseur médiocre , & couvert d'une écorce grisâtre , unie & luisante. Ses feuilles , qui ont une bonne odeur , ressemblent pour la forme & pour la disposition à celles du laurier , & les branches sont terminées par des corymbes de fleurs en tout semblables à celles du myrte ordinaire. Les fruits qui leur suc-

cedent font de petites baies un peu plus grosses que celles de genievre. On les cueille vertes, & on les met sécher au soleil. Elles brunissent, & prennent une odeur d'épicerie, qui, en Angleterre, a fait appeler ce piment *allspice*. L'usage en est excellent pour fortifier les estomacs froids : mais qu'est-ce que cet avantage en comparaison de tous ceux que procure le sucre ?

L'art de le cultiver ne fut connu à la Jamaïque qu'en 1668. Il y fut porté par quelques habitants de la Barbade. L'un d'entre eux avoit tout ce qu'exige la sorte de création qui dépend des hommes : c'étoit Thomas Moddifort. Son activité, ses capitaux, son intelligence le mirent en état de défricher un terrain immense, & l'éleverent, avec le temps, au gouvernement de la colonie. Cependant le spectacle de sa fortune & ses vives sollicitations, ne pouvoient engager aux travaux de la culture des hommes nourris la plupart dans l'oïveté des armes. Douze cents malheureux arrivés en 1670 de Surinam, qu'on venoit de céder aux Hollandois, se montrèrent plus dociles à ses leçons. Le besoin leur donna du courage, & leur exemple inspira l'émulation. Elle fut nourrie par l'abondance d'argent que les succès continuels des Flibustiers faisoient entrer chaque jour dans l'isle. Une grande partie fut employée à la construction des édifices, à l'achat des esclaves, des ustensiles, de tous les meubles nécessaires aux habitations naissantes. Avec le temps, il sortit de cette possession une grande abondance de sucre, inférieur, à la vérité, à celui qu'on fabriquoit dans la plupart des autres colonies ; mais dont le rum avoit une supériorité marquée.

Le caféier prospéroit dans les établissements Hollandois & François du Nouveau-Monde, avant que les Anglois eussent songé à se l'approprier. La Jamaïque

maïque fut même la seule des isles Britanniques qui crut devoir l'adopter, mais elle n'en poussa jamais la culture aussi loin que les nations rivales.

C'étoit, en 1756, une opinion généralement reçue, que la Jamaïque étoit dans le plus grand état de prospérité où elle pût atteindre. Une isle occupée depuis un siècle par un peuple actif & éclairé. Une isle où la piraterie & un commerce frauduleux avoient versé sans interruption les trésors du Mexique & du Pérou. Une isle à laquelle aucun moyen d'exploitation n'avoit jamais manqué. Une isle dont les parages sûrs & les rades excellentes n'avoient cessé d'appeler les navigateurs. Une isle qui avoit toujours vu ses productions recherchées par l'Europe entière : un tel établissement devoit paroître, même aux esprits les plus réfléchis, avoir fait tous les progrès dont la nature l'avoit rendu susceptible.

La guerre, qui rendra cette époque à jamais célèbre, dissipa une illusion si raisonnable. Un fléau, qui quelquefois bouleverse les Etats & toujours les épuise, fut une source de fortune pour la Jamaïque. Les négociants Anglois, enrichis des dépouilles d'un ennemi, par-tout vaincu, par-tout fugitif, se trouverent en état de faire de grosses avances & de longs crédits aux cultivateurs. Les colons eux-mêmes, animés par le découragement des colons François, dont les travaux avoient jusqu'alors été si heureux, profiterent avec chaleur des facilités que des événements inattendus mettoient dans leurs mains. La paix n'arrêta pas l'impulsion reçue. Ce mouvement rapide a continué, & les productions de la colonie sont de près d'un tiers plus considérables qu'elles ne l'étoient il y a trente ans.

L'isle entière peut contenir trois millions huit cents mille acres de terre. Les montagnes, les rochers, les lacs, les marais, les rivières, d'autres lieux

XXIV.

Etat actuel
de la Jamaïque, confi-

dérée sous
tous ses rap-
ports.

nécessairement perdus pour les travaux utiles, en occupent un million sept cents vingt-huit mille quatre cents trente-un, selon les lumières d'un homme judicieux & appliqué, qui a long-temps conduit la colonie. Le gouvernement en a successivement accordé un million six cents soixante-onze mille cinq cents soixante-neuf qui sont défrichés, ou qui peuvent l'être. Il en reste encore à concéder quatre cents mille qui attendent des bras & des moyens d'exploitation.

En 1658, la Jamaïque comptoit quatre mille cinq cents blancs & quatorze cents esclaves; en 1670, sept mille cinq cents blancs & huit mille esclaves; en 1734, sept mille six cents quarante-quatre blancs & quatre-vingt-six mille cinq cents quarante-six esclaves; en 1746, dix mille blancs & cent douze mille quatre cents vingt-huit esclaves; en 1768, dix-sept mille neuf cents quarante-sept blancs & cent soixante-six mille neuf cents quatorze esclaves; en 1775, dix-huit mille cinq cents blancs, trois mille sept cents noirs ou mulâtres libres, & cent quatre-vingt-dix mille neuf cents quatorze esclaves. Cent dix mille de ces malheureux sont placés sur six cents quatre-vingts sucreries. Le reste est employé à des cultures moins précieuses dans quatorze cents soixante habitations, à la navigation, au service domestique, & à d'autres travaux de nécessité première.

Les dépenses publiques de la colonie s'élevent annuellement à 817,750 livres. C'est avec des impositions sur les maisons, sur les différentes productions du sol, sur les boissons étrangères, sur la tête des noirs; & dans les cas extraordinaires, avec un doublement de capitation, qu'on pourvoit à ces besoins. Les comptables chargés, dans les dix-neuf paroisses, de lever les contributions ordonnées

par l'assemblée générale, ont obtenu, pour prix de leurs soins, deux & demi pour cent, & le receveur général en retient cinq.

Les monnoies qui circulent habituellement dans l'isle, ne passent pas 954,041 liv. Ce numéraire est plus que suffisant, parce qu'il ne sert qu'aux plus petits détails de commerce. Les esclaves apportés d'Afrique; les marchandises que l'Europe envoie: tout ce qui a une grande valeur est payé en lettres-de-change sur Londres, & sur quelqu'un des autres ports Britanniques où les colons envoient leurs denrées pour leur propre compte.

Le prix de ces productions n'est pas uniquement destiné aux besoins sans cesse renaissants de la Jamaïque. Une grande partie doit servir à l'acquittement des dettes qu'un luxe immodéré & des malheurs trop répétés lui ont fait successivement contracter. Ses engagements, autant qu'on en peut juger, s'élevaient aux deux tiers de ses richesses apparentes. Le plus grand nombre de ses créanciers est fixé en Angleterre. Les autres sont des négociants passagèrement établis dans l'isle, parmi lesquels on compte beaucoup de Juifs. Puisse ce peuple, d'abord esclave, puis conquérant, & ensuite avili pendant vingt siècles, posséder un jour légitimement la Jamaïque, ou quelque autre isle riche du Nouveau-Monde! Puisse-t-il y rassembler tous ses enfants, & les élever en paix dans la culture & le commerce, à l'abri du fanatisme qui le rendit odieux à la terre, & de la persécution qui l'a trop rigoureusement puni de ses erreurs! Que les Juifs vivent enfin libres, tranquilles & heureux dans un coin de l'univers, puisqu'ils sont nos frères par les liens de l'humanité, & nos pères par les dogmes de la religion!

La colonie envoie actuellement, chaque année, à sa métropole huit cents mille quintaux de sucre,

qui , à 40 livres le quintal , produisent 32,000,000 livres. Quatre millions galons de rum , qui , à 1 livre 10 sols le galon , produisent 6,000,000 livres. Trois cents mille galons de melasse , qui , à 10 sols le galon , produisent 150,000 liv. Six mille quintaux de coton , qui , à 150 livres le quintal , produisent 900,000 livres. Six mille quintaux de piment , qui , à 42 livres le quintal , produisent 252,000 liv. Dix-huit mille quintaux de café , qui , à 50 livres le quintal , produisent 900,000 livres. Trois mille quintaux de gingembre , qui , à 70 liv. le quintal , produisent 210,000 livres. Pour 400,000 livres en bois de teinture ou de marqueterie. Tous ces objets réunis portent les produits de la Jamaïque à 40,812,000 livres.

Les navires destinés à leur extraction sont très-multipliés ; mais du port de cent cinquante à deux cents tonneaux seulement.

Un petit nombre prennent leur chargement au port Morant , qu'il faudroit regarder comme bon , si l'entrée en étoit moins difficile. Cette rade , située dans la partie méridionale de l'isle , n'est défendue que par une batterie mal construite & mal placée. Douze hommes , commandés par un sergent , y font continuellement la garde. Non loin de-là est une baie du même nom , plus commode & plus fréquentée par les navigateurs.

La côte n'offre plus de mouillage que pour de très-petits bateaux jusqu'au Port-Royal où est embarquée la moitié des productions de la colonie destinées pour l'Europe.

Plus loin est le vieux havre , communément assez fréquenté. Les planteurs voisins ont souvent résolu d'élever quelques ouvrages pour protéger contre les petits corsaires les bâtimens qui y formeroient leur cargaison. Ce projet dispendieux pa-

roît tout-à-fait abandonné. On a compris enfin que l'embarras de l'entrée seroit toujours la meilleure des défenses.

La baie de la riviere Noire exigeoit une bonne batterie. On l'établiroit sans beaucoup de fraix, & elle seroit la sûreté du grand nombre de petits navires qui la fréquentent.

Savane-la-Marr n'a jamais que peu d'eau, & son entrée est par-tout embarrassée de récifs & de rochers submergés. C'est le plus mauvais port de la colonie. Il est pourtant devenu l'entrepôt d'un assez grand commerce, depuis que le territoire voisin a été défriché. Ses habitants voulurent autrefois s'entourer de fortifications. L'ouvrage fut abandonné après qu'on y eut dépensé plus de cent mille écus. Il ne reste plus de ces travaux qu'un amas de ruines.

L'isle n'a sur sa côte occidentale très-refferrée, qu'un seul port, & c'est celui d'Orange. Sept ou huit bâtimens y prennent annuellement leur charge.

Le premier havre au nord, c'est celui de Sainte-Lucie. Il est spacieux; il est sûr; il est défendu par un fort, capable de faire quelque résistance, s'il étoit réparé, si son artillerie étoit mise en état de servir. On y entretient toujours une foible garnison.

Huit ou neuf lieues plus loin, est l'excellente baie de Montego. La cinquieme partie des productions de la colonie est embarquée dans sa petite ville de Barnet-Town, défendue par une batterie de dix canons.

Des bas-fonds rendent difficile l'entrée du port Sainte-Anne. A peine reçoit-il tous les ans quinze ou seize navires.

Le port Antonio est un des plus sûrs, mais non

des plus fréquentés de l'isle. Son fort est gardé par un détachement que commande un Officier.

La côte orientale n'offre que le havre de Manchineel. Le mouillage y est bon; mais dans les parages voisins, la mer est toujours violemment agitée par les vents d'est. C'est le quartier le plus exposé à l'invasion; & la batterie de dix canons qu'on y a construite, ne le mettroit pas à l'abri du danger, si ses richesses étoient plus considérables. Toute la défense de la colonie réside proprement dans le Port-Royal.

XXV.
Moyens
qu'a la
Jamaïque
pour se ga-
rantir de
l'invasion.

Les Anglois ne se furent pas plutôt rendus maîtres de la Jamaïque, que le soin de rendre cette conquête utile & de s'en assurer la possession, les occupa. Les défrichements, entrepris par les Espagnols, & les avantages d'une rade immense, sûre, commode, arrêterent sagement leurs regards sur Port-Royal. La ville qu'ils y bâtirent, quoique placée dans des sables sur une langue de terre très-étroite, quoique privée par la nature d'eau potable & de tous les autres soutiens de la vie, devint en moins de trente ans, une cité célèbre. Elle dut cet éclat au mouvement rapide qu'y entretenoient les productions de l'isle, le butin des Flibustiers, le commerce ouvert avec le continent voisin. Il y avoit peu d'entrepôts sur le globe, où la soif des richesses & des plaisirs eût réuni plus d'opulence & de corruption.

Un moment détruit, le 7 Juin 1692, ce brillant spectacle. Le ciel, d'un azur clair & ferein, devient sombre & rougeâtre dans toutes l'étendue de la Jamaïque. Un bruit sourd se répand sous terre, des montagnes dans la plaine. Les rochers se fendent. Des côteaux se rapprochent. A la place des monts engloutis s'élevent des marais infects. De vastes forêts sont transportées à plusieurs milles

de leur situation première. Les édifices disparoissent dans des gouffres, ou tombent renversés sur leurs fondements. Treize mille hommes trouvent la mort dans ce tombeau de l'île entière; trois mille périssent de la contagion, qui suit ce fléau destructeur. A cette époque, la nature perd, dit-on, de sa beauté, l'air de sa pureté, le sol de sa fertilité. Les Européens apprennent de ce phénomène épouvantable, ou ils ne l'apprendront jamais, à ne pas se reposer sur la possession d'un monde qui chancelle sous leurs pieds, qui semble se dérober à leurs avides mains.

Dans ce désordre général, Port-Royal voit ensevelis dans les flots irrités, ou jettés au loin sur des plages désolées, les nombreux vaisseaux, dont les orgueilleux pavillons le rendoient si fier. La ville elle-même est détruite & submergée. Vainement on la tire de ses débris. Téméraires travaux! un nouvel ouragan renverse ses murs renaissants. Port-Royal, comme Jérusalem, ne peut être réédifié. La terre ne se laisse creuser, que pour l'engloutir encore. Par une singularité qui confond tous les efforts & les raisonnements de l'homme, les seules maisons qui échappent au nouveau bouleversement, restent bâties à l'extrémité d'une pointe infiniment étroite, qui s'avance plusieurs milles dans la mer: comme si l'inconstance de l'océan eût offert une base solide à des édifices que la terre-ferme sembloit rejeter.

Les habitants de Port-Royal, découragés par ces calamités répétées, se réfugient à Kingstown, situé sur la même baie. Bientôt leur activité & leur industrie, font de ce bourg, jusqu'alors obscur, une ville agréable & florissante. Les affaires même y sont peu-à-peu devenues plus vives qu'elles ne le furent à aucune époque dans les marchés qu'elle a

remplacés ; parce que la colonie a plus gagné par l'augmentation de ses cultures, qu'elle n'a perdu par la diminution de son commerce interlope.

Cependant Port-Royal n'avoit jamais été, & Kingstown ne devenoit pas la capitale de l'isle. Saint-Yago de la Vega, que les Anglois ont appelé Spanish Town, continuoit à jouir de cette utile prérogative. Cette ville, bâtie par les Espagnols à quelques milles de la mer, sur la riviere de Cobre, la plus considérable du pays, sans être navigable, étoit toujours le siege du corps législatif, du Gouverneur-Général, des tribunaux de justice, & par conséquent le séjour des colons les plus riches.

L'Amiral Knowles jugea cet arrangement contraire au bien public ; & en 1756, il fit décider par l'assemblée générale, que tous les ressorts, tous les pouvoirs de l'administration, seroient réunis à Kingstown. Ces haines personnelles contre l'auteur du projet ; la dureté des mesures qu'il employoit à l'exécution ; l'attachement qu'on prend pour les lieux comme pour les choses même ; une foule d'intérêts particuliers que la révolution devoit nécessairement blesser : toutes ces causes inspirerent à beaucoup de colons un éloignement invincible pour une innovation qui pouvoit bien avoir quelques inconvénients ; mais qui étoit appuyée sur des raisons décisives, & qui présentoit de grands avantages. Les entraves dont les opposants embarrasserent le nouveau système, n'arrêterent pas l'autorité. Ce fut même le temps qu'elle choisit pour réparer le fort Charles, qui sert de citadelle à Port-Royal, & pour augmenter de l'autre côté de la baie les fortifications très-bien entendues de Mosquito-Point, qui dominant le canal où doivent passer les bâtimens destinés pour Kingstown. Si au-lieu d'entrer dans

la baie, l'ennemi vouloit débarquer au nord de la nouvelle capitale, il se trouveroit arrêté dans sa marche par Zock, fort construit avec intelligence & entretenu avec soin dans un défilé très-ferré, à une lieue de la ville. Dans ces différents ouvrages & dans quelques autres postes moins importants, sont habituellement répartis deux régiments. Ils reçoivent une solde de la métropole; mais la colonie y ajoute une gratification journaliere de douze sols pour chaque soldat, & une gratification double pour tout Officier. Ces troupes, fussent-elles aussi bonnes qu'elles sont mauvaises, ne préserveroient pas l'isle de l'invasion, & seroient bientôt réduites à capituler devant des forces navales, supérieures à celles qu'on auroit destinées pour les appuyer.

Quand même la Jamaïque pourroit se garantir des malheurs d'une invasion étrangere, elle n'en resteroit pas moins exposée à des dangers domestiques, plus à craindre encore.

Lorsque les Espagnols furent obligés d'abandonner la Jamaïque à l'Angleterre, ils y laisserent un assez grand nombre de negres & de mulâtres, qui, las de leur esclavage, prirent la résolution de sauver, dans les montagnes, une liberté que sembloit leur offrir la fuite de leurs tyrans vaincus. Après avoir établi des réglemens qui devoient assurer leur union, ils planterent du maïs & du cacao dans les lieux les plus inaccessibles de leur retraite. Mais l'impossibilité de subsister jusqu'au temps de leur récolte, les força de descendre dans la plaine, pour y dérober des vivres. Le conquérant souffrit ce pillage d'autant plus impatiemment, qu'il n'avoit rien à perdre, & déclara la guerre la plus vive à ces ravisseurs. Plusieurs furent massacrés. Le plus grand nombre se soumit. Cinquante ou soixante seulement,

XXVI.

Dangers qui menacent la Jamaïque dans son propre sein.

trouverent encore des rochers pour y vivre ou mourir libres.

La politique, qui a des yeux & point d'entrailles, vouloit qu'on achevât d'exterminer ou de réduire cette poignée de fugitifs, échappés à la chaîne ou au carnage. Mais les troupes, qui périssoient ou s'épuisoient de fatigue, ne goûterent pas un système de destruction, qui devoit leur coûter encore du sang. On y renonça, dans la crainte de les soulever. Cette condescendance eut des suites funestes. Les esclaves que l'horreur du travail ou la peur des châtimens, jettoit dans le désespoir, ne tarderent pas à chercher un asyle dans les bois, où ils étoient sûrs de trouver des compagnons prêts à les assister. Le nombre des fugitifs augmenta tous les jours. On les vit bientôt désertir par essaims, après avoir massacré leurs maîtres, & dépouillé les habitations, qu'ils livroient aux flammes. Inutilement on employoit contre eux des partisans actifs, auxquels on assura 900 livres pour chaque noir massacré, dont ils présenteroient la tête. Cette rigueur ne changea rien, & la désertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des rebelles accrut leur audace. Jusqu'en 1690, ils s'étoient bornés à fuir. Mais enfin se croyant assez forts, même pour attaquer, on les vit fondre par bandes séparées sur les plantations Angloises, où ils firent des dégâts horribles. En vain furent-ils repoussés avec perte dans leurs montagnes; en vain pour les y contenir, construisit-on des forts de distance en distance, avec des corps-de-garde: malgré ces précautions, les ravages recommencerent à diverses reprises. Le ressentiment de la nature violée par une police barbare, mit tant de fureur dans l'ame des noirs, achetés par les blancs, que ceux-ci, pour couper, disoient-ils, la

racine du mal, résolurent, en 1735, d'employer toutes les forces de la colonie, à détruire un ennemi justement implacable.

Aussi-tôt les loix militaires prennent la place de toute administration civile. Tous les colons se partagent en corps de troupes. On se met en mouvement; on marche aux rebelles par différentes routes. Un parti se charge d'attaquer la ville de Nauny, que les noirs avoient bâtie eux-mêmes dans les montagnes bleues. Avec du canon, on réussit à réduire une place construite sans regles, défendue sans artillerie. Mais les autres entreprises n'ont qu'un succès équivoque, ou balancé par des pertes. Les esclaves, plus glorieux d'un triomphe qu'abattus de dix revers, s'enorgueillissent de ne plus voir dans leurs tyrans que des ennemis à combattre. S'ils sont vaincus, ce n'est pas sans vengeance. Leur sang est au moins confondu avec celui de leurs barbares maîtres. Ils vont au-devant de l'épée de l'Européen, pour lui plonger un poignard dans le cœur. Les réfugiés, forcés de céder au nombre ou à l'adresse, se retranchent dans des lieux inaccessibles, & s'y dispersent en petites troupes résolus de n'en plus sortir, & bien assurés d'y vaincre. Après neuf mois de combats & de courses, on abandonne enfin le projet de les soumettre.

Ainsi l'emportera tôt ou tard, sur des armées nombreuses, aguerries, & même disciplinées, un peuple désespéré par l'atrocité de la tyrannie ou l'injustice de la conquête, s'il a le courage de souffrir la faim plutôt que le joug; s'il joint à l'horreur d'être asservi, la résolution de mourir; s'il aime mieux être effacé du nombre des peuples, que d'augmenter celui des esclaves. Qu'il cede la plaine à la multitude des troupes, à l'attirail des armes, à l'étalage des vivres, des munitions & des hôpitaux,

& qu'il se retire au cœur des montagnes, sans bagage, sans toit, sans provisions, la nature saura bien l'y nourrir & l'y défendre. Qu'il y reste, s'il le faut, des années, pour attendre que le climat, la chaleur, l'oisiveté, la débauche aient dévoré ou consumé ces camps nombreux d'étrangers, qui n'ont ni butin à espérer, ni gloire à recueillir. Qu'il descende quelquefois avec les torrents, pour surprendre l'ennemi dans ses tentes, & ravager ses lignes. Qu'il brave enfin les noms injurieux de brigand & d'affassin, que lui prodiguera sans honte une grande nation, assez lâche pour s'armer toute entière contre une poignée d'hommes chasseurs, & assez foible pour ne pouvoir les vaincre.

Telle fut la conduite des negres avec les Anglois. Ceux-ci, rebutés de courses & d'armements inutiles, tomberent dans un découragement universel. Les plus pauvres d'entre eux n'osoient accepter les terrains que le gouvernement leur offroit au voisinage des montagnes. Des établissements plus éloignés des rebelles aguerris, furent négligés ou même abandonnés. Plusieurs endroits de l'isle, qui, par leur aspect, annonçoient le plus de fécondité, resterent dans leur état inculte.

Dans cette situation, Trelaunay fut chargé de l'administration de la colonie. Ce Gouverneur sage & sans doute humain, ne tarda pas à sentir que des hommes, qui, depuis près d'un siècle, vivoient de fruits sauvages, nus, exposés à toutes les injures de l'air, qui, toujours aux prises avec un assaillant plus fort & mieux armé, ne cessoient de combattre pour la défense de leur liberté, ne seroient jamais réduits par la force ouverte. Il eut donc recours aux voies de conciliation. On leur offrit, non-seulement des terres en propriété, mais la liberté, mais l'indépendance. Ces ouvertures fu-

ent accueillies favorablement. Le traité conclu avec eux en 1739, porta que le chef qu'ils choisiroient eux-mêmes, recevrait sa commission du gouvernement Anglois; qu'il se rendroit tous les ans dans la capitale de la colonie, s'il en étoit requis; que deux blancs résideroient habituellement auprès de lui, pour maintenir une harmonie utile aux deux nations, & qu'il prendroit les armes avec tous les siens, si la colonie étoit jamais attaquée.

Tandis que Trenauley faisoit cet accommodement au nom de la Couronne, l'assemblée générale de la colonie proposa son arrangement particulier. Dans ce second accord, le nouveau peuple s'engagea à ne plus donner de retraite aux esclaves fugitifs, & on lui assura une somme fixe pour chaque déserteur qu'il dénonceroit, une récompense plus considérable pour ceux qu'il rameneroit dans leurs plantations. Depuis ce pacte honteux, la petite république rétrograda toujours. Elle ne compte plus dans son sein que treize cents individus, hommes, femmes, enfants, répartis dans cinq ou six villages.

Soit que ce qui venoit de se passer eût inspiré de l'audace, ou que la dureté du joug Anglois eût soulevé la haine, les negres esclaves résolurent d'être libres aussi. Pendant que la guerre d'Europe embrasoit l'Amérique, ces malheureux convinrent, en 1760, de prendre tous les armes, le même jour, de massacrer leurs tyrans, & de s'emparer du gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des conspirateurs mirent, avant le temps convenu, le feu aux habitations, en poignarderent les maîtres; & ne se voyant pas en état de résister à toutes les forces de l'isle, que leur entreprise prématurée avoit réu-

nies en un moment, ils se réfugièrent dans les montagnes. De cet asyle impénétrable, ils ne cessèrent de faire des sorties meurtrières & destructives. Les Anglois, dans leur désespoir, furent réduits à rechercher à prix d'argent, le secours des negres sauvages, dont ils avoient été forcés de reconnoître l'indépendance par le sceau d'un traité. On leur promit une forte somme pour la tête de chaque esclave qu'ils auroient tué de leur main. Ces lâches Africains, indignes de la liberté qu'ils avoient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le sang de leurs freres : ils les poursuivirent, ils en tuerent un grand nombre par surprise. Enfin, les conjurés, affoiblis & trahis par leur propre race, restèrent long-temps dans le silence & l'inaction.

On croyoit le feu de la conspiration éteint sans retour, lorsque les révoltés accrûs par le renfort des déserteurs qui s'étoient échappés de diverses plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corps nombreux de matelots, tout se réunit contre des esclaves. On les combattit, on les vainquit en plusieurs rencontres. Il y en eut beaucoup de tués & de pris. Le reste se dispersa dans les bois & dans les rochers. Tous les prisonniers furent fusillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyoit les auteurs de la conspiration, furent attachés vivants à des gibets où ils périrent lentement, exposés & consumés au soleil ardent de la Zone Torride, supplice plus cuisant, plus affreux que celui du hûcher. Cependant leurs tyrans savouroient avec avidité les tourments de ces misérables, dont le seul crime étoit d'avoir voulu recouvrer, par la vengeance, des droits que l'avarice & l'inhumanité leur avoient ravis.

Le même esprit de barbarie dicta les mesures qu'on prit pour prévenir de nouveaux soulèvements.

Un esclave est fustigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce soit, s'il ose aller à la chasse, ou s'il vend autre chose que du lait ou du poisson. Il ne peut sortir de l'habitation où il sert, sans être accompagné d'un blanc, ou sans une permission par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait usage de quelque instrument bruyant, son maître sera condamné à une amende de 225 livres. C'est ainsi que les Anglois, ce peuple si jaloux de sa liberté, se joue de celle des autres hommes. C'est à cet excès de barbarie que le commerce & l'esclavage des negres ont dû conduire des usurpateurs. Tels sont les progrès de l'injustice & de la violence. Pour conquérir le Nouveau-Monde, il a fallu sans doute en égorger les habitants. Pour les remplacer, il falloit acheter des negres, seuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour transplanter ces Africains qu'on destinoit à cultiver la terre sans y rien posséder, il a fallu les prendre par force & les rendre esclaves. Pour les tenir dans l'esclavage, il faut les traiter durement. Pour empêcher ou punir les révoltes que doit exciter la dureté de la servitude, il faut des supplices, des châtimens, des loix atroces contre des hommes qui le sont devenus.

Mais enfin la cruauté même a son terme dans sa nature destructive. Un moment suffit; une descente heureuse à la Jamaïque y peut faire passer des armes à des hommes qui ont l'ame ulcérée, & le bras levé contre leurs oppresseurs. Le François, qui ne songera qu'à nuire à son ennemi, sans prévoir que la révolte des negres dans une colonie les peut soulever dans toutes, ira hâter une révolution pendant la guerre. L'Anglois, placé entre deux feux, perdra sa force, son courage, & laissera la Jamaïque en proie à des esclaves & à des conquérans, qui se la disputeront par de nouvelles horreurs. Voilà

l'enchaînement de l'injustice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds qui ne se rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime, le sang attire le sang, & la terre demeure un théâtre éternel de désolation, de larmes, de misère & de deuil, où les générations viennent successivement se baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, & se renverser dans la poussière.

XXVII. Ce seroit pourtant une perte funeste à l'Angle-
 terre que celle de la Jamaïque. La nature a placé
 cette île à l'entrée du golfe du Mexique, & l'a com-
 me rendue la clef de ce riche pays. Les vaisseaux
 qui vont de Carthagene à la Havane, sont forcés de
 passer sur ses côtes. Elle est plus à portée qu'aucune
 autre île de différentes échelles du continent. La
 multitude & l'excellence de ses rades, lui donnent
 la facilité de lancer des vaisseaux de guerre de tous
 les points de sa circonférence. Tant d'avantages sont
 achetés par des inconvénients.

Avantages
 de la Jamaï-
 que pour la
 guerre. Dé-
 savantages
 pour la na-
 vigation.

Si l'on arrive aisément à la Jamaïque par les vents alifés, en allant reconnoître les petites Antilles, il n'est pas aussi facile d'en sortir, soit qu'on prenne le détroit de Bahama, soit qu'on se détermine pour le passage sous le vent.

La première de ces deux routes a toute la faveur du vent durant deux cents lieues : mais dès qu'on a doublé le cap Saint-Antoine, on rencontre à l'avant le même vent qu'on avoit à l'arrière. Ainsi l'on perd plus de temps qu'on n'en avoit gagné, avec le risque d'être enlevé par les garde-côtes de la Havane. De ce péril on tombe dans les écueils de la Floride, où les vents & les courants portent avec une extrême violence. L'Elisabeth, vaisseau de guerre Anglois, alloit infailliblement y périr en 1746, lorsqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'étoit un port ennemi, c'étoit dans le feu de la guerre.

guerre. » Je viens , dit le Capitaine Edward au Gouverneur de la place , je viens vous livrer mon navire , mes matelots , mes soldats & moi-même ; je ne vous demande que la vie pour mon équipage. Je ne commettrai point , dit le Commandant Espagnol , une action déshonorante. Si nous vous avons pris dans le combat , en pleine mer , ou sur nos côtes , votre vaisseau seroit à nous , & vous seriez nos prisonniers. Mais battus par la tempête , & poussés dans ce port par la crainte du naufrage , j'oublie & je dois oublier que ma nation est en guerre avec la vôtre. Vous êtes des hommes , & nous le sommes aussi. Vous êtes malheureux , nous vous devons de la pitié. Déchargez donc avec assurance , & radoubez votre vaisseau. Trafiquez , s'il le faut , dans ce port , pour les fraix que vous devez payer. Vous partirez ensuite , & vous aurez un passe-port jusqu'au-delà des Bermudes. Si vous êtes pris après ce terme , le droit de la guerre vous aura mis dans nos mains : mais en ce moment , je ne vois dans des Anglois que des étrangers pour qui l'humanité réclame du secours. »

Mais , Espagnol , race incompréhensible , dis-moi donc , puisque tu fais sentir & parler ainsi à un ennemi que les vents te livroient , pourquoi n'as-tu pas su respecter le sauvage innocent qui se prosternoit à tes pieds , & qui t'adoroit ? Ah ! je le conçois , le navire d'Edward n'étoit pas chargé de la poussière jaune dont la vue te change en bête feroce. Peut-être te calomnié-je : mais je t'ai vu tant de fois au-dessous de ton espece , que tu as bien mérité que je doutasse de tes vertus , sur-tout lorsque tu me les montres avec le caractère d'un héroïsme qui m'attendrit & qui m'étonne. J'oppose des soupçons , peut-être injustes , à mon admiration & à mes larmes prêtes à couler.

La seconde route n'offre pas moins de difficultés & de périls. Elle aboutit à une petite île que les Anglois nomment Crooked, & qui est située à quatre-vingts lieues de la Jamaïque. Il faut communément lutter pendant tout ce trajet contre le vent d'Est, ranger de fort près les côtes de Saint-Domingue, de peur d'être poussé sur les basses de Cuba, & passer par le détroit que forment les pointes de ces deux grandes îles, où il est bien difficile de n'être pas intercepté par leurs corsaires, ou par leurs vaisseaux de guerre. Les navigateurs partis des îles Lucayes, n'éprouvent pas les mêmes difficultés.

XXVIII.
Révolutions
arrivées
dans les Lu-
cayes. Etat
de ces îles.

On en compte environ deux cents, toutes situées au nord de Cuba. La plupart ne sont que des rochers à fleurs d'eau. Colomb qui les découvrit en arrivant dans le Nouveau-Monde, & qui donna le nom de San-Salvador à celle où il aborda, n'y fit point d'établissement. Les Castillans ne s'y fixerent pas non plus dans la suite : mais en 1507, ils en enlevèrent tous les habitants, qui périrent bientôt dans les travaux des mines, ou par la pêche des perles. Le petit archipel étoit entièrement désert, lorsqu'en 1672 quelques Anglois s'aviserent d'aller occuper l'île de la Providence. Chassés sept ou huit ans après par les ordres de la Cour de Madrid, ils y retournerent en 1690, pour en être expulsés de nouveau en 1703 par les Espagnols & les François réunis. Un événement particulier la repeupla.

En 1714, des vaisseaux richement chargés furent engloutis par la tempête sur les côtes de la Floride. Les trésors qu'ils portoient appartenoient à l'Espagne, qui les fit pêcher. Une si riche proie tenta quelques habitants de la Jamaïque. On refusa de les admettre au partage ; & Jennings, le plus hardi d'entre eux, eut recours aux armes, pour

outenir ce qu'il appelloit un droit naturel & imprescriptible. La crainte d'être sévèrement puni pour avoir troublé une paix après laquelle l'Europe avoit long-temps soupiré, & dont on ne commençoit qu'à voir, le fit pirate. Ses compagnons furent bientôt un assez grand nombre, pour qu'il fallût multiplier les armemens. Les Lucayes devinrent leur repaire. C'est de-là que ces brigands s'élançoient pour attaquer tous les navigateurs indistinctement, les Anglois ainsi que les autres. Les nations craignoient de voir se renouveler dans le Nouveau-Monde les scènes d'horreur qu'y avoient données les anciens Flibustiers, lorsque George I, réveillé par les cris de son peuple & par le vœu de son Parlement, fit partir en 1719 des forces suffisantes pour réduire ces forbans. Les plus déterminés refusoit l'amnistie qui leur étoit offerte, & allèrent infester l'Asie & l'Afrique de leurs brigandages. Les autres grossirent la colonie que Vóoder Rogers amenoit d'Europe.

Elle peut être aujourd'hui composée de trois ou quatre mille ames. La moitié est établie à la Providence, où l'on a construit le fort Nassau, & qui a un port suffisant pour de petits bâtimens: le reste est réparti dans les autres isles. Ils envoient annuellement à l'Angleterre pour quarante ou cinquante mille écus en coton, en bois de teinture, en tortues vivantes; & avec leur sel, ils payent les vivres que leur fournit l'Amérique Septentrionale.

Quoique le sol des Lucayes ne puisse pas être comparé à celui de plusieurs colonies, il seroit suffisant pour faire vivre dans une assez grande abondance par le travail, une population beaucoup plus considérable que celle qui s'y trouve actuellement en hommes libres ou en esclaves. Si la culture y est si négligée, c'est aux premières mœurs, c'est aux inclinations actuelles qu'il faut l'attribuer. Ces isles

séparées d'un côté de la Floride par le canal de Bahama, forment de l'autre une longue chaîne qui se termine à la pointe de Cuba. Là commencent d'autres isles nommées Turques ou Caïques, qui se prolongent jusques vers le milieu de la côte septentrionale de Saint-Domingue. Une position si favorable à la piraterie, a tourné les vues des habitants vers la course. Sans cesse ils soupirent après des hostilités qui puissent faire tomber dans leurs mains les productions Espagnoles ou Françoises. Les Bermudes offrent un tableau plus calme.

XXIX.
Pauvreté
des Bermu-
des. Carac-
tere de leurs
habitants.

Ce petit archipel éloigné d'environ trois cents lieues de celui des Antilles, fut découvert en 1527 par l'Espagnol Jean Bermudes, qui lui donna son nom, mais sans y aborder. Ferdinand Camelo, Portugais, en obtint l'an 1572 de Philippe II, une concession qui n'eut point de suite. Le navigateur François Barbotiere y fit naufrage en 1593, & n'y pensa plus après en être sorti. Le vaisseau de George Sommers s'y brisa en 1609. Avec les débris de ce navire, on construisit un petit bâtiment qui eut le bonheur de regagner l'Angleterre.

Trois ans après fut formée à Londres une compagnie pour peupler les Bermudes entièrement désertes. On y envoya soixante hommes que beaucoup d'autres ne tarderent pas à suivre. Ils occuperent d'abord Saint-George, celle de ces isles qui avoit le meilleur port, & avec le temps toutes celles qui étoient susceptibles de culture. Les terres furent exactement mesurées & distribuées aux habitants, selon que leurs familles étoient plus ou moins nombreuses.

Ce qu'on publioit de la salubrité, de la douceur de ce climat y attira des colons de toutes les parties de l'Empire Britannique. On s'y rendoit des Antilles pour recouvrer la santé, & des Provinces

septentrionales pour jouir paisiblement d'une fortune acquise par d'heureux travaux. Plusieurs royalistes allerent y attendre la fin des jours de Cromwel qui les opprimoit. Waller, entr'autres, poëte charmant, ennemi de ce tyran libérateur, passa les mers, & chanta ces isles fortunées, inspiré par l'influence de l'air & la beauté du paysage, vrais dieux de la poésie. Il fit passer son enthousiasme à ce sexe qu'il est si doux d'enflammer. Les Dames Angloises ne se croyoient belles & bien parées, qu'avec de petits chapeaux faits de feuilles de palmier, qui venoient des Bermudes.

Mais enfin le charme disparut, & ces isles tomberent dans l'oubli que méritoit leur petitesse. Elles sont extrêmement nombreuses, & n'occupent qu'un espace de six à sept lieues. Le sol y est d'une qualité médiocre, sans aucune source pour l'arroser. On n'y boit d'autre eau que celle des puits & des citernes. Le maïs, les légumes, beaucoup de fruits excellents, y donnent une nourriture abondante & saine. Il n'y croît point de ce superflu qu'on exporte aux nations. Cependant le hasard a rassemblé sous ce ciel pur & tempéré quatre ou cinq mille habitants, pauvres, mais heureux d'être ignorés. Leurs liaisons avec l'Angleterre ne passent pas annuellement cent vingt mille livres, & celles qu'ils ont formées dans le continent de l'Amérique ne sont guere plus étendues.

Pour augmenter l'aifance de cette foible colonie, il a été successivement proposé d'y cultiver la soie, la vigne, la cochenille. Aucun de ces projets n'a eu son exécution. L'industrie s'y est bornée à la fabrique des toiles à voile : occupation qui s'allioit si naturellement avec la construction de ces petits bâtimens de cedre ou d'acajou qui n'ont jamais eu d'égaux sur le globe, ni pour la marche, ni pour la durée.

Les principaux habitants des isles Bermudes formerent, en 1765, une société dont les statuts font peut-être le monument le plus respectable qui ait jamais honoré l'humanité. Ces vertueux citoyens s'engagerent à former une bibliothèque de tous les livres économiques, en quelque langue qu'ils eussent été écrits; à procurer aux personnes valides des deux sexes, une occupation convenable à leur caractère; à récompenser tout homme qui auroit introduit dans la colonie un art nouveau, ou qui auroit perfectionné un art déjà connu; à donner une pension à tout journalier, qui, après quarante ans d'un travail assidu & d'une réputation saine, n'auroit pu amasser des fonds suffisants pour couler ses derniers jours sans inquiétude; à dédommager enfin tout individu que le Ministère ou le Magistrat auroient opprimé.

Garde ces avantages, peuple laborieux sans richesses, heureux de ton travail & de ta pauvreté qui conservent tes mœurs. Un ciel pur & serein veille sur tes jours innocents. Tu respires la paix de l'ame avec la santé. Aucun poison du luxe n'a coulé dans tes veines. Tu n'excites, ni n'éprouves l'envie. Les fureurs de l'ambition & de la guerre expirent sur tes bords, comme les tempêtes de l'Océan qui t'environnent. C'est pour jouir du spectacle de ta frugalité, que l'homme vertueux voudroit passer les mers. Ah! que les vents ne t'apportent jamais les événements du monde où nous vivons! Tu saurois... hélas!... non, mon esprit se trouble, ma plume tombe, & tu n'apprendras rien...

Telles étoient les possessions Britanniques, dans l'archipel Américain, lorsque les succès de la guerre, terminée en 1763, y donnerent au domaine de cette Puissance une extension considérable, dont la Grenade fut la partie la plus riche.

Cette île a vingt-une lieues de circonférence, fix dans son plus grand diamètre qui est du nord au sud, & quatre de l'est à l'ouest. Son terrain, quoique fort haché, est presque généralement fertile, & susceptible de quelque culture suivant sa qualité & son exposition qu'on n'étudie pas assez. Cependant le sol est d'autant moins productif qu'il est plus éloigné des côtes : ce qui peut venir de ce que les pluies trop fréquentes au pied des montagnes, lors même que le reste de l'île est affligé par la sécheresse, entretiennent dans les terres, presque toutes argilleuses qui les avoisinent, une fraîcheur & une humidité contraires à leur ameublissement, & par conséquent à leur fécondité.

XXX.
La Grenade fut d'abord occupée par les François. Ce qu'y firent les premiers colons.

Dix rivières arrosent la partie de l'ouest ; trois la partie du nord ; huit la partie de l'est, & cinq celle du sud. Outre ces sources, toutes assez considérables pour faire rouler des moulins à sucre, on en voit plusieurs de moins abondantes très-utiles aux caféyères.

Le continent voisin préserve la Grenade de ces funestes ouragans qui portent la désolation dans tant d'autres îles ; & la nature y a multiplié les anses, les baies, les rades qui favorisent l'exportation des denrées. Son port principal se nomme Basse-Terre ou Saint-George. Il fourniroit un abri sûr à soixante vaisseaux de guerre.

Quoique les François, instruits de la fertilité de la Grenade, eussent formé dès l'an 1638 le projet de s'y établir, ils ne l'exécuterent qu'en 1651. En arrivant, ils donnerent quelques haches, quelques couteaux, un baril d'eau-de-vie au chef des sauvages qu'ils y trouverent ; & croyant à ce prix avoir acheté l'île, ils prirent le ton de souverains, & bientôt agirent en tyrans. Les Caraïbes, ne pouvant les combattre à force ouverte, prirent le parti que la

foiblesse inspire toujours contre l'oppression, de massacrer tous ceux qu'ils trouvoient à l'écart & sans défense. Les troupes qu'on envoya pour soutenir la colonie au berceau, ne virent rien de plus sûr, de plus expéditif, que de détruire tous les naturels du pays. Le reste des malheureux qu'ils avoient exterminés, se réfugia sur une roche escarpée, aimant mieux se précipiter tout vivants de ce sommet, que de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Les François nommerent légèrement ce roc, *le morne des sauteurs*, nom qu'il conserve encore.

Comment ce peuple frivole perdrait-il dans des contrées éloignées le ton de plaisanterie qu'il garde dans son pays, au milieu des plus grandes calamités ! Il n'est point cruel, mais une gaieté indigène qui le suit sous des tentes, au milieu des camps, sur un champ de bataille, sur un matelas d'hôpital où on l'a déposé couvert de blessures dont il expirera dans un moment, lui suggère un mot bizarre qui fait sourire ses camarades aussi maltraités que lui ; & la disparate du caractère avec les circonstances se manifestera de la même manière dans tous les François, & dans quelques originaux chez tous les peuples de la terre.

Un Gouverneur avide, violent, inflexible, les paya justement de tant de cruautés. La plupart des colons révoltés de sa tyrannie, se réfugièrent à la Martinique ; & ceux qui étoient restés sous son obéissance, le condamnèrent au dernier supplice. Dans toute la cour de justice qui fit authentiquement le procès à ce brigand, un seul homme, nommé Archangeli, savoit écrire. Un maréchal ferrant fit les informations. Au lieu de sa signature, il avoit pour sceau un fer à cheval, autour duquel Archangeli, qui remplissoit l'office de greffier, écrivit

gravement : *Marque de Monsieur de la Brie, conseiller-rapporteur.*

On craignit sans doute que la Cour de France ne ratifiât pas un jugement si extraordinaire & réduit à des formalités inouïes, quoique dictées par le bon sens. La plupart des juges du crime & des témoins du supplice, disparurent de la Grenade. Il n'y demeura que ceux qui, par leur obscurité, devoient se dérober à la perquisition des loix. Le dénombrement de 1700 atteste qu'il n'y avoit dans l'isle que deux cents cinquante-un blancs, cinquante-trois sauvages ou mulâtres libres, & cinq cents vingt-cinq esclaves. Les animaux utiles se réduisoient à soixante-quatre chevaux, & cinq cents soixante-neuf bêtes à cornes. Toute la culture consistoit en trois sucreries, & cinquante-deux indigoteries.

Tout changea de face vers l'an 1714, & ce changement fut l'ouvrage de la Martinique. Cette isle jettoit alors les fondemens d'une splendeur qui devoit étonner toutes les nations. Elle envoyoit à la France des productions immenses, dont elle étoit payée en marchandises précieuses, qui la plupart étoient versées sur les côtes Espagnoles. Ses bâtimens touchoient en route à la Grenade, pour y prendre des rafraîchissements. Les corsaires marchands qui se chargeoient de cette navigation, apprirent à cette isle le secret de sa fertilité. Son sol n'avoit besoin que d'être mis en valeur. Le commerce rend tout facile. Quelques négociants fournirent les esclaves & les ustensiles pour élever des sucreries. Un compte s'établit entre les deux colonies. La Grenade se libéroit peu-à-peu avec ses riches productions; & la solde entière alloit se terminer, lorsque la guerre de 1744, interceptant la communication des deux isles, arrêta les progrès

de la plus importante culture du Nouveau-Monde. Alors furent plantés des cotonniers, des cacaoyers, sur-tout des cafiers, qui acquirent durant les hostilités l'accroissement nécessaire pour donner des fruits abondants. La paix de 1748 ne fit pas abandonner ces arbres utiles : mais les cannes furent de nouveau poussées avec une ardeur proportionnée à leur importance. Des malheurs trop mérités priverent bientôt la métropole des grands avantages qu'elle se promettoit de sa colonie.

La rage de jouir avant le temps & sans mesure, cette maladie qui a gagné le gouvernement d'une nation digne pourtant d'être aimée de ses maîtres; cette prodigalité qui moissonne quand il faudroit semer; qui détruit d'une main le passé, de l'autre l'avenir; qui seche & dévore le fonds des richesses par l'anticipation des revenus; ce désordre qui résulte des besoins où le défaut de principes & d'expérience ne manque jamais de réduire un Etat qui n'a que des forces sans vues & des moyens sans conduite; l'anarchie qui regne au timon des affaires; la précipitation, la brigue subalterne, le vice ou le manque de projets; d'un côté, la hardiesse de tout faire impunément, & de l'autre, la crainte de parler, même pour le bien public : ce concours de maux qui s'entraînent de loin, fit passer la Grenade au pouvoir de la Grande-Bretagne, qui fut maintenue dans sa conquête par le traité de 1763.

XXXI. Les Anglois n'y débiterent pas heureusement. Un grand nombre d'entre eux voulurent avoir des plantations dans une isle dont on s'étoit fait d'avance la plus haute idée; & dans leur enthousiasme, ils les acheterent beaucoup au-dessus de leur valeur réelle. Cette fureur qui expulsa d'anciens colons habitués au climat, fit sortir de la métropole trente-cinq ou trente-six millions de livres. A cette

Evénements
arrivés dans
la Grenade
depuis qu'elle
le est tombée
sous la
domination
Britannique.

imprudence succéda une autre imprudence. Les nouveaux propriétaires, aveuglés sans doute par l'orgueil national, substituèrent de nouvelles méthodes à celles de leurs prédécesseurs. Ils voulurent changer la manière de vivre des esclaves. Par leur ignorance même attachés plus fortement à leurs habitudes que le commun des hommes, les nègres se révolterent. Il fallut faire marcher des troupes, & verser du sang. Toute la colonie se remplit de soupçons. Des maîtres, qui s'étoient jettés dans la nécessité de la violence, craignirent d'être brûlés ou assassinés dans leurs habitations. Les travaux languirent, furent même interrompus. Le calme se rétablit enfin : mais un nouvel orage le suivit de près.

Sur toute l'étendue de l'Empire Britannique, les sectateurs du culte Romain sont rigoureusement privés de la moindre influence dans les résolutions publiques. En établissant le gouvernement Anglois à la Grenade, le Ministère crut devoir s'écarter des principes généralement reçus, & il voulut que les anciens habitants, quelle que fût leur religion, pussent donner leur voix dans l'assemblée coloniale. Cette innovation éprouva la résistance la plus opiniâtre : mais enfin, le Parlement, qui avoit perdu quelque chose de ses préjugés, se déclara pour l'administration, & les Catholiques furent autorisés à s'occuper de l'intérêt commun comme les autres.

La prédilection que George III avoit montrée pour les François devenus ses sujets, lui fit penser que ses volontés ne trouveroient aucune opposition dans un établissement où ils formoient encore le plus grand nombre. Dans cette confiance, il ordonna qu'on y perçût à la sortie des productions, les quatre & demi pour cent que toutes les isles Britanniques, excepté la Jamaïque, avoient très-

anciennement accordés dans un accès de zèle. On lui contesta ce pouvoir. La cause fut plaidée solennellement, & la décision ne fut pas favorable au Monarque.

Cette victoire enfla le cœur des colons. Pour accélérer les cultures, ils avoient fait de gros emprunts aux capitalistes de la métropole. Ces dettes qui s'élevoient à cinquante millions de livres, ne furent pas acquittées à leur échéance. Les prêteurs s'armerent du glaive de la loi qui les autorisoit à saisir les plantations hypothéquées, à les faire vendre publiquement, & à en exiger après huit mois la valeur entière. Cette sévérité répandit la consternation. Dans son désespoir, le corps législatif de l'isle porta, le 6 Juin 1774, un bill qui partageoit en cinq paiements le prix de l'acquisition, & qui reculoit jusqu'à trente-deux mois le dernier terme. Le motif secret de cet acte singulier étoit sans doute de mettre les débiteurs à portée de se rendre adjudicataires de leurs propres biens, & de leur procurer par ce moyen des délais qu'ils auroient vainement attendus de la commiseration de leurs créanciers.

Une entreprise si hardie souleva l'Angleterre entière. On y fut généralement blessé qu'une très-foible partie de l'Empire se crût en droit d'anéantir des engagements contractés sous la disposition d'une loi universelle dans la bonne foi du commerce. Cette indignation fut partagée par les isles même de l'Amérique, qui comprirent bien qu'il n'y auroit plus de crédit à espérer, si la confiance n'avoit plus de base. Les Bretons de l'Ancien & du Nouveau-Monde unirent leurs voix pour presser la puissance suprême de repousser sans délai cette grande breche faite au droit important & imprescriptible de la propriété.

Le Parlement, quelle que dût être la détresse d'une si précieuse acquisition, pensa comme les peuples. En 1771 & en 1775, Saint-George fut réduit en cendres par des incendies effroyables. La colonie éprouva d'autres calamités, & cependant ses productions ont triplé depuis qu'elle est sortie des mains des François. Elle est devenue sous l'autre hémisphère, la seconde des isles Angloises. Sa nouvelle métropole en reçoit annuellement dix-huit millions pesant de sucre, qui, à 40 livres le quintal, produisent en Europe 7,200,000 livres; un million cent mille galons de rum, qui, à 1 liv. 10 sols le galon, produisent 1,650,000 livres; trente mille quintaux de café, qui, à 50 livres le quintal, produisent 1,500,000 livres; trois mille quintaux de cacao, qui, à 50 livres le quintal, produisent 150,000 livres; trois cents quintaux d'indigo, qui, à 800 livres le quintal, produisent 240,000 livres; treize mille quintaux de coton, qui, à 150 livres le quintal, produisent 1,950,000 livres: c'est en tout 12,690,000 livres: mais dans ce revenu est compris celui que donnent les Grenadins.

XXXII.
Cultures de
la Grenade
& des Gre-
nadins.

Ce sont une douzaine de petites isles depuis trois jusqu'à huit lieues de circonférence. On n'y voit point couler de riviere, & le climat en est cependant très-sain. La terre seulement couverte de halliers clairs, n'a pas été défendue des rayons du soleil pendant des siècles, & l'on peut la travailler sans qu'elle exhale dans aucun temps ces vapeurs mortelles qui attaquent ailleurs généralement les jours des cultivateurs.

Cariacou, la seule de ces isles que les François eussent occupée, fut d'abord fréquentée par des pêcheurs de tortue, qui, dans les intervalles de loisir que leur laissoit cette occupation, essayèrent quelques cultures. Leur petit nombre fut bientôt aug-

menté par plusieurs habitants de la Guadeloupe que des insectes mal-faisants avoient chassés de leurs plantations. Ces bonnes gens, aidés de huit ou neuf cents esclaves, s'occupèrent assez utilement du coton. Cet arbuſte fut porté par les Anglois dans les autres Grenadins, & ils formerent même une ſucrerie à Bequia, & deux à Cariacou.

XXXIII.
L'isle de Tabago, qui occasionna de grands combats entre les Hollandois & les François, devient une poſſeſſion Britannique.

Tabago, acquis à la Grande-Bretagne à la même époque & le même traité, n'est pas ſéparé de l'isle Eſpagnole de la Trinité que par un canal de neuf lieues. Cette poſſeſſion a dix lieues de long ſur quatre dans ſa plus grande largeur. A la côte ſeptentrionale eſt une rade qui a vingt-cinq à trente pieds d'eau, & à ſa côte ſeptentrionale il en eſt une autre où l'on n'en trouve que vingt ou vingt-cinq. Toutes deux ſont à l'abri de la plupart des vents, avantages dont ne jouit pas celle du ſud. Parmi les monticules qui occupent le centre de l'isle, il en eſt un plus élevé, dont la couleur noire ou rougeâtre paroît indiquer les débris d'un ancien volcan. Elle n'eſt pas expoſée à ces terribles ouragans qui cauſent ailleurs de ſi grands ravages. Le voiſinage du continent peut lui procurer ce bonheur.

Auſſi Tabago fut-il autrefois extrêmement peuplé, ſelon quelques traditions. Ses habitants y réſiſtèrent long-temps aux attaques vives & fréquentes des ſauvages de la Terre-ferme, ennemis opiniâtres, implacables. Enfin, laſſés de ces incurſions toujours renaiſſantes du continent, ils ſe diſperſèrent dans les isles voiſines.

Celle qu'ils avoient abandonnée, étoit ouverte aux invaſions de l'Europe, lorſqu'en 1632 il y débarqua deux cents Fleſſinguois, pour y jeter les fondemens d'une colonie Hollandoiſe. Les Indiens du voiſinage ſe joignirent aux Eſpagnols de la Trinité, contre un établifſement qui leur portoît om-

brage. Tout ce qui voulut arrêter leur impétueuse fureur fut massacré ou fait prisonnier. Le peu qui se sauva de leurs mains à la faveur des bois, ne tarda pas à déserter l'île.

La Hollande oublia durant vingt ans un établissement qu'elle ne connoissoit que par les désastres de sa naissance. En 1654, on y fit passer une nouvelle peuplade. Elle en fut chassée en 1666. Les Anglois se virent bientôt arracher cette conquête par les François. Mais Louis, XIV content de vaincre, rendit à la République, son alliée, une île qu'elle avoit possédée. Cet établissement ne prospéra pas mieux que toutes les colonies agricoles de cette nation commerçante. Ce qui détermine ailleurs tant d'hommes à passer en Amérique, n'y a jamais dû pousser les Hollandois. Leur métropole offre à l'industrie de ses citoyens toutes les facilités d'un commerce avantageux : ils n'ont pas besoin de s'expatrier pour faire leur fortune. Une heureuse tolérance, achetée, comme la liberté, par des fleuves de sang, y laisse enfin respirer les consciences : jamais des scrupules de religion n'y réduisent les ames timorées à se bannir du sol où le ciel les fit naître. La patrie pourvoit avec tant de sagesse & d'humanité à la subsistance & à l'occupation des pauvres, que le désespoir ne contraint point d'aller défricher une terre accoutumée à dévorer ses premiers cultivateurs. Tabago n'eut donc jamais plus de douze cents hommes, occupés à cultiver un peu de tabac, un peu de coton, un peu d'indigo, & à exploiter six sucreries.

La colonie étoit bornée à cet essor d'industrie, quand elle fut attaquée par la nation même qui l'avoit rétablie dans ses droits primitifs de possession & de propriété. Au mois de Février 1677, une flotte Françoisise destinée à s'emparer de Tabago, rencon-

tra la flotte Hollandoise qui devoit s'opposer à cette invasion. Le combat s'engagea dans une des rades de l'isle, qui devint fameuse par cette action mémorable, dans un siecle fécond en grands événements. L'acharnement de la valeur fut tel des deux côtés, que les vaisseaux étoient sans mâts, sans agrêts, sans matelots pour manoeuvrer, & qu'on se battoit encore. La bataille ne finit que quand on vit douze bâtimens brûlés & plusieurs coulés à fond. Les assaillants perdirent moins de monde, & les défenseurs garderent encore l'isle.

Mais d'Estrées qui vouloit l'emporter, y descendit cette même année au mois de Décembre. Il n'y avoit plus de flotte pour arrêter ou détourner ses forces. Une bombe lancée de son camp, alla tomber sur le magasin à poudre. Ce coup ordinairement décisif, mit l'ennemi hors d'état de défense : il se rendit à discrétion. Le vainqueur avec toute la rigueur du droit de la guerre, non content de raser les fortifications, réduisit les plantations en cendres, s'empara de tous les navires, & transporta les habitants hors de l'isle qu'il avoit prise. La conquête en fut assurée à la France par la paix qui suivit une action où la défaite fut sans honte, & la victoire sans avantage.

La Cour de Versailles négligea cette isle importante, au point de n'y pas envoyer un seul homme. Peut-être dans l'ivresse d'une fausse grandeur, voyoit-elle avec indifférence tout ce qui n'étoit qu'utile. Elle prit même une mauvaise opinion de Tabago, jusqu'à la regarder comme un rocher stérile. Cette erreur s'accrédita par la conduite des François, qui, trop nombreux à la Martinique, se débordèrent aux isles de Sainte Lucie, de Saint-Vincent, de la Dominique. Celles-ci étoient des possessions précaires, & d'une qualité médiocre. Les
auroit-

auroit-on préférées à une île dont le terrain étoit meilleur & la propriété incontestable ? Ainsi raisonnaient un gouvernement qui n'avoit pas alors sur le commerce & les plantations des colonies, assez de lumières pour discerner les vrais motifs du peu de penchant que ses sujets avoient pour Tabago.

Une colonie naissante, sur-tout quand elle est fondée avec de foibles moyens, a besoin de secours immédiats pour subsister. Elle ne peut faire des progrès qu'à mesure qu'elle trouve la consommation de ses premières denrées. Celles-ci sont pour l'ordinaire d'une espèce commune, qui, ne valant pas les frais d'une longue exportation, ne se vend guère que dans les lieux voisins, & doit mener insensiblement par des profits médiocres, à l'entreprise des grandes cultures, qui sont l'objet du commerce des Européens avec les Antilles. Or Tabago étoit trop éloigné des grands établissemens François, pour attirer des habitants par cette gradation de succès. On lui préféra des îles moins abondantes, mais plus rapprochées des ressources.

Le néant où tout l'avoit plongée, ne l'avoit pas dérobée à l'œil avide de l'Angleterre. Cette île orgueilleuse qui se croit la reine des îles, parce qu'elle est la plus florissante de toutes, prétendoit avoir des droits imprescriptibles sur Tabago, pour l'avoir occupée pendant six mois. Ses forces couronnerent ses prétentions, & la paix de 1763 justifia le succès de ses armes, en lui assurant une possession qu'elle vengera de l'inaction des François.

Presque toutes les propriétés des Antilles devinrent le tombeau de leurs premiers colons qui, agissant au hasard dans des temps d'inexpérience, sans aucun concours de leur métropole, faisoient autant de fautes que de pas. Leur avidité méprisa la pratique des naturels du pays, qui, pour diminuer

XXXIV.

Plan de défrichement pour les îles d'Amérique.

la trop grande influence d'un soleil éternellement ardent, séparoient les petites portions de terrain qu'ils étoient forcés de défricher par de grands espaces couverts d'arbres & d'ombre. Ces sauvages, instruits par l'expérience, plaçoient leurs logements au milieu des bois, dans la crainte des exhalaisons vives & dangereuses qui sortoient d'une terre qu'ils venoient de remuer.

Les destructeurs de ce peuple sage, pressés de jouir, abandonnerent cette méthode trop lente ; & dans l'impatience de tout cultiver, ils abattirent précipitamment des forêts entières. Aussi-tôt des vapeurs épaisses s'éleverent d'un sol échauffé pour la première fois des rayons du soleil. Elles augmentèrent à mesure qu'on fouilla les champs, pour les ensemercer ou pour les planter. Leur malignité s'introduisit par tous les pores, par tous les organes du cultivateur, que le travail mettoit dans une transpiration excessive & continuelle. Le cours des liqueurs fut intercepté ; tous les visceres se dilatèrent, le corps enfla, l'estomac cessa ses fonctions. L'homme mourut. Echappoit-on aux ardeurs pestilentiennes du jour, la nuit on respiroit la mort avec le sommeil, dans des cabanes dressées à la hâte au milieu des terres défrichées, sur un sol dont la végétation trop active & mal-saine, consumoit les hommes avant de nourrir les plantes.

D'après ces observations, voici le plan qu'il seroit bon de suivre dans l'établissement d'une colonie nouvelle. En y arrivant, nous examinerions quels sont les vents qui regnent le plus dans l'archipel de l'Amérique, & nous trouverions qu'ils y sont réguliers du sud-est au nord-est. Si nous avions la liberté du choix, si la nature du terrain n'y mettoit point d'obstacle, nous éviterions de nous placer sous le vent, de peur qu'il n'apportât continuelle-

ment dans notre sein la vapeur des terres nouvellement défrichées, & n'infectât par l'exhalaison des plantations neuves, une plantation qui se feroit purifiée avec le temps. Ainsi nous devrions fonder notre colonie au vent de tous les pays, qu'il s'agiroit de mettre en culture. D'abord on construiroit dans les bois tous les logements, autour desquels nous ne laisserions pas couper un seul arbre. Le séjour des bois est sain. La fraîcheur qu'ils conservent même pendant la plus grande chaleur du jour, empêche cette surabondance de transpiration, qui fait périr la plupart des Européens, par la sécheresse & l'acrimonie d'un sang inflammable & dépouillé de son fluide. On allumeroit du feu pendant la nuit dans les cases, pour diviser le mauvais air qui pourroit s'y être introduit. Cet usage établi constamment dans certaines parties de l'Afrique, auroit en Amérique l'effet qu'on doit attendre, eu égard à l'analogie des deux climats.

Ces précautions prises, nous commencerions à abattre le bois, mais à l'éloignement de cinquante toises au moins des cabanes. Lorsque la terre seroit découverte, les esclaves seroient envoyés au travail à dix heures du matin seulement, c'est-à-dire, après que le soleil auroit divisé les vapeurs, & que le vent les auroit chassées. Les quatre heures perdues depuis le lever du jour, seroient plus que compensées par l'activité des cultivateurs dont on ménageroit les forces, & par la conservation de l'espèce humaine. On continueroit cette attention, soit qu'il fallût défricher les terres ou les ensemen- cer, jusqu'à ce que le sol bien purgé, bien consolidé, permît d'y établir les colons, & de les occuper à toutes les heures du jour, sans avoir rien à craindre pour leur sûreté. L'expérience a justifié d'avance la nécessité de toutes ces mesures.

XXXV.
Malheurs ar-
rivés aux
Anglois à
Tabago ,
pour s'être
écartés des
maximes
que nous ve-
nons de tra-
cer.

Pour n'avoir pas suivi la route que nous venons de tracer , les Anglois & leurs esclaves périrent en foule à Tabago , quoique venus la plupart ensemble des colonies voisines. Eclairés par ce désastre , ils se placèrent au-dessus du vent , & la mort cessa ses ravages. L'usage où est le gouvernement Britannique de vendre le sol de ses isles & les formalités inséparables d'un pareil systême , retarderent la formation d'un établissement qu'avec des maximes moins sages peut-être , on auroit commencé immédiatement après la paix. Ce ne fut qu'en 1766 que furent adjugés quatorze mille acres de terre , divisés en portions de cinq cents acres chacune. De nouvelles adjudications furent faites dans la suite : mais il ne fut jamais permis à aucun cultivateur d'acquérir plus d'un lot.

L'isle , dont les terres se sont trouvées trop sablonneuses , n'est encore habitée que par quatre cents blancs & huit mille noirs. Ils ont été arrêtés au commencement de leur carrière par les fourmis , qui ont dévoré la plus grande partie des cannes déjà plantées. Les quarante mille quintaux de sucre que rendoient trente habitations , ont été réduits à la moitié. Le vuide a été rempli par le coton , dont on récolte huit cents mille livres pesant , & par l'indigo dont on obtient douze mille livres. Saint-Vincent n'a pas éprouvé la même calamité.

XXXVI.
Histoire des
Savages de
St. Vincent.

Lorsque les Anglois & les François , qui ravageoient depuis quelques années les isles du Vent , voulurent donner en 1660 , de la consistance à des établissements qu'on n'avoit encore qu'ébauchés , ils convinrent que la Dominique & Saint-Vincent resteroient en propre aux Caraïbes. Quelques-uns de ces sauvages , dispersés jusqu'à ce moment , allèrent chercher leur asyle dans la premiere , & le plus grand nombre dans la seconde. C'est-là que ces hommes

doux, modérés, amis de la paix & du silence, vivoient au milieu des bois, en familles éparfes, sous la direction d'un vieillard, que l'âge seul avoit instruit & appelé au gouvernement. L'empire passoit successivement dans toutes les familles, où le plus âgé devenoit toujours Roi, c'est-à-dire, guide & pere de la nation. Ces sauvages ignorants ne connoissoient pas l'art sublime de soumettre & de gouverner les hommes par la force des armes; d'égorger les habitants d'un pays, pour en posséder légitimement les terres; d'accorder au vainqueur la propriété, au vaincu le travail des pays de conquête, & de dépouiller à la longue l'un & l'autre des droits & des fruits par des taxes arbitraires.

La population de ces enfants de la nature s'accrut tout-à-coup d'une race d'Africains, dont on n'a pu savoir exactement l'origine. Un navire, dit-on, qui transportoit des negres pour les vendre, vint échouer à Saint-Vincent, & les esclaves, échappés au naufrage, y furent accueillis comme des freres par les sauvages. D'autres prétendent que ces noirs sont des transfuges, qui ont déserté les plantations des colonies voisines. Une troisieme tradition veut que ce sang étranger provienne des negres que les Caraïbes enlevoient aux Espagnols, dans les premieres guerres de ces Européens contre les Indiens. Si l'on en croit du Tertre, le plus ancien historien des Antilles, ces terribles sauvages, impitoyables envers les maîtres, épargnoient les captifs, les emmenoit chez eux, leur rendoient la liberté pour jouir de la vie, c'est-à-dire, du ciel & du sol; en un mot, des biens de la nature, qu'aucun homme ne doit ni ravir, ni refuser à personne.

C'est peu. Les maîtres de l'isle donnerent leurs filles en mariage à ces étrangers, quel que fût le

hasard qui les eût conduits. L'espece procrée de ce mélange, forma une génération qu'on appelle Caraïbes noirs. Ils ont plus conservé de la couleur primitive de leurs peres, que de la nuance mitoyenne de leurs meres. Le Caraïbe rouge est de petite stature; le Caraïbe noir est grand, robuste; & cette race doublement sauvage, parle avec une véhémence qui semble tenir de la colere.

XXXVII.
L'arrivée
des François à St.
Vincent
brouille les
Caraïbes
noirs avec
les Caraïbes
rouges.

Cependant le temps éleva des nuages entre ces deux nations: ils furent apperçus de la Martinique. On résolut de profiter de cette méfintelligence, pour s'élever sur les ruines de l'un & de l'autre parti. On prétextua que les Caraïbes noirs donnoient asyle aux esclaves déserteurs des isles Françoises. L'imposture n'enfante que l'injustice. On attaqua sans raison ceux qu'on accusoit à tort. Mais le peu de monde qui fut employé à cette expédition; la jalousie des chefs qu'on y destina; la défection des Caraïbes rouges, qui ne voulurent donner contre leurs rivaux aucun des secours qu'ils avoient promis à des alliés trop dangereux; la difficulté des subsistances; l'impossibilité d'atteindre des ennemis cachés dans des bois & dans des montagnes: tout concourut à faire échouer une entreprise aussi téméraire que violente. Il fallut se rembarquer, après avoir perdu bien des hommes utiles: mais la victoire des sauvages ne les empêcha pas de demander la paix en suppliants. Ils inviterent même les François à venir vivre avec eux, leur jurant une amitié sincere, une concorde inaltérable. Cette proposition fut acceptée, & l'on vit dès l'année suivante, qui fut 1719, plusieurs habitants de la Martinique aller se fixer à Saint-Vincent.

Les premiers s'établirent paisiblement, non-seulement de l'aveu, mais avec le secours du Caraïbe rouge. Ce succès attira d'autres colons, qui, par

jalousie ou par d'autres motifs, enseignèrent aux sauvages un funeste secret. Ce peuple, qui ne connoissoit de propriétés que celles des fruits, parce que c'est la récompense du travail, fut étonné d'apprendre qu'il pouvoit vendre la terre qu'il avoit cru jusqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette découverte lui mit la toise à la main. Il posa des bornes; & dès ce moment la paix & le bonheur furent exilés de son isle. Le partage des terres amena la division entre les hommes. Voici les causes de la révolution qui suivit l'esprit d'usurpation.

Lorsque les François étoient arrivés à Saint-Vincent, c'étoit avec des esclaves pour défricher & pour cultiver. Les Caraïbes noirs, humiliés, effrayés de ressembler à des hommes avilis par la servitude, craignirent qu'on n'abusât un jour de la couleur qui trahissoit leur origine, pour les attacher au même joug, & ils se réfugièrent dans la plus profonde épaisseur des bois. Là, pour s'imprimer à jamais une marque distinctive qui fût le signe de leur indépendance, ils applatirent le front de leurs enfants, à mesure qu'ils venoient au monde. Les hommes & les femmes dont la tête n'avoit pu se plier à cette étrange forme, n'osèrent plus se montrer sans le caractère ineffaçable & visible de la liberté. La génération suivante parut un peuple nouveau. Les Caraïbes au front applati, tous à-peu-près du même âge, grands, bien faits, vigoureux & farouches, vinrent sur les côtes planter des cabanes.

Dès qu'ils furent le prix que les Européens mettoient à la terre qu'ils habitoient, ils prétendirent y participer comme les autres insulaires. On appaisa d'abord ce premier instinct de cupidité, par des présents d'eau-de-vie & de quelques sabres. Mais peu contents de ces armes, ils demandèrent bientôt

des fusils , comme en avoient reçu les Caraïbes rouges. Alors ils voulurent avoir leur part à la valeur de tout le terrain qui se vendroit à l'avenir, au produit des ventes qu'on avoit déjà faites. Irrités de ce qu'on leur refusoit de les associer à ce partage fraternel, ils formerent une tribu séparée, jurèrent de ne plus s'allier avec les Caraïbes rouges, se donnerent un chef, & commencerent la guerre.

Le nombre des combattants pouvoit être égal de part & d'autre; mais la force ne l'étoit pas. Les Caraïbes noirs eurent sur les rouges tout l'ascendant que l'industrie, la valeur & l'audace, prennent bientôt sur la foiblesse de tempérament & la timidité de caractère. Cependant l'esprit d'équité, qui n'abandonne guere l'homme sauvage, fit consentir le vainqueur à partager avec le vaincu le territoire de l'isle situé sous le vent. C'étoit le seul dont les deux partis fussent jaloux, parce qu'il leur attiroit les présents des François.

Le Caraïbe noir ne gagna rien à l'accord qu'il avoit dicté lui-même. Les nouveaux cultivateurs qui débarquoient dans l'isle, alloient tous s'établir dans le quartier de son rival, où la côte étoit plus accessible. Cette préférence ranima une haine mal éteinte. Les combats recommencerent. Les rouges, toujours battus, se retirèrent au vent de l'isle. Plusieurs allerent sur leurs canots descendre en terre-ferme, ou se réfugier à Tabago. Le peu qui resta vécut séparé des noirs.

Ceux-ci, conquérants & maîtres de toute la côte sous le vent, exigèrent des Européens qu'ils achetassent de nouveau les terres qu'ils avoient déjà payées. Un François voulut montrer un contrat d'acquisition passé avec un Caraïbe rouge. *Je ne sais point*, lui dit un Caraïbe noir, *ce que dit ton*

papier ; mais lis ce qui est écrit sur ma fleche. Tu dois y voir en caractères qui ne mentent point, que si tu ne me donnes pas ce que je te demande, j'irai brûler ce soir ton habitation. C'est ainsi que raisonnaient avec des faiseurs d'écriture un peuple qui n'avoit point appris à lire. Il usoit du droit de la force avec autant d'affurance, avec aussi peu de remords, que s'il avoit connu le droit divin, le droit politique & le droit civil.

Le temps, qui change les procédés avec les intérêts, mit fin à ces vexations. Les François, sans doute, furent les plus forts à leur tour. Ils ne s'amuserent plus à élever des volailles, à cultiver des légumes, du manioc, du maïs, du tabac, pour aller les vendre à la Martinique. En moins de vingt ans, des cultures plus importantes occuperent huit cents blancs & trois mille noirs. Saint-Vincent étoit dans cette situation, quand il tomba sous la domination Angloise, & y fut attaché par le traité de 1763.

Cette île, qui peut avoir quarante lieues de circuit, est montueuse, mais coupée par d'excellents vallons & arrosée par quelque rivière. C'est dans sa partie occidentale que les François avoient commencé la culture du cacao & du coton, & poussé assez loin celle du café. Les conquérants y formerent quelques sucreries. L'impossibilité de les multiplier sur un terrain inégal & rempli de ravins, leur fit desirer d'occuper les plaines de l'Est. Les sauvages qui s'y étoient réfugiés, refusoient de les abandonner, & l'on eut recours aux armes pour les y contraindre. La résistance qu'ils opposerent aux foudres de la tyrannie Européenne, ne fut pas & ne pouvoit être que très-difficilement opiniâtre.

Un Officier arpenoit le sol qui venoit d'être envahi, lorsque le détachement qui l'escortoit fut inopinément attaqué & presque totalement détruit

XXXVIII.

St. Vincent tombe au pouvoir des Anglois.

Sort de l'île sous cette domination.

le 25 Mars 1775. Personne ne douta que les malheureux qu'on venoit de dépouiller ne fussent les auteurs de cette violence, & les troupes se mirent en mouvement pour les détruire.

Heureusement, il fut constaté à temps que les Caraïbes étoient innocents; qu'ils avoient pris ou massacré plusieurs esclaves fugitifs coupables de ces cruautés, & qu'ils avoient juré de ne s'arrêter que lorsqu'ils auroient purgé l'isle de ces vagabonds dont les atrocités leur étoient souvent imputées. Pour affermir les sauvages dans cette résolution par l'attrait des récompenses, le corps législatif passa un bill pour assurer une gratification de cinq moïdes ou cent vingt livres à quiconque apporteroit la tête d'un negre déserteur depuis trois mois.

La Grande-Bretagne n'a pas recueilli jusqu'ici un grand fruit de ces barbaries. Saint-Vincent ne compte encore que cinq cents blancs & sept ou huit mille noirs. Leurs travaux ne donnent que douze cents quintaux de coton, six millions pesant de très-beau sucre, & trois cents soixante mille galons de rum. Ces productions croissent sur une terre très-légère, & que pour cette raison on croit devoir être bientôt usée. C'est une opinion généralement établie en Amérique. Il seroit utile d'examiner si elle est bien fondée.

Sans doute, des pluies qui tombent en torrents sur un pays haché, doivent entraîner plus facilement une terre sablonneuse qu'une terre argilleuse, & dont les grains seroient plus adhérents entre eux. Mais comprend-on comment un sol pourroit s'épuiser? Serait-ce par la perte de ces parties terreuses dans lesquelles les plantes qu'il produit se réduisent enfin, & dont il semble qu'on le dépouille, lorsque les plantes ne périssent pas sur le lieu où elles ont été cultivées? Mais il est prouvé par l'expérience de

Vanhelmont, que les plantes n'enlèvent aucun poids sensible à la terre : c'est l'eau seule dont elle est arrosée qui fait tous les frais de la végétation. Serait-ce par la perte des sels qu'elle fournit pour les développemens successifs de la plante ? Mais il est également prouvé par les nombreuses expériences de M. Tillet, & de plusieurs autres physiciens, que la terre n'est autre chose qu'une matrice dans laquelle les germes des plantes reçoivent leur développement qu'elles ne paroissent devoir qu'à la chaleur & à l'humidité. Toutes ces expériences rapprochées paroissent aussi prouver que l'eau seule des arrosements ou naturels ou artificiels contient tous les sels, tous les principes qui doivent concourir à ce développement.

Bornons-nous donc à dire que telle espèce de terre est plus ou moins facilement mise en état de recevoir & de conserver la quantité d'eau nécessaire à une végétation complète. Le moindre travail souleve la terre légère ; la moindre pluie la pénètre alors : mais une pluie forte l'affaisse, & le soleil en pompant très-aisément l'humidité dont elle n'avoit pu, dans cet état d'affaissement, s'abreuver qu'à une très-petite profondeur, lui enlève l'unique espèce de nourriture qu'elle fournissoit à la plante, & sans laquelle la plante ne pouvoit subsister. Cependant on n'accuse point la saison, encore moins l'ignorance de celui qui n'en fait point modérer les effets. Le préjugé déclare la terre usée, ruinée. On ne la travaille plus qu'à regret, & mal par conséquent. On l'abandonne. Elle n'attendoit qu'une culture convenable pour enrichir le propriétaire qui la néglige.

Quelques degrés de friabilité de moins donnent ce qu'on appelle une terre forte qui exige une plus grande quantité de labours, & des labours plus pé-

nibles : mais une fois préparée, ameublie, humectée, la terre forte conserve beaucoup plus long-temps son humidité, véhicule nécessaire des sels, soit qu'ils y soient continuellement portés & successivement remplacés par l'eau des pluies ou des arrosements.

A quoi sert donc le fumier, dira-t-on ? A soulever plus aisément, plus généralement la terre par la fermentation qu'il y excite, & à la tenir plus long-temps soulevée, ameublie, soit par ses parties actives qui ne peuvent se développer que par degrés dans les terres compactes, comme celles de la seconde espèce qu'on divise en l'échauffant ; soit par ses parties onctueuses qui, en engraisant la terre de la première espèce, y retiennent plus long-temps l'humidité que sa trop grande porosité & l'incohérence de ses grains laisseroit bientôt échapper.

Ainsi, le fumier, employé à propos & suivant sa qualité, supplée en partie aux labours. Les labours peuvent-ils suppléer au fumier ; je ne le crois pas pour les terres légères. Heureusement, il leur en faut peu. Je le crois pour les terres fortes, & il leur en faudroit beaucoup. Mais rien ne peut suppléer à la pluie qui, en Amérique, lorsqu'elle est abondante, rend toutes les terres à-peu-près égales. Quelques fruits hâtés par la saison pourrissent dans les excellentes ; mais presque tous acquièrent leur perfection dans les terres les plus communes. En Amérique, point d'année pluvieuse qui ne soit fertile. Dans une année sèche, le revenu diminue quelquefois de la moitié.

L'unique objet qui mérite l'attention des habitants de Saint-Vincent, comme de tout possesseur d'une terre légère, dans quelque zone qu'elle puisse être située, doit donc être de l'arrêter sur leurs montes, d'y préférer la culture des plantes qui la cou-

rent le plutôt, & qui la laissent le moins exposée au choc immédiat des fortes pluies qui l'affaiblissent le plus en plus quand elle n'est pas labourée, & entraînent quand elle est ameublie; de chercher surtout le système de culture, qui, sans trop contrarier la plante, lui donne le degré d'accroissement nécessaire pour garantir le sol au moment du plus grand besoin, dans cette saison où les averse plus fréquentes ne manqueroient pas à la longue de le dépouiller jusqu'au tuf. Pendant qu'il sera couvert d'une terre quelconque, ne redoutons point la fertilité. Le sol qui suffit une fois à la nourriture d'une plante, remis par les soins du cultivateur à son premier état, y suffira jusqu'à la consommation des siècles.

La Dominique étoit habitée par ses propres enfants. En 1732, on y trouva neuf cents trente-huit Caraïbes répandus dans trente-deux carbets. Trois cents quarante-neuf François y occupoient une partie de la côte que les sauvages leur avoient abandonnée. Ces Européens n'avoient pour instruments, ou plutôt pour compagnons de leur culture, que vingt-trois mulâtres libres, & trois cents trente-huit esclaves. Tous étoient occupés à élever des volailles, à produire des denrées comestibles pour la consommation de la Martinique, & à soigner soixante-douze mille deux cents pieds de coton. Le café vint augmenter la masse de ces foibles productions. Enfin, l'isle comptoit six cents blancs & deux mille noirs à la paix de 1763, qui en fit une possession Angloise.

Dès la fin du dernier siècle, la Grande-Bretagne, qui marchoit à l'empire des mers, en accusant la France d'aspirer à la monarchie du continent, avoit montré pour la Dominique la même ardeur qu'elle témoigna dans les dernières négociations, où la

XXXIX.

La Grande-Bretagne entre en possession de la Dominique.

victoire lui donnoit le droit de tout choisir. Sur cette isle se sont successivement établies neuf paroisses, où, au premier Janvier 1778, on comptoit quinze cents soixante-quatorze blancs de tout âge & de tout sexe; cinq cents soixante-quatorze mulâtres ou noirs libres; quatorze mille trois cents huit esclaves.

Ses troupeaux ne s'élevoient pas au-dessus de deux cents quatre-vingt-huit chevaux, de sept cents sept mulets, de trente-quatre ânes, de dix-huit cents trente bêtes à cornes, de neuf cents quatre-vingt-dix-neuf cochons, & de deux mille deux cents vingt-neuf moutons ou chevres.

Pour ses cultures, elle avoit soixante-cinq sucreries qui occupoient cinq mille deux cents cinquante-sept acres de terre. Trois mille trois cents soixante-neuf acres plantés en café, à raison de mille pieds par acre. Deux cents soixante-dix-sept acres plantés en cacao, à raison de cinq cents pieds par acre. Quatre-vingt-neuf acres plantés en coton, à raison de mille pieds par acre. Soixante-neuf acres d'indigo & soixante arbres de canéfice.

Ses vivres consistoient en douze cents deux acres de bananiers, seize cents quarante-sept acres d'ignames ou de patates, & deux mille sept cents vingt-neuf fosses de manioc.

Dix-huit mille quatre cents soixante-dix-huit acres étoient occupés par les bois; quatre mille deux cents quatre-vingt-seize par des prairies ou savanes; trois mille six cents cinquante-cinq étoient réservés pour la Couronne, & trois mille quatre cents trente-quatre entièrement stériles.

C'étoit tout ce que quinze ans de travaux avoient pu opérer sur un sol extrêmement montueux & très-peu fertile.

XL.
Discorde en.

Cet établissement essuya, dès ses premiers pas,

une infidélité des plus criminelles. Plusieurs de ses cultivateurs avoient obtenu du commerce des avances très-considérables. Pour ne pas payer leurs dettes, ils se réfugièrent avec leurs esclaves dans les îles Françoises, où une protection marquée leur fut accordée. Inutilement on les réclama; inutilement on demanda qu'ils fussent tenus de satisfaire à leurs créances : les sollicitations furent inutiles. Alors le corps législatif fit une loi qui assuroit à tous les émigrans François l'avantage de jouir avec sécurité de toutes les richesses qu'ils porteroient à la Dominique.

tre les Anglois de la Dominique & les François des îles voisines.

Examinons, sans pluralité, la conduite des deux nations, & nous la trouverons mauvaise de part & d'autre.

François! répondez-moi. Ces transfuges n'étoient-ils pas des voleurs? Pourquoi donc leur accordiez-vous un asyle. Lorsqu'on les réclama, pourquoi en refusâtes-vous la restitution? On vous l'aura demandé impérieusement. Je l'ignore : mais je le suppose. Ce n'étoit pas le ton qu'il s'agissoit d'examiner, mais la justice de la demande. Ce n'est pas le moment de répondre à la morgue par de la morgue. Une action sollicitée par la justice, ne peut jamais humilier. Mettez-vous pour un moment à la place des créanciers, & dites-moi si vous n'auriez pas fait entendre à la Cour de Londres les mêmes représentations & les mêmes plaintes; si son silence ou son refus ne vous auroient pas également indignés? Est-ce qu'il y a deux justices?

Et, vous Anglois, lorsque par représailles, vous offrites un asyle aux émigrans François, ne doublâtes-vous pas le même délit? N'invitâtes-vous pas au vol & à la désertion les débiteurs infideles qui étoient tentés d'échapper à la poursuite légitime de leurs créanciers? Si les nations qui se sont parta-

gées le Nouveau-Monde, avoient, à votre exemple, pris le même parti, qui eût fait à ses colons les avances dont ils auroient eu besoin? Que seroit devenue l'Amérique, si ce mauvais esprit s'étoit manifesté à l'origine des conquêtes? Que deviendrait-elle, s'il s'étendoit? Réfléchissez-y un moment, & vous vous convaincrez qu'une suspension générale de la justice deviendrait un des plus redoutables fléaux dont l'espece humaine pût être affligée. Vous sentirez qu'un accord aussi funeste des nations rameneroit l'univers à un état de brigandage & de barbarie, dont nous n'avons pas même l'idée. Quel avantage trouverez-vous à nous remplir de vos scélérats, & à vous infecter des nôtres? Quel intérêt, quelle confiance peut-on prendre à des hommes sans foi envers leurs concitoyens? Vous promettez-vous plus de probité des nôtres? Si vous les accueillez, pourquoi une troisième nation les repousseroit-elle? Votre projet est-il que la perfidie puisse impunément errer de contrée en contrée, & se promener avec impunité sur toute la surface du globe? J'exagère les suites de votre procédé: mais si l'on veut juger sainement d'une action, il faut en porter les effets à l'extrême. C'est un moyen sûr d'en faire sentir avec force le résultat.

Mais, me répliquez-vous, que falloit-il faire? Ce qu'il falloit faire? D'abord ce que vous avez fait. Ensuite descendre, à main armée, dans les asyles de vos déferteurs, & les ravager. Et c'est ainsi que vous vous seriez montrés des hommes braves & justes. Le sang répandu ne vous auroit pas été imputé, & vous auriez été applaudis par tous les peuples de l'Europe intéressés dans la même cause.

Au reste, dois-je être surpris que vous donniez réciproquement retraite à vos malfaiteurs, lorsque je vois tous les jours que vous vous arrosez le droit
de

de vous les envoyer , en prononçant contre eux le bannissement : loi aussi contraire au droit commun que le seroit au droit particulier celle qui autoriseroit un citoyen , dont le chien devient enragé , à le lâcher dans la maison de son voisin ?

Mais un homme qui a deux bras est toujours un bon effet..... Donc il ne faut pas le receler..... Et il n'est pas sans espoir , comme il n'est pas sans exemple , qu'un méchant s'amende..... Oui , un contre cent..... Reste à savoir si pour un scélérat qui se corrigera , vous voulez acquérir cent scélérats incorrigibles.

Cependant un autre objet que des établissements de cultures entroit de loin dans les vues étendues de l'Angleterre. Elle vouloit attirer à la Dominique les productions des colonies Françaises , pour en faire elle-même le commerce. C'est pour l'exécution de ce grand projet qu'en 1766 furent rendues libres toutes les rades de cette isle. Aussi-tôt accoururent d'Europe & de l'Amérique Septentrionale , une foule d'hommes actifs & entreprenants. Des dépôts immenses de farines , de poisson salé , d'esclaves , furent formés au Roseau. Cette bourgade fournit aux besoins de la Martinique , de la Guadeloupe , de Sainte-Lucie , & en reçut en paiement des denrées plus ou moins précieuses. Les échanges auroient été même plus considérables , si , par une avidité fiscale mal entendue , la Grande-Bretagne n'avoit elle-même resserré les bornes de ces liaisons frauduleuses.

Les événements qui ont détaché de l'Angleterre le continent de l'Amérique , & les efforts que font les François pour étendre leurs liaisons en Afrique , doivent bientôt réduire à rien ou à peu de chose l'entrepôt de la Dominique : mais rien ne peut lui ôter l'avantage de sa position. Située entre la Gua

XLI.

En quoi consiste l'importance de la Dominique.

deloupe & la Martinique , à sept lieues seulement de l'une & de l'autre , elle les menace également. A ses deux extrémités , nord & sud , font deux excellentes rades , d'où les corsaires & les escadres intercepteront la navigation de la métropole avec ses colonies , la communication même des deux établissemens entre eux. Que feroit-ce si , comme il est facile , la rade du nord , connue sous le nom de Prince Rupert , étoit convertie en port , & entourée de fortifications. Le projet en a été , dit-on , arrêté dans le Conseil de George III. Tout porte à croire qu'il ne sera jamais exécuté. La nation met trop de confiance en ses forces navales pour se prêter jamais à cette dépense.

XLII. La Dominique a fixé dans les derniers temps l'attention de l'Amérique entière par un événement dont les causes remontent , ou peu s'en faut , à la découverte du Nouveau-Monde.

Loix particulières à la Dominique.

Les Européens avoient à peine imprimé leurs pas sanglants sur cet autre hémisphere , qu'il fallut demander à l'Afrique des esclaves pour le défricher. Dans cette espece dégradée se trouvoient des femmes que le besoin rendit agréables aux premiers colons. De cette alliance que la nature sembloit réprouver , sortit une génération mixte , dont la tendresse paternelle rompit très-souvent les fers. Une bonté innée dans l'homme fit tomber en quelques occasions d'autres chaînes , & l'argent rendit encore un plus grand nombre de captifs à la liberté. En vain une politique soupçonneuse & prévoyante voulut s'élever avec force contre cet usage applaudi par l'humanité : les affranchissemens ne discontinuerent pas. On en vit même augmenter le nombre.

Cependant les affranchis ne furent pas égaux en tout à leurs anciens maîtres. Les loix imprimerent généralement à cette classe un caractère d'infériorité.

rité. Le préjugé l'abaissa encore davantage dans les fréquentes concurrences de la vie civile. Sa position ne fut jamais qu'un état intermédiaire entre l'esclavage & la liberté originaire.

Des distinctions si humiliantes remplirent de rage ces affranchis. L'esclave est communément si abruti, qu'il n'ose braver son tyran; il ne peut que le haïr: mais le cœur de l'homme qui a vu tomber ses fers, a plus d'énergie. Il hait & brave les blancs.

Il falloit prévenir les dangereux effets de ces dispositions sinistres. Dans les sociétés de l'Europe, où tous les membres sont égaux, où l'intérêt de chaque individu est l'intérêt de tous, il n'est pas permis de supposer à un citoyen l'intention de nuire au bien général sans de bonnes preuves. Mais en Amérique, où un corps monstrueux, bizarre, divisé de sentiments, est composé de trois classes différentes, on se croit en droit de sacrifier les deux dernières à la sûreté de la première. L'esclave est retenu dans une oppression perpétuelle, & l'affranchi est empoisonné au moindre soupçon. Son averfion pour les blancs est regardée comme un délit fort grave, & justifie aux yeux de l'autorité les précautions qu'on prend contre lui. C'est à cette étrange sévérité que la plupart des nations ont voulu attribuer l'espece de tranquillité dont elles ont joui dans leurs établissements du Nouveau-Monde.

Dans les seules colonies Angloises, le noir libre est assimilé au blanc. La présomption la plus forte ne suffit pas pour attenter plutôt à la liberté de l'un que de l'autre. Il arrive de-là que la loi qui craint de se méprendre sur le choix du criminel, reste quelquefois dans l'inaction plus long-temps que l'avantage public ne le voudroit. Les affranchis ont quelquefois abusé de ces ménagements dans les isles Britanniques. Leurs mouvements sédi-

tieux ont déterminé la Dominique à changer de système.

Par un bill du mois de Septembre 1774, il ne sera plus permis à aucun colon de donner la liberté à son esclave avant d'avoir versé cent pistoles dans le trésor public. Mais si cet affranchi prouvoit dans la suite que son travail ne suffit pas à sa subsistance, il recevoit 80 livres tous les six mois, jusqu'à ce que des circonstances plus heureuses lui permissent de se passer de ce secours.

Tout affranchi convaincu devant deux juges de paix, par la déposition de deux témoins libres ou esclaves, de quelque délit qui ne sera pas capital, sera puni par le fouet, par une amende, ou par la prison, selon que les Magistrats l'estimeront convenable. On lui imposera les mêmes peines pour avoir troublé l'ordre public, pour avoir insulté, menacé ou battu un blanc.

Un affranchi qui aura favorisé la désertion d'un esclave, qui lui aura donné asyle ou accepté ses services, sera condamné à une amende de deux mille livres applicable aux besoins publics. Si le coupable étoit hors d'état de payer cette somme, on lui feroit subir une prison de trois mois, on lui infligeroit le fouet, selon que les juges de paix l'ordonneroient.

Aucun negre, mulâtre ou métis libre ne pourra voter à l'élection du représentant de sa paroisse dans l'assemblée générale de la colonie. La faveur ni la fortune ne pourront jamais effacer ce sceau de réprobation.

XLIII. Après avoir parlé séparément de chacune des trois isles neutres acquises à l'Angleterre par le traité de 1763, il convient d'exposer les moyens que cette Puissance a cru devoir employer pour tirer des avantages solides de ses prospérités.

Plan conçu
par le Mi-
nistere Bri-
tannique,
pour rendre
florissantes

D'abord le gouvernement jugea qu'il lui con-^{les trois is-}
venoit de vendre les différentes portions du sol ^{les autrefois}
étendu que les succès de la guerre lui avoient don-^{neutres,}
né. Si elles avoient été gratuitement accordées, la
faveur & l'intrigue les eussent obtenues, & de
long-temps elles n'eussent été utiles. Mais la nation
étoit bien assurée que tout citoyen qui auroit em-
ployé une partie de ses capitaux à l'acquisition d'un
fonds, feroit les dépenses nécessaires pour mettre
en valeur sa propriété.

Cependant, les nouvelles plantations demandent
tant de dépenses en bâtimens, en bestiaux, en es-
claves, qu'il pouvoit être funeste d'exiger tout-à-
coup le prix des terres concédées. Cette considéra-
tion fit régler que l'acheteur ne seroit tenu de don-
ner que vingt pour cent dans le premier moment ;
dix pour cent chacune des deux années suivantes,
& enfin vingt pour cent les autres années, jusqu'à
la fin de son paiement. Il devoit être déchu de
tous ses droits, si, aux époques fixées, il ne rem-
plissoit pas ses obligations.

Pour adoucir ce que cette loi pouvoit avoir de
trop rigoureux, on laissa au cultivateur la liberté
de convertir sa dette en une rente perpétuelle. Ce
cens même ne devoit commencer que douze mois
après le défrichement.

Comme dans les isles depuis long-temps possé-
dées par l'Angleterre, la trop vaste étendue des hé-
ritages avoit visiblement diminué la masse des pro-
ductions, on crut devoir prendre des mesures pour
éloigner ce désordre des acquisitions nouvelles. Il
fut statué que personne ne pourroit acquérir plus
d'une plantation, & que la plus grande n'excéderoit
pas cinq cents acres. On la borna même à trois cents
pour la Dominique, dont la position & la desti-
nation n'exigeoient un plus grand nombre d'Euro-

péens. L'autorité arrêta encore que sur chaque centaine d'acres, il en seroit défriché cinq tous les ans, jusqu'à ce que la moitié de l'habitation eût été mise en valeur, & que ceux qui n'auroient pas rempli cette obligation, devroient une amende de cent douze livres dix sols toutes les années, pour chaque acre de terre qui n'auroit pas été cultivé dans le temps prescrit. Chaque colon fut, de plus, asservi à mettre sur son territoire un blanc ou deux blanches pour chaque centaine d'acres, sous peine de payer tous les ans, au fisc, neuf cents francs pour chaque homme, & la moitié de cette somme pour chaque femme qui manqueroit au nombre qu'il devoit avoir.

Cette dernière précaution devoit donner quelque consistance aux nouveaux établissemens; mais on jugea qu'un jour ils auroient besoin de plus grandes forces. Pour les leur procurer de bonne heure, des concessions gratuites, depuis dix jusqu'à trente acres, furent ordonnées en faveur des pauvres qui voudroient se fixer dans les isles. C'étoit assez de terrain pour les faire vivre par le travail dans une aisance qu'ils n'auroient jamais connue dans l'ancien hémisphère. La crainte qu'ils ne prêtaient leur nom à quelque homme avide, ou ne lui vendissent ensuite leur propriété, fit statuer qu'ils seroient tenus de prendre eux-mêmes possession du sol trois mois après qu'il leur auroit été donné, d'y habiter douze mois de suite, & de le garder sept ans entiers. Leur petit lot devoit être exempt de tout droit pendant quatre années. Après ce terme, ils devoient un cens de douze sols pour chacun des acres qui seroient en valeur, & deux livres cinq sols pour ceux qui resteroient incultes.

Les isles Angloises se plaignoient depuis longtemps de manquer de pluie, parce que toutes les

forêts y avoient été abattues. Afin de prévenir cet inconvénient dans les nouvelles possessions, les Commissaires eurent ordre de réserver à la Couronne les bois nécessaires pour attirer des nuages, & pour entretenir l'humidité, dont toutes les plantes propres à l'Amérique ont plus ou moins besoin.

Enfin, aucune des sommes que la vente des terres pourroit rendre, ne devoit tourner au profit du fisc. Elles devoient être toutes consacrées à des chemins, à des fortifications, à des objets utiles à ces isles.

Il restoit à régler le sort des François établis en grand nombre à la Dominique & à Saint-Vincent. Ces cultivateurs n'avoient aucune inquiétude sur leur propriété. Ils l'avoient obtenue ou achetée des Indiens, & y avoient été confirmés par le gouvernement de la Martinique, qui, en reconnoissance, exigeoient d'eux un léger tribut. Le premier de ces titres ne pouvoit être d'aucun poids aux yeux de la Puissance conquérante, & le second étoit manifestement contraire aux conventions des Cours de Londres & de Versailles, qui s'étoient engagées à ne pas permettre que leurs sujets respectifs s'établissent dans ces isles neutres.

Aussi l'attente des hommes actifs qui devoient accélérer les progrès des deux colonies qu'ils avoient su fonder, fut-elle entièrement trompée. Soit que le Ministère Britannique craignît de dégoûter les Anglois, en leur faisant payer un terrain que leurs anciens rivaux auroient continué à posséder gratuitement, soit qu'on désirât de se débarrasser de ceux de ces étrangers que leur religion & leurs habitudes pouvoient attacher trop fortement à leur première patrie, il fut réglé que les François ne jouiroient à l'avenir de leurs plantations qu'à bail perpétuel.

Cette dureté si contraire aux maximes d'une saine

politique, les dispersa. L'émigration ne fut pas pourtant universelle. Après la première humeur du mécontentement, les plus sages comprirent qu'ils gagneroient encore plus à racheter les terres dont ils jouissoient, qu'à s'aller établir sur un nouveau sol dont le fonds ne leur coûteroit rien.

La Grande-Bretagne se promettoit beaucoup des mesures qu'elle avoit prises pour la prospérité de ses conquêtes. Le succès n'a pas répondu à son attente, & les causes de cet étrange mécompte sont connues.

XLIV.
Obstacles
qui se sont
opposés à la
prospérité
des isles neu-
tres.

A peine les traités eurent assuré les trois isles neutres à l'Angleterre, que la fureur d'y avoir des établissements devint universelle. Cette manie épidémique donna un prix extravagant aux terres que le gouvernement faisoit vendre. Comme la plupart des acquéreurs n'avoient que leur hardiesse pour toute fortune, le crédit devint leur ressource unique. Ils en trouverent à Londres & dans quelques autres places de commerce, dont les négociants égarés par la même illusion, puisoient dans les banques des sommes considérables à un intérêt modique, pour les confier à un intérêt plus fort à ces spéculateurs entreprenants.

Les nouveaux propriétaires, qui, la plupart, s'étoient fait adjuger un sol, sans prendre la peine de le reconnoître, porterent la même légèreté dans la formation de leurs plantations. Les côtes & l'intérieur des isles acquises se trouverent tout-à-coup couverts de maîtres & d'esclaves, également inexpérimentés dans l'art difficile & pénible des défrichements. Ce furent des fautes sur des fautes, des malheurs sur des malheurs. Le désordre étoit extrême. Il ne tarda pas à éclater.

Le colon avoit fait ses emprunts à huit pour cent, en 1766 ou vers cette époque. Il devoit rem-

bourser cinq ans après. L'impossibilité où il se trouva de remplir ses engagements, allarma ses créanciers d'Europe. Frustrés des remises auxquelles ils s'étoient attendus, ces prêteurs avides ouvrirent enfin les yeux. Plus leur confiance avoit été crédule, plus leur inquiétude devint active. Armés du glaive de la loi, ils expulserent des plantations les infortunés qu'un espoir téméraire avoit malheureusement séduits. Ainsi se termina le beau rêve des nouvelles colonies Angloises.

Mais cette grande agitation doit avoir des suites favorables. Les défrichements, entrepris par des hommes sortis du néant, & qui y sont rentrés, feront pour la nation le résultat avantageux d'une fermentation irrégulière & défordonnée. Un sol, qui languissoit dans les mains des premiers possesseurs, sera cultivé avec des plus grands moyens, avec plus d'intelligence & d'économie. En attendant ce nouvel effort d'industrie & d'activité, résumons les possessions Angloises dans l'archipel Américain. Pour une Puissance maritime & commerçante, évaluer ses colonies, c'est apprécier ses forces.

Aux Indes Occidentales, les isles Britanniques sont en général plus étendues que fertiles. Des montagnes, qu'on ne sauroit cultiver, occupent beaucoup d'espace dans quelques-unes, & d'autres sont formées en tout ou en partie d'une craie très-peu productive. Les meilleures sont défrichées depuis long-temps, & ont besoin du secours des engrais imparfaits & rares dans cette partie du Nouveau-Monde. Presque toutes ont été dépouillées des forêts qui les couvroient originairement, & se trouvent exposées à des sécheresses qui ruinent souvent les travaux entrepris avec le plus d'attention & de dépense.

Aussi l'augmentation des denrées n'a-t-elle pas

XLV.
Etat actuel
des isles An-
gloises.

proportionnellement suivi la multiplication des bras employés pour les obtenir. Il y a de nos jours, dans ces colonies, près de quatre cents mille esclaves dont les sueurs forment à peine les deux tiers du revenu qu'avec les mêmes moyens on obtient sur un sol plus riche.

Le nombre des blancs a diminué assez généralement, à mesure que celui des noirs augmentoit. Ce n'est pas qu'il n'y eût, pour remplacer ceux qui périssoient ou qui disparessoient avec la fortune qu'ils avoient acquise, autant d'hommes indigents ou désœuvrés, en Angleterre, que dans les premiers temps de l'émigration : mais cet esprit d'aventure que la nouveauté des objets & le concours des circonstances avoient fait éclore, a été arrêté ou étouffé. D'un côté, l'espace qu'occupoient les petites cultures a été fondu successivement dans les sucreries qui exigent un terrain fort vaste; de l'autre, les propriétaires de ces grandes plantations ont réduit, le plus qu'il étoit possible, des agents dont les salaires étoient devenus un fardeau pesant.

Depuis cette révolution, les isles Britanniques ont plus que jamais à craindre des ravages ou une invasion. Leurs colons, tous enrégimentés, furent autrefois en force suffisante pour repousser du moins un ennemi foible & mal armé. Si la marine de la métropole cessoit aujourd'hui un moment de les protéger, elles pourroient être, la plupart, emportées par un coup de main. C'est beaucoup que, dans l'état où elles sont, les milices puissent contenir les noirs, plus malheureux sous la domination Angloise que sous aucune autre : car il semble que l'esclavage soit d'autant plus dur chez les nations libres, qu'il y est plus injuste & plus étranger. Telle est donc la marche de l'homme vers l'indépendance, qu'après avoir secoué le joug, il veut l'imposer; &

que le cœur le plus impatient de la servitude devient le plus amoureux de la domination !

Jamais les Indes Occidentales ne furent assujetties à aucun impôt par la Grande-Bretagne. Seulement en 1663, la Barbade & les autres isles, excepté la Jamaïque, s'engagerent librement à lui payer à perpétuité quatre & demi pour cent pour toutes celles de leurs productions qui seroient exportées. Une si grande générosité parut depuis onéreuse, & le poids en fut allégé autant qu'il étoit possible. Comme cette obligation est acquittée avec des denrées, on ne livre guere au gouvernement que celles qui ont quelque imperfection, & l'on n'est pas plus scrupuleux sur le poids que sur la qualité. De cette maniere le fisc ne reçoit que les deux tiers du don qui lui fut anciennement accordé.

C'est encore trop pour des établissemens chargés de fournir eux-mêmes à leurs dépenses intérieures. Elles furent très-considérables, lorsque ces colonies régloient leur organisation, ou élevoient des fortifications jugées nécessaires à leur sûreté. Les taxes étoient multipliées à cette époque; & chaque événement fâcheux en amenoit de nouvelles, parce qu'on trouvoit plus sage de demander des contributions au citoyen, que d'avoir recours à des engagements publics. Le temps a diminué les besoins. Il a fallu même pourvoir, avec plus d'économie, à ceux qui restoient, parce que les ressources des cultivateurs ne sont plus les mêmes. Les tributs sont actuellement peu de chose, & on pourroit les réduire encore, si, par une contradiction manifeste avec l'esprit républicain, qui est un esprit de désintéressement, ceux qui remplissent les places d'administration n'exigeoient de trop gros salaires.

Mais c'est un inconvénient inévitable chez un peuple commerçant. Libre ou non, il vient à n'ai-

mer, à n'estimer que les richesses. La soif de l'or étant plus l'ouvrage de l'imagination que du besoin, on ne se rassasie pas de trésor comme des aliments des autres passions. Celles-ci sont isolées, & n'ont qu'un temps; elles se combattent ou se succèdent. La passion de l'argent nourrit & satisfait toutes les autres, du moins elle y supplée à mesure qu'elle les use par les moyens qu'elle fournit de les assouvir. Il n'est point d'habitude qui se fortifie plus par l'usage que celle d'amasser; elle semble s'irriter également par les jouissances de la vanité & par les privations de l'avarice. L'homme riche a toujours besoin de remplir ou de grossir son trésor. C'est une expérience constante qui s'étend des individus aux nations.

Depuis que le commerce a élevé des fortunes considérables dans toute l'Angleterre, la cupidité y est devenue le mobile universel & dominant. Les citoyens qui n'ont pas pu ou qui n'ont pas voulu s'attacher à cette profession la plus lucrative, n'ont pas renoncé cependant au lucre, dont les mœurs & l'opinion leur faisoient un besoin. Même en aspirant à l'honneur, ils couroient aux richesses. Dans la carrière des loix & des vertus, qui doivent se chercher & s'appuyer mutuellement, dans la gloire de siéger au Parlement, ils ont vu le moyen d'agrandir leur fortune. Pour se faire élire membres de ce corps puissant, ils ont corrompu les suffrages du peuple, & n'ont pas plus rougi de revendre à la Cour ce peuple que de l'avoir acheté. Chaque voix est devenue vénale dans le Sénat de l'Empire. Un Ministre célèbre avoit le tarif des probités, & s'en vantait publiquement, à la honte des Anglois. C'étoit, disoit-il, un devoir de sa place d'acheter les représentants de la nation pour les faire voter, non pas contre, mais selon leur conscience. Eh! que dit

la conscience où l'argent a parlé ! Si l'esprit mercantile a pu répandre dans la métropole la contagion de l'intérêt personnel, comment n'auroit-il pas infecté les colonies dont il est le principe & le soutien ? Est-il bien vrai que chez la fiere Albion, un citoyen assez généreux pour servir la patrie par amour de la gloire, seroit un homme du monde & d'un siècle qui ne sont plus ? Isle superbe, puissent tes ennemis ne plus s'abandonner à ce vil esprit d'intérêt ? Tu leur rendras, un jour, tout ce qu'ils ont perdu.

Cependant tout respire l'opulence dans les établissements Anglois des Indes Occidentales : c'est que les actes d'une autorité arbitraire qui désolent tant d'autres contrées n'y sont pas connus : c'est que ces vils instruments du fisc qui ruinent le fonds pour établir la forme ne s'y trouvent pas : c'est que la culture du sucre y a été substituée aux productions de peu de valeur : c'est que les plantations appartiennent généralement à des hommes riches ou à des associations puissantes qui ne les laissent jamais manquer des moyens nécessaires pour la meilleure exploitation : c'est que si des hafards malheureux réduisent un colon à faire des emprunts, il les obtient facilement & à bon marché, parce que ses possessions restent hypothéquées à son créancier, & que le payement est assuré aux époques convenues : c'est que ces isles sont moins exposées au dégât & à l'invasion que les possessions des Puissances riches en productions & foibles en vaisseaux : c'est que les événements des guerres les plus opiniâtres & les plus meurtrieres n'empêchent jamais, & ne retardent que rarement l'exportation de leurs denrées : c'est que les ports Britanniques ouvrent toujours à leurs principales récoltes un débouché plus avantageux que leurs rivaux n'en peu-

vent espérer ailleurs. Aussi les terres se vendent-elles constamment à un très-haut prix dans les isles Angloises. On voit un égal empressement parmi les Européens, parmi les Américains, pour en acheter.

Ce sol auroit été plus recherché encore, si les Indes Occidentales eussent été moins sévèrement fermées aux navigateurs étrangers; si elles avoient eu la liberté de choisir elles-mêmes leurs acheteurs sur tout le globe : mais des loix, dont il n'a jamais été possible d'é luder les dispositions, ont concentré leurs liaisons dans les limites de l'Empire Britanniques avec les Provinces nationales de l'un & de l'autre hémisphère.

Ces colonies ne voient croître sur leur territoire ni vivres pour leur subsistance, ni bêtes de somme pour leurs travaux, ni bois pour leurs édifices. Ces objets de nécessité première leur étoient fournis par l'Amérique Septentrionale qui, recevoit en payement du rum & d'autres productions pour trois ou quatre millions chaque année. Les troubles qui ont divisé la vieille & la nouvelle Angleterre ont interrompu cette communication, au grand détriment des isles. Jusqu'à ce que des besoins impérieux la fassent r'ouvrir ou qu'il se forme des combinaisons qui la remplacent, les Indes Occidentales n'auront de débouché que celui que leur fournira la Grande-Bretagne.

A l'époque où nous écrivons, l'Angleterre reçoit tous les ans, des isles qu'elle occupe dans les Indes Occidentales, pour environ quatre-vingt-treize millions de denrées, en y comprenant seize ou dix sept millions qu'elles payent au fisc, & le rum que l'Irlande reçoit directement en payement des salaisons qu'elle fournit à ces colonies.

Presque tout le sucre qui forme les trois quarts

du produit des isles, se consomme dans le Royaume même, ou est porté en Irlande. Ce n'est que rarement qu'on en envoie à Hambourg ou dans d'autres marchés.

Les exportations que fait la Grande-Bretagne des productions de ses isles, ne s'élevent pas annuellement au-dessus de sept ou huit millions de livres. Ajoutez à cette somme ce qu'elle doit gagner sur les cotons qu'elle manufacture avec tant de succès, & qui se répandent dans une grande partie du globe, & vous aurez une idée assez juste des avantages que cet Empire retire des Indes Occidentales.

Les isles reçoivent en payement leurs meubles & leur vêtement, les ustensiles nécessaires à leurs fabriques, beaucoup de quincaillerie & les esclaves qui doivent exploiter leurs terres. Mais combien il s'en faut que ce qu'on leur envoie approche de ce qu'on obtient d'elles. Il faut prélever les fraix de navigation, les assurances, la commission, ou le bénéfice du marchand. Il faut prélever l'intérêt de seize millions sterlings, ou de trois cents soixante millions tournois, que ces colonies doivent à la métropole. Il faut prélever ce que les propriétaires des plus riches plantations dépensent en Angleterre, où ils résident habituellement. Si l'on excepte les possessions acquises ou assurées par les traités de 1763, dont les plantations naissantes ont encore besoin d'avances, les autres possessions des Indes Occidentales voient à peine arriver dans leurs rades la quatrieme partie des valeurs qui en sont sorties.

C'étoit la capitale de l'Empire qui faisoit autrefois presque tous les envois : c'étoit elle qui recevoit presque tous les retours. Un pareil désordre bleffoit justement les gens éclairés. Mais du moins

Londres est le plus beau port de l'Angleterre ; Londres construit des vaisseaux & fabrique des marchandises ; Londres fournit des matelots à la navigation & des bras au commerce ; Londres est dans une Province tempérée, féconde & centrale. Tout peut y arriver, tout peut en sortir. Elle est vraiment le cœur du corps politique, par sa situation locale. Cette cité n'est pas remplie de superbes oisifs, qui ne font qu'embarasser & surcharger un peuple laborieux. C'est le siege de la nation assemblée. Là, le palais du Prince n'est ni vaste, ni vuide. Il y règne par sa présence, qui vivifie tout. Le Sénat y dicte des loix, au gré du peuple qu'il représente. Il n'y craint pas l'aspect du Monarque, ni les attentats du Ministre. Londres n'est point parvenue à sa grandeur, par l'influence du gouvernement, qui force & subordonne toutes les causes physiques ; mais par l'impulsion naturelle des hommes & des choses, par une forte d'attraction du commerce. C'est la mer, c'est l'Angleterre, c'est le monde entier, qui veulent que Londres soit riche & peuplé.

Cependant cet entrepôt immense a perdu, avec le temps, quelque chose de l'espece de monopole qu'il exerçoit sur les colonies & sur les Provinces. Bristol, Liverpool, Lancaster, Glascou, ont pris une part assez considérable à ce grand mouvement. Il se feroit même établi une concurrence plus universelle, si des mœurs nouvelles, le dégoût d'une vie retirée, le desir d'approcher du trône, une mollesse & une corruption qui ont passé toutes les bornes, n'eussent réuni à Londres ou sur son territoire, le tiers de la population du Royaume, & principalement les grands consommateurs.

XLVI.
Résumé des
richesses

L'histoire du grand archipel de l'Amérique ne sauroit être, ce semble, mieux terminée que par une

une récapitulation des avantages qu'il procure aux puissances qui l'ont successivement envahi. C'est uniquement par l'impulsion que ses immenses productions ont donnée au commerce, qu'il doit tenir une place éternelle dans les fastes des nations; puisqu'enfin les richesses sont le mobile des révolutions rapides qui tourmentent le globe. Ce furent les colonies de l'Asie mineure qui amenerent sa splendeur & la chute de la Grece. Rome, qui n'aima d'abord à dompter les peuples que pour les gouverner, s'arrêta dans sa grandeur, quand elle eut sous sa main les trésors de l'Orient. La guerre sembla s'affoupir un moment en Europe, pour aller envahir le Nouveau-Monde; & ne s'est depuis si souvent réveillée, que pour en partager les dépouilles. La pauvreté, qui fera toujours le partage du grand nombre des hommes, & le choix du petit nombre des sages, ne fait pas de bruit sur la terre. Les annales de l'univers ne peuvent donc s'entretenir que de massacres ou de richesses.

qui sortent
de tout l'ar-
chipel Amé-
ricain.

Les isles de l'autre hémisphere donnent annuellement quinze millions à l'Espagne, huit au Danemarck, trente à la Hollande, quatre-vingt-deux à l'Angleterre; cent vingt-six à la France. C'est donc environ deux cents soixante-un millions que sont vendues dans notre continent les productions, recueillies dans des champs qui étoient entièrement incultes il n'y a pas trois siècles.

Ce n'est pas un don que le Nouveau-Monde fait à l'Ancien. Les peuples qui reçoivent ce fruit important du travail de leurs sujets, établis en Amérique, livrent en échange, mais avec un avantage marqué, ce que leur sol & leurs ateliers fournissent. Quelques-uns consomment en totalité ce qu'ils tirent de ces possessions éloignées; les autres font de leur superflu la base d'un commerce florissant avec

leurs voisins. Ainsi chaque nation propriétaire dans le Nouveau-Monde, quand elle est vraiment industrielle, gagne moins encore par le nombre des hommes qu'elle entretient au loin sans aucuns frais, que par la population que lui procure au-dedans celle du dehors. Pour nourrir une colonie dans l'autre hémisphère, il lui faut cultiver une Province en Europe; & ce surcroît d'occupation augmente sa force intérieure, sa richesse réelle. Tout le globe se ressent de cette impulsion.

Les travaux des colons établis dans ces îles long-temps méprisées, sont l'unique base du commerce d'Afrique, étendent les pêcheries & les défrichements de l'Amérique Septentrionale; procurent des débouchés avantageux aux manufactures d'Asie; doublent, triplent peut-être l'activité de l'Europe entière. Ils peuvent être regardés comme la cause principale du mouvement rapide qui agite l'univers. Cette fermentation doit augmenter, à mesure que des cultures, si susceptibles d'extension, approcheront davantage de leur dernier terme.

XLVII. Rien ne seroit plus propre à avancer cet heureux période, que le sacrifice du commerce exclusif que se sont réservé toutes les nations, chacune dans les colonies qu'elle a fondées. La liberté illimitée de naviguer aux îles, exciteroit les plus grands efforts, échaufferoit les esprits par une concurrence générale. Les hommes qui, osant invoquer l'amour du genre humain, puisent leurs lumières dans ce feu sacré, ont toujours fait des vœux pour voir tomber les barrières qui interceptent la communication directe de tous les ports de l'Amérique avec tous les ports de l'Europe. Les gouvernements qui, presque tous corrompus dans leur origine, ne peuvent se conduire par les principes de cette bienveillance universelle, ont cru que des

Moyen le plus propre à multiplier les productions de l'archipel de l'Amérique.

sociétés, fondées la plupart sur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un seul homme, devoient restreindre à leur métropole toutes les liaisons de leurs colonies. Ces loix prohibitives, ont-ils dit, assurent à chaque nation commerçante de l'Europe, la vente de ses productions territoriales, des moyens pour se procurer des denrées étrangères dont elle a besoin, une balance avantageuse avec toutes les autres nations commerçantes.

Ce système, après avoir été jugé long-temps le meilleur, s'est vu vivement attaqué, lorsque la théorie du commerce a franchi les entraves des préjugés. Aucune nation, a-t-on dit, n'a dans sa propriété de quoi fournir à tous les besoins que la nature ou l'imagination donnent à ses colonies. Il n'y en a pas une seule qui ne soit obligée de tirer de l'étranger de quoi compléter les cargaisons qu'elle destine pour ses établissements du Nouveau-Monde. Cette nécessité met tous les peuples dans une communication, du moins indirecte, avec ces possessions éloignées. Ne seroit-il pas raisonnable d'éviter la route tortueuse des échanges, & de faire arriver chaque chose à sa destination par la ligne la plus droite? Moins de frais à faire, des consommations plus considérables, une plus grande culture, une augmentation de revenu pour le fisc : mille avantages dédommageroient les métropoles du droit exclusif qu'elles s'arrogent toutes à leur préjudice réciproque.

Ces maximes sont vraies, solides, utiles, mais elles ne seront pas adoptées. En voici la raison. Une grande révolution se prépare dans le commerce de l'Europe, & elle est déjà trop avancée pour ne pas s'accomplir. Tous les gouvernements travaillent à se passer de l'industrie étrangère. La plupart y ont réussi; les autres ne tarderont pas à s'affranchir de

cette dépendance. Déjà les Anglois & les François, qui sont les grands manufacturiers de l'Europe, voyent refuser de toutes parts leurs chef-d'œuvres. Ces deux peuples qui sont en même-temps les plus grands cultivateurs des isles, iroient-ils en ouvrir les ports à ceux qui les forcent pour ainsi dire, à fermer leurs boutiques? Plus ils perdront dans les marchés étrangers, moins ils voudront consentir à la concurrence dans le seul débouché qui leur restera. Ils travailleront bien plutôt à l'étendre, pour y multiplier leurs ventes, pour en retirer une plus grande quantité de productions. C'est avec ces retours qu'ils conserveront leur avantage dans la balance du commerce, sans craindre que l'abondance de ces denrées les fasse tomber dans l'avilissement. Le progrès de l'industrie dans notre continent, ne peut qu'y faire augmenter la population, l'aisance, & dès-lors la consommation & la valeur des productions qui viennent des Antilles.

XLVIII. Mais cette partie du Nouveau-Monde, que de-
 Quel doit être le sort futur des isles de l'Amérique. viendra-t-elle? Les établissemens qui la rendent florissante, resteront-ils aux nations qui les ont formés? changeront-ils de maître? S'il y arrive une révolution, en faveur de quel peuple se fera-t-elle, & par quels moyens? Grande matiere aux conjectures; mais il faut les préparer par quelques réflexions.

Les isles sont dans une dépendance entiere de l'ancien monde, pour tous leurs besoins. Ceux qui ne regardent que le vêtement, que les moyens de culture, peuvent supporter des délais. Mais le moindre retard dans l'approvisionnement de vivres excite une désolation universelle, une sorte d'allarme, qui fait plutôt desirer, que craindre l'approche de l'ennemi. Aussi passe-t-il en proverbe aux colonies, qu'elles ne manqueront jamais de capituler

devant une escadre , qui , au-lieu de barils de poudre à canon , armera ses vergues de barils de farine. Prévenir cet inconvénient , en obligeant les habitants de cultiver pour leur subsistance , ce feroit sapper par les fondements l'objet de l'établissement , sans utilité réelle. La métropole se priveroit d'une grande partie des riches productions qu'elle reçoit de ses colonies , & ne les préserveroit pas de l'invasion.

En vain espéreroit-on repousser une descente avec des negres , qui , nés dans un climat où la mollesse étouffe tous les germes du courage , sont encore avilis par la servitude , & ne peuvent mettre aucun intérêt dans le choix de leurs tyrans. Dans de telles mains , les meilleures armes doivent être impuissantes. On pourroit même craindre qu'ils ne les tournassent contre leurs impitoyables oppresseurs.

Les blancs paroissent de meilleurs défenseurs pour les colonies. Outre le courage qu'inspire naturellement la liberté , ils doivent être encore animés de celui qui appartient exclusivement aux grands propriétaires. Ce ne sont pas des hommes avilis par des travaux grossiers , par des occupations obscures , ou par l'indigence. L'empire absolu qu'ils exercent dans leurs plantations , a dû leur inspirer de la fierté , & agrandir leur ame. Mais dispersés dans de vastes héritages , que peuvent-ils en si petit nombre ? quand ils pourroient empêcher une invasion , le voudroient-ils ?

Tous les colons ont pour maxime , qu'il faut regarder leurs isles comme ces grandes villes de l'Europe , qui , ouvertes au premier occupant , changent de domination sans attaque , sans siege , & presque sans s'appercevoir de la guerre. Le plus fort est leur maître. *Vive le vainqueur* , disent leurs ha-

bitants, à l'exemple des Italiens, passant & repassant d'un joug à l'autre dans une seule campagne. Qu'à la paix la cité rentre sous ses premières loix, ou reste sous la main qui l'a conquise, elle n'a rien perdu de sa splendeur; tandis que les places revêtues de remparts & difficiles à prendre, sont toujours dépeuplées & réduites en un monceau de ruines. Aussi n'y a-t-il peut-être pas un habitant dans l'archipel Américain, qui ne regarde comme un préjugé destructeur, l'audace d'exposer sa fortune pour sa patrie. Qu'importe à ce calculateur avide, de quel peuple il reçoive la loi, pourvu que ses récoltes restent sur pied. C'est pour s'enrichir qu'il a passé les mers. S'il conserve ses trésors, il a rempli son but. La métropole qui l'abandonne, souvent après l'avoir tyrannisé, qui le cédera, le vendra peut-être à la paix, mérite-t-elle le sacrifice de sa vie? Sans doute il est beau de mourir pour la patrie. Mais un Etat où la prospérité de la nation est sacrifiée à la forme du gouvernement; où l'art de tromper les hommes est l'art de façonner des sujets; où l'on veut des esclaves & non des citoyens; où l'on fait la guerre & la paix, sans consulter, ni l'opinion, ni le vœu du public; où les mauvais desseins ont toujours des appuis dans les intrigues de la débauche, dans les pratiques du monopole; où les bons projets ne sont reçus qu'avec des moyens & des entraves qui les font avorter: est-ce là la patrie à qui l'on doit son sang?

Les fortifications élevées pour la défense des colonies, ne les mettront pas plus à couvert que le bras des colons. Fussent-elles meilleures, mieux gardées, mieux pourvues qu'elles ne l'ont jamais été, il faudra toujours finir par se rendre, à moins qu'on ne soit secouru. Quand la résistance des assiégés durerait au-delà de six mois, elle ne rebuterait

pas l'affaillant, qui, libre de se procurer des rafraîchissements par mer & par terre, soutiendra mieux l'intempérie du climat, qu'une garnison ne sauroit résister à la longueur d'un siège.

Il n'est pas d'autre moyen de conserver les îles, qu'une marine redoutable. C'est sur les chantiers & dans les ports de l'Europe que doivent être construits les bastions & les boulevards des colonies de l'Amérique. Tandis que la métropole les tiendra, pour ainsi dire, sous les aîles de ses vaisseaux; tant qu'elle remplira de ses flottes le vaste intervalle qui la sépare de ces îles, filles de son industrie & de sa puissance, sa vigilance maternelle sur leur prospérité lui répondra de leur attachement. C'est donc vers les forces de mer que les peuples, propriétaires du Nouveau-Monde, porteront désormais leurs regards. La politique de l'Europe veut en général garder les frontières des Etats, par des places: mais pour les puissances maritimes, il faudroit peut-être des citadelles dans les centres, & des vaisseaux sur la circonférence. Une île commerçante n'a pas même besoin de places. Son rempart, c'est la mer qui fait sa sûreté, sa subsistance, sa richesse. Les vents sont à ses ordres, & tous les éléments conspirent à sa gloire.

A ces titres, la Grande-Bretagne pouvoit naguere tout oser, tout se promettre. Ses îles étoient en sûreté, & celles de ses rivaux exposées à son invasion. Les sentiments qu'elle avoit conçus de sa valeur; la terreur que ses armes avoient inspirée; le fruit d'une heureuse expérience acquise par ses Amiraux; la multitude & la bonté de ses escadres: ces différents moyens d'agrandissement devoient s'anéantir dans le calme d'une longue paix. L'orgueil de ses succès; l'inquiétude inséparable de ses prospérités; le fardeau même des conquêtes, qui semble être le

châtiment de la victoire : tout la ramenoit donc à la guerre. Les projets de son active ambition ont été anéantis par la révolution qui a détaché de son Empire l'Amérique Septentrionale : mais la possession des isles, devenues très-riches, que la nature a placées au voisinage de ce grand continent, encore pauvre, est-elle maintenant plus assurée aux nations qui les ont défrichées? C'est dans la position, c'est dans les intérêts, c'est dans l'esprit des nouvelles républiques, que nous allons étudier le secret de nos destinées.

Fin du quatorzieme Livre.

T A B L E

A L P H A B É T I Q U E

D E S M A T I E R E S

C O N T E N U E S D A N S C E V O L U M E .

A.

Aragou, (l') péninsule de l'isle à Vache, état de son sol, 121. Parti qu'on devoit en tirer, *ibid.* Avantages de ses côtes, 122.

Angleterre, (l') a vendu à bas prix aux colons les terres à défricher dans ses isles d'Amérique, 162. Est la contrée des grands phénomènes politiques, 221. Son état lors de ses établissemens en Amérique, 222. Quelle étoit alors sa navigation, 223. Causes de la prompte population de ses isles d'Amérique, 224 & *suiv.* Ses troubles sous Charles I. 230 & *suiv.*

Anglois, (les) prennent en 1759 la Guadeloupe, 84. La rendent en 1763. 86. Leurs mesures pour rendre les trois isles neutres florissantes, 324 & *suiv.* Comment reglent le sort des François à la Dominique & à St. Vincent, 327. Pouvoient tout se promettre de la force de leur marine, 343.

Anguille, (l') l'une des Antilles, aux Anglois; son étendue, son sol, ses productions, 256. Sa population, ses rades, 257.

Antigoa, l'une des Antilles, aux Anglois; sa forme, son étendue, 244. Pourquoi quittée par les François & les Caraïbes, *ibid.* Occupée par les Anglois qui y remédient, 245. Ses productions, *ibid.* Sa population, *ibid.* A un excellent port bien muni d'arsenaux, 246. Son entretien & sa garnison est à charge à la colonie, *ibid.* Loi pour y remédier, inutile, *ibid.* Son chef gouverne toutes les autres isles Angloises, excepté la Barbade, 248.

Antilles, (les) isles d'Amérique, plan pour le défrichement de la plus grande partie, 305 & *suiv.* Etat de ce qu'elles rendent aux Puissances Européennes qui les possèdent, 337. Moyens d'en multiplier les productions, 338. Quel doit être leur sort futur, 340. Maximes de leurs colons, 341. Unique moyen de les conserver, 343.

- Antonio*, port de la Jamaïque, très-bon, 277.
Approuague, fleuve de la Guyane, fonds de son embouchure, 31.
Aquin, établissement François à St. Domingue; sa situation, ses plantations, 116. Pourquoi l'indigo y a dégénéré, *ibid.*
Artibonite, plaine du nom de la riviere qui la traverse à l'Ouest de St. Domingue; établissement François, sa qualité, 129.
Aubert, (M.) Gouverneur François à la Guadeloupe, y fait la paix avec les Sauvages, 83.

B.

- B**ARBADÈ, (la) une des Antilles, fut d'abord habitée en 1627 par quelques familles Angloises, 238. Devint colonie régulière sous le Comte de Carlisle, *ibid.* Son étendue, sa population, 239. Ingratitude monstrueuse d'un Anglois de la Barbade, 240. Conspiration des esclaves, *ibid.* & *suiv.* Son état actuel, nature de son sol, 241. Qualité de son sucre, *ibid.* Etoit la seule isle du vent, Britannique, qui fût commerçante, 242. Description de cette isle, 243. Comment peut être défendue d'invasion, *ibid.* N'offre aucun asyle aux vaisseaux de guerre, 244.
Barboude, (la) l'une des Antilles Angloises, appartient à la famille Codrington; son étendue, son sol, ses productions, sa population, 255. Salubrité de son air, *ibid.*
Barnet-Town, ville de la Jamaïque, près la baie Montego, 277.
Basse-Terre, ou *St. George*, port principal de l'isle de Grenade, 295.
Bermudes, (les) archipel de petites isles, fort loin au Nord des Lucayes, 292. Leur climat, *ibid.* Ont été célébrées par le Poëte Waller, 293. Leur sol, nombre des habitants & productions, *ibid.* Société littéraire formée en 1765. 294.
Bomourdopolis, bourgade au Nord de St. Domingue, son climat est meurtrier, 134.
Bridgetown, ville de la Barbade, 243.

C.

- C**AFIER, arbre qui produit le café; il ne fut introduit qu'à la Jamaïque par les Anglois, 272.
Canada, partie de l'Amérique septentrionale, 24.
Cap-Dame-Marie, au quartier Jérémie, à l'Ouest de St. Domingue, 124.
Cap-François, ville au Nord des établissements François de St. Domingue; son importance, 134 & *suiv.* Sa description, 137. Bel établissement fondé par un Citoyen, *ibid.* Son port, 139 & *suiv.* Est le boulevard de la colonie. 157.

- Cap Tiburon*, à St. Domingue, borne des établissements François, 114. Sa rade, 122. Ses plantations, *ibid.*
- Caraïbes*, insulaires des Antilles du vent; comment éliſoient leurs chefs, 16, 308. Attaquent les François à la Martinique, 57. & à la Guadeloupe, 82. Maffacrèrent en 1656 cinquante François dans l'ifle St. Barthelemy, 90. Maffacrent une troupe d'Anglois de la Barbade, 239 & *ſuiv.* & les François dans la Grenade, 295. Leur conduite à l'égard des negres échappés, 309. Caraïbes noirs, leur description, 310. Description du Caraïbe rouge, *ibid.* Comment les noirs différencient leurs enfans de ceux des esclaves negres, 311. Leur ascendant ſur les rouges, *ibid.* Réponſe d'un d'entr'eux à un François, 312.
- Carbet*, hameaux renfermant une famille Caraïbe aux Antilles du vent, 16.
- Cariacou*, l'une des Grenadins; ſon état, 301.
- Carlisle*, (le Comte de) forme une colonie réguliere à la Barbade, 239.
- Cavaillon*, gorge dans les établissements François à St. Domingue, ſa ſituation, 117. Ses plantations, ſes productions, *ibid.*
- Cayenne*, (la) petite iſle ſeparée de la Guyane par un petit détroit, occupée en 1643 par les François, 18. Inſultée par les Anglois en 1667. 19. Sa description, 20. Ses productions, 21. Etat de cette colonie en 1763 à l'époque de la paix, *ibid.* Elle pouvoit ſervir d'entrepôt, 28. La plus propre à ſervir de chef-lieu d'un établissement François à la Guyane, 38. Nombre actuel de ſes plantations, 40.
- Charles I*, Roi d'Angleterre, caractere de ce Prince, 230.
- Charles II*, Roi d'Angleterre, établit un gouvernement civil à la Jamaïque, 262.
- Charles*, fort de la Jamaïque, qui ſert de citadelle à Port-Royal, 281.
- Cobre*, la plus grande riviere de la Jamaïque, n'eſt pas navigable, 280. Traverſe Sant-Yago de la Vega, *ibid.*
- Colbert*, Miniſtre d'Etat en France, comment ſe conduiſit à l'égard des établissements François en Amérique, 7.
- Colomb* (Chriſtophe) découvre en 1494 la Jamaïque, 259. Comment il ſ'y procure des vivres, 260.
- Colonies Françoiſes*, furent vendues en 1650 à divers particuliers, 6. Comment furent gouvernées, *ibid.* Mauvais remede qu'y apporta Colbert, 7. A quel prix il les avoit achetées, *ibid.* & *ſuiv.* Comment furent rétablies par la Cour de France au moment de leur ruine, 8. Obſtacles à leur proſpérité, 9 & *ſuiv.* Le ſucre étoit leur plus riche production, 11. Ce qui empêcha leur dépériſſement, 14. Règlement favorable de la Cour, *ibid.* Réflexions ſur le peu d'intérêt qu'elles prennent les unes aux autres, 131. Vices de leurs réglemens pour la culture dans les iſles, 163. Pourquoi l'aſſu-

jettissement aux corvées y est funeste, 165. Ainsi que les impôts, *ibid.* Combien y est injuste la capitation sur les noirs, 166 & *suiv.* Réflexions sur la consommation, 169 & *suiv.* Sur le préférable d'y lever des milices ou d'y avoir des troupes réglées, 173 & *suiv.* Variations à cet égard, *ibid.* & *suiv.* Etablissement en 1767 des milices, 175. Le partage des héritages y est à réformer, 176. Pourquoi, 177. Inconvénients des partages par égalité, 178. Etat primitif des premiers colons, 182. Calamités fréquentes aux colonies, *ibid.* Regles & loix qui peuvent y être nécessaires, 184 & *suiv.* Principalement entre les créanciers & leurs débiteurs, 186. Les colonies n'ont pas toutes la même origine, 189. Etat de leurs besoins, 190. Leurs fournitures à la France, 192. Qui en furent les premiers chefs, 196. Remede au gouvernement militaire, 198 & *suiv.* Leur sort a peu changé, 215. Changements à faire dans l'administration, 201. Inconvénients d'un Lieutenant du Roi, 203. & des Officiers qui perçoivent le droit du fisc, 204. Comment y attacher les créoles, 206.

Comte d'Ennery, (le) fondateur d'un établissement à Ste. Lucie, 51.

Cromwel, ôte deux fois au sage Dodley le gouvernement de la Jamaïque, 262.

D.

DACOSTA, (Benjamin) de nation Juive, planta le premier des cacaoyers à la Martinique, 58.

Denambuc, Capitaine François, aborde en 1625 à St. Christophe, 4. S'établit à la Martinique, 56.

Desclieux, (M.) Physicien François, porte le cafier à la Martinique, avec quel sacrifice? 59.

Desirade, (la) isle dépendante de la Guadeloupe; son étendue, ses habitants, ses productions, 88.

Desvoves, Officier François, colon de la Martinique, y détruit les fourmis qui ravageoient sa plantation & toute l'isle, 70.

Détroit de Bahama, (le) aux Antilles, est entre la Floride & les isles, 288.

Dodley, Gouverneur de la Jamaïque; son caractère, 262. Idée de sa maniere de gouverner, *ibid.* Destitué deux fois par Cromwel, il est rétabli pour la troisieme, *ibid.*

Dogeron, (Bertrand) Gentilhomme François, Gouverneur de la Tortue, 102. Y retient les Flibustiers, 104. Y fait venir des femmes pour en retenir les habitants & les y attacher. *ibid.* Il y réussit, 105. Témoignages de sa générosité, 106. Sa mort, *ibid.* Son éloge, *ibid.* Il avoit planté les premiers cacaoyers à St. Domingue, 111.

Dominique, (la) une des Antilles, par qui étoit habitée en 1732, & nombre de ses habitants, 317 & *suiv.* Quel il étoit en 1778, & leur occupation, *ibid.* & *suiv.* Ses cultures, ses plantations, 318. Infidélité qu'effuya cet établissement, 319. Réflexions sur ce qui la favorisa, *ibid.* Importance de cette île pour l'Angleterre, 321. Loix qui y font particulières, 322 & *suiv.* Comment le fort des Anglois y est réglé, 327.

Du Casse, Commandant François, propose aux Flibustiers le pillage de Surinam, 20. Attaqué les Espagnols & les Anglois à St. Domingue, 148.

E.

EDWARD, Capitaine de l'Elisabeth, vaisseau de guerre Anglois; avec quelle magnanimité il est reçu par le Gouverneur de la Havane en temps de guerre, 289.

Elisabeth, Reine d'Angleterre, son ascendant sur ses sujets, 227.

Etablissements François en Amérique, 1. Réflexions sur ces possessions étrangères, 2 & *suiv.* Le premier en 1625 fut St. Christophe, 4. qui effuya diverses révolutions 5 & *suiv.*

F.

FRANCE (la) doit se monter une marine formidable, 208. Par quels moyens, *ibid.* Ses objets à exporter, 209. Ses moyens pour les armements, *ibid.* Elle les a tous, 210. Elle eut une marine éphémère sous Louis XIV, 211. Comment a été énervée, 212. Devroit avoir des réglemens de marine, 213. Dureté du gouvernement pour les matelots, *ibid.* & *suiv.* qui, hors d'esclavage, vaudront la noblesse sur mer, 213. Idée de ses armements, 216 & *suiv.* Abus à réformer, *ibid.* & *suiv.* Moyen unique pour elle de devenir respectable par sa marine, 218.

François, époque de leur établissement à la Martinique, 56. Y repoussent & font la paix avec les Caraïbes, 57. Leur guerre avec ceux de la Guadeloupe, & extrémité à laquelle ils y sont réduits, 82 & *suiv.* Doivent se former une marine formidable, 208. Mesures qui la procureront, *ibid.* & *suiv.*

G.

GOBIN, Calviniste, planta la première habitation au Cap François, 136.

Genaves, (les) établissement François, à l'Ouest de St. Domingue, ses plantations, 137. Avantages de cet emplacement, *ibid.*

Grenade, (la) une des Antilles, à quel prix fut vendue en 1650 à Duparquet, 6. Fut cédée en 1763 aux Anglois, 15, 298. Son étendue & nature du sol, 295. Nombre des rivières qui y coulent, *ibid.* Jugement singulier, 296 & *suiv.* Cultures introduites en 1744. 297. Révolte des negres contre les Anglois, 299. Productions de cette isle, 301.

Grenadins, (les) petit archipel dépendant de l'isle de Grenade, 301.

Guadeloupe, (la) une des Antilles, à quel prix avoit été vendue à Boifferet en 1649. 6. Sa description, 81. Fut d'abord occupée en 1635 par les François, *ibid.* qui y furent attaqués par les Caraïbes, 82. Obstacles qui s'opposent à la prospérité de cette isle, 83 & *suiv.* Prise en 1759 par les Anglois, 84. Rendue en 1763 à la France, 86. Variations du gouvernement à son égard, *ibid.* Ses dépendances, 88. Son état actuel & celui de ses dépendances, 90 & *suiv.* Doit devenir très-importante par ses cultures, 92. Etat de ses productions en 1775. *ibid.* Raisons d'espérance pour sa prospérité, 94. Mesures prises pour la garantir d'invasion, 95 & *suiv.*

Guyane, grande province de l'Amérique méridionale, aux François & aux Hollandois; les Caraïbes étoient ses habitants naturels, 16. Election de leurs chefs, *ibid.* Alphonse Ojeda y aborda le premier, 17. Walter Raleigh y arrive en 1595. *ibid.* En 1604, La Ravardiere s'y rend, 18. Temps des pluies en Guyane, 28. Idée qu'il faut se former de son sol & de ses côtes, 31 & *suiv.* Elle n'a pas les chaleurs étouffantes des autres contrées de l'Amérique Méridionale, 32. Nature de son sol, *ibid.* & 33. Elle n'a plus ni feux souterrains, ni tremblements de terre, ni ouragans, 34. Population & mœurs des habitants de l'intérieur des terres, 35 & *suiv.* Tout est encore à faire dans la Guyane Françoisse, 40. Elle fut occupée en 1639 par les Anglois, 43.

H.

HAVRE-ANGLAIS, (le) port excellent de l'isle Antigoa, muni d'arsenaux & de magasin bien entendus, 245.

Henri VII, Roi d'Angleterre; où prit la couronne, 224. Fut Souverain absolu, 225 & *suiv.*

Holetown, bourg de la Barbade, 243.

I.

JACMEL, quartier à l'est des établissements François à St. Domingue; ses diverses plantations, 115.

Jacques I, Roi d'Angleterre, réunit à sa couronne l'Angleterre & l'Ecosse, 225. Il étoit Monarque absolu & Théologien.

226. contre le desir des Anglois, *ibid.* Débats entre la Cour & le Parlement, au milieu desquels il vient à mourir, 227.

Jamaïque, (la) une des Antilles, sa description, 259. Fut découverte en 1494 par Christophe Colomb, *ibid.* Qui y obtient des vivres à la faveur d'une éclipse de lune, 260. Cruautés des Espagnols envers les naturels de cette isle, 261. Conquise en 1655 par les Anglois, *ibid.* Sous la conduite de Penn & de Venables, 262. Qui en établissent le sage Dodley gouverneur, *ibid.* Loix qui y furent établies en 1682. 263. & en 1761. 264. Comment étoit devenue célèbre avant ces loix, 265. Eut quelques allarmes du traité de l'*assiento*, 266. Quel commerce prohibé s'y faisoit, *ibid.* Comment avec Carthagene & Porto-Bello, 268. De quelle maniere il est interrompu, 269. Le Ministère de Londres en fait en 1766 un port franc, *ibid.* Cultures de la Jamaïque, *ibid.* Ses diverses productions, 270 & *suiv.* La culture du sucre y fut portée en 1668 de la Barbade, 272. Son état en 1756. 273. Etat actuel de sa situation & de son commerce *ibid.* & *suiv.* Ses ports, havres & hayes, 276 & *suiv.* Calamité qu'elle essuya en 1692. 278 & *suiv.* Port-Royal en est détruit, 279. Suites de cet accident, *ibid.* & *suiv.* Dangers qui la menacent de la part des negres échappés, 281 & *suiv.* Preuves de leur audace, 282 & *suiv.* Sa décadence depuis le traité particulier de la colonie avec les Negres, 285. Combien est avantageuse aux Anglois en temps de guerre, 288.

Jennings, habitant de la Jamaïque, pourquoi se fit pirate, 290.

Jésuites, exemple de leur influence sur l'esprit des negres dans la Guyane, 37.

I.

I SLES Angloises d'Amérique, cause de leur promptepopulation, 224 & *suiv.* Qui furent ceux qui y passerent les premiers, 231 & *suiv.* A qui l'on envoya comme esclaves les criminels dignes de mort, *ibid.* Quel gouvernement y fut établi, 232. Elles envoient des députés à Londres, 234. Leurs productions, 235. Moyens employés par l'Angleterre pour se les assurer toutes, 236. Mis sévèrement en effet en 1660. *ibid.* & *suiv.* Pourquoi les avantages en diminuerent pour l'Angleterre, 237 & *suiv.* Elles n'ont point de monnoie qui leur soit propre, 246. Leur état actuel, 329. Ont à craindre des ravages ou l'invasion, 330. A quel droit se font toutes engagées, excepté la Jamaïque, 331. Elles respirent l'opulence, 334. Elles ne cultivent ni bois, ni vivres, ni bêtes de somme, 335. Le sucre fait les trois quarts de leur produit, *ibid.* Effet qu'elles reçoivent en payement, *ibid.*

Iles de Caymites, près St. Domingue, à l'Ouest, 125.

Isles du Salut, à trois lieues de la Guyane, 31. Combien peuvent être rendues utiles, *ibid.* & *suiv.*

K.

KINGSTOWN, ville de la Jamaïque, où se refugient les habitants de Port-Royal après son renversement, 279.

Knowles, Amiral Anglois, arrangements qu'il fit en 1756 à la Jamaïque, 280.

Krooked ou *Samana*, l'une des Lucayes, 290.

L.

LAMENTIN, (le) contrée la plus fertile de la Martinique, 64 & *suiv.*

Léogane, établissement François à l'Ouest de St. Domingue, 125. Ses habitations : feroit une bonne place de guerre, *ibid.*

Londres, capitale de l'Angleterre, ses avantages pour le commerce, 336.

Louis XIV, les armées innombrables qu'il avoit à soudoyer le forcèrent à laisser dépérir sa marine, 211 & *suiv.*

Lucayes, (les) archipel au Nord des Antilles, leur nombre, 290. Elles devinrent en 1714 un refuge de pirates Anglois; *ibid.* Nature de leur sol, 291.

M.

MALLOUËT, (M.) Administrateur des établissements François de la Guyane, 33. Encouragements qu'il a donnés à ses colons, 42.

Manchinéel, havre de la Jamaïque. Sa qualité, 277.

Marie-Galante, une des Antilles, aux François, vendue en 1649 à Boifferet, 6. Dépendante de la Guadeloupe. Son étendue, son sol, sa population, 89.

Marony, fleuve de la Guyane, couvert par un poste-militaire François, 39.

Martinique, (la) une des Antilles. A quel prix fut vendue en 1650 à Duparquet, 6. Les François s'y établissent; son étendue, son intérieur, 56. Y repoussent les Caraïbes, 57.

Quels y furent les premiers travaux, 58. Ils y plantent le café avec succès, 59. Causes de la prospérité de cette île, 60. Quelle étoit en 1700 sa population, *ibid.* Avantages qui rendirent ses prospérités éclatantes, 61. Son commerce, 62 & *suiv.* Bonté de son port du Fort-Royal, 64. Etablissement de son entrepôt à St. Pierre, 65. Causes du déchéement de son commerce, 68. Une espèce de fourmi la ravage, 70 & *suiv.* L'ouragan en détruit l'an 1766 toutes les récoltes, 71 & *suiv.* Son oppression par le gouvernement, 72 & *suiv.* Etat actuel

de sa situation; sa population, ses troupeaux, 73. Ses productions, *ibid.* Ses exportations en 1775, *ibid.* & *suiv.* Peut-elle se relever? 74. Elle comprend quatre classes de propriétaires, 75 & *suiv.* Elle craint peu les invasions, 77 & *suiv.* Ses forts, 78 & *suiv.* Donneront le temps de la secourir, 80.

Môle St. Nicolas, (le) séparé l'ouest de Saint-Domingue du nord des établissements François, 133. Ses avantages, *ibid.* Ils furent connus par l'usage qu'en firent, en 1756, les Anglois, 134. Il devint, en 1767, un entrepôt, *ibid.* & *suiv.* Désignation de divers endroits qui en sont voisins, *ibid.* & *suiv.* A été choisi pour en faire le centre de défense de la colonie, 161.

Montego, baie de la Jamaïque, excellente, 277.

Montserrat, isle d'Amérique, l'une des Antilles, reconnue en 1493 par Colomb, 248. Sa population, sa production actuelle, *ibid.*

Morant, port de la Jamaïque dont l'entrée est difficile, 276.

Morne fortuné, (le) hauteur de Ste. Lucie, propre pour y construire une citadelle, 55.

Morne des Sauteurs, (le) roche escarpée de la Grenade; raison de ce nom, 296.

Mosquito-Point, fort de la Jamaïque, 280.

Motte-Aigron, (M. de la) porta, en 1722, le café à la Cayenne, 21.

N.

NASSAU, fort de la Providence, une des Lucayes, 291.

Nauny, ville de la Jamaïque, bâtie par les negres révoltés, 283. Prise par les Anglois, *ibid.*

Negres, originaires d'Afrique, loi pour arrêter leur corruption en Amérique, 72. Les François en enlèvent 3000 aux Anglois, en 1694, à la Jamaïque, 109. Fin tragique du negre Quazy, 253 & *suiv.* Exemple héroïque d'amitié & d'amour de deux negres de St. Christophe, *ibid.* & *suiv.* Ceux révoltés de la Jamaïque y hâtifèrent la ville de Nauny, 283. Leur guerre avec les Anglois de cette isle, *ibid.* Ils font un traité, en 1739, avec Trelaunay, Gouverneur Anglois, 284. Résolution des negres esclaves de la Jamaïque d'être libres, 285. Supplices qui leur y sont infligés, 286 & *suiv.* Ils se révoltent dans la Grenade contre les Anglois, 299.

Nieves, isle d'Amérique, une des Antilles, fut occupée, en 1628, par les Anglois. Sa description, 249. Caractere de ses habitants, *ibid.* Sa population, 250. Calamités éprouvées en 1706; son état actuel, *ibid.*

O.

- O**RANGE, port de la Jamaïque, à l'ouest, 277.
Oyapock, (l') rivière de Guyane, 30. Avoit été prise pour le Vincent-Pinçon, 40.
Oyeda, (Alphonse) Espagnol, aborda le premier, en 1499, dans la Guyane, 17.

P.

- P**ACH, (le Colonel) Gouverneur d'Antigoa, son caractère, 247. Sa mort, *ibid.*
Penn, Amiral Anglois, fait, avec Venables, la conquête de la Jamaïque, & y établit pour Gouverneur, le sage Dudley, 262 & *suiv.*
Petit-Goave, établissement François à l'ouest de St. Domingue, sa rade, ses plantations, 125.
Plaine du cap, à l'île de St. Domingue, établissement François, 135.
Plaine (la) du fond de l'île à Vache, dans les établissements François à St. Domingue, étendue & nature de son sol, 119. Ses productions, *ibid.* Sa situation & ses inconvénients, *ibid.* & *suiv.*
Pointe-à-Pitre, port de la Guadeloupe, 93.
Pointe-à-Pitre, dans l'île St. Domingue, borne des établissements François du sud, 114.
Poivre de la Jamaïque, description de l'arbre qui le porte, 271. De ses feuilles & de son fruit; usage de ce dernier, 272.
Poncet de Bretigny est massacré en Guyane, 18.
Port du Carénage, dans Ste. Lucie, le meilleur des Antilles; avantage de sa position, 53 & *suiv.*
Port de Paix, établissement François à l'ouest de St. Domingue, est de difficile abord, 135.
Port-au-Prince, établissement François à l'ouest de St. Domingue, ses plantations; est le chef-lieu de cette colonie, 126. Désavantage de sa situation pour sa défense, *ibid.* Fut détruit en 1770 par un tremblement de terre, 128. Tristes présages de sa destinée, *ibid.*
Port-Royal, ville de la Jamaïque, dont le port étoit l'entrepôt de son exportation en Europe, 276. Détruite le 7 Juin 1692 par un tremblement de terre, 279 & *suiv.*
Providence, (la) une des Lucayes, révolutions qu'elle effuie, 290 & *suiv.*
Providence, (les maisons de la) hospices François à St. Domingue pour les étrangers indigents qui arrivent, 137.

Q.

QUAZY, negre de St. Christophe, anecdote extraordinaire, 252. Sa fin tragique, 253.

R.

RAVARDIERE, (la) aventurier François, vient en Guyane chercher le pays del Dorado, 18.

Richelieu (le Cardinal de) ne fit aucune attention à la marine dans ses projets, 211.

Rouffelan, François de nation, s'établit, en 1650, à Ste. Lucie, 44.

S.

SAINTE, (les) isles dépendantes de la Guadeloupe, leur état; leurs productions, 89.

Sainte-Anne, port de la Jamaïque, 277.

Saint-Barthelemy, isle dépendante de la Guadeloupe, sa situation, son étendue, 89. Ses productions, *ibid.*

Saint-Christophe, une des Antilles, premier établissement François en Amérique, 4. A quel prix fut vendue aux Maltois avec d'autres isles, 6. Sous quelle condition, *ibid.* Fut cédée par la paix d'Utrecht aux Anglois, 16. qui y étoient arrivés, en 1625, avec les François, 250. Description de cette isle, 251. Mœurs de ses habitants, 252. Nombre de ses habitants, *ibid.* Elle produit le plus beau sucre d'Amérique, *ibid.* Anecdote du negre Quazy, 253 & *suiv.* Autre anecdote tragique de l'amitié de deux negres, *ibid.* & *suiv.*

Sainte-Croix, une des Antilles, avoit été vendue, en 1651, aux Maltois, 6. Fut évacuée, en 1696, par les François, 15.

Saint-Domingue, une des plus grandes Antilles, aux François & aux Espagnols, description de cette isle, 98. Etat & description de la côte Françoisse, *ibid.* Fut occupée, en 1630, par des aventuriers François, 99. Sa prospérité sous le gouvernement de Dogeron, 105 & *suiv.* Le Ministère François forme une compagnie, en 1698, pour la partie du Sud, 110. La colonie Françoisse se relève après de grandes calamités, 111 & *suiv.* Comment, *ibid.* & *suiv.* Étendue de cette colonie & ses divers établissements, 114 & *suiv.* Désavantages de la partie du Sud de St. Domingue, 123. Etablissements François à l'Ouest, 124 & *suiv.* Ceux du Nord, 133 & *suiv.* Productions que fournit St. Domingue à la France, 139 & *suiv.* Spécification de ses plantations Françoises, 141 & *suiv.* Etat de ses habitants & de ses bestiaux, 142. Nature de ses bourgs, *ibid.* Abus contre les negres, 143. Spectacle qu'y présentent les villes de la colonie Françoisse, 144. Ses liaisons avec les

- nations étrangères, *ibid.* Celles avec la France dangereuses en temps de guerre, 146 & *suiv.* Mesures à prendre contre les Espagnols, 147. Révolutions que l'isle a éprouvées, 148 & *suiv.* Ses limites entre les Espagnols & les François mal fixées, 151 & *suiv.* Les établissemens François de l'Ouest & du Sud y sont séparés de ceux du Nord par les Espagnols. 152. Inconvénients qui en résultent, *ibid.* Maniere de garantir la partie Françoisise d'invasion, 153 & *suiv.* Différence entre ses campagnes & celles d'Europe, 156. Quelle est la partie qu'on se propofoit de fortifier, 160.
- Saint-Georges*, la plus grande & qui a le meilleur port des Bermudes, 292.
- Saint-Jean*, bourg d'Antigoa, où en font les tribunaux & le commerce, 245.
- Saint-Louis*, bourgade des établissemens François à St. Domingue, son port, sa situation, ses plantations & productions, 117.
- Sainte-Lucie*, une des Antilles, avoit été vendue, en 1650, à Duparquet, 6. Elle fut occupée d'abord par les Anglois, 43. Pourquoi y furent presque tous massacrés par les Caraïbes, *ibid.* Les François y forment, en 1650, le premier établissement, 44. & la redemandent, en 1763, pour en faire un entrepôt, 46 & *suiv.* Ils y forment sans succès des cultures, 47. Opinion qu'il faut avoir de cette isle, 48 & *suiv.* Etat actuel de sa colonie, 50 & *suiv.* Sa population en 1777 & ses troupeaux, *ibid.* Ses productions & leur débouché, 51. Remedes aux obstacles à sa prospérité, 52 & *suiv.* Moyens de la garantir d'invasion, 53 & *suiv.* Avantages de son port du Carénage, *ibid.* & *suiv.* Comment peut être bien fortifiée, 55 & *suiv.*
- Sainte-Lucie*, port de la Jamaïque au Nord de l'isle, 277.
- Saint-Marc*, bourg à l'Ouest de St. Domingue, établissement François, sa situation, 129. Ses plantations, sa rade, *ibid.*
- Saint-Martin*, une des Antilles, appartenant aux François & aux Hollandois, vendue, en 1651, à Malthe, 6. Dépendante de la Guadeloupe, 89.
- Saint-Pierre*, bourg de la Martinique, entrepôt de son commerce, sa situation, 64. Fut le premier bourg édifié dans cette isle, 65. Maniere dont y ufoient les premiers commissionnaires, 66. Changemens survenus, *ibid.* Exploits de ses corsaires à la guerre de 1744. 66.
- Saint-Vincent*, une des Antilles, aux Anglois, son étendue, 313. Ses cultures, *ibid.* Sa population actuelle, ses productions, 314. Nature du sol & attention que doivent apporter ses habitans pour sa bonification, 315 & *suiv.* Comment l'Angleterre y regle le fort des François, 327 & *suiv.*
- Sant-Yago de la Vega*, capitale de la Jamaïque, fut appelée par les Anglois Spanish-Town, sa situation, 280. Fut le siege des tribunaux, *ibid.*

- San-Salvador*, une des Lucayes, premiere isle d'Amérique où aborda Colomb quand il découvrit le Nouveau-Monde, 290.
Savane la Marr, port de la Jamaïque, très-mauvais, 277.
Sinamary, fleuve de la Guyane, 34. Jusqu'auquel les Hollandois voudroient étendre leurs frontieres, 39.
Sucre (le) fait les trois quarts du produit des colonies Angloises des Antilles, 334.

T.

TABAC; celui de la Guyane a les mêmes vertus que celui du Brésil, 42.

Tabago, une des Antilles, sa situation, 302. Combien avoit été peu avantageuse aux Hollandois, 303. Combat naval mémorable sur ses côtes, *ibid.* & *suiv.* Prise & dévastée, en 1677, par d'Estrées, 304. Cédée aux Anglois par la paix de 1763. 305. Méthode d'en faire le défrichement, ainsi que des autres Antilles, 306 & *suiv.* Sageffe des sauvages d'y habiter les forêts, *ibid.* Calamités survenues aux premiers colons qui eurent l'imprudenc de les détruire, *ibid.* & *suiv.* & aux Anglois par la même cause, 308.

Thomas Moddifort cultive, le premier, le sucre à la Jamaïque, 172.

Tortola, l'une des Vierges, aux Anglois, la meilleure, avec un bon port, fournit des sucres, 257. Nature de son gouvernement, 258 & *suiv.*

Tortue, (la) une des Antilles, aux François, avoit été vendue, en 1651, à l'ordre de Malthe, 6. Avoit été enlevée, en 1630, aux Espagnols par des aventuriers François, 99 & *suiv.* Cruauté qu'exerça contr'eux le Général des galions d'Espagne, 100. Après diverses révolutions, resta, en 1659, aux François, 101. Sa prospérité sous Dogeron, 105 & *suiv.*

Trelaunay, Gouverneur Anglois à la Jamaïque, homme sage & humain, fait, en 1739, un traité avec les negres révoltés, 284 & *suiv.*

Turques ou Caïques, (les) isles près de la côte septentrionale de St. Domingue, 292.

V.

VARECH, plante marine, propre à l'engrais des terres, dont on fait un grand usage à la Barbade, 241.

Vénables, Général Anglois, fait avec Penn la conquête de la Jamaïque, où ils établissent pour Gouverneur le sage Dudley, 262.

Vierges, (les) groupe d'une soixantaine de petites isles, prises sur les Espagnols, en 1666, par les Anglois, 257.

Vigie, (la) pointe de l'isle Ste. Lucie, qui y commande le port du Carénage, 54 & *suiv.*

68-393

Rosenkilde & Bagger

4-30-62

358

T A B L E, &c.

Vincent-Pinçon, riviere de la Guyane, 30. Avoit été prise pour l'Oyapock, 40.

W.

WALTER RALEIGH, (Anglois) passe dans la Guyane en 1695. Caractere de cet homme extraordinaire, 17.

Z.

ZOCK, fort de la Jamaïque, sa description, 281.

Fin de la Table des Matieres du Tome septieme.

ÉTAT des Denrées portées, en 1775, des Colonies Françaises de l'Amérique dans les Ports de la Métropole; leur Valeur déterminée sur le Prix commun; Produit des Droits qu'elles ont payé à leur sortie des Isles, & à leur entrée en France; Qualité de celles qui ont passé à l'Étranger, & de celles qui ont été consommées dans le Royaume, avec les Droits de consommation qui ont été perçus; Argent venu des Isles; Valeur arbitraire des Productions peu importantes, qui ne sont pas détaillées dans le Tableau.

Main data table with columns for 'NOMS DES PORTS DE FRANCE', 'NOMBRE DES VAISSEAUX', 'NATURE DES PRODUCTIONS', and regional sub-sections for 'SAINT-DOMINGUE', 'LA MARTINIQUE', 'LA GUADELOUPE', and 'CAYENNE'. It includes detailed financial and quantity data for various goods like sugar, coffee, and indigo.

RÉCAPITULATION

Summary table with columns for 'NATURE DES PRODUCTIONS', 'LEUR QUANTITÉ', 'LEUR VALEUR RÉELLE', 'LEUR QUANTITÉ DÉTERMINÉE SUR LE PRIX COMMUN', and 'LEUR VALEUR DÉTERMINÉE SUR LE PRIX COMMUN'. It provides totals for various categories like 'SUCRE TÊTÉ', 'SUCRE BRUT', 'CAFÉS', etc.

SAINT-DOMINGUE, LA MARTINIQUE, LA GUADELOUPE, CAYENNE.



É T A T

Des Productions que la Grande-Bretagne reçoit annuellement de ses Isles des Indes Occidentales.

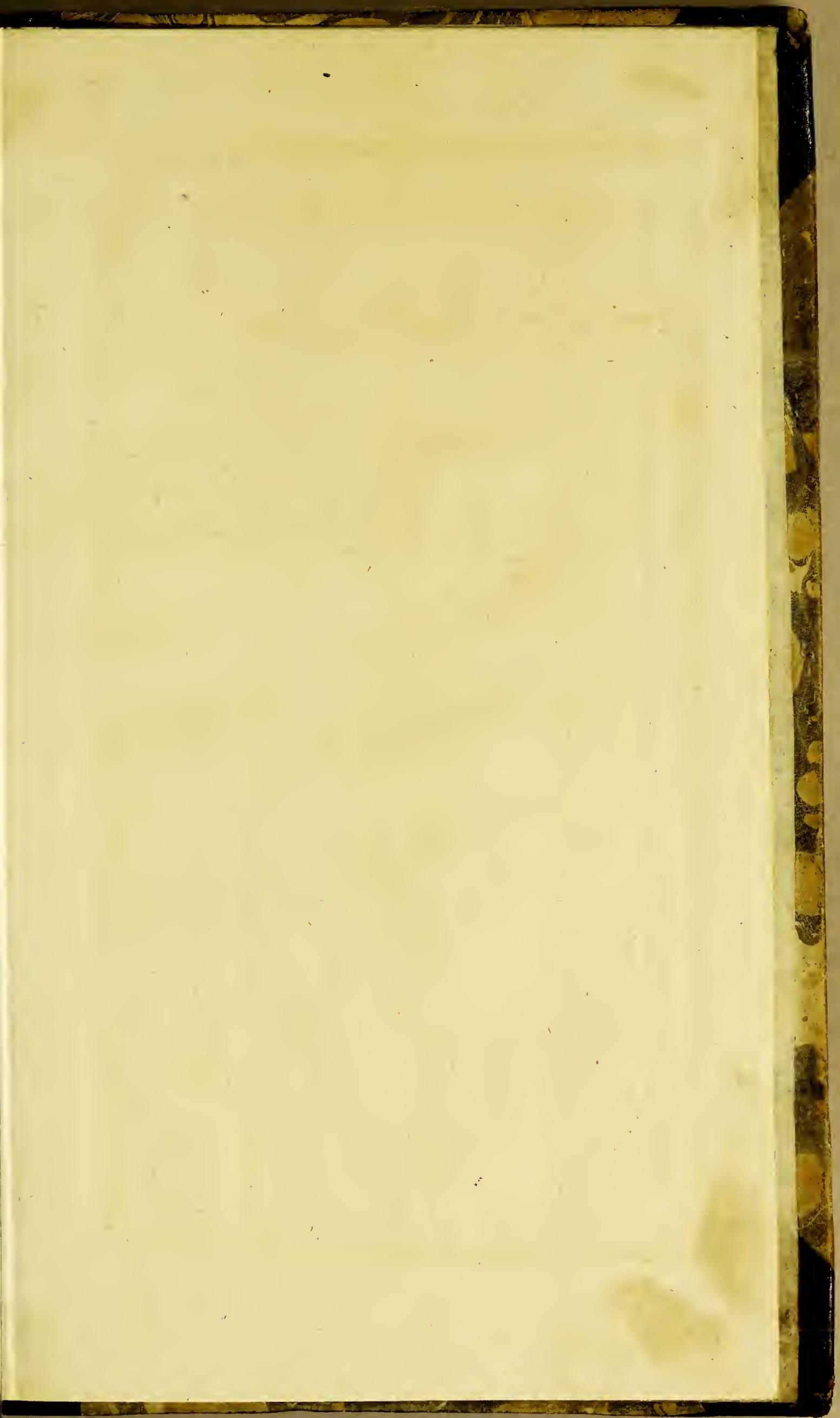
D E N R É E S.	Q U A N T I T É S.	P R I X.	MONTANT.
		liv. sols.	liv.
Sucre.....	1,600,000 quintaux.....	à 40 le quintal.....	64,000,000
Rum de premiere force.....	1,200,000 galons.....	à 3 le galon.....	3,600,000
Rum plus foible.....	6,300,000 galons.....	à 1 10 le galon.....	9,450,000
Café.....	73,000 quintaux.....	à 50 le quintal.....	2,250,000
Cacao.....	5,000 quintaux.....	à 50 le quintal.....	250,000
Coton.....	85,000 quintaux.....	à 150 le quintal.....	12,750,000
Piment.....	10,500 quintaux.....	à 42 le quintal.....	441,000
Gingembre.....	3,700 quintaux.....	à 70 le quintal.....	259,000
Indigo.....	40 milliers.....	à 8 la livre.....	320,000
Bois de teinture & de marqueterie.....	500,000
TOTAL.....			93,820,000

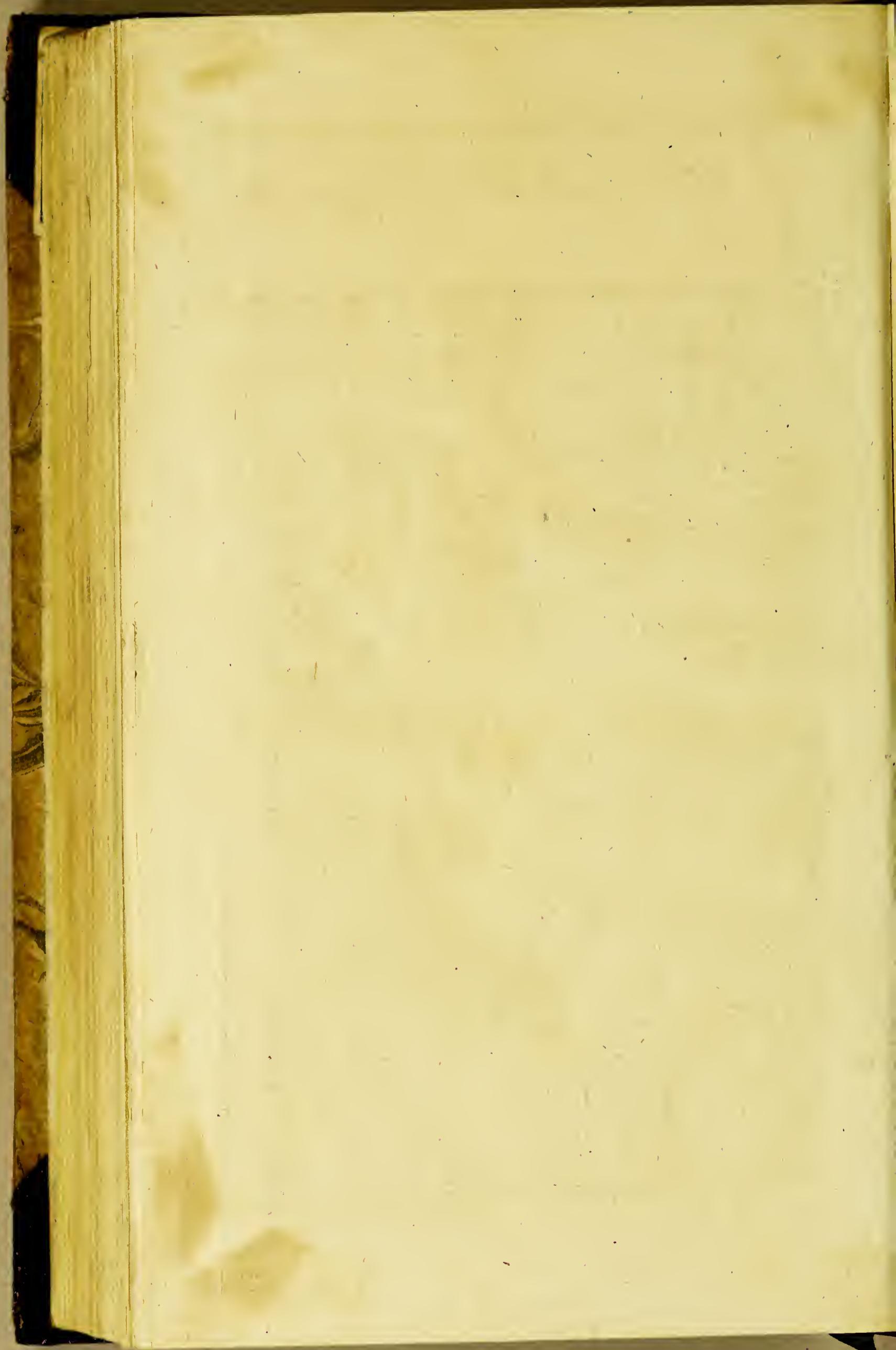


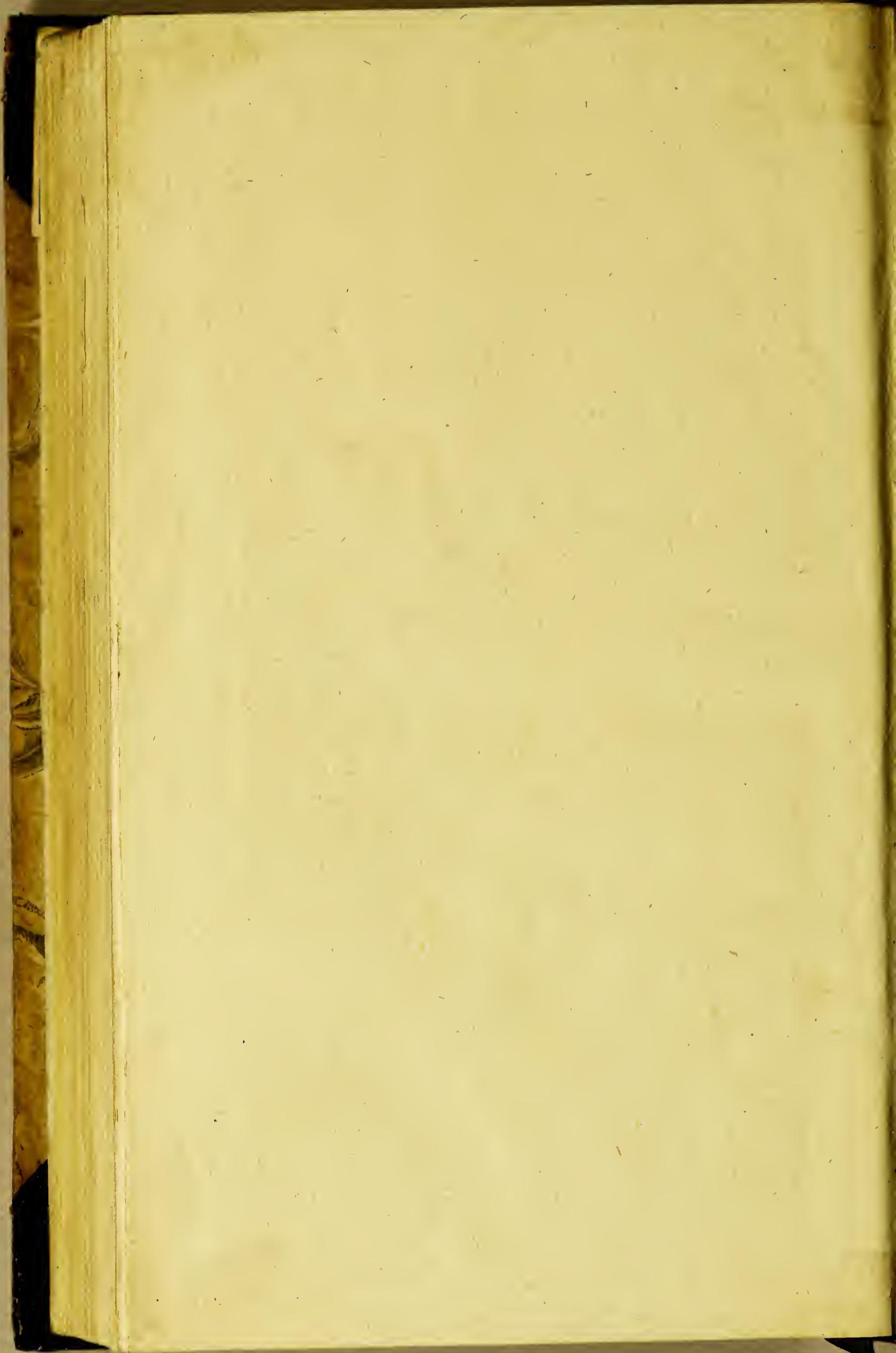
TABLEAU des Exportations de la Jamaïque pendant l'année 1774; extrait des Registres de de l'Isle même.

LIEUX pour lesquels font faites les Exportations.	SUCRES.			RUM.		CAFÉ.		INDIGO.	CUIRS.	ÉCAIL- LES de Tortue.	GINGEM- BRE.	PIMENT.	COTON	BOIS			MELAS- SE.	P.S.L. Bois de teintu- re, de cedre, & Li- gnum vitæ.	SALSEPAREILLE.		
	barriques.	tonneaux.	barils.	poings.	tonneaux.	quintaux.	quarts. Livres.							tonneaux.	tonneaux.	caisses & tonnes.				sacs.	quarts.
Londres.....	46,710	5,087	13	9,820	169	1,819 .. 18	296	575	46	1,475	1	10,525	103	117	795	1,893	29	1,158	1,100 balles & 46 paquets.	
Liverpool.....	7,347	1,900	95	2,652	177	1,194 .. 1	124	12	22	742	7	1,699	79	1,384	226	286	5	3	400		
Bristol.....	13,638	1,440	4	1,871	20	537 2 7	3	31	1	1,533	52	73	150	319	35½	45		
Lancastre.....	832	317	53	899	132	36 .. 14	2	38	131	34	360	64¼	186		
Hall.....	56	1	99	1	5	2	21		
Glascon.....	2,352	318	60	1,090	24	9 1 7	12	5	1	76	15¼	248	& 40 plan- ch. de cedre.		
Leith.....	84	64	280	11	80 3 22	6	2		
Whilhaven.	73	52	60	1	7 1 3	9	6	36		
Irlande.....	387	70
Amérique.....	71,092	9,179	225	17,158	604	3,684 1 22	437	656	69	2,348	8	13,797	276	2,022	1,286½	2,934	71½	69	1,558 & 40 plan- ch. de cedre.		1,100 balles & 46 paquets.
TOTAL.....	1,520	764	28	8,289	874	2,863 .. 9	1	8,636	579	552	47	88	26½	302	951	1,558 & 40 plan- ch. de cedre.	1,100 balles & 46 paquets.	
TOTAL.....	72,612	9,853	253	25,447	1,478	6,547 2 6	438	9,292	69	2,927	8	14,349	323	2,110	1,313	3,236	71½	1,020	1,558 & 40 plan- ch. de cedre.	1,100 balles & 46 paquets.	









E 783

R 274h

v. 7

